

MF
QUOTIDIEN
 ☎ (027) 23 30 51
 Service des abonnements:
 ☎ 23 43 55 - 23 43 56
 Publicité: Publicitas Sion
 ☎ (027) 21 21 11
1 fr. 20

Un vêtement masculin...
 élégant...
 alors
Ferrero FF
 MODE MASCULINE
 Place du Midi, Sion

BOUTIQUE

Petit Môme
 Passage Supersaxo - SION

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais



NOËL SOUS LES COCOTIERS

Un luxe à la mode

Sous nos latitudes, des milliers de gens s'apprêtent à s'envoler vers l'été et les tropiques pour fêter Noël. Parmi eux, un contingent non négligeable de Valaisans, en partance pour les Maldives, les Antilles ou les Canaries. Ils s'en vont outre-mer pour fuir les frimas, les Noël occidentaux, mais surtout

pour souffler un peu, au soleil. Mais vivre les fêtes de fin d'année sous les cocotiers est un véritable luxe, qui n'est pas à la portée de toutes les bourses. Pour passer de l'hiver à l'été, le prix à payer est en effet souvent plus élevé que durant les autres époques de haute saison.

23



La mer, le soleil, le sable chaud à Noël. A la mode sous nos latitudes.

FC Sion: c'est fait !

Carlos Manuel a signé

Une bouffée de rêve s'abat sur Tourbillon et sur le football sédunois. Les dirigeants du club valaisan sont parvenus à un accord avec le grand club de Benfica Lisbonne. Vedette du football portugais, Carlos Manuel est devenu Sédunois depuis hier. Il vient de signer un contrat de deux ans et demi - soit jusqu'en juin 1990 - avec le FC Sion.

20



Pour le meilleur. Cette poignée de main entre le président André Luisier et Carlos Manuel apporte un espoir certain au football valaisan. A l'arrière-plan, la fiancée de la vedette portugaise ne ternit pas le tableau, bien au contraire.



Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz avec quelques-uns des délégués suisses: MM. Philippe Lévy, ambassadeur, Philippe Jaccard, conseiller de M. Delamuraz, et Pierre-Louis Girard, ambassadeur permanent auprès de l'AELE.

LA GRANDE EUROPE DE 1992 PROGRESSE

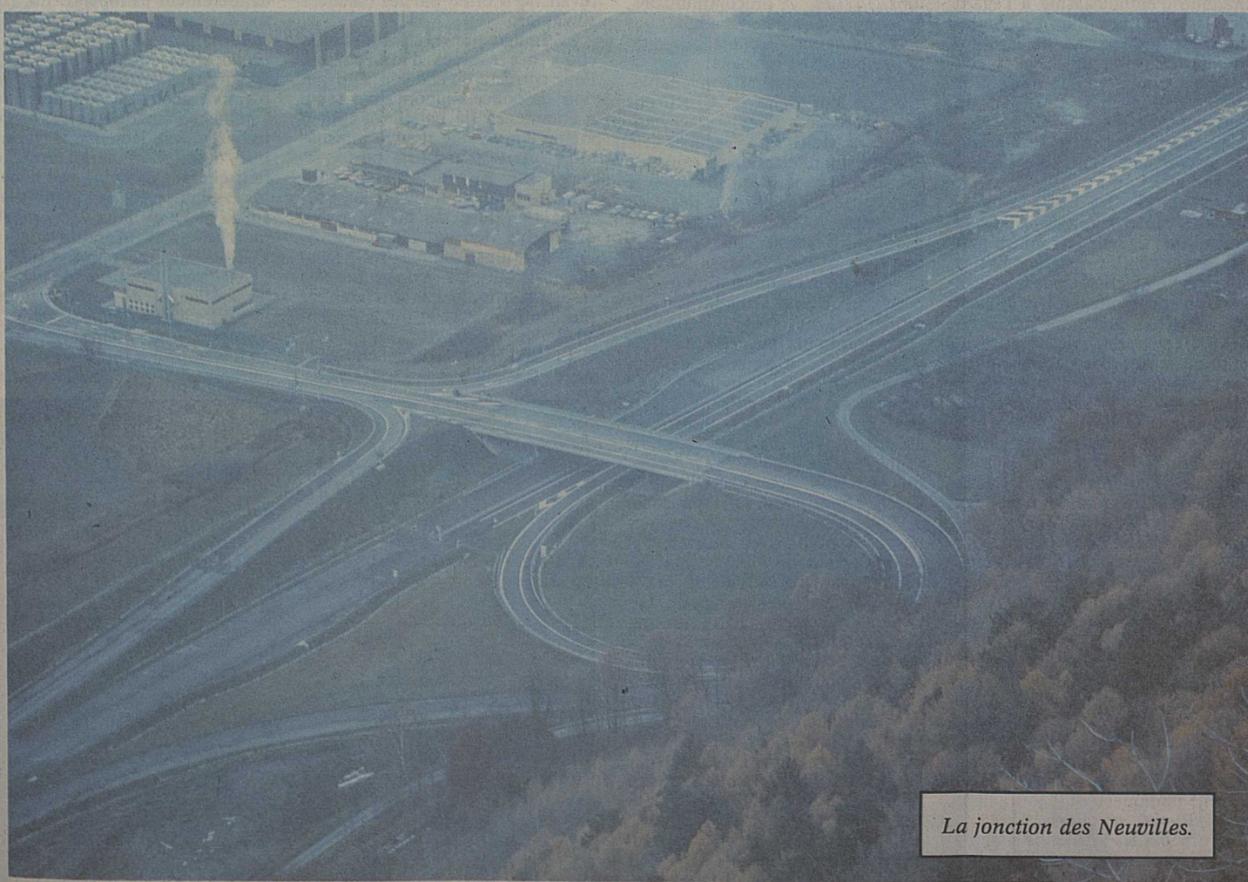
Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, et une imposante délégation suisse, ont participé pendant deux jours à la réunion ministérielle des six pays de l'Association européenne de libre-échange à Genève. Avec pragmatisme, les ministres ont abordé de nombreuses questions qui entravent les échanges, et préparé les dossiers de co-

opération qu'ils soumettront à Bruxelles les 2 et 3 février prochain. Préparer les étapes menant à la grande Europe qui nous attend n'est pas une mince affaire.

M. Delamuraz a souligné que le libre-échange entre les partenaires de l'AELE était parfois «un mot vide de sens». En effet, des obstacles techniques restreignent sou-

vent l'exportation des marchandises d'un pays à l'autre. Exemple: les réglementations nationales concernant la sécurité des appareils électriques. Désormais, les pays de l'AELE devront notifier à leurs partenaires toute réglementation nouvelle; si celle-ci ne convient pas, une discussion devra avoir lieu.

41



La jonction des Neuvilles.

Martigny

A la croisée des chemins

Le cœur de la ville était menacé d'asphyxie. Depuis hier après-midi, il respire plus librement. L'ouverture partielle au trafic de la déviation de Martigny a donc été saluée avec soulagement. Le conseiller d'Etat Bernard Bornet, assisté du directeur de l'Office fédéral des routes, M. Kurt Suter, et du président Pascal Couchepin, a coupé le traditionnel et symbolique ruban. Reste que l'arrivée de cette «bretelle» autoroutière, entre l'échangeur du Grand-Saint-Bernard et la jonction des Neuvilles, ne va pas sans provoquer quelque inquiétude parmi le commerce local. Mais la cité des bords de la Dranse a suffisamment d'atouts dans sa manche pour négocier ce virage sans «s'envoyer» dans les décors. Les autorités octoduriennes ont d'ailleurs pris les devants en cherchant, grâce à un nouveau plan de circulation, à augmenter l'attrait qualitatif d'Octodure.

25

MARCHÉ DES VINS VALAISANS
Caves Orsat répond

9

WBS
 Willy Bühler S.A.
 Chanoine-Berchtold 9, Sion
 Tél. 027/22 65 82
BBC Blomberg
 frigos, congélateurs, lave-linge
 Service officiel après vente

LA SOCIÉTÉ EN MARCHÉ Noël d'enfant, Noël d'adulte

Noël approche à grands pas; les guirlandes lumineuses, les vitrines colorées, les montagnes de cadeaux... ont pris d'assaut nos cités. Le temps est aux achats, aux préparatifs des réjouissances et des retrouvailles. Les gens s'activent, trépigent, frétille, s'impatientent, se dépêchent, il faut faire vite, ne rien oublier. D'un rayon à l'autre, d'un magasin de jouets à une grande surface ou à un commerce d'appareils électroniques, on «traverse» mille personnes pressées par le temps, les circonstances des fêtes qui stressent autant que le travail. Et Noël dans tout ça? Y pense-t-on encore? La magie de l'événement religieux et de la fête a-t-elle encore une place privilégiée dans le cœur et l'esprit des gens? Ce sont les questions que l'on peut se poser lorsque l'on considère toute la fièvre des achats qui entoure Noël. Heureusement, pour les enfants, les petits du moins, le mystère des contes, des légendes, du Père Noël, connaît toujours un grand succès. Rien ne remplacera l'atmosphère d'un conte de Noël, le sapin étoilé, la crèche, l'odeur de fumée des bougies, l'émotion qui habite la soirée de Noël. Car même pour les adultes, si l'on n'y croit plus, on y retrouve un coin de notre enfance, de ses moments privilégiés qui font éclater notre réalité d'adultes confrontés à un monde souvent hostile et dur. La madeleine de Proust ouvre alors ses portes et les réminiscences surgissent, qui rebâtissent un monde à la mesure de nos imaginations et de nos rêves. Il faut reconstruire le décor pour retrouver les dédales de son enfance.

Jean-Marc Theytaz

QU'EST-CE QU'ON DIT?

Les malheurs d'un coq

L'an 1668, M. Jean Racine, se voulant gausser de la justice donna au théâtre la comédie des Plaideurs.

Il y mettait en scène un magistrat obsédé par la passion de juger et ne tolérant point qu'on le retint éloigné du prétoire.

Son valet a narré de cet excès funeste l'épilogue exécutable: «Il fit couper la tête à son coq,

[de colère, tard qu'à l'ordinaire, Il disait qu'un plaideur dont l'affaire allait mal, Avait graissé la patte à ce pauvre animal.]

Or donc, en l'an de grâce 1668, pour avoir failli à son emploi de réveil-matin, ce coq infortuné fut proprement décollé à l'aube d'une journée, qui s'an-

nonçait peut-être radieuse.

En mon âge tendre, ce trépas que j'estimais à la fois scélérat et barbare, m'assombrit assez pour que je souhaite ne jamais revoir pareil débordement; au demeurant, notre civilisation, sans cesse s'amendant, semblait promettre tous apaisements.

Il m'apparaissait, candide-ment sans doute, que la justice des hommes avait gagné en sagesse au cours des siècles, dans le temps même où les réveille-matin qu'ils fussent simplement du type à sonnerie horlogère, voire électrique, ou qu'ils usent de la téléphonie ou de l'informatique, s'étaient diversifiés au point de supprimer dans ce domaine toute exclusivité à la gent coquelarde.

Hélas! Hélas! Oyez plutôt.

Le 22 novembre, à deux heures de relevée, je flânais tout imprégné de la nonchalance dominicale, lorsque, sur un placard publicitaire recouvrant une boîte de distribution de la «Tribune de Genève», un titre lapidaire en lettres majuscules s'imposa à ma vue: «Un coq en justice!» Comme dit l'autre: c'était un scoop!

Mon sang ne fit qu'un tour: ainsi, après un répit de 319 ans, qu'on aurait cru suffisant pour prescrire, voici qu'à nouveau la justice menaçait les coqs.

Chacun s'accordera, en effet, pour reconnaître que la «Tribune de Genève» mérite confiance: si elle annonce, en titre aussi considérable qu'un coq est traduit en justice, on peut la croire, et, dès lors, tout est à craindre pour la volaille infortunée.

J'explorai ma poche pour en extraire quelques piécettes (françaises, je le confesse). Je ne suis pas sûr qu'au cours du change, si capricieux ces temps-ci et toujours me lézant, je ne suis pas sûr, dis-je, que le compte y était. Tant pis, confronté au danger de mort couru par ce coq inconnu, mon indécatesse (si elle existe!) est vénielle. Les gens de la «Tribune», qui compatissent, jadis, à ma détresse, me pardonneront.

C'est à la page 21 que le drame s'étalait, avec la photo magnifique du coupable: port altier, crête écarlate, jabot mordoré, ailes mouchetées, queue brune, fièrement dressée, puis incurvée, comme il se doit chez un bon coq.

Le malheureux, apprend-on, est âgé de 7 ans: le bel âge pour un coq.

Ah, le beau coq! Un coup d'œil m'apprit que le juge, après une première ordonnance, l'avait relâché, mais voilà que le plaideur anti-coq s'était pourvu devant la Cour de justice. Nous y sommes aujourd'hui. L'adversaire impitoyable dit: «J'irai, s'il le faut, jusqu'au Tribunal fédéral!» Comme on le comprend!

Le procès

Le lieu du délit est un poulailler que je connais bien, sis au Pré-de-la-Reine, dans le

charmant village de Cartigny où vieilles et nobles demeures rivalisent de séduction avec d'aimables frondaisons. J'ose le dire: mon village préféré en république genevoise.

L'objet du litige: un coq heureux, mais qui chante trop fort et trop tôt pour saluer, chaque jour que Dieu fait, l'aurore aux doigts de rose.

Qu'on me pardonne, j'ai connu des coqs qui chantaient bien avant le lever du soleil. Autant dire qu'ils s'égoisillaient à longueur de nuit, ce qui me permettait de rêver en musique.

Mais ne divergeons pas. Le plaignant? Un quidam dont, par un souci de charité chrétienne qui l'honore, le rédacteur de la «Tribune» tait le nom.

Cet homme ombrageux et insomnieux, juge insupportable que par ses fenêtres largement ouvertes (et sur ce point je lui rends justice) l'exubérant galinacé le tire du sommeil.

«La fortune appartient à ceux qui se lèvent tôt», doit penser ce coq cultivé et prévenant. Le quidam n'en a cure: «Au nom de la justice des hommes, faites taire ce foutu animal», dit-il aux magistrats.

Un premier juge cogite. Un second tranche: «Qu'il chante!»

Mais sera-ce l'avis de la sage Cour de justice et, si tout se passe comme prévu, celui du vénérable Tribunal fédéral?

Je sollicite que mon confrère Nicolas Gagnebin, ami des bêtes comme je le suis aussi, me fasse citer à la barre.

J'y viendrait dire que mon sommeil d'enfant, puis d'adolescent fut délicieusement bercé par le chant des coqs, qui éveillaient notre âne, qui, se mettant à braire, éveillaient à son tour le bedeau qui courrait incontinent sonner à toute volée l'angelus du matin.

Epoque heureuse, dont le souvenir m'inciterait à me retirer à Cartigny, si seulement le vacarme des jets venant de décoller à Cointrin ne rendait inaudible, de temps en temps, le chant du coq.

Mais peut-être notre quidam n'entend-il pas les jets? A moins qu'il soit pilote de ligne.

Jean Méningaud

tribune libre

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Le 6 décembre 1987 restera une date historique dans les annales politiques du pays. Le refus massif de la révision de l'assurance-maladie et de l'allocation maternité - à trois contre un! - signe l'écrasante défaite de l'Etat, de ses bureaucrates et de ses politiciens tous partis confondus, de ses groupes de pression ainsi que des médias à son service. Ce cinglant désaveu civique, ne laissant aucune place à l'ambiguïté ni à l'interprétation, marque d'une page indélébile l'histoire politique, tant du pays que du canton.

Les citoyens ont enfin compris. Alors que depuis deux ou trois décennies ils s'agglutinaient autour de l'appareil de l'Etat, les yeux fermés, comme une portée de chatons nouveau-nés se pressent contre leur mère pour en soutirer chaleur et subsistance. Ils ont définitivement pris conscience que cet appareil n'a rien de maternel, bien au contraire. Ils lui ont donc signifié qu'ils n'étaient plus disposés à se laisser bernier et gruger par un Etat, non plus au service de la société mais tout simplement devenu,

avec la complicité de ses groupes de pression, une entreprise de pillage systématique des populations. Pillage exécuté sous le couvert du subventionnement intégral (cette méthode éprouvée de vénalisation et de corruption des masses) de la conception à l'agonie inclusivement!

Le résultat de cette votation a mis à découvert, d'un seul coup, la largeur et la profondeur du fossé existant entre les citoyens et les politiciens, entre le peuple et les élus, entre la nation et l'Etat, entre le pays légal et le pays réel, entre la population et la Nomenklatura. Le pays n'a plus confiance. La grande majorité des citoyens ne votent plus. Et ceux qui votent encore rejettent tout, en bloc. Personne n'y croit plus. Ils ont d'ailleurs eu la preuve de ce qu'ils suspectaient depuis longtemps: l'Etat est au service des groupes de pression auxquels il sert d'écran protecteur. Car les représentants du Concordat des caisses-maladie ont froidement avoué qu'ils avaient fait une erreur tactique en liant l'assurance-maladie à l'allocation maternité. Prouvant ainsi que les deux

Chambres et le Conseil fédéral, en incluant ces deux objets dans la même loi (LAMM), n'ont fait que se soumettre aux exigences de la bureaucratie des caisses.

Aussi éprouve-t-on un certain malaise à parcourir la liste des personnalités qui se sont engagées dans le soutien de cette loi en Valais: conseillers d'Etat, représentants aux Chambres fédérales, présidents de communes et quelques autres. Si notre démocratie était autre chose que le paravent des lobbies qui nous exploitent et nos politiciens tant soit peu responsables, tous les élus figurant sur cette liste démissionneraient. Car, le résultat de la votation le démontre, ils ne représentent - dans le cas particulier - que 28% des votants, soit environ 10% des électeurs inscrits et à peine plus de 5% de la population. Leur représentativité est donc, pour le moins, sujette à caution.

Mais chacun connaît la véritable différence existant entre notre pratique de la démocratie et les autres systèmes politiques. Dans les autres systèmes

(dictature, monarchie, etc.), les «chefs» endossent toutes les responsabilités alors qu'en démocratie c'est le peuple qui est toujours le seul responsable. C'est pourquoi ces «représentants», qui représentent non pas la volonté des citoyens mais les exigences des groupes de pression, ne partiront pas.

En définitive, tous les systèmes politiques se valent pour le «bon peuple». Ce n'est qu'au niveau du pouvoir que se situe la différence. En démocratie, les «chefs» qui disposent également de tous les pouvoirs mais qui ne sont pas responsables - seulement représentatifs! - ne courent jamais aucun risque, alors que dans les autres systèmes ils focalisent et cristallisent sur leur personne tout ce qui ne va pas dans la société et servent en quelque sorte de «fusibles» politiques qui sautent en cas de court-circuit social.

Au fond la démocratie c'est, avant tout, la sécurité et le confort de ceux qui sont l'Etat (politiciens, administration et groupes de pression), autrement dit l'assurance tout risque de la Nomenklatura.

E. Truffer

LE FOSSÉ

LA VILLE DE BERNE HANTÉE PAR LE FANTÔME DE LÉNINE

Force est d'admettre que dans la période de transition du capitalisme au socialisme (= communisme) dont la durée varie en fonction de divers facteurs, les mass media occidentaux s'empressent à qui mieux mieux d'accoutumer les cerveaux (occidentaux) à l'image candide et séduisante des nouveaux «casseurs-étudiants-combattants-révolutionnaires» (C.E.C.R.) professionnels masqués, casqués, entraînés et dotés d'un équipement étonnamment moderne. Fauves dressés dans le cadre de l'Institut universitaire de hautes études pour un avenir radieux, sans armes nucléaires, ni bases militaires (américaines), ni armées nationales (occidentales), ni police, ni justice (bourgeoises) (I.U.H.E.A.R.S.A.N.N.B.M.N.A.N.N.P.N.J.), les hommes de CERC professionnels sont périodiquement et systématiquement «éjectés» à Paris ou à Séoul, à Santiago de Chili ou à Manille, à Madrid ou à Johannesburg, etc., où elles tournent en ridicule les détachements ultra-sophistiqués de police anti-émeutes armés de courage, de patience et (ou) de pistolets automatiques à... bouchon. Il n'empêche que beaucoup de policiers ont été froidement abattus ou grièvement blessés. Pas de grand émoi dans la plupart des mass media; tout juste quelques lignes, un ou deux commentaires et... on oublie. Si en contrepartie, un jeune CECR perd un ongle ou une dent, déchire son masque ou abîme son casque, alors on assiste à une mobilisation générale de certains scribes (toujours les mêmes, cela va sans dire) qui mènent (pour le besoin de la cause!) toutes sortes d'enquêtes, invoquant la révolte (éternellement justifiée) de l'opinion publique mondiale (= gens de bonne volonté, mouvements sociaux et politiques, prêtres, évêques et cardinaux révolutionnaires, tantes en détresse, jeunes filles désireuses de tendresse, jeunes garçons frappés de paresse intellectuelle ou intestinale, etc.) et

finaleme nt dénoncent véhéme nt la brutalité des forces de l'ordre, les graves atteintes portées aux «droits des hommes» de provoquer régulièrement des troubles et de se moquer impunément de la police, etc.

Il existe pourtant des situations étranges où les CERC professionnels se retrouvent seuls (séduits par les idées de Lénine et abandonnés de presque tous les journalistes «libéraux», de la TV, des bureaux de reportage et de recherche d'information, de la police (!!!) avec une poignée de manifestants. Tel a été récemment le cas (samedi 7 novembre) à Berne ville où, dans les années dix, Vladimir Ilitch s'est beaucoup attaché à rendre les Suisses heureux. A proximité de la gare (sur Aarberggasse), peu avant 15 heures, un groupe de manifestants - pour la plupart des réfugiés vietnamiens (beat-people), polonais, roumains, afghans (= des Romands selon AP) à en juger d'après les pancartes qu'ils portaient - faisait face à un troupeau de CERC professionnels (internationalistes).

Les uns - dont beaucoup de personnes âgées, infirmes, voire mutilés - rescapés du camp communiste, voulaient signaler leur manque absolu d'enthousiasme à l'égard de la dictature du prolétariat; dans le «Nouveau dictionnaire des idées reçues et crétinisantes» (N.D.I.R.C.) de telles personnes sont qualifiées de bandits (tout le monde a entendu lors du télépont Suisse-URSS, le 28 septembre, le camarade Léonide traitant la résistance afghane de «bandits»; la réaction de M. Torcianta? (le mutisme!), de «hooligans», de «traîtres» (à l'internationalisme), etc. Aussi peut-on aisément déchiffrer l'activité diplomatique fébrile de diverses chancelleries occidentales où l'on accueille triomphalement les dirigeants communistes de l'Angola, du Mozambique, etc. à qui l'on

promet des armes pour liquider définitivement les bandits, les rebelles, etc. Il ne faut pas oublier non plus que la France critique l'Afrique du Sud pour avoir aidé le chef de l'UNITA Jonas Savimbi (qui sauf erreur de ma part n'a rien d'un Blanc) dans sa lutte contre les troupes anglo-soviéto-castristes. Ainsi, dans la conjoncture présente, vouloir manifester un manque d'enthousiasme à l'égard de la dictature du prolétariat équivaut à un crime de lèse-humanité! C'est pour cela qu'on déteste l'administration Reagan, le Chili de Pinochet, l'Afrique du Sud, etc. Apartheid, fascisme, etc.: des soporifiques pour anesthésier les soi-disant amants de la démocratie.

Les autres, (les CERC professionnels internationalistes) sûrs d'eux, fiers de leur fort mince part de savoir péniblement acquis et superbement reflétée par le slogan «700 ans de capitalisme en Suisse, 700 ans d'une prétendue démocratie» (!!!) s'apprêtaient à mettre en pratique le mot d'ordre d'émeute.

Pour avoir la vue d'ensemble la plus propice à une étude du comportement des masses, je me suis installé latéralement, sur le trottoir juste au niveau de la zone entre les premières lignes des deux groupes, un no man's land de deux mètres environ. Atmosphère tendue, détonations des pétards (les CERC), slogans (les deux groupes), insultes - selon AP - (probablement, mais elles étaient proférées en schwyzerdütsch, un des dialectes qui m'échappent pour l'instant, et pas de forçés de l'ordre (en uniforme) à l'endroit le plus chaud (une voiture de police était pourtant parquée à quelque deux cents mètres). Vers 15 h 15, les CERC professionnels internationalistes (des jeunes comme les appelle pudiquement le journaliste de l'AP) des premières lignes se sont pris par les bras et (le signal discret - de l'attaque une fois donné) se sont jetés impétueusement sur les vieillards, les in-

firmes, les mutilés et sur tous les autres manifestants. Lors de ce choc brusque et violent, les hampes auxquelles étaient attachés pancartes et calicots se sont cassées et les restes ont servi de... bâtons. Ainsi, l'information publiée comme il fallait s'y attendre dans un minuscule entrefilet («Le Matin» du 8 novembre): «Les anti-communistes ont utilisé des bâtons. Les procommunistes, également équipés (souligné par nous) de bâtons et...» est tout aussi tendancieusement qu'inexacte.

Et pour s'acquitter convenablement de leur tâche, les CERC ont aussi eu recours à des gaz lacrymogènes. Ainsi prit fin le premier acte de ladite manifestation, le seul susceptible de séduire quelque peu le journaliste de l'AP, plus désireux de mettre l'accent sur l'existence des contre-manifestants procommunistes que d'expliquer les motifs réels de la manifestation (= opposition à la dictature du prolétariat).

D'autant plus que cette manifestation eut encore deux «actes»: un rassemblement d'environ une heure sur la place du Palais fédéral (les forces de l'ordre en uniforme y étaient présentes) où diverses personnes ont pris la parole (entre autres le prêtre roumain Gheorghe Calciu-Dumitreasa, le responsable de Solidarité en Suisse, le chef des résistants afghans en Suisse, etc.) et finalement une longue marche sur l'ambassade de l'URSS (à laquelle je n'ai pas participé). Or, très curieusement, notre journaliste ne souffle mot de ces deux derniers actes. En revanche, dans le même bulletin d'agence AP (voir «Nouvelles», «Tribune de Genève», etc. du 9 novembre), on apprend les moindres détails de la manifestation (non autorisée) des Kurdes à Zurich: blocage des trams, refus d'obéir aux ordres des gendarmes, organisation d'une conférence de presse axée principalement sur la «brutalité» des policiers (qui ont utilisé des balles en caoutchouc au lieu de distribuer

aimablement des plaques de chocolat aux révolutionnaires), etc. En bref la nouvelle telle qu'elle a été rédigée sert impeccablement la belle et juste cause des Kurdes. Et surtout, il n'y a pas eu des contre-manifestants.

Pour ce qui regarde la manifestation de Berne, le bulletin d'agence AP ne répond à aucun critère d'information décente; en revanche il brille par les carences suivantes:

1. **Imagination malsaine dans le choix des sources d'information.** Pour correcte qu'elle soit, l'allégation «la police... ignore quel camp a commencé (la bataille)» est, en même temps, une preuve indiscutable que le journaliste porte son choix sur la seule source d'information qui ne pouvait logiquement rien dire de précis, parce qu'elle n'a rien vu! L'employé de l'AP non plus (semble-t-il)! D'où savait-il que les jeunes Bernois étaient partis de l'ancien manège (des Zaffarayas?) et qu'ils étaient 300?

2. **Utilisation malencontreuse, voire tendancieuse d'antonymes.**

Le mot qui par le sens, s'oppose directement à un autre s'appelle un antonyme. Or, pour le journaliste, le sens n'a paraît-il aucune signification car il oppose aux anticommunistes (critère idéologique) les... jeunes (critère d'âge), c'est-à-dire les purs, les innocents (cf. le jeune coopérant français Albertini, un terroriste du meilleur cru).

3. **Diffusion d'informations délibérément estropiées.** En axant son écrit uniquement sur la bataille d'Aarberggasse (en vérité, une provocation honteuse des CERC!), le journaliste semble avoir amplement accompli son devoir envers les «jeunes Bernois»; en contrepartie, aux lecteurs, il transmet une description caricaturale des faits et étude de façon peu honnête le rassemblement des manifestants sur la place du Palais fédéral et la marche sur l'ambassade de l'URSS! A qui cela profite-t-il?

AP devrait contrôler de plus près les «réflexes» de certains journalistes, sa réputation l'exige. Il n'empêche que Rembarre (NF du 10 novembre) a fort bien saisi l'essentiel!

Dan Dumitrescu



L'Ecole technique d'informatique de Sierre

a l'honneur de vous présenter ses premiers

TECHNICIENS EN INFORMATIQUE DE GESTION

- Nicolas Amos, Sion
- Claude-Alain Berclaz, Varone
- Paul Berclaz, Sierre
- Pierre-André Clivaz, Chermignon
- Yvon-Philippe Crittin, Monthey
- Juliane Kauertz, Brigue
- Jean-Paul Malpeli, Martigny
- Pierre-Yves Mathys, Grimsuat
- Pierre Ogier, Sierre
- Michel Rossier, Granges
- Jean-Didier Salamin, Sierre
- Christiane Zuber-Tabin, Sierre
- Béatrice Zufferey-Wetzel, Miège



JOURNÉE PORTES OUVERTES

Vendredi 18 décembre 1987 dès 17 heures

Venez découvrir nos différentes activités et boire le verre de l'amitié avec nous

**ECOLE
TECHNIQUE
D'INFORMATIQUE**



Av. Max-Huber 6, Sierre
Tél. (027) 55 98 62

Photo Mike Julien

Les prix ont été offerts par Alusuisse, Chippis; Avec S.A., Sierre; BCV Sierre; Ciba Geigy, Monthey; Félix, Sierre; ICS Infosec, Sion; Imprimerie Schmid, Sion; La Meunière Jacky Beney, Ardon; MPC, Sion; SBS Sierre; Imprimerie Schoechli, Sierre; Technologies Informatiques, Sierre; UBS Sierre.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Sion, rue des Remparts 13
(1er étage) - A louer
locaux pour bureau (100 m²)
Aménagement et prix à discuter.
Case postale 230, 1951 Sion
Tél. (027) 22 16 25. 036-660341

A louer chez Kouski, av. Mercier-de-Molin 6 à Sierre
Tél. (027) 55 11 99
garage à camion + dépôt de 400 m²
Quai de chargement pour train routier, place de parc.
Libre tout de suite. 036-662725

A louer à Sion
à proximité du parking de la Planta, dans immeuble résidentiel, au rez-de-chaussée
locaux pour bureaux (95 m²)
3 pièces, hall et hall d'entrée avec guichet. Places de parc à disposition. Date à convenir.
Loyer: Fr. 950.- par mois + charges.
Tél. (027) 22 45 75. 036-051680

A VENDRE à Sion (Blancherie)
appartement 4 1/2 pièces
Salon, salle à manger, cuisine, 3 chambres, salle de bains, W.-C. séparé, cave.
Fr. 195 000.-. 36-662743
AGENCE PIERRE JACQUOD
12, rue du Rhône - Sion
Tél. 027.23.21.56
Renseignements: Marc Aymon

Grône
A louer
maison
4 pièces + carnotzet et petit jardin. 2 salles d'eau, cheminée française.
Fr. 700.- / mois sans charges.
Tél. (027) 58 35 22 / soir. 036-051720

Cherche à acheter nouveau, grand
app. 4 1/2 pièces
avec garage à Sion.
Fredy Kuonen
3954 Loèche-les-Bains
Tél. (027) 61 16 01. 36-460583

Sion
A 2 minutes de la gare, à vendre
appartement 2 1/2 pièces
+ garage.
Renseignements et visites:
Tél. (027) 25 18 71. 036-302352

A remettre dans la vallée de Bagnes
café
+ appartement 5 pièces
bien situé, bordure de route. Libre pour les fêtes.
Ecrire sous chiffre X 36-320289, Publicitas, 1951 Sion. 036-320289

On cherche à louer, région Valais central pour tout de suite ou à convenir
café-restaurant
Tél. (027) 55 18 66. 036-436611

Cherchons à louer région Bas-Valais
grande maison à rénover
Loyer modéré.
Tél. (027) 36 52 15. 036-302354

A louer à Sion, Promenade du Rhône
studio meublé
Loyer: Fr. 520.- ch. c.
Date d'entrée: à convenir.
Pour traiter: Agence immobilière Armand Favre, Sion
Tél. (027) 22 34 64. 036-660119

A VENDRE A MARTIGNY
Atelier avec appartement
Surface totale 600 m²
PRIX BRUT Fr. 910.- le m²
PROMOTION-VENTE
DI SECLA
TEL. 026/24745
ainsi qu'un DEPOT de 1000 m² par unité de 100 m²
PRIX DE L'UNITE Fr. 94 000.-

Votre voiture à l'abri des intempéries de l'hiver
A vendre ou à louer
parking souterrain en plein centre ville
36-661103
Constructeur S.P.I.C. SA
1870 MONTHÉY
Tél. 025/71 54 73
Av. de la Gare 42

MARIE-GABRIELLE BIOLLAZ

Un cœur ouvert au monde



Née au milieu des vignes, élevée dans le giron d'une des meilleures caves de notre canton, Marie-Gabrielle Biollaz semblait destinée à œuvrer au sein de l'entreprise familiale. La vie en aura décidé autrement. Bien vite, la carrière commerciale s'est estompée. Un profond désir de se

mettre au service d'autrui conduira la jeune Chamosarde à Genève, où elle occupe, aujourd'hui, un poste d'adjointe de direction chez Caritas.

«Ma vie, sous l'influence d'événements particuliers, a brusquement pris une tournure

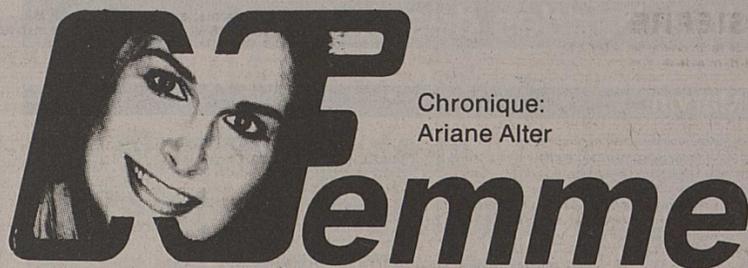
différente.» Après quelques années passées en Italie, une solide formation en poche, Marie-Gabrielle rentre en Suisse. Une annonce retient son attention. Caritas, institution humanitaire, cherchait une secrétaire de direction. «Après un mois de réflexion, j'acceptai ce contrat. Depuis 14 ans, il ne m'est jamais arrivé de regretter ce pas en avant.» Si elle est fille d'encaveur, Marie-Gabrielle a hérité de son père cet esprit de dévouement. «Je pense que le milieu dans lequel j'ai grandi m'avait préparé à ce genre d'occupation. Mon père était dévoué à la chose publique.» Qui ne se souvient, en effet, d'Albert Biollaz, député, président du Grand Conseil, de diverses organisations professionnelles.

Ouvert à tous

Ne vous attendez pas, avec Marie-Gabrielle, à l'entendre s'apesantir sur son ego. Cette femme au regard doux, au port de tête royal, dotée d'un équilibre communicatif, préférera orienter la discussion sur sa passion: Caritas. Il est vrai que cette œuvre privée, d'utilité publique, attachée à soulager la misère d'autrui ne pouvait trouver meilleure ambassadrice. Et Marie-Gabrielle de nous promener à travers cette vaste et indispensable organisation. «A Genève, nous sommes 52 collaborateurs. Nous recevons jusqu'à 40 visiteurs par jour. Ce qui représente de 9000 à 10000 entretiens par an.» Cet accueil est ouvert à tous. Il voit ainsi des Suisses, des migrants, des réfugiés, des handicapés et des marginaux (ex-détenus, drogués, etc.) réclamer une assistance morale ou matérielle.

Le bénévolat, une aide précieuse

Divers foyers ont été créés. Ils vont du centre pour marginaux à celui destiné aux femmes en détresse, en passant par les jeunes. Le troisième âge n'est pas oublié



Chronique:
Ariane Alter

dans cette farandole de bienfaits. «Je crois que la solitude constitue la plus grande pauvreté. Souvent, elle conduit à la dépression, au suicide.» Pour lutter contre ce fléau, un club de vacances fut mis sur pied. «Le dimanche, la ville est morte. Nous offrons aux personnes âgées la possibilité de se restaurer, de se changer les idées.» On ne saurait omettre de citer aussi, les magasins de vêtements tenus par plus de 220 dames bénévoles. «Au total, Caritas peut compter sur plus de 500 bénévoles. Sans eux, nous ne pourrions jamais faire tout cela.» C'est justement là, une des tâches de Marie-Gabrielle. Responsable de l'animation du bénévolat, elle assure la coordination et entoure ces bonnes volontés.

Nature, musique et vins, un même langage

Ce qui frappe chez Marie-Gabrielle, c'est sa force tranquille. Comment peut-elle donc tenir le coup face à toute cette misère humaine? «Je me pose souvent la question. Certainement, la motivation du choix personnel joue un grand rôle. Cette activité m'apporte un épanouissement personnel. Elle m'a dilaté le cœur aux dimensions du monde.»

Quant à sa vie privée, heureusement préservée, elle est aussi une source vivifiante. La musique classique est au nombre des priorités. «Je regrette énormément de ne plus pouvoir jouer du violoncelle. Ainsi, je cultive mon amour de la musique au concert.» Même si Marie-Gabrielle s'est exilée au bout du lac, elle n'effacera jamais les traces de son Valais natal. «C'est vrai, ce canton joue un grand rôle dans ma vie. J'ai be-

soin de me retremper dans cette ambiance.» Si d'aventure elle ne pouvait «rentrer», ne la cherchez pas trop longtemps. Regardez du côté du Salève ou dans la campagne genevoise. Son besoin de silence l'a poussé à la varappe, la balade. Il y a une passion dont Marie-Gabrielle ne nous a pas parlé: la vigne. Chevalière de l'Ordre de la Channe, cette Valaisanne, malgré nos talents de photographe, nous glissa discrètement une photo. «Si ça ne vous ennuie pas, je préférerais figurer au milieu des vignes...» Exaucée Marie-Gabrielle. Du moment que c'est pour les vignes...

Menu

- Salade de mâche
- ★
- Quiche aux champignons
- ★
- Bananes flambées

La recette du jour

Quiche aux champignons

Pour quatre à cinq personnes: 1 paquet de pâte brisée, 500 g de champignons de Paris, 2 oignons, 3 œufs, 2 dl de crème fraîche, 4 brins de persil, sel, poivre, beurre.

Nettoyez les champignons, rincez-les rapidement et coupez le bout terreux du pied. Emincez-les. Faites chauffer du beurre dans une poêle et mettez-y les oignons finement émincés à revenir doucement. Ajoutez les champignons, salez, poivez et mélangez. Laissez cuire jusqu'à ce que le jus de cuisson soit tout à fait évaporé. Otez la poêle du feu et laissez refroidir. Préchauffez le four à 210 degrés. Etalez la pâte et tapissez-en un moule à tarte beurré. Piquez le fond à la fourchette et mettez à cuire 10 minutes dans le four chaud. Mélangez la crème et les œufs, ajoutez-y les champignons et les oignons. Versez cette préparation dans le fond de tarte précuite et remettez au four pendant une trentaine de minutes. Parsemez de persil haché et servez ce plat très chaud.

Cinémas - Spectacles

Sierre BOURG 027/55 01 18

Jusqu'à mercredi, ce soir à 20 h 30 - 14 ans
Roland Giraud, Fanny Cottençon, Marianne Basler, Fiona Gélén.
Entre Vanessa, son ex-femme, Elodie, sa femme actuelle, et Joanna, sa future maîtresse, son cœur et sa raison balancent...
TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES
... il y aura des hommes pour les aimer sans fin.

Sierre CASINO 027/55 14 60

Aujourd'hui à 14 h - Sans limite d'âge
Entrée enfants 5 francs
PETER PAN
Ce soir à 20 h 30 - 12 ans
Chaleureux, attendrissants et drôles, les souvenirs d'enfance et les histoires d'une famille romaine
LA FAMILLE
Un film d'Ettore Scola, avec Vittorio Gassman, Fanny Ardant, Stephanía Sandrelli, Philippe Noiret.

Sion ARLEQUIN 027/22 32 42

Jusqu'à dimanche, ce soir à 20 h 30 - 10 ans
L'AVENTURE INTÉRIEURE (INNERSPACE)
Un film de Joe Dante produit par Steven Spielberg avec Dennis Quaid et Martin Short. Un scénario diabolique, une mise en scène hyper-efficace. Un divertissement de premier choix mené à cent à l'heure avec une musique en dolby-stéréo de Jerry Goldsmith.

Sion CAPITOLE 027/22 32 42

Jusqu'à dimanche, ce soir à 20 h - 12 ans
Le coup de foudre du mois pour:
LE DERNIER EMPEREUR
de Bernardo Bertolucci avec John Lone et Peter O'Toole.
Pu Yi, le dernier des Mandchous. Emmuré dans la Cité interdite, transformé en pantin par les Japonais, «rééduqué» par les Maoïstes.
Un pur chef-d'œuvre...

Sion LUX 027/22 15 45

Aujourd'hui à 14 h, matinée spéciale pour enfants - Sans limite d'âge
PETER PAN
de Walt Disney. Envolez-vous pour le pays imaginaire...
Jusqu'à dimanche, ce soir à 20 h 30 - 12 ans
AU REVOIR LES ENFANTS
de Louis Malle. Lion d'or au Festival de Venise 1987. Un chef-d'œuvre.

Martigny CASINO 026/2 17 74

Jusqu'à jeudi, ce soir à 20 h 30 - 16 ans
Prolongation deuxième semaine.
Le nouveau film de Brian de Palma
LES INCORRUPTIBLES
Al Capone contre Eliot Ness...
Robert de Niro contre Kevin Costner, avec le merveilleux Sean Connery. Une danse de la mort dans le Chicago des années trente.

Martigny CORSO 026/2 26 22

Ce soir à 20 h 30 - 12 ans
Immense succès!!!
Prolongation deuxième semaine.
LA BAMBÀ (Le film)
de Luis Valdez, avec Esai Morales et Rosana de Soto. Musique de Carlos Santana et Miles Goodman, interprétée par Los Lobos.
Il voulait être star... à 17 ans, il devient une légende!

St-Maurice ROXY 025/65 26 86

Jusqu'à vendredi: RELÂCHE

Monthey MONTHEOLO 025/71 22 60

En grande première! Le film des fêtes!
Aujourd'hui à 14 h 30 et à 20 h 30 - 14 ans
En stéréo
La nouvelle superproduction de Steven Spielberg
L'AVENTURE INTÉRIEURE - (Innerspace)
Une musique, des images, une histoire, un film extraordinaire...
Réalisé par Joe Dante.

Monthey PLAZA 025/71 22 61

Ce soir à 20 h 30 - 12 ans
Superdrôle! Roland Giraud dans
TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES

Bex REX 025/63 21 77

Ce soir: RELÂCHE
De vendredi à dimanche:
AMADEUS

Sion Théâtre Valère 027/22 30 30

Aujourd'hui mercredi 16 décembre à 15 heures
POUCETTE
Spectacle pour enfants
Ce soir mercredi 16 décembre à 20 heures
LE CID IMPROVISÉ
de et par Philippe Cohen
Organisation CMA - Location: Galaxie.
Tél. (027) 23 40 41.

"Alors, tu viens?"

Ton sang aussi, ça compte!



Service de transfusion CRS
Donnez votre sang
Sauvez des vies!



Quelqu'un avec qui dialoguer, en toute liberté, 24 heures sur 24.

143

LA MAIN TENDUE

Pour Valais - Chablais, vous pouvez appeler le 143, aussi bien du réseau 025, que 026, 027 et 028

Les gens lisent les annonces.
Comme vous-même lisez celle-ci!
Indépendamment de l'heure et du lieu.

Changement d'adresse

Les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit. Ils doivent être en notre possession **5 jours ouvrables à l'avance.**

Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées.

Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont facturés à nos abonnés dès leur retour en Suisse.

Pour les changements internes les tarifs sont les suivants:

changement d'adresse définitif **Fr. 1.50**
changement d'adresse avec date de retour **Fr. 2.-**

Le montant de ces frais peut être envoyé en timbres-poste ou versé sur notre compte de chèques postaux 19-274-0.

Adresse habituelle

Nom/prénom _____

Rue et N° _____

N° postal et localité _____

Pays _____

- Changement définitif
- Changement temporaire (les dates de départ et de retour sont obligatoires)

(mettre une x dans la case désirée)

Nouvelle adresse

Nom/prénom _____

Rue et N° _____

N° postal et localité _____

Pays _____

Changement valable					
du			au		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année

y compris

Important: les abonnés par messagerie sont priés de transmettre directement au service des abonnements tout changement de nom ou d'adresse. Tél. (027) 23 43 55-56.



SOGI S.A.

Rue de la Blancherie 41, Sion
(Bât. Profruits, 3e étage, entrée ouest)

Pour vos commandes, un simple coup de fil suffit:

(027) 22 72 12

Vos bandes dessinées

Marvin



Les Pierrafeu



CANDIDO



Votre feuilleton

Florence Aboulker

UNE CHANSON D'AMOUR ROMAN

© by Presses de la Cité et Cosmopress, Genève.

142

Il était tard, les coulisses étaient vides. Nous avons traversé l'un près de l'autre la salle de l'Olympia. Des confettis étaient répandus sur le sol, les femmes de ménage ne passeraient que demain, seule une lampe blanche éclairait encore la scène. Tout était silencieux, nous aussi, nos pas restaient lents, accordés à ceux de l'autre. Nous nous retournâmes une dernière fois.

— C'était bien nous deux, me dit-il.

Place de l'Opéra, il arrêta la Mercedes. Les lampadaires brillaient dans mes larmes. Tout au fond de moi, très loin, restait un tout petit noyau de force, le dernier petit noyau qu'il ne fallait pas que je laisse atteindre ce soir. Je croisais mes bras dessus.

— Tu as envie d'aller les voir, toi ?

— Non, mais ils nous attendent, on ne peut les décevoir, j'embrasserai tout le monde, je boirai une coupe de champagne avec vous, je demanderai à Bruno de me déposer à la maison, ma valise est prête. Je prendrai un avion demain, je ne sais pas encore pour où, Thomas ne m'en voudra pas, il sait que j'ai besoin d'air. Plus tard j'écrirai...

— Tu me le promets, Catherine ?

— Je te le jure.

— C'est grave ta décision.

— Tout est grave depuis le jour où nous nous sommes rencontrés, rien n'a jamais été léger. Si nous ne nous séparons pas ce soir, nous nous écorcherons un jour, nous nous haïrons de ne plus jamais retrouver les émotions que nous avons créées, nous avons été trop haut pour risquer de nous décevoir. Il ne faut jamais trahir la beauté, elle est devenue rare, gardons-la telle qu'elle nous a été donnée ce soir.

— J'ai mal, Catherine.

— Moi aussi, Michaelito, j'ai mal...

— Pourquoi ne m'as-tu jamais appelé ainsi avant ? C'était le surnom que me donnait ma grand-mère.

— Jamais je n'aurais cru que l'on pouvait aimer un autre plus que soi-même.

— Nous nous quittons de trop d'amour.

— De trop de passion. De trop de passion que seule une nuit comme celle-là pouvait assouvir quelques instants.

Ils étaient tous là, Irène, Bruno, Amadéo, les enfants du ballet, leurs parents. Doudou était venu nous rejoindre. Il y avait Jean-Michel, Patricia qui représentait son père, il y avait Alain, Jacques, Tony, il y avait Joël le maquilleur, les musiciens et leurs femmes, il y avait Esmé, Luis, ils s'étaient tous donné rendez-vous là pour ce dernier verre, pour ce premier vrai triomphe. C'est Thomas qui nous accueillit.

A suivre

Télévision

SUISSE ROMANDE

DRS
9.55-11.00 Slalom spécial messieurs, 1^{re} manche.
12.55-14.00 2^e manche.
Commentaire:
Jacques Deschenaux.
En direct de Madonna di Campiglio.

10.40 Demandez le programme!
10.50 Petites annonces
10.55 Startest
Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur Alain Souchon.
11.55 Petites annonces
12.00 Wayne & Shuster
12.30 1000 francs par semaine
12.45 TJ-midi
13.10 Cœur de diamant

13.45 Mystère, aventure et Bouledegom

13.45 La fleur de Noël
14.35 Le vent dans les saules
14.55 Quick & Flupke
15.00 Le petit train de Noël
15.20 David le gnome
15.40 Quick & Flupke
15.45 Livre ouvert
15.55 Destination rivière dorée
16.20 L'autobus volant du professeur Poopsnaggle
16.45 Petites annonces jeunesse
16.50 Il était une fois... la vie: l'oreille

17.20 4, 5, 6, 7...
Babibouchettes
17.35 Vert pomme
18.00 TJ-flash
18.05 Zap hits
18.35 Les passions de Céline

19.00 Journal romand
19.20 24 paquets
19.30 TJ-soir
20.05 A bon entendre

20.20 Inspecteur Derrick

Trafic d'armes.
Avec: Horst Tappert, Fritz Wepper.

21.25 éCho
Le dieu dollar est tombé sur la fête.

22.00 Gérald Poussin: voyez chez les voisins.
Une approche de Gérald Poussin, l'un des dessinateurs les plus doués de sa génération à travers la fabrication de la fresque *Voyez chez les voisins* sur le mur d'un immeuble du quartier de la Jonction à Genève.
22.25 TJ-nuit
22.40 Spécial sessions. Reflets des travaux des Chambres fédérales.
22.50 Les oubliés de la prospérité
23.50-23.55 Bulletin du télétexte

Sky Channel

7.35 The DJ Kat Show 8.35 Sky Trax from Germany 9.05 Get Set, Go 10.05 Canada Calling 10.35 Love in the Morning 12.35 UK Despatch 13.05 Another World 14.00 Ask Dr Ruth 15.00 Transformers 16.00 Pop Formule 17.00 The DJ Kat Show 18.00 The Green Hornet 19.00 The Paul Hogan Show 20.30 A Country Practice 21.30 Police Story 22.25 Motorsports 1987 23.30 Roving Report 24.00-1.05 Pop Formule

Suisse alémanique

9.55 Slalom messieurs, 1^{re} manche, en direct de Madonna di Campiglio
12.30 Slalom messieurs, 1^{re} manche
12.55 2^e manche, en direct 13.55 TJ
14.00 Karussell 14.35 Rundschau
16.05 TJ 16.10 Hilfsorganisationen
16.55 1, 2 ou 3 17.40 Gutenacht-Geschichte 17.50 Lassies neue Freunde
18.15 Karussell 18.55 Actualités régionales et titre du TJ 19.30 TJ - Sports 20.05 Café Fédéral 21.10 Der Astronaut 22.45 TJ 23.00 Filmszene Schweiz 24.00 Bulletin de nuit

FRANCE 1

6.45 Bonjour la France
Les titres du journal - Météo - Sports - Le tuyau des courses - Nicolas le jardinier - Jeu - Etc.
7.00 - 7.30 - 8.00 Le journal
8.22 Huit ça suffit
Le retour de Viviane

8.50 Club Dorothee matin
Candy - Les Bisounours - Jem et les hologrammes - Ghostbusters - La revanche des Gobots - Le dessin de la semaine - Etc.
11.00 T'es pas cap!
Invitée: Chantal Goya.
11.30 On ne vit qu'une fois
12.00 Midi-flash.

12.02 Tournez... manège
12.30-12.35 Midi-flash.
13.00 Journal
13.30 La bourse
Les pronostics du tiercé.
13.35 Haine et passions
C'est déjà demain
14.20

14.45 Club Dorothee

Goldorak - GI Joe - Bioman - Minipouss - Mask - Capitaine Flam - On pense à toi - Le top junior - Etc.
17.30 Jacky show
Un show de variétés pour les teen-agers. Des chansons, des interviews, des gags... et du rythme!
Invités: Lio, Gypsi Kings, Raft, Calamité, La Bamba (Ritchi Valence).

17.58 Flash info
18.00 Mannix
120/168. Mort en cinquième vitesse.
19.00 Santa Barbara
19.30 La roue de la fortune
19.55 Tirage du Tac-o-Tac
20.00 Journal
20.25 Météo
20.26 Tapis vert
20.28 Tirage du Loto

20.30 Sacrée soirée

Invités d'honneur: Michel Serrault, Michèle Mercier, Michel Fugain.
Variétés: Indochine, Corinne Charby, Les Communistes, Douchka, Valli, J. Guidoni, Mylène Farmer, F. Feldman, le groupe Double, Animo, Adamo.
22.30 Sirocco
Dakar, la chorale du commandant - Les mille et un châteaux de Kelvin - Les derniers draveurs - A l'assaut du Mont Kamet - Adieu, beaux guerriers.

23.30 Journal

23.42 La bourse
23.45-0.45 Permission de minuit

Suisse italienne

9.00 Telescuola 10.00 Slalom masculine 10.30-11.30 Telescuola 12.15-13.45 ca. Sci 12.15 Slalom masculine. 1 prova 16.00 TJ 16.05 Wend Kuuni 17.30 Per un mercoledì da leoni: TPL 18.45 TJ 19.00 Il quotidiano 20.00 TJ 20.30 TTT 21.25 Le aventure di Sherlock Holmes 22.15 TJ 22.25 Singin' and dancin' Programma di varietà 23.20-23.25 TJ

ARD - Allemagne 1

9.55-11.00 Ski alpin Slalom messieurs, 1^{re} manche 12.55-13.45 2^e manche 15.50 TJ 16.00 Aventures en Alaska 17.15 Computerzeit 17.45 TJ 17.55 Programmes régionaux 20.00 TJ 20.15 Anastasia 21.50 Football 22.45 Le fait du jour 23.45 TJ 23.50-23.55 Pensées pour la nuit.

ZDF - Allemagne 2

13.15-13.30 Vidéotexte 14.05 Rendez-vous 16.00 Infos 16.05 Schutzgeld Bettkantengeschichten 16.35 Heidi 17.00 Infos régionales 17.15 L'illustré-Télé 17.45 Ein Heim für Tiere 19.00 Infos 19.30 Hitparade im ZDF 20.15 Sings D et DDR 21.00 Dynasty 21.45 Journal du soir 22.10 Mal mir ein Bild 22.40 Afrikanische Tragödie 0.20 Infos

a2 ANTENNE 2

6.45 Télématin
Météo - Flash info - Jardins et balcons - Etc.
7.00 - 7.30 - 8.00 Le journal
8.30 Jeunes docteurs
9.00 Récré A2
Transformers - Les Poupiés - X-Or - Etc.

11.25 Brigade criminelle
11.55 Météo - Midi-flash
12.05 L'académie des 9
Invité: Claude Barzotti.
12.30-12.35 Titres du journal.
13.00 Journal
13.45 L'homme qui valait 3 milliards
Comme sur des roulettes.
14.40

Récré A2

Tchaou et Grodo - Cosmocats - L'empire des cinq - Heidi - Les p'tits champions - Les mystérieuses cités d'or - C'est chouette - Les Schtroumpfs - Etc.
17.25 Mamo satin
New York Mag 2 - Christian Chaudet.
17.50 Un DB de plus
Spécial sixties: Max Dumas et Sam Bernett.

18.10 Flash info

18.15 Ma sorcière bien-aimée
18.45 Des chiffres et des lettres
19.05 INC
19.10 Actualités régionales de FR3
19.35 Maguy
Un ami qui vous veut trop de bien.
20.00 Journal

20.30 La marche du siècle

Le singe, l'homme et le mutant.
L'homme descend du singe. Mais quel mutant demain descendra de l'homme? Face à l'avance des recherches en matière de manipulation génétique, on peut se poser les questions: où l'homme s'arrêtera-t-il? Où doit-il s'arrêter?
22.35 Qui a peur de la génétique?
Invités: Jean-Claude Cherman, Dominique Stehelin, Charles Babinet, François Rougeon, Agnès Ullman, Jean-Louis Guenet, Pierre Tiollais, David Perin. Philippe Kowlsky, Chantal Cremisi et François Jacob.

23.30 Journal

24.00-1.00 Entrez sans frapper

SWF - Allemagne 3

17.00 Cours d'anglais 17.30 Telekolleg 18.30 Margret Thursday 19.00 Journal du soir 19.30 Schlaglicht 20.05 Les aventures de Sherlock Holmes 21.00 Actualités 21.15 Le thème du mercredi Soul, das heisst Seele 22.15-23.55 Immer wenn das Licht ausgeht

FSI - Autriche

10.30 Unsere kleine Farm 11.55 Nouvelle-Guinée 12.15 Reportage de l'étranger 13.00 Programme familial 13.30 Actualités 16.30 Der Doppelgänger Marionnettes de R. Watzinger 15.50 Mini-Zib 17.05 Perrine 17.30 Meine kleine Robbe Laura 18.00 Programme familial 18.30 Les routes du paradis 19.15 Des enfants racontent 19.30 Journal-Sports 20.15 Sissi 22.00 Die drei Gesichter der Furcht 23.30 Actualités 23.35 Petrocchi 0.25-0.30 env. Infos

TV5 SSR

16.05 Tell quel 16.30 Test 17.25 Jazz à Antibes 18.00 Récréation 18.40 Des chiffres et des lettres 18.55 Flash info 19.00 Test 20.00 Les évasions célèbres 20.55 Tell quel 21.20 Jazz à Antibes 21.50 Frères dans la mort 22.00 Journal télévisé 22.30-23.30 Contenus francophones

FRANCE RÉGIONS 3

12.00 En direct des régions
12.57 Flash 3.
13.00 Astromatch
13.30 La vie à pleines dents
14.00 Décibels
14.30 L'île du bout du monde
1/8. Avec: Grigor Taylor.
15.00 Questions du Gouvernement
à l'Assemblée nationale
17.00 Flash 3.
17.03 Face aux Lancaster
8/10. Feux rouges à Beverly Hills.
17.30 Amuse 3
17.30 Ascenseur pour l'aventure - 17.35 Ciné-hit - 18.00 David le gnome.
18.30 Studio folies
De Peggy en combat.
19.00 19-20
19.10 Actualités régionales
19.55 Il était une fois la vie
La digestion.

20.04 La classe
Avec: Squatter.
20.30 Le prince travesti ou l'illustre aventurier
Comédie en 3 actes de Marivaux.
Réalisation de François Chatel. Mise en scène: Jacques Charon.
Avec: Jean-Paul Roussillon, Bernard Dheran, Micheline Boudet, Paule Noelle, Georges Descrières, André Reybaz, Geneviève Casile, Denise Genec.
22.10 Journal
22.35 Océaniques
Des œuvres: 3e dimension.
23.30-23.45 Musiques, musique

TELE CINE

14.00 L'île au trésor 14.25 Le casse 119 - 1971 Film français d'Henri Verneuil. Avec: Jean-Paul Belmondo, Omar Sharif, Robert Hossein 16.25 Disney Channel Avec: Les aventures de Winnie l'ourson 18.00 La taverne de l'enfer 105 - 1978 Film américain de Sylvester Stallone. Avec: Sylvester Stallone, Lee Canalito, Armand Assante 19.45 Mister T 20.05 Le Felon vert 20.30 Désordre 95 - 1986 Film français d'Olivier Assayas. Avec: Wadec Stanczak, Ann Gisel Glass Deux garçons et une fille, fous de musique, n'ont pas les moyens de se payer les instruments. Alors ils cambriolent un magasin pour voler des guitares. Mais l'affaire tourne mal. Sans le vouloir, ils tuent le propriétaire... 22.15 Police Connection 115 - 1973 Film américain de Howard W. Koch. Avec: Robert Duvall, Verna Bloom 0.10 Les orgues de Caligula (84)

RAI - Italie

7.15 Uno Mattina 9.35 Sorrisi e litigi 10.00 Sci: Coppa del mondo 11.00 In-torno a noi 11.30 La tata et le professore 12.05 Pronto... è la Rai? 13.30-14.00 TG 14.15 Quark 15.00 Il suono e l'immagine 16.00 Il fiuto di Sherlock Holmes 16.45 Sandokan 18.05 Ieri, Goggi, domani 20.00 TG 20.30 Buon Compleanno 007 21.20 Biberon 22.05 TG 22.15 Appuntamento al cinema 22.20 Mercoledì sport 24.00 TG1-Notte

Super Channel

7.00 Hippo 8.00 Nino Firetto Totally Live 9.00 Sons and Daughters 9.50 Follow Me 10.30 Training Dogs the Woodhouse Way 11.00 Beats of the Heart 12.00 Emmerdale Farm 14.30 The Hot Shoe Show 15.00 Hippo 16.00 Nino Firetto Totally Live 17.00 Formula Uno 18.00 Super Sonic 19.00 Going for Gold with Philips 19.30 Gerald Durrell's World 21.00 Cassie & Co 22.00 Super Channel News 23.20 Sport 23.25 Gillette Soccer Scene 23.35 Tomorrow's World 24.00 World of Photography 0.30 Super Sonic 1.30-2.30 Formula One

Radio

RSR1

Informations toutes les heures
0.05-6.00 Relais de Couleur 3
6.00 Matin-Première
6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00 Editions principales
6.20, 7.20, 8.20, 8.32 Séquences service
6.25 Bulletin routier
6.30 Journal des régions et titres
6.45 Clin d'œil
6.50 Journal des sports
6.57 Minute océanérique
6.59 Les dons du sang
7.12 Titres de la presse romande
7.25 Commentaire d'actualité
7.35 Ristretto, l'invité du jour
7.45 Trémolo
7.55 Bloc-notes économique
8.10 Revue de la presse romande
8.30 Titres de l'actualité
8.40 Mémento des concerts, spectacles et TV
9.05 Petit déjeuner
10.05 5 sur 5
12.30 Midi-Première
12.45 env. Magazine d'actualité
13.15 Interactif
13.30 Reflets
14.30 Melody en studio
15.15 Jeu
15.30 Le petit creux de l'après-midi
15.35 Animalement vôte

16.05 Lyrique à la Une
17.05 Première édition
17.30 Soir-Première
17.35 Journal des régions
17.50 Cause commune
18.05 Le journal
18.20 Revue de la presse suisse alémanique
18.25 Le journal des sports
18.30 Titres et page magazine
19.05 L'espadrille vernie
20.05 Label suisse
20.30 Fair play
22.30 Journal de nuit
22.40 Relax
0.05-6.00 Relais de Couleur 3

RSR2

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.00, 13.00, 14.00, 16.00, 18.30, 20.00, 22.30 et 24.00
0.05 Notturmo
6.10 env. 6/9 Réveil en musique
8.45 Le billet d'Antoine Livio
8.55 Clé de voûte
9.05 C'est à vous
Invité: Benno Besson
10.00 Les mémoires de la musique
11.30 Entrée public
12.05 Musimag
Musique entre haute couture et artisanat
12.55 Fraternité
13.00 Journal de 13 heures
13.35 A suivre...

14.05 Suisse-musique
16.05 Silhouette
16.30 Cadences 16/30
G. F. Haendel
17.30 Magazine 87
Sciences humaines
18.32 Jazzz
19.20 Novitads (en romanche)
19.30 Per i lavoratori italiani
20.05 Le concert du mercredi
22.30 Journal de nuit
22.40 env. Démarge
0.05-5.59 Notturmo

BEROMÜNSTER

Informations toutes les heures
Club de nuit
6.00 Bonjour
7.00 Journal du matin
7.15 Revue de presse
9.00 Palette
12.00 Rendez-vous Magazine
12.15 Journal régional
12.30 Journal de midi
13.15 Revue de presse
14.00 Mosaïque
17.00 Welle eins
17.45 Actualités sportives
18.00 Journal régional
18.30 Journal du soir
20.00 Spasspartout Magazine de divertissement
22.00 Music-Box

MONTE CENERI

6.00 Premier matin
9.05 Mille voix
12.00 Le journal de la mi-journée
12.10 Revue de presse
14.05 Radio 2-4
16.05 Fatti vostri
18.00 Le journal du soir suivi de soirée spéciale
19.30 Ciao ragazzi
19.50 Buonanotte bambini
20.00 Hello music!
23.05 Radio notte

TÉLÉDIFFUSION

6.03 Musique du matin: 7.10 Mattinata: Mendelssohn, Schubert, Mozart, Joh. M. Haydn, 9.00 Moderato cantabile. 10.30 Désirs des auditeurs: Schumann, Beethoven, Brahms, 12.00 Musique baroque. 12.30 France-musique. 14.03 B 4 spécial. 15.00 Belles voix: Verdi, Gounod, Donizetti, Bellini, L.-J. F. Hérod, Leoncavallo, Massenet, Mozart. 16.05 Suisse-musique. 18.05 Soirée musicale: Spohr. 18.30 Les grands interprètes: R. Strauss, 20.02 RSR-Espace 2. 22.30 Petite musique de nuit. 23.00 Sérénade. 24.00 Informations. 0.05 Notturmo.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

SWITZERLAND

LCIAO CIAO CONFECTION

MARTIGNY
cherche
vendeuse

SWITZERLAND

LCIAO CIAO CONFECTION

Contact:
M. Mabillard
Tél. (026) 2 85 55

ecco
TRAVAIL TEMPORAIRE

Pour notre agence de Sion nous cherchons des

AIDES
avec expérience dans les branches suivantes:

- serrurerie
- ferblanterie
- électricité
- sanitaire
- chauffage
- charpente
- menuiserie.

Suisses ou permis B ou C.

Luisetto Antoinette
SION - Tél. (027) 22 30 44.

On cherche

1 mécanicien auto

1 manoeuvre ou apprenti serviceman

Entrée tout de suite ou à venir.

Faire offres écrites avec prétentions de salaire sous chiffre T 36-662744, Publicitas, 1951 Sion.

036-662744

Garage Melly, Vissoie
engage
mécanicien
ou
manoeuvre de garage

Tél. (027) 65 26 65
65 21 13.

036-051736

Foyers médicalisés Sion et Ardon
cherchent

infirmière assistante aides-infirmiers(ières) expérimenté(e)s

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Tél. (027) 22 48 85.

036-051705

ecco

Nous cherchons pour Sion

mécanicien méc. gén. mécaniciens électriciens

Sion, tél. (027) 22 30 44.

Entreprise de l'automobile
cherche pour Sion

une employée de commerce

- avec permis de conduire
- travail de 13 h à 19 h, lundi au samedi y compris pour
- service de caisse
- décompte contrat
- vente accessoires.

Travail varié.

Faire offre sous chiffre M 36-662720, Publicitas, 1951 Sion.

036-662720

Nous cherchons

- serruriers
- soudeurs

Suisses ou permis B ou C.

Tél. (027) 23 32 03.

036-662479

Magasin de sports à Crans-Montana cherche, pour la saison d'hiver

jeune vendeur
avec de bonnes connaissances en articles de sport, bilingue français-allemand.

Renseignements:
Rinaldo Jacomelli.
Tél. (027) 41 89 17.

036-051698

Café des Rangs, Bar Le Caveau Saint-Séverin, Conthey
cherche pour entrée immédiate

barmaid

Tél. (027) 36 11 14.

036-305144

MUSSLER
LIBRAIRIE - PAPETERIE

Nous proposons deux postes avec responsabilités soit:

1 vendeuse en librairie et 1 vendeuse en papeterie

ayant de l'expérience dans la vente et le contact facile avec la clientèle. Age minimum: 25 à 30 ans, travail à plein temps. Date d'entrée: printemps 1988 ou à convenir.

Seules les offres manuscrites avec curriculum vitae seront prises en considération et devront être adressées à M. Max J. Kaeslin.

R.de Lausanne 12
1950 SION

Téléphone :
027/22 12 14

DEPUIS 1893

Cherchons pour Genève

jeune conducteur offset
sur GTO 1 couleur.

Très bon salaire, entrée immédiate.

Demandez Didier Gaspoz: (022) 28 19 80.

036-829150

RIEDER

Gesucht, ab sofort

secrétaire bilingue
(schwyzerdütsch-französisch)

VOUS aimez le contact téléphonique savez travailler seule n'avez pas peur de l'ordinateur.

ALORS un travail varié et motivant vous attend!

Ecrivez-nous!

RIEDER S.A.
Case postale 131
1896 VOUVRY

22-637337

Agip

Pour notre station self-service, avec magasin située à Yverne, autoroute direction Valais, nous cherchons

gérant de station-service

Nous attendons de la part du candidat:

- d'excellentes qualités de gestionnaire
- le sens de la vente et du contact avec la clientèle.

Très bonnes possibilités de gain, conditions avantageuses.

Veillez envoyer vos offres à **AGIP (Suisse) S.A.**, bureau zone romande, rue Caroline 7 bis, 1001 Lausanne. ☎ (021) 20 61 11.

22-640066

AGIP (Suisse) S.A.
Rue Caroline 7 bis
1001 Lausanne

MIGROS

Panorama de la littérature valaisanne

DÉDICACES

Aujourd'hui, mercredi 16 décembre
dès 14 heures

Maurice Métral

Henri Maître
«Transhumance et racines»

Olivier Taramaraz

OUVERTURE NOCTURNE
jusqu'à 22 heures

CENTRE COMMERCIAL METROPOLE SION

L'Ecole supérieure et Ecole d'ingénieurs ETS en viticulture, œnologie et arboriculture de Changins

cherche un

viticulteur-arboriculteur

praticien avisé, chargé de la préparation des travaux pratiques au vignoble et au verger, ainsi que de l'encadrement des élèves.

Ce poste conviendrait à personne ayant le certificat fédéral de capacité viticole ou (et) arboricole, ainsi que le ou les diplômes correspondants de l'ESVOA.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae et copie des certificats à la **direction du centre professionnel de Changins, 1260 Nyon.**

22-639779

Restaurant Rive Gauche
3957 Granges
cherche
sommelier(ère)

Suisse ou étranger avec permis de travail.
Entrée en service: tout de suite ou date à convenir.

Tél. (027) 58 34 34.

036-051683

Caru S.A. Nous cherchons rapidement ou à convenir

mécanicien en mécanique générale

poste stable et bien rémunéré, avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les candidats, de nationalité suisse, permis C, permis B, sont priés de nous adresser leurs offres écrites ou téléphoniques chez:
Caru S.A., place Centrale 7, 1870 Monthey. Tél. (025) 71 61 12.

036-662680

LE MARCHÉ DU MARDI
Petites annonces privées

Ecrivez ci-dessous le texte de votre annonce en majuscules (une lettre, signe ou espace par case). Reportez le montant correspondant sur un bulletin de versement à Publicitas Sion, c.c.p. 19-485-8.

L'annonce ne paraîtra qu'après réception du montant

Rubrique: Date de parution:

2 lignes 12.-
3 lignes 18.-
4 lignes 24.-

Pas d'annonce sous chiffre, ni commerciale

Nom: Prénom:
Rue: NPA, localité:
Tél.: Date: Signature:

N° de l'abonné:

Annonce gratuite de 2 lignes* (pour abonnés, par année) Annonce payante*
Veillez indiquer le nom exact de l'abonné *Cochez ce qui convient.

Délai: - Annonces payantes: vendredi à 16 heures à Publicitas Sion
- Annonce gratuite: jeudi à 15 heures à Publicitas Sion.

Nos rubriques: A vendre - On cherche - Demandes d'emploi - Véhicules - 2-roues - Accessoires autos - Immobilier vente - Immobilier location - Vacances - Animaux - Divers.

LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE (PME) ET LA PROMOTION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Quelle politique ?

La loi cantonale d'application de la législation fédérale sur la vente d'immeubles aux étrangers a été refusée par le peuple valaisan.

Il n'en demeure pas moins que la loi fédérale autorise la vente d'immeubles aux étrangers afin de faire commerce, d'exploiter une fabrique ou d'exercer une activité artisanale industrielle ou une profession libérale.

Dès lors, la politique de promotion économique régionale doit être appuyée, dynamisée et poursuivie dans le sens d'objectifs clairs afin de stimuler la création de nouvelles entreprises et surtout de réduire l'incertitude provoquée par la décision du citoyen valaisan. En outre, la réglementation publique doit être revue et corrigée; ce fardeau réglementaire entrave et alourdit trop

souvent l'action de la PME. De plus, il existe assez d'inconvénients (déjà suffisants) sans devoir en rajouter.

En effet, la Suisse n'appartient pas au Marché commun et ce handicap croît au fur et à mesure que la Communauté s'élargit. Les entrepreneurs sont gênés par les différences technologiques, la différence des régimes fiscaux et les droits de douane pénalisent trop souvent nos exportations en direction de la Communauté. D'autre part, les restrictions sévères pour les permis de travail n'améliorent pas les conditions.

Pour un étranger, des avantages à s'implanter en Suisse subsistent cependant: la paix du travail, la stabilité politico-économique, une position centrale en Europe, un personnel consciencieux et travailleur, un pays où il fait bon vivre.

consensus et de la participation des secteurs privés et des secteurs publics que cet objectif peut être atteint.

Toute politique d'encouragement à la création d'entreprises passe par des mesures d'aide et de recherche:

- aide à l'infrastructure, allègements fiscaux, facilités administratives;
- recherche de sociétés, d'entrepreneurs par une démarche systématique à l'étranger, afin d'attirer des entreprises dans notre région.

Là, il faut faire preuve d'imagination car chaque région recourt aux mêmes offres: terrains, fiscalités, aides financières.

Il y a donc généralisation des mesures d'aide, donc neutralisation en fait du pouvoir de séduction.

Dans les mesures particulières, il ressort la nécessité d'un encadrement et d'un appui des PME dans les domaines suivants:

- accès au capital-risque pour le financement d'innovation;
- appui technique dans les domaines techniques et du marketing (recherche de partenaires, gestion, étude de marché, évaluation de brevets);
- accès à des banques de données (informations technologiques, financières) et soutien d'instituts de recherche;
- formation permanente des patrons, cadres et personnel des PME;
- environnement culturel, sportif et loisirs des cadres, patrons et familles.

Ces mesures doivent vraiment correspondre aux besoins des PME et anticiper sur leurs besoins futurs.

D'autre part, l'organisme d'incitation doit pouvoir, par la suite d'une nouvelle implantation, assurer un suivi. Il doit pouvoir fournir ainsi aux PME concernées des données dans les domaines aussi bien technologiques, commerciaux, économiques et accompagner les entreprises dans des opérations de développement, de diversification de structures et de recherche de nouveaux marchés.

En outre, il s'avère nécessaire que cet organisme assure l'intégration complète de la PME nouvellement implantée dans la vie économique, politique et sociale de la région.

Placé donc à la publicité, à la souplesse et à la rapidité de réaction.

Et pour y arriver, il faut donc améliorer sans cesse la qualité de

Réglementation publique: un fardeau ?

On ne peut pas déclarer que les difficultés concernant la création d'entreprises soient liées à des obstacles administratifs.

Les problèmes apparaissent lorsque les entreprises sont établies, comme on l'a vu dernièrement, avec l'interdiction du travail de nuit dans l'horlogerie.

Il s'avère donc nécessaire de couper à la volonté de tout réglementer jusque dans les détails si l'on veut assurer à la PME suisse une position sur le marché international. Il faut donc limiter les charges administratives et les ramener à des proportions acceptables.

Les lois, normes d'application, ordonnances, arrêtés, instructions administratives foisonnent. Cette situation législative et réglementaire entraîne des pertes de temps et des charges financières supplémentaires. En outre, la liberté d'octroi est entravée et la capacité de décision ralentie.

Comme la compétitivité est un élément fondamental, elle est infléchie par cette situation, voire même la volonté d'entreprendre est affaiblie. L'entreprise se trouve alors dans l'obligation de faire face à des dépenses en personnel, matériel, en raison de, par exemple: - travaux supplémentaires de bureau afin de renseigner les autorités; - remplir des formulaires, rédiger des requêtes et propositions, tenir des statistiques, répondre à des questionnaires, décompte d'icha.

En ce qui concerne les travaux administratifs requis par le droit fiscal, une étude réalisée par l'Union suisse du commerce et de l'industrie montre que la PME va consacrer vingt-cinq heures par an, l'entreprise qui exporte et doit le déclarer à l'administration des douanes va consacrer en moyenne cent dix-sept heures à remplir les déclarations d'exportation.

La législation sociale (droit social et du travail) impose un supplément de travail de vingt heures jusqu'à quarante heures pour une PME.

Il a été recensé en Suisse, uniquement sur le plan fédéral, 3382 lois, arrêtés, ordonnances qui concernent l'économie.

Est-il encore nécessaire de démontrer que la position de la PME ne peut plus dominer cette matière.

Certaines PME ont consacré en moyenne 369 heures, environ neuf semaines, à l'exécution de travaux administratifs imposés par l'Etat:

- 145 heures pour les entreprises occupant moins de vingt personnes;
- 300 heures pour celles qui comptent jusqu'à cinquante salariés;
- plus de 500 heures pour plus de cinquante collaborateurs.

Plus la PME est petite, plus les dépenses causées par les travaux administratifs sont élevées par collaborateur et plus l'entreprise doit faire appel à des services tiers. En outre, le patron de la PME se voit surchargé de travaux administratifs. Que faire? L'Etat a pour tâche d'assurer

des conditions optimales sur le plan fiscal et sur le plan économique et d'avoir des structures permettant de stimuler l'activité économique.

Il s'avère nécessaire de faire suivre une sérieuse cure d'amalgamement aux lois et aux prescriptions administratives.

Il importe de ne pas attendre. Une politique efficace de l'Etat serait d'alléger, de simplifier, de rationaliser dans le domaine fiscal, et du personnel dans les prescriptions de police des constructions, il faudrait une accélération des procédures d'autorisation.

L'importance économique des PME doit recevoir de l'Etat une preuve par des actes concrets visant à créer des conditions optimales.

Le soutien à l'économie peut aussi se concrétiser par exemple par une aide financière aux sociétés industrielles qui se créent. La création et l'équipement de zones industrielles sont aussi des moyens concrets comme le soutien en matière de technique de production, d'organisation, de financement, de marketing. La fiscalité est également un soutien à l'économie.

Une politique à redéfinir

La création de nouvelles entreprises et les vocations d'entrepreneurs demandent à être encouragées. La rapidité de l'évolution de l'environnement fait surgir en permanence des opportunités d'octroi.

Dès lors, il s'agit de favoriser le développement et l'implantation d'entreprises industrielles sur notre territoire. C'est à partir d'un

Aeroleasing S.A. s'agrandit et se restructure

Pour faire face au développement de ses activités et augmenter ses fonds propres, le groupe Aeroleasing a créé le 9 novembre 1987, Aeroleasing Holding S.A., dont le siège social est à Fribourg, avec un capital social de 38 000 000 de francs. Aeroleasing S.A., société de transport aérien, fait ainsi une restructuration financière heureuse au cours de laquelle M. Elie Bazbaz vend une participation minoritaire à la Société Omni Holding AG, Baar, Zoug, Groupe Werner K. Rey, qui apporte au groupe Aeroleasing sa connaissance en matière financière et améliore son accès à des relations d'affaires nombreuses et particulièrement étendues dans le monde des services.

Le conseil d'administration d'Aeroleasing Holding S.A. se compose de MM. Elie Bazbaz, Genève, président; Werner K. Rey, Londres, vice-président; Ernst Saxer, Genève; Pierre Dreyer, Fribourg; Raoul Oberon, Genève, et de Raymond L. Lonfat, Genève. Ce dernier étant à l'origine de la prise de participation d'Omni Holding AG.

Début octobre 1987, afin d'assurer la complémentarité d'Aeroleasing S.A., M. Elie Bazbaz signe une promesse d'achat ferme de Transairco S.A. Genève, ex Transair (Suisse) S.A.

Animé par une équipe particulièrement compétente et ré-

putée, Transairco S.A. dispose d'ateliers parmi les plus vastes et les mieux équipés d'Europe. Sa notoriété et l'importance de sa clientèle reflètent le niveau des services offerts.

Aeroleasing S.A. créée en 1966 et dont la flotte de l'époque était composée d'un Piper Apache et d'un Piper Aztec, contrôle à ce jour plus de vingt-cinq jets dont:

1 DC-9 version exécutive, toute la gamme des Learjet (35, 36, 55) et celle des avions Marcel Dassault (Falcon 10, 20, 50) y compris le nouveau et très prestigieux Falcon 900, dont elle propose deux exemplaires à sa clientèle dès les mois de dé-

cembre 1987 et janvier 1988.

En fait, le numéro un des transporteurs de l'aviation d'affaires européenne devient le premier à offrir le Falcon 900 au trafic commercial.

Ainsi, après restructuration, Aeroleasing Holding S.A. regroupe les sociétés suivantes:

- Aeroleasing S.A., Genève, spécialisée dans le voyage à la demande en jet d'affaires ainsi que dans l'entretien et la vente d'aéronefs;
- Alg Leasing S.A., Genève, spécialisée dans les financements d'aéronefs pour la flotte du groupe et pour le compte de tiers;
- Aeroleasing Trading S.A., Fribourg: la vente d'aéronefs neufs et d'occasion;
- Executive Jet Aviation S.A., Genève: transport aérien à la demande;
- Transairco S.A., Genève, spécialisée dans l'entretien des avions et hélicoptères, le hand= ling, et les projets spéciaux en aviation générale. Aeroleasing Holding S.A. dé-

tient également plusieurs participations dont les plus importantes implantées dans la Communauté économique européenne sont:

- Executive Jet Italiana, S.P.A., Milan, transport aérien à la demande, spécialement en Italie;
- Aeroleasing France, Paris, transport aérien à la demande de et vers la France;
- Unlimited Services LTD., Londres.

Sous l'influence de son dynamique président, M. Elie Bazbaz, et de son équipe, Aeroleasing Holding S.A. est bien positionnée pour affermir sa présence de «leader» dans sa spécialité de transporteur aérien européen, et devient un des premiers groupes mondiaux au service de l'aviation générale.

En effet, 1988 verra la société dont le chiffre d'affaires consolidé (excluant les ventes d'avions) dépassera les 100 millions de francs suisses, élargir ses bases européennes et établir des projets d'implantation en Afrique et en Extrême-Orient.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Emissions de la semaine

- 4¾% Banca del Gottardo 1988-1996, à 100%, jusqu'au 16 décembre 1987.
- 4¾% PBS 1988-1996, à 100%, jusqu'au 12 décembre 1987.
- 4½% Banque Cantonale de Zurich 1988-1998, à 100½%, jusqu'au 17 décembre 1987.

Emissions étrangères en francs suisses

- 4¾% Prudential Finance 1988-1998, à 100%, jusqu'au 18 décembre 1987.
- 4¼% Copenhague Telephone 1988-1992, à 100%, jusqu'au 21 décembre 1987.
- 4¾% Trans Canada Pipeline 1988-1994, à 100¾%, jusqu'au 21 décembre 1987.
- 5¾% Vicfin 1988-2003, à 101%, jusqu'au 22 décembre 1987.

Commentaires généraux

Suisse: hausse du produit intérieur brut de 2,8% durant le troisième trimestre de cette année.

Fortune du 2e pilier, la croissance continue malgré le krach boursier.

Caisnes-maladie, les hausses de primes varieront de 10% en moyenne dès le 1er janvier 1988.

Indice suisse des prix à la consommation, hausse de 0,4% en novembre et de 2,1% sur une base annuelle.

Obligations de caisse, la BPS et la Banque Cantonale de Zurich ont baissé leurs taux de ¼% pour les durées de cinq à huit ans, soit à 4½%.

Jacobs-Suchard devrait enregistrer une hausse de 30 à 40% de son bénéfice net en 1987 selon une étude de Lombard Odier.

Va-t-on vers une crise du fromage en Suisse? Les fromages Baer introduisent le chômage partiel.

Etats-Unis: vagues de licenciements chez les courtiers américains.

Bénéfices records des banques américaines. Après 10,6 milliards de dollars de pertes entre avril et juin, elles ont enregistré 5,8 milliards de dollars de bénéfice de juillet à septembre. Les ventes de maisons individuelles ont baissé de 1,5% en octobre dernier.

Baisse du taux de chômage en novembre, soit à 5,9% de la population active.

Les commandes dans l'industrie ont augmenté de 1,1% en octobre. Selon la Réserve fédérale, les Etats-Unis ont consacré 8,99 milliards de dollars au soutien du cours du dollar durant le troisième trimestre de cette année.

Marché des changes

Il s'est passé des choses très intéressantes sur ce marché durant la semaine écoulée. En début de semaine, la devise américaine se comportait de façon relativement convenable, dans la perspective de la publication de chiffres commerciaux légèrement améliorés durant la journée de jeudi.

Malheureusement, on devait déchanter, ce chiffre était finalement nettement moins bon pour le mois d'octobre que durant le mois précédent, provoquant, on s'en doute, un nouveau repli du cours du dollar au grand dam des investisseurs, qui s'arrachent les cheveux!

Métaux précieux

Le recul du cours de la de-

visé américaine a été compensé par la hausse des prix des métaux en dollars l'once. Par kilo, en francs suisses, les cours restent stables sur une base hebdomadaire.

Bourse de Tokyo

Ce marché continue à nous étonner dans le sens qu'il reste positif malgré les problèmes, qui touchent les autres marchés internationaux. La bonne tenue de Wall Street, en début de semaine, a incité les investisseurs institutionnels japonais à entrer dans le marché, plus particulièrement durant la journée de jeudi; vendredi, en revanche, on déchantait à la suite de la baisse du cours du dollar américain et l'indice Dow Jones terminait au niveau de 23035,8 contre 22673,4 le vendredi 4 décembre 1987 précédent.

Bourse de New York

Tout avait bien commencé sur le marché de Wall Street, particulièrement durant les bourses de lundi et de mercredi, dans l'attente de bonnes nouvelles relatives aux chiffres du commerce extérieur pour le mois d'octobre dernier. Tout s'est gâté jeudi, après la publication de ces fameux chiffres, qui étaient nettement mauvais. Conclusion, la bourse de New York est redevenue mauvaise et la devise de ce pays a nettement reculé, entraînant les autres marchés boursiers internationaux.

Bourse de Francfort

Très irrégulière en début de semaine, cette bourse a surpris en bien durant la séance de jeudi, journée durant laquelle, la bourse était meilleure sous la conduite des valeurs des secteurs des banques, de l'automobile et des électriques avec les Siemens et les AEG. Vendredi, en revanche, le climat boursier redevenait nettement mauvais à la suite de la publication des chiffres aux Etats-Unis.

Bourses suisses

Sur nos marchés, on reprenait espoir durant les séances de mardi et de jeudi, séances durant lesquelles l'indice de la SBS avait progressé de plus de dix points. Au même titre que sur les autres marchés, les mauvaises nouvelles en provenance des Etats-Unis ont jeté un froid sur le marché et les cours ont nettement reculé durant la bourse de la veille du week-end.

SBS

Evolution du volume publicitaire dans la presse (novembre)

Après un mois de septembre excellent et un mois d'octobre remarquable, le contrecoup s'est fait sentir en novembre.

La progression avait été nettement plus accentuée en Suisse alémanique que dans les autres

régions. En novembre, le recul est marqué en Suisse alémanique, où tous les secteurs deviennent négatifs. Par contre, les résultats de la Romandie et du Tessin restent positifs.

Une analyse plus précise montre la persistance de la tendance ascendante des journaux de moyenne importance en opposition avec le recul des grands journaux, évolution qui avait débuté le mois dernier. Chose curieuse, en Suisse romande l'évolution est plutôt inverse, ce que démontre le tableau suivant:

	Grands journaux	Journaux moyens
Volume total		
Suisse alémanique	-1,4%	+ 7,6%
Suisse romande	+4,0%	- 2,4%
Commercial		
Suisse alémanique	-2,3%	+ 5,0%
Suisse romande	+3,3%	- 3,4%
Offres d'emplois		
Suisse alémanique	+1,6%	+21,7%
Suisse romande	+8,7%	+10,2%

Bien entendu, les chiffres absolus montrent la prépondérance des grands journaux; par exemple, -1,4% représente pour les grands quotidiens alémaniques une baisse de 193 pages, alors que la hausse de 7,6% des journaux moyens ne correspond qu'à un gain de 176 pages.

Au total, le mois de novembre a enregistré une progression du volume publicitaire de 2,2% soit de 603 pages. Le secteur commercial stagne, avec une différence négative d'une page sur 19720! Par conséquent, la publication d'offres d'emplois progresse de 604 pages ou 8,0%.

Pour les onze mois écoulés, les résultats restent réjouissants. Les cinquante supports représentatifs de la presse suisse - sélectionnés par l'Association d'agences suisses de publicité AASP - ont bénéficié de 244 028 pages de publicité, soit une progression de 6,5% ou 14 975 pages. La hausse globale de la publicité commerciale atteint 5,0% ou 8 916 pages sur 188 149 publiées depuis le début de l'année. La palme revient toujours aux annonces d'offres d'emplois avec une progression moyenne de 12,2%, soit 6 059 pages pour un total, à ce jour, de 55 879 pages.

La ligue valaisanne contre le cancer soutient la recherche scientifique pour vaincre le cancer.
Pensez à nous!
CCP 19 - 340-2
SION

LA RÉVISION DE LA LOI SUR L'IMPÔT FÉDÉRAL DIRECT AU CONSEIL NATIONAL

● Non à l'imposition séparée
● Valeur locative allégée

BERNE (ATS). - Le Conseil national a poursuivi hier son examen de la révision de la loi sur l'impôt fédéral direct (IFD). Il n'est pas certain qu'il en parvienne à bout au cours de la présente session. La discussion n'a porté pour l'instant que sur l'imposition des personnes physiques. Après avoir rejeté toutes les formes d'imposition séparée du revenu des époux, la Chambre du peuple a déterminé la fixation de la valeur locative du logement en se prononçant pour une formulation «plus sociale» que celle des Etats.

L'imposition séparée des époux vivant en ménage commun avait déjà été discutée la veille, mais sous la forme d'une proposition -largement rejetée- de renvoi du projet au Conseil fédéral. Hier, elle a fait à nouveau l'objet d'un débat dans le cadre de la discussion de détail.

Alors que l'indépendant zurichois Walter Biel, soutenu par la radicale Lili Nabholz (ZH), a prôné une imposition totalement séparée, la socialiste Lilian Uchtenhagen (ZH) a proposé que le conjoint qui obtient un revenu d'appoint soit imposé séparément jusqu'à concurrence d'un montant de 20 000 francs. Une façon selon elle de faire un geste en faveur des femmes qui assurent la double charge du travail ménager et professionnel. La majorité s'est prononcée en faveur de l'addition du revenu des époux, quel que soit le régime matrimonial, comme le proposait le Conseil fédéral.

L'égalité des droits entre l'homme et la femme ne justifie pas une imposition séparée, estiment la plupart des députés bourgeois. En adoptant le nouveau droit matrimonial, nous n'avons pas supprimé le mariage, s'est exclamé le libéral vaudois Jean-François Leuba. Le président de la commission Walter Reichling (UDC, ZH) a souligné qu'aucun canton ne connaissait la taxation séparée et qu'il ne fallait pas l'introduire sur le plan fédéral au moment où l'on recherche une harmonisation fiscale.

La proposition Uchtenhagen a été rejetée par 106 voix contre 55 et la proposition Biel par 102 contre 53. Parallèlement, le Conseil national s'est prononcé par 96 voix contre 60 pour une responsabilité solidaire des époux face au montant global de l'impôt. Toutefois, en cas d'insolvabilité, chaque époux ne répondra que de sa part au montant total.

Otto Stich, un propriétaire heureux !

Le second point fort de la discussion a porté sur l'imposition de la valeur locative du logement occupé par son propriétaire. Celle-ci n'a pas été contestée dans son principe mais dans les allègements qui lui ont été apportés. En effet, afin de tenir compte des cas de rigueur (veufs qui occupent une maison devenue trop grande ou petits propriétaires dont le logement a pris de la valeur à cause de la spéculation immobilière), la commission proposait que la valeur locative soit «déterminée compte tenu des circonstances lo-

cales et de l'utilisation effective du logement». Le Conseil des Etats avait pour sa part adopté une déduction fixe.

Pour le chef du Département des finances Otto Stich, relayé par le socialiste zurichois Moritz Leuenberger, ces deux versions reviennent à subventionner les propriétaires. L'imposition de la valeur locative ne rapporte plus rien à la caisse fédérale, a déclaré M. Stich. «Je suis moi-même propriétaire, a-t-il ajouté. Les déductions qui me sont consenties sont supérieures à la valeur locative de ma maison!» La version de la commission l'a néanmoins emporté par 102 voix contre 51.

Pension alimentaire : inversion

En revanche, la Chambre du peuple a suivi le Conseil fédéral en ce qui concerne l'imposition de la pension alimentaire et des contributions d'entretien pour enfants versées en cas de divorce.

Ce sera désormais le bénéficiaire de la pension qui se verra imposer sur ce revenu, tandis que le conjoint astreint au versement de la pension pourra la déduire de son revenu.

La socialiste zurichoise Lilian Uchtenhagen aurait voulu, comme les Etats, que les contributions d'entretien pour enfants restent imposées chez celui qui les verse, afin que le père séparé ne soit pas favorisé par rapport au père marié. Cette proposition a été écartée par 84 voix contre 68. La majorité estime que les problèmes des familles monoparentales pourront être résolus par l'adoption d'un barème spécial. La discussion à ce propos devrait avoir lieu aujourd'hui.

Enfin, le Conseil national s'est prononcé sur l'imposition du rendement de la fortune mobilière. Seront imposables les intérêts d'avoirs, y compris les intérêts versés d'assurances de capitaux susceptibles de rachat et acquittées au moyen d'une prime unique, en tant que celles-ci ne sont pas destinées à la prévoyance. Le revenu résultant de l'aliénation ou du remboursement d'obligations à intérêt unique sera également imposable, tout comme les dividendes, les parts de bénéfice, l'excédent de liquidation et tous autres avantages appréciables en argent provenant de participations en tout genre qui ne représentent pas le remboursement de parts de capital libérées.

Conseil des Etats

BUDGET DES CFF

Edouard Delalay inquiet

BERNE. - Comme le Conseil national la semaine passée, la Chambre des cantons a approuvé hier, par 38 voix sans opposition, le budget 1988 des CFF. Un budget équilibré (total des charges, 4655,9 millions; total des recettes 4655,9 millions), grâce au nouveau mandat de prestations qui veut que la Confédération prenne sous son aile accorte les dépenses d'infrastructure.

Le Valaisan Edouard Delalay est pourtant inquiet: «Les investissements dans les diverses régions du pays présentent un déséquilibre certain. En 1988, il est prévu 166 millions de mises de fonds dans le 1er arrondissement (n.d.l.r.: la Suisse romande et Berne), soit 20 % du total, alors même que ce secteur représente sur le plan suisse une valeur moyenne de 25 à 30 % selon que l'on tient compte de l'étendue du réseau ou du volume des transports. Pendant le même temps, le 2e arrondissement s'attribue 35 % des investissements, avec 282 millions et le 3e arrondissement, 43 %, avec 344 millions.»

L'avenir n'apporte aucune correction ou presque à

cette regrettable situation, observe le conseiller aux Etats d.c., en se basant sur le plan d'investissements à moyen terme (1987-1993) de la régie. En conséquence, Edouard Delalay demande que la Confédération influence efficacement la planification des mises de fonds dans le sens d'une meilleure répartition régionale: «Les investissements constituent toujours un facteur important de développement. Lorsqu'il s'agit de moyens de communication, l'effet multiplicateur qu'ils représentent est encore plus significatif.»

Le chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie s'est voulu rassurant: «Ces différences entre les arrondissements ne sont que périodiques», influencées notamment par la construction du RER zurichois. Reste que Leon Schlumpf, qui effectuait son dernier tour de piste devant les Etats, n'a pas réussi à apaiser pleinement les craintes des Romands. Ces derniers devront sans doute revenir à la charge. Le successeur du Grison tendra, espérons-le, une oreille plus attentive...

B.-O. S.

VITICULTURE

Le feuilleton continue

BERNE. - La majorité allemande du Conseil des Etats n'apprecie pas, mais alors pas du tout, le fait que la vendange 1987 dépasse le plafond fixé par le Département fédéral de l'économie publique! Le 1er décembre, la Petite Chambre avait décidé, par 22 voix contre 17, une réduction de cinq millions de francs du crédit de 38,3 millions que le Conseil fédéral destinait à l'écoulement des stocks de vins. La semaine dernière, le Conseil national, lui, avait refusé cette coupe, à une faible majorité il est vrai. Hier, les Etats ont campé sur leurs positions...

Sur un ton rogne et pontifiant, le socialiste bâlois Carl Miville, le visage rouge de colère, a tiré à boulets de la même couleur contre ces vigneron-romands-qu'il-faut-rappeler-à-l'ordre! Frappons-les, dit-il en substance, puisqu'ils sont incapables de faire preuve de discipline...

Le démocrate-chrétien valaisan Daniel Lauber a rappelé que, globalement, les buts fixés ont été atteints; que les vignerons ont fait des efforts, si bien que ce n'est

vraiment pas le moment de les pénaliser. Le libéral vaudois Hubert Raymond s'insurge: une fois n'est pas coutume dans le secteur agricole, il se trouve que la Suisse romande est le plus grand producteur du pays, en ce qui concerne précisément le vin. Les Allemands ne consentiraient pas à cette coupe si la majorité des vignerons exerçaient leurs talents outre-Sarine...

Edouard Delalay surenchérit: «Cette coupe serait considérée comme une mesure vexatoire. L'écoulement des excédents doit être soutenu. D'autant plus que ce n'est pas la Confédération qui

paie. La subvention est financée par le fonds viticole, alimenté par une taxe sur les importations. Grâce à la vigne, les Romands évitent de produire trop de beurre, comme certains... Ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain, la solidarité avec les surplus de vins!»

Hélas, la solidarité n'est peut-être plus aujourd'hui ce qu'elle était... L'esprit de clocher triomphait; la majorité allemande des Etats a fait pencher, par 22 voix contre 16, la balance en faveur de la coupe de cinq millions. L'objet retourne donc au Conseil national.

B.-O. S.

Le Conseil des Etats en bref

BERNE (ATS). - Au cours de sa séance d'hier soir, le Conseil des Etats a encore:

- approuvé par 38 voix sans opposition le 2e supplément au budget 1987 des PTT;
- entendu les réponses du Conseil fédéral à deux interpellations concernant le feroutage;
- pris congé du conseiller fédéral Leon Schlumpf, qui interviendrait pour la dernière fois à la Chambre des cantons;
- approuvé par 38 voix sans opposition la gestion et les comptes 1986-1987 de la Régie fédérale des alcools;

- approuvé par 39 voix sans opposition le 2e supplément au budget 1987 de la Confédération;

- et maintenu une divergence relative au budget 1988 de la Confédération.

- Ordre du jour pour aujourd'hui (après la séance de l'Assemblée fédérale):
- financement de la coopération technologique en Europe;
- rapport du comité parlementaire AELE;
- rapport de la délégation pour les relations avec le Parlement européen.

La ligne du Tonkin condamnée: les efforts de sauvetage

Le 30 septembre, le député suppléant Michel Derivaz demandait à être renseigné sur les démarches qu'entend entreprendre le Conseil d'Etat suite à l'annonce faite par la presse quant à la fermeture et au démantèlement prochain de la ligne du Tonkin, de Saint-Gingolph à Evian.

D'entente avec le Conseil d'Etat, le chef du Département des travaux publics, M. Bernard Borne, répond comme suit:

- 1) Il s'avère effectivement que la direction régionale de la SNCF de Chambéry a confirmé à l'association chablaisienne du chemin de fer touristique Rive Bleue Express les intentions de la SNCF de cesser toute activité dès janvier 1988 sur la ligne ferroviaire entre Evian et Saint-Gingolph. La décision sur cette question, qui est de la com-

pétence des Gouvernements français et suisse, n'est pas encore prise.

- 2) Conformément à ses interventions antérieures, ainsi qu'aux lignes directrices 1987-1990 de la politique gouvernementale, «le Conseil d'Etat appuie les initiatives françaises et genevoises en vue d'assurer une desserte ferroviaire complète de la rive sud du lac Léman entre Genève - Annemasse - Thonon - Evian - Saint-Gingolph - Monthey - Saint-Maurice.»
- 3) Le 9 novembre, le groupe démocrate-chrétien du Bas a déposé une résolution urgente sur le respect des conventions internationales se rapportant à la liaison ferroviaire Evian - Saint-Gingolph, qui va dans le même sens que votre question écrite.
- 4) Le 13 novembre, cette résolution urgente a été adoptée. Lors du débat sur cette question, les informations en notre possession

sur cette question ont été données.

- 5) En réponse à la résolution urgente susmentionnée, le Conseil d'Etat, à l'occasion de sa séance du 25 novembre, a approuvé le contenu de la lettre au Conseil fédéral, qui a été adressée le 27 novembre.
- 6) Cette intervention auprès du Conseil fédéral n'exclut pas toute autre intervention coordonnée qui pourra être entreprise à différents niveaux et notamment dans le cadre du conseil du Léman, des régions transfrontalières en vue de trouver une solution satisfaisante à ce délicat problème.
- 7) En ce sens, en date du 20 novembre, nous sommes intervenus auprès du conseil du Léman, qui a décidé d'entreprendre des démarches à ce sujet dans la perspective d'une amélioration complémentaire et coordonnée des lignes ferroviaires sur les rives nord et sud du Léman.

Marché des vins valaisans

Droit de réponse à Caves Orsat

A la suite de notre enquête d'hier sur la situation du marché des vins valaisans, M. Pascal Couchepin, président du conseil d'administration de Caves Orsat S.A., fait usage du droit de réponse pour apporter son point de vue sur l'article d'Ariane Alter. Nous publions volontiers cette prise de position tout en restant parfaitement sûrs de notre dossier et en réfutant avec la dernière énergie l'allégation du point 6 du communiqué. Notre enquête ne visait en aucune façon à intimider qui que ce soit, mais à révéler au grand jour des tractations dont l'intérêt est évident pour l'ensemble du secteur vinicole valaisan.

«Dans son édition du 15 décembre, le «Nouveliste et Feuille d'Avis du Valais» a publié un article intitulé en première page: «Anguille sous Caves Orsat S.A.» et en page 23: «Marché des vins valaisans. L'Etat comme bouc émissaire.»

Faisant usage du droit de réponse prévu par la loi, nous vous faisons part de ce qui suit:

1. Aucun responsable des Caves Orsat S.A. n'a été questionné récemment au sujet des faits allégués dans cet article. Ces faits sont, au demeurant, soit inexacts, soit placés dans un contexte qui leur donne nécessairement une signification négative.
2. Il est absolument inexact d'affirmer que Caves Orsat S.A. a vendu, sous l'appellation «fendant», des vins 1984 ou 1985 à des prix de 2 fr. 95 ou à des prix inférieurs. Cette affirmation, déjà lancée dans le «Nouveliste» en mai par Mme Alter, avait été démentie par nous

mêmes (cf le «Nouveliste» du 25 mai 1987).

3. La phrase suivante: «Des rumeurs fiables laissent supposer que les Caves Orsat S.A. tenteraient de commercialiser des vins des millésimes 1984 et 1985 placés sous la juridiction de l'Etat à des prix cassés» est inexacte. Aucun vin n'est sous la juridiction de l'Etat. Par contre, il est exact que les stocks de vins des millésimes 1984 et 1985 sont gagés en faveur de l'Etat du Valais, conformément aux accords passés lors du concordat. La convention avec l'Etat du Valais prévoit des prix indicatifs pour les stocks gagés. Chaque partie peut demander à une commission, présidée par M. Odilo Guntern, une modification de ces prix si le marché évolue. Caves Orsat S.A. a demandé la convocation de cette commission au mois d'avril 1987. A la suite de manœuvres dilatoires du Département cantonal de l'économie publique,

cette commission a siégé pour la première fois le 29 septembre 1987 seulement, sans prendre de décision.

Une des causes du retard est le fait que l'Etat du Valais avait désigné pour le représenter dans cette commission chargée de fixer les prix des vins rachetés par Caves Orsat S.A., M. Jean Actis, directeur de Pro-vins. Cette proposition était évidemment inacceptable pour Caves Orsat S.A.

4. En ce qui concerne les millésimes 1983, leur prix indicatif a été fixé au printemps en accord avec l'Etat du Valais à 1 fr. 20 le litre. Ces vins devaient être liquidés pour alléger le marché comme vins industriels ou vins blancs suisses destinés à la cuisine. Caves Orsat S.A. avait proposé l'achat de la totalité de ces vins à 1 fr. 25 étant précisé que la vente se ferait impérativement en tenant compte des possibilités d'absorption du marché. L'Etat du Valais a pré-

férendre ces vins à 1 fr. 30 et les mettre immédiatement sur le marché par l'intermédiaire de courtiers. Cette opération était contestée par Caves Orsat S.A. car elle provoquait une chute des prix se répercutant sur les millésimes des années ultérieures.

5. Caves Orsat S.A. n'entend obtenir aucun avantage particulier, mais appliquer la convention signée avec l'Etat du Valais qui prévoit que les prix doivent correspondre à ceux du marché. Il est évident que, dans le cadre de cette procédure, les avis peuvent diverger. Il reviendra au contrôleur des prix, M. Odilo Guntern, en toute indépendance, de trancher.
6. L'article du 15 décembre qui a paru le jour même où les témoins devaient, dans le cadre de la procédure arbitrale, donner leur appréciation sur l'évolution du marché, a été visiblement inspiré en vue d'intimider ces témoins.»

La politique française à l'ombre de son nombril

Depuis qu'elle a découvert Hugues Capet, depuis qu'elle a subventionné le délicat Ronsard, depuis qu'elle a engendré René Descartes, depuis qu'elle a exporté la Révolution de 1789, depuis qu'elle a perdu deux guerres mondiales en moins d'un quart de siècle, la France n'en finit plus de vivre à l'ombre de son nombril, comme si elle avait de l'ombilic reliant encore le monde entier.

Aujourd'hui, la France - tout en s'estimant une grande puissance (dont la taille, entre parenthèses, la population et la culture ne dépassent pas celles de l'Ukraine, par exemple) - s' imagine toujours au centre des préoccupations internationales, parce qu'elle s'approche des élections présidentielles. Pour un peu, elle se croirait bientôt maîtresse du destin de Ronald Reagan, ou de l'avenir de Mikhail Gorbatchev, sinon des réformes et du succès de l'immense Chine populaire, puisqu'elle est en tribulations présidentielles. Bref, la France ne se souvient apparemment plus que sa grandeur et son prestige satisfont surtout la gourmandise des encyclopédies en quête d'une rubrique supplémentaire. Elle se le rappelle si rarement qu'elle laisse à un collectionneur du Japon, à une multinationale de la Californie, à un industriel de la Ruhr, le soin (et les moyens) de s'offrir une large part de son patrimoine, depuis un vignoble de Bordeaux jusqu'à une toile de Matisse...

Dans ce contexte, il est assez lassant d'observer les péripéties ubuesques de la campagne présidentielle (avril 1988), même si la classe politique parisienne, avec ses intellectuels de rechange, les considère comme un événement historique. En pleine franchise, si les annales ne contenaient que ce genre de billesées, d'évaporations superfétatoires, il y a long-

temps que chacune et chacun se contenterait des aventures de Tintin et Milou, ou des mésaventures de Son Altesse Sérénissime le prince Malko Linge.

Parce que François Mitterrand se situerait soudainement au-dessus de la mêlée - avec un air de triste rassembleur des armées d'ailleurs - parce que Michel Rocard se devinerait une fois de plus l'opportunité d'un courant alternatif, parce que Raymond Barre se réserve l'apanage des «petites phrases assassines» (à l'écart de la moindre responsabilité gouvernementale... sauf de l'instabilité du dollar à laquelle il ne pouvait apporter nul réconfort), parce que Jean-Marie Le Pen s'accapare les frustrations épidémiques d'un Hexagone frileux, parce que Jacques Chirac se place et se déplace à toute allure - lui, au moins, ne s'agit ni ne s'excite comme une abeille dans un bocal - parce qu'une poignée de personnages (sur cinquante millions de citoyens) se disputent un héritage galvaudé depuis la mort du père Joseph et de Son Eminence le cardinal de Richelieu, toute la presse devrait se préoccuper des bonds et rebonds d'une formule byzantine lancée par un Machiavel de fortune en apprentissage d'une astuce.

L'univers de maintenant ne se résume pas à la France d'hier. Une nuit à Santiago du Chili, ou sur les bords du Mékong, pourrait se révéler plus intolérable de conséquences qu'un appel pathétique de la sinistresse de la gauche, de l'exploitation de la droite, ou du marais du centre.

Hormis ces considérations à la fois préliminaires et conclusives, libre évidemment à quiconque de se réfugier à l'ombre d'un nombril, ou à l'abri de son parapluie.

Roger Germanier

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Cette chère santé

Il y a quelques années le Valais était sérieusement en retard en ce qui concerne l'équipement de ses hôpitaux. Aujourd'hui, les choses ont changé et le retard est presque comblé. Les hôpitaux de districts ont été modernisés ou reconstruits. Un dernier décret doit encore être voté concernant les établissements de Sierre, Monthey et Sion. Ainsi toutes les régions du canton disposeront d'établissements aptes à prodiguer des soins de qualité.

Comparaison n'est pas toujours raison, mais il est bon de temps à autre de comparer ce qui se fait chez nous et ce qui se fait dans d'autres cantons en faveur d'un secteur déterminé. Ainsi le canton du Valais a dépensé en 1986 pour la santé publique 316 francs par habitant, Fribourg 527 francs, le Tessin 340 francs. La moyenne suisse était de 739 francs.

Les dépenses en pourcent sur les dépenses totales pour la santé publique sont de 7,6% en Valais; la moyenne suisse est de 16,9%. C'est pour ces raisons que nous avons

dans notre canton les forfaits hospitaliers parmi les plus hauts de Suisse. Il n'est pas possible financièrement à notre canton de s'adapter d'un seul coup à la moyenne suisse. Mais on peut par «bonds successifs» se rapprocher de cette moyenne, ce qui permettrait de ne pas augmenter les forfaits hospitaliers. L'intervention des communes paraît nécessaire et même inévitable. Mais il ne faut pas oublier que dans l'enveloppe de la santé publique il n'y a pas que les hôpitaux. Il y a les homes pour personnes âgées, médicalisés ou non, il y a les établissements spécialisés pour les handicapés, il y a enfin toutes les organisations médico-sociales qui demandent également de gros moyens financiers aux collectivités publiques. La santé ne coûte rien à ceux qui ont la chance de l'avoir, mais il faut beaucoup d'argent pour la redonner à ceux qui ont eu la malchance de la perdre.

Pierre Moren

L'ennemi du Valaisan

Titre évocateur. Inquiétant même. Qui peut donc nous en vouloir, à nous les enfants terribles mais tout de même bien aimés de cette Helvétie? Que peut-on donc reprocher à la fougue sympathique de ce peuple coloré, plein de chaleur, de traditions et d'histoire? Ne cherchez pas trop du côté d'outre-Sarine, d'outre-Rhône, de la côte lémanique au lac de Constance, en passant par le Jura, le triangle d'or ou les oubliés de la Suisse occidentale ou méridionale.

L'ennemi du Valaisan se trouve bien souvent... en Valais! Sans exagération. Vous pouvez d'ailleurs les découvrir régulièrement dans la presse, dans vos contacts journaliers, dans vos entreprises, ces fossoyeurs-détructeurs, avides de cancons, de bassesses politiques ou crocs-en-jambe. Ces personnages, qui se profilent en général par une intelligence au niveau de leurs chaussures, assoiffés de sen-

sations et imprégnés de jalousie, tirent tous azimuts et répandent ainsi leurs diatribes empoisonnées.

Mais il y a plus grave. Leur influence touche monsieur tout-le-monde, qui, souvent bien involontairement, se prête à leurs vilains jeux. Un exemple bien actuel se confirme dans le domaine de la vigne et du vin, pour ne prendre que ce secteur.

Les efforts déployés par une forte proportion des parties concernées méritent d'élogieuses paroles et de vigoureux encouragements. Quelle que soit l'envergure de l'action. Vous avez pu constater, entre autres, que certains propriétaires-encaveurs et marchands de vins accentuent leurs efforts sur la personnalisation du produit et se révèlent d'ardents défenseurs des appellations d'origine. Bravo devrait-on dire. Et unanimement. Car la solution passe par un produit de classe, un vin hiérarchisé, un vin dont le pe-

digre influencera positivement les moins privilégiés aussi. Ces catalyseurs sont indispensables à la relance, au développement et à l'assise à long terme des produits valaisans sur les divers marchés.

Que n'a-t-on pas entendu et entendu encore de méchanceté à l'égard de ces pionniers. Si, dans certains cas, leurs produits sont vendus à des prix au-dessus de la moyenne, qu'à cela ne tienne. Le consommateur n'est pas dupe, si le produit ne vaut pas sa cote, sa durée de vie s'en trouve rapidement raccourcie. Et cessons en Valais de nous faire des complexes. Nos voisins lémaniques, sans disposer de la même bannière, possèdent aussi leurs étoiles et les vendent à bons prix. Souvent largement supérieurs aux nôtres.

Ne détruisons-donc pas l'initiative privée et ces esprits dynamiques qui concrétisent des idées de marketing si naturellement, moins scientifiquement, mais tout aussi

efficacement.

Ne nous interrogeons pas de savoir si telle maison dispose de tel support privilégié, de telle relation extérieure ou non au canton, ou de tel organisme ou institution. L'essentiel est d'agir et de vendre. Et de bien vendre. Un produit digne de notre canton, que le consommateur reconnaîtra et appréciera.

La grande conquête ou reconquête des marchés a déjà débuté. Il faudra encore d'énormes efforts, de gros moyens et beaucoup de patience. Que tous les Valaisans le sachent et s'unissent derrière une seule et même philosophie: la franchise.

Tous nos produits trouveront ainsi leur place, des hauts de gamme au plus modestes. Ambitieuse tâche, mais réalisable. A une seule condition: que la solidarité que nous exigeons de tous les Confédérés, débute tout d'abord en Valais. Jean-Bernard Carruzzo, Grimisuat

Sion: inquiétude et grogne

Sion étouffe! La circulation très dense des véhicules l'asphyxie sans parler des nuisances de toute nature occasionnées par d'importants chantiers groupés dans un périmètre restreint.

Faut-il, à l'instar d'autres villes suisses, une marée verte au sein de notre conseil municipal pour que la cité, notamment le cœur de celle-ci, soit rendue à ses habitants et à sa destination première? C'est ce que l'on souhaite lorsque l'on constate avec quelle désinvolture certains automobilistes envahissent bordures de chaussées si ce n'est trottoirs pour y ranger leur

«4-roues» sans qu'ils soient inquiétés, ou si peu, par le service d'ordre. Un tel laxisme laisse songeur. Messieurs les autorités, de deux choses l'une: ou vous supprimez toutes les interdictions de stationner mises en place ou vous sanctionnez avec énergie ceux qui se moquent éperdument de celles-ci, mais qu'enfin un choix intervienne!

Je ne suis pas contre l'automobile, j'en possède une depuis plus de trente ans, mais contre l'irrespect d'autrui: nuance!

GD

Sais-tu? Veux-tu?

C'est le titre d'un petit billet trouvé dans de vieux papiers. Il me paraît, cependant, tellement d'actualité, en cet après-synode où l'on a mis l'accent sur le rôle des laïcs dans l'Eglise. De par leur union au Christ, tous les chrétiens sont appelés à collaborer au salut du monde. Certains l'ont déjà bien compris; telle cette ancienne institutrice solitaire et cependant si sociable: elle pacifiait tous ceux qui venaient la visiter; tel aussi ce grand malade paralysé sur sa chaise, mais tellement uni à Dieu: il trouvait des paroles de réconfort et d'encouragement pour tous ceux qui l'approchaient, chargés parfois de bien lourds fardeaux. Telle encore cette fillette si pleine de foi et de confiance, elle avait demandé et obtenu la conversion de son cher papa.

N'est-ce pas notre rôle à tous de nous entraider quels que soient notre âge et notre situation? J'en suis si fortement convaincue que j'ose transcrire le «petit billet». Il ne veut pas dire que la prière dispense de l'action, elle l'anime et la rend efficace.

«Qui que tu sois, ouvrier, patron, secrétaire, étudiant, mère de famille, grand ou petit... Toi qui peines au long du jour pour gagner ton pain, toi qui souffres sur ton lit

de douleur... Toi qui trouves que le monde va mal et qu'il faudrait le rendre meilleur...

»Sais-tu que tu possèdes en toi une richesse, dans ton atelier, ton bureau, ta maison, ton école, ta chambre de malade? Tu peux faire jaillir la plus belle des vies, tu peux travailler à rendre le monde meilleur, plus fraternel. Sais-tu que le Christ a besoin de toi? Le Christ, seul Sauveur du monde, t'appelle, toi avec lui, au secours de tous les hommes.

»Veux-tu lui offrir ton travail, ta souffrance, tes peines et tes joies, toutes tes actions d'aujourd'hui? Veux-tu faire équipe en union avec le Cœur de Jésus et les quarante millions de tes frères? Alors, prends ta place dans l'apostolat de la prière. Chaque matin, ta journée donne-la au Christ s'immolant sur l'autel. Offre ta vie aux intentions que le pape propose chaque mois.

N'y aurait-il pas quelque chose de changé dans le monde si tous les chrétiens se faisaient apôtres, simplement par l'offrande de leur vie, au jour le jour? En cette année mariale si bien commencée à Valère, souhaitons que l'apostolat de la prière trouve un renouveau de vie dans toutes les paroisses. Qui veut le promouvoir? S.A.

Question d'accueil!

Dans votre journal, que j'apprécie tout particulièrement, vous vous faites souvent l'écho des activités de Téléverbier et vous ne manquez jamais d'en dire le plus grand bien.

Je partage presque toujours votre avis, mais il faut aussi, de temps en temps, vous informer de certaines modifications dans l'organisation administrative de TV qui, par le passé, a tant fait pour la notoriété du canton.

Cette année, une décision du conseil d'administration a ramené sans préavis de 25 à 20 ans l'âge pour l'obtention des forfaits «famille», grande tradition de la station de Verbier.

François Cornibert

L'incidence financière est, vous le concevez, importante pour un grand nombre.

Depuis deux ou trois ans déjà, la réception par les agents administratifs de TV manque fortement de cordialité, voire de correction. Dans l'impossibilité de rencontrer les responsables (ils sont comme par hasard toujours absents «aujourd'hui»), je compte sur les colonnes de votre journal pour attirer l'attention des patrons qui siègent au quatrième étage de TV. Il semblerait que l'accueil réservé aux groupes étrangers soit meilleur que l'attention portée aux vieux clients de la station.

François Cornibert

J.O.: le diktat de Moscou

Une fois encore, la politique risque de l'emporter sur le sport. Les Jeux olympiques d'été 1988 ont été attribués à la Corée du Sud; un point c'est tout. Là-dessus, la Corée du Nord exige (de quel droit?) qu'une partie des épreuves se déroulent sur son territoire, sous peine de non-participation, d'elle et de ses camarades du bloc de l'Est. S'il ne s'était pas déjà rangé de ce côté, M. Samaranich, président du CO, n'aurait aucune raison de vouloir rencontrer M. Gorbatchev. Les boycottages des JO de 1980 et 1984

n'avaient aucune raison d'être et étaient une erreur. Pour continuer sur cette lancée, les pays occidentaux devraient ne pas participer à ces Jeux qui risquent fort d'être le résultat du diktat de Moscou, via la Corée du Nord. Une fois encore, le monde occidental fait preuve d'une coupable lâcheté: d'un côté, il acquiesce aux volontés du Kremlin, de l'autre il parle d'exclure l'Afrique du Sud. Quand on dit que la peur ne se commande pas!

Jean-Pascal Moret

Vivre en franc-maçonnerie

L'intéressant article publié dans votre journal le 12 octobre et signé A. Fontannaz mérite réponse.

Afin de ne pas tomber dans le piège de la polémique et d'essayer d'apporter une certaine lumière concernant l'ordre maçonnique, il importe de rectifier deux erreurs fondamentales.

A. Fontannaz écrit qu'au travers de ses rituels, la franc-maçonnerie opère une singière fallacieuse et trompeuse des sacrements chrétiens. Ceci n'est pas vrai. Par contre, il est beaucoup question de vertus chrétiennes, de mythes et paraboles d'autres cultures.

Avancer enfin que la franc-maçonnerie est une société secrète soumise à l'autorité souveraine d'un certain nombre de dignitaires mystérieux signifie tromper le lecteur. La grande loge suisse Alpina invite régulièrement à ses assises des représentants des gouvernements cantonaux et communaux. En plus, la revue mensuelle «Alpina» est accessible à tout le monde. Par ce canal, n'importe qui peut donc prendre connais-

sance des buts et des réalisations de la franc-maçonnerie.

Le grand maître de l'Alpina ainsi que les membres du directoire sont élus démocratiquement pour quatre ans par l'assemblée des délégués des soixante et une loges opérant en Suisse. Cette même assemblée, munie de pouvoirs législatifs, se réunit annuellement pour statuer démocratiquement sur la marche de la grande loge suisse Alpina, le grand maître, Walter von Ins de Zurich, forme, avec son directoire le pouvoir exécutif. Ils resteront en fonctions jusqu'en 1990. Depuis de nombreuses années, tous les grands maîtres de l'Alpina sont connus de la presse. Plusieurs d'entre eux ont déjà parlé ouvertement sur une ou plusieurs chaînes de télévision. Ecrire que les francs-maçons risquent de devenir les victimes ou les instruments de stratégies, voire d'intentions qu'ils ignorent, est donc une fausse affirmation qui demande à être rectifiée.

Serge M. Rey

Les animaux souffrent...

Je me permets de lancer cet appel à la population en général, à propos des traitements qu'on inflige aux animaux.

Tous les jours, je reçois des appels téléphoniques: «On a empoisonné mon chien ou mon chat; d'après le constat vétérinaire, c'est du méta ou la mort-aux-rats, voire des produits similaires ou encore animaux piégés qui meurent lentement dans d'énormes souffrances.» Et encore, toujours des téléphones: «Un troupeau de moutons qui cherche à manger sous 20 cm de neige, un chien attaché à une chaîne d'un mètre de long sans niche, exposé à tous les temps, sans nourriture et sans eau, couchant dans ses excréments.» Même dans des étables, un sur-nombre de gros bétail, pas en proportion de ce qui se trouve engrangé en foin, squelettique et sale. A cause de l'appât du gain, une unité en plus c'est un subside plus élevé. Vraiment une aberration! Un contrôle serré et sévère s'impose.

Notre refuge est en surcharge. Alors, pourquoi acheter votre protégé ailleurs, en dehors des frontières où vous êtes sûrement moins bien servis que chez nous. Nos animaux sont vendus vaccinés,

contrôlés par nos vétérinaires, donc en bonne santé et de caractère bien équilibré, ce qui n'est pas toujours le cas des animaux importés, qui reviennent en général au refuge pour non-convenance. En attendant, cela fait un commerce florissant outre-frontières.

C'est l'hiver et l'approche des fêtes. Pour l'amour de Dieu, n'abandonnez pas nos animaux. Ce ne sont pas des peluches, mais une vie que l'on doit respecter; ils souffrent comme vous et moi. Pensez-y!

Un dernier conseil, arrêtez de faire porter vos femelles. Nous avons trop de chiens et de chats. En cas d'accident, votre vétérinaire fera le nécessaire dans les jours qui suivent ou sitôt après la naissance. Rappelez-vous, la souffrance commence à la naissance.

Il est vraiment trop facile aujourd'hui de faire souffrir un animal et les laches en profitent, sûrs qu'ils sont de leur impunité...

Il faut que la justice de l'homme appréhende mieux ces assassins en liberté, traque les auteurs et condamne très fort et punisse, sinon un jour, c'est la loi du talion qui entrera en vigueur, si notre loi n'est pas appliquée.

A. Métroz
Refuge cantonal, Sion

Le géranium

Après un long séjour
Dans une totale obscurité
Je ramenai au grand jour
Ce qui était l'automne dernier
Un géranium plein de santé.

Comme cette plante ramenée
D'une cave non éclairée
Qui baignait dans l'ombre glacée
Je me sens ainsi, Seigneur,
Déshydraté et sans vigueur.

Sans ton eau vive et ta chaleur
Mon être est d'une pâleur

Qui fait de la peine à regarder.
J'exposerai mes pauvres moignons
Aux bienfaits de tes radiations.

Nourrie par ce soleil
Discrètement arrosée
La plante donna de belles

[ombelles]

Epanouies en toute beauté
Entre ses feuilles veloutées.

Aujourd'hui comme avant
Tu demeures toujours présent
Que je sois là ou dans un puits
Prêt à insuffler ton énergie
A mes membres affaiblis.

Pascal-André Salamin

Au fil des jours...

Une écharpe de brume s'étire au long du Rhône,
L'été s'en est allé en saluant l'automne.
Les vendanges sont faites et les châtaignes mûres,
Des chasseurs aux aguets visent quelque ramure.
Le ciel n'est plus si bleu et l'air s'est rafraîchi
Puis, par les soirs grincheux, les sommets ont blanchi.
En attendant l'hiver sur le calendrier,
Les arbres, peu à peu, se sont tous effeuillés.
Lorsqu'arrive décembre, son cortège de fêtes,
La nostalgie aidant, l'âme devient secrète.
En ces temps si troublés qu'annonce donc Noël?
L'espérance d'un monde beaucoup plus fraternel.

Hug, Demont-Guye

Patrimoine pas assez protégé

Le 7 octobre passé, nous sommes trouvés cinquante visiteurs environ à l'entrée de l'imposante basilique de Valère. Il n'y avait personne pour nous renseigner, ni pour vendre des cartes sous vitrines ou des disques d'orgue de 1390. Il y avait bien, là, une personne en habit de travail qui, questionnée, a répondu qu'elle ne faisait qu'ouvrir et fermer... c'est tout.

Au cours de la visite de la basilique, chacun a pu se rendre compte de l'état des lieux... des déprédations.

A la sortie, devant le flot des questions qui nous ont été posées,

en allemand surtout, nous n'étions pas fiers (mon épouse et moi-même) devant cette situation lamentable. Ces personnes voulaient absolument des disques et des cartes.

Et dire que la basilique de Valère, un monument important du Valais, est laissée à l'abandon, le mot commence à devenir faible. Nous sommes partis de Valère avec une grande amertume... mais nous y reviendrons quand même.

Giovanna Sauer

P.S. - L'office du tourisme ne pourrait-il pas intervenir auprès des autorités compétentes?

Dignité humaine

Dans le «Nouveliste» du 25 novembre, nous avons lu l'article sur la pornographie en Italie: «des milliers de parents lancent un S.O.S.»

Dans plusieurs pays on tire la sonnette d'alarme; un peu tard, il est vrai, mais combien nécessaire. A Paris, un mouvement pour la protection de la dignité humaine a été créé il y a quelques années. En plusieurs pays d'Europe et aux Etats-Unis, des personnes courageuses luttent contre le raz de marée malsain. A Genève, une association contre la violence, la dro-

gue, la pornographie éditée un journal «Réagir» (case postale 161, 1245 Collonge-Bellerive). Plus près de nous, le Mouvement humaniste, avec siège à Montreux, vient de lancer deux initiatives populaires: «Pour une éducation respectant les principes des droits de l'homme»; «Contre l'exploitation mercantile de la violence et de la sexualité dans les médias».

Des listes de signatures peuvent être demandées à ce mouvement, case postale 234, 1820 Montreux.

E. F. Vex

Avant-goût

C'est avec horreur que l'on vient d'apprendre le massacre, au Zimbabwe, de quatorze missionnaires blancs et de leurs deux bébés âgés respectivement de 18 mois et 6 semaines.

Mais tout le monde ne se souvient pas que l'actuel Zimbabwe est l'ancienne Rhodésie, qui fut un des plus beaux fleurons du Commonwealth britannique et un pays prospère dont tous les habitants, noirs ou blancs, ont joui de la paix dans l'ordre et la sécurité aussi longtemps que le pouvoir y était exercé par une minorité de pionniers européens.

Cette tragédie ne nous donne-t-elle pas un avant-goût de ce qui pourrait se passer en Afrique du Sud si, conformément aux vœux de la «conscience universelle», le pouvoir «blanc» devait un jour s'y effacer derrière le pouvoir noir.

Certes, l'apartheid - unanimement réprouvé et condamné - devra subir certains aménagements. Chacun l'espère, et cela a d'ailleurs déjà commencé. Mais personne, dans nos pays occidentaux - exceptés quelques irresponsables, ennemis de notre civilisation - ne souhaite que l'on précipite le mouvement, avec pour résultat, à plus ou moins long terme, la disparition de la fière et courageuse population blanche à laquelle ce pays est redevable de ce qu'il est devenu.

J'ai séjourné, pour raisons professionnelles, de 1937 à 1939, en Afrique noire, à l'époque encore sous administration coloniale. Et je n'ai jamais oublié ce que me disait un jour un notable indigène: «Ah! monsieur, pourvu que les Blancs ne partent jamais!»

Samuel Campiche

A NOS CORRESPONDANTS

Une page, s'il vous plaît!

Notre journal accueille volontiers les articles de tribune libre émis par les lecteurs du «Nouveliste» sur les sujets les plus divers.

Les règles du jeu sont simples et connues: - les textes doivent être correctement rédigés et si possible tapés à la machine; - ils ne doivent pas comporter d'insultes, de propos calomnieux ou d'atteintes à l'honneur; - ils doivent dans la règle être signés du nom de leur auteur. Nous garantissons l'anonymat de celui-ci dans le cas où cela est expressément demandé, à condition de disposer, à la rédaction, du nom et de l'adresse exacte du correspondant.

Le succès de cette page de tribune libre est tel que nous sommes obligés de prendre des dispositions quant au volume des textes, pour éviter que certains attendent trop longtemps d'être publiés.

Dorénavant, nous ne garantirons plus la parution des textes dépassant une page A4. Ce qui se conçoit bien... La concision est la meilleure garantie d'être lu. Qu'on se le dise!

NF

CARITAS VALAIS

Rue de Loèche 19, 1950 Sion
Animation sociale du diocèse

Caritas Boutique-Cadeaux «Fairness»

Pour Noël, notre «Fairness» offre un choix d'objets de l'artisanat, des produits de pays en voie de développement, des terres cuites artisanales (pour aider les victimes du tremblement de terre en Italie) et divers autres articles très utiles. Votre visite nous ferait plaisir (parking de la Cible).

VÉHICULES AUTOMOBILES

Changez de climat - vite chez le dépositaire Frigette.



Hivers chauds, Étés frais, air pur et vision nette.



Climatiseurs automobiles Frigette
Votre dépositaire Frigette:

EDGAR NICOLAS

Avenue de Tourbillon 43 - SION
Tél. 027 / 23 22 62

snowlife + 36°C:
Pas de froid à moins 30°
ni de sueur à 0°.

Ils sont résistants:

c'est le long des coutures à la paume de la main, en particulier le long de l'index et du petit doigt, que les gants s'usent le plus. Pour prolonger leur longévité nous les avons renforcés à ces endroits avec la peau la fine. Le revers en Abletex rend nos gants encore plus confortables.

Ils sont à la mode:

Vous avez le choix parmi une douzaine de couleurs en vogue.

Ils permettent à la peau de respirer:

du GORE-TEX® très léger à l'intérieur du gant maintient les mains chaudes et sèches. Un bon climat à l'intérieur du gant est une condition essentielle pour la chaleur et le bien-être de vos mains.

Ils isolent la chaleur:

la fourrure isolante Thinsulate empêche au froid de passer. C'est à travers les coutures que le froid passe: nos gants n'ont à l'intérieur que deux coutures pour chaque doigt.



Ils sont parfaits:

grâce à la fermeture réglable en Velcro et à la protection du bras contre la neige et le vent. Ils s'adaptent parfaitement à vos mains.

World of sporting goods
snowlife

Snowlife Nando Pajarola AG
7250 Klosters

Disponibles dans les magasins de sport

occasions

- MERCEDES 300 SE, blanche, 1986, 43 000 km
- VOLVO 360 GLE, bleu mét., 1985, 30 000 km
- VW GOLF CABRIOLET, blanche, 1986, 42 000 km
- HONDA JAZZ, blanche, 1984, 53 000 km

Voitures de direction

- LANCIA PRISMA INTEGRALE, 1987, 10 000 km
- LANCIA DELTA GT i.e., 1987, 10 000 km

Garage Inter-auto sa
1860 Aigle - Route d'Ollon 1
Tél. (025) 26 33 81

Chef de vente
Bernard C. Bruttin
Sion, (027) 22 50 16



Un choix de 200 voitures

Mit über 30% Einschlag abzugeben:

Fiat Chroma i.e., Kathalysator

5 Gänge, 1986, braun mét., velours beige, Stereo/TB, 7500 km, neue Winter- und Sommerpneus, für nur Fr. 18 850.-, ohne Eintausch.
Tel. (031) 42 22 66 (Bürozeit).

OCCASIONS OPEL A CHOIX

- SENATOR 2,5, 5 vitesses, 9.83
- SENATOR aut., 4 rapports, 1986, plusieurs options
- COMMODORE Berlina 2,5 injection avec vitres électr.
- Plusieurs ASCONA LS Sprint, CD, 1,6 S et 1,8 E, 4 et 5 portes
- KADETT diesel, 8000 km
- 2 KADETT 1,3 S et 1,6 S aut. et 5 vitesses
- CORSA 1,2 S, 5 vitesses, 28 000 km

Voitures vendues expertisées pour tous cantons, non accidentées, km garantis.

D. FAVROD - Tél. (022) 42 31 10
Crédit et reprises possibles.
82-1604

Idées cadeaux

Indispensable dans tous les ménages:

KIT de bricolage **BLACK & DECKER**



Ce soir, nocturne jusqu'à 21 heures
Grande tombola gratuite - Vin chaud



avec perceuse-frappeuse à 2 vitesses, 400 watts, mandrin 10 mm, assortiment de ponçage, dérouillage, polissage, mèches à pierre et tampons

seulement **59.-**
(autre modèle 149.-)

QUINCAILLERIE A.WALPEN
AV. GRAND-CHAMPSEC 12
1950 SION ☎ 027/31 45 55

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié
CHEZ M'HABIT vous trouverez le présent rêvé

Burberrys
OF LONDON

Resisto

MONTE CARLO VON EHR

Lehner
MADE IN SWITZERLAND

Voyez nos vitrines «SPÉCIAL CADEAUX»

MCGREGOR

p paul fourticq

BOSS HUGO BOSS

LANVIN

OUVERTURE NOCTURNE

jeudi 17 et lundi 21 décembre jusqu'à 22 h



M'Habit
PRÊT-À-PORTER
MASCULIN

Gaby Mabillard
Angle avenue de la Gare
3960 SIERRE - Tél. 027/55 18 83

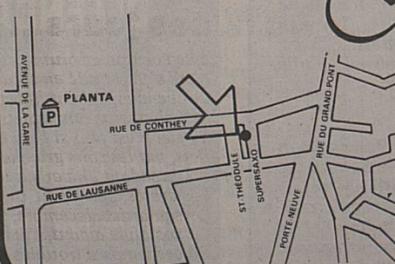
Du mercredi 16 au samedi 19 décembre

J'organise avec mon ami fournisseur une

EXTRAORDINAIRE EXPOSITION - VENTE DE FOURRURES VÉRITABLES

à la boutique Ma Fourrure.

Durant 4 jours, sous vos yeux, près de 200 pièces sélectionnées pour vous



boutique
Ma fourrure
A. Marcozzi

Rue Supersaxo - SION
Tél. (027) 23 29 85

Service après vente soigné
Nettoyage - Transformation
Conservation frigorifique

Edith Fischer, pédagogue

POINT D'ORGUE



En sept récitals exceptionnels, la grande pianiste Edith Fischer présentera en Valais l'intégrale des trente-deux sonates pour piano de Beethoven. Un événement dans le monde musical valaisien. Mélomanes, «agendez»!

1. 8 janvier à Sion
2. 15 janvier à Sierre
3. 12 février à Martigny
4. 22 février à Martigny
5. 26 février à Saint-Maurice
6. 4 mars à Saint-Maurice
7. 15 mars à Sion.

Nous avons eu le privilège de rencontrer personnellement Edith Fischer à l'occasion de l'un des cours d'interprétation qu'elle donnait, début décembre au Conservatoire de Sion. Et c'est avec beaucoup d'amabilité et de simplicité qu'elle a répondu à nos questions. Deux aspects principaux se sont dégagés de notre interview: Edith Fischer, la pédagogue; et Edith Fischer, la soliste. Si prochainement nous parlerons avec elle plus particulièrement des sonates de Beethoven, aujourd'hui nous nous plaisons à relever qu'Edith Fischer se passionne pour l'enseignement de son art.

— Madame Fischer, vous êtes Chilienne, n'est-ce pas?

— Oui, je suis Chilienne, je suis née au Chili, j'y ai fait mes études jusqu'à l'âge de 17 ans. Puis, je suis partie aux Etats-Unis pour poursuivre mes études musicales.

— Auprès d'Arrau?

— Oui, j'avais connu Arrau déjà au Chili. Car il est Chilien lui aussi, et comme à l'époque il avait encore sa mère au pays, il venait fréquemment la voir. Aussi, très jeune, ai-je eu l'occasion d'obtenir quelques cours de lui. Arrau m'a marquée très tôt. C'est pourquoi, dès que j'ai pu obtenir une bourse, je suis allée le rejoindre à New York.

— Vous avez donc commencé très tôt le piano?

— A vrai dire, je ne m'en souviens plus, précisément parce que c'était très tôt, en effet. Comme toute ma famille était musicienne, il était naturel que le piano fût mon premier jouet.

— Votre principal professeur était donc Arrau?

— Non, c'était d'abord ma mère, ensuite Arrau. Mais j'ai aussi beaucoup appris avec tous les musiciens qui m'entouraient. Mon père était premier alto du principal Orchestre de Santiago, et il avait un quatuor. Donc j'entendais de la musique tout le temps à la maison. Quand des chefs d'orchestre venaient d'Europe en Amérique du Sud, souvent ils demeuraient plusieurs semaines à Santiago. Je me rappelle des Busch, Kleiber, etc. Et tous ces gens venaient à la maison. Car ma mère était claveciniste.

beaucoup de satisfaction et, au moment où mes enfants étaient en bas âge, me permit de mener une vie de famille plus saine que lorsque mes concerts de soliste m'imposaient d'incessantes tournées. Par ailleurs, la tension était tout autre.

— Vous êtes définitivement restée en Suisse à votre arrivée en Europe?

— Non, je suis arrivée d'abord à Zurich. Après quelques années, je suis retournée en Amérique du Sud pendant deux ans. Puis je suis retournée en Suisse, en Suisse romande. Depuis cinq ans maintenant je suis établie à Saint-Saphorin.

— Et vous vous intéressez beaucoup à la pédagogie.

— Beaucoup, en effet! Je dirige une école de musique: le «Cercle lémanique d'études musicales». A côté de mon activité de soliste, j'enseignais à l'époque en privé. Et dans ce cadre j'avais à résoudre quelques problèmes de base. Je considère que l'enseignement de la musique, ce n'est pas que donner des leçons de piano. Il y a tout un bagage supplémentaire à ne pas négliger, une atmosphère à créer. Pour les enfants, il est important de connaître aussi d'autres enfants qui font de la musique, et pas nécessairement sur les mêmes instruments; il faut qu'ils puissent s'entendre mutuellement.

— C'est de la structure d'une école que vous parlez ici.

— C'est ça, il faut structurer. Il faut un certain programme de travail pour stimuler les élèves. Ça fait partie de la vie actuelle. Mais pour ce qui concerne l'administration, je n'étais pas faite pour cela.

— Mais alors, pour l'école...?

— Une fois de plus j'ai eu de la chance. Une de mes anciennes élèves avait une amie enseignante de la méthode Wilhelms et mariée à un médecin possédant un ordinateur. Cette dame s'intéressait également à créer quelque chose dans ce genre. Nous nous sommes rencontrées. Il y a six ans de cela maintenant. Nous avons décidé du principe au mois de mai, et au mois de septembre l'école fonctionnait.

— Et vous avez eu immédiatement assez d'élèves?

— La première année nous débutions modestement, bien sûr. Mais actuellement nous avons près de trois cents élèves.

— Des élèves allant du débutant au professionnel?

— Oui, nous occupons tous les créneaux de la gamme. C'est formidable car c'est précisément ce fait qui rend l'école attractive, dynamique. Evidemment, les élèves professionnels d'aujourd'hui n'ont pas commencé dans notre école. Soit ils avaient débuté avec moi en privé, soit ils sont arrivés chez nous après avoir fait un diplôme ailleurs.

— Mais après cinq ou six ans vous cueillez tout de même les premiers fruits de votre école?

— Bien sûr. Beaucoup d'élèves ayant commencé dans notre école sont maintenant fort avancés. Et sentir cette progression rend beaucoup de satisfaction. J'aime construire, et là je sens qu'il se construit quelque chose d'important.

— Je m'imagine donc, puisque vous aimez enseigner, qu'on vous appelle fréquemment pour des cours d'interprétation.

— Oui, et j'aime beaucoup ça. J'ai assuré avec beaucoup de plaisir des cours au Japon en parallèle avec mes tournées de concerts. Je l'ai fait au niveau de classes professionnelles. C'est fascinant. Remarque que j'ai donné des cours d'interprétation aussi en Amérique du Sud — Chili, Argentine — et même plusieurs fois chez Menuhin à Gstaad, mais là surtout dans le domaine de la musique de chambre.

— Mais vous vous aménagez tout de même le temps nécessaire à vos concerts et récitals, non?

— Oui. Pourtant, lorsque j'ai créé mon école de musique, pendant un certain temps, j'ai donné moins de concerts. Or, maintenant, j'ai le plaisir de pouvoir compter sur d'anciens élèves qui m'assistent dans mon école. Et ça fonctionne très bien. Je m'en suis rendu compte cette année où j'étais particulièrement chargée en tournées, donc beaucoup absente de mon école. Celle-ci a fort bien fonctionné.

— Si je comprends bien, votre école, vous la supervisez.

— C'est un peu cela! J'ai gardé des élèves, évidemment. Mais j'ai dû en lâcher progressivement d'autres, et malheureusement les plus petits. Je dis malheureusement car j'adore donner des cours aux tout-petits.

Nous avons écouté

Beethoven: sonates N° 16 et 17
— Edith Fischer, piano
— 1CD Claves CD 50-8709

Edith Fischer, qui a passablement enregistré chez «His Master's Voice» à Londres, nous présente ici deux admirables sonates de Beethoven dans la remarquable édition suisse Claves. Ces deux œuvres Beethoven les avait dédiées à la comtesse von Braun. La première (N° 16 en sol majeur) passe fort bien. On lui donnerait volontiers le qualificatif de «pastorale», plus particulièrement à cause du dernier volet, un charmant rondo allegretto tout en finesse. Quant à la seconde-sonate enregistrée ici (en ré mineur) elle semble s'opposer à la précédente par son esprit. A qui lui demandait un jour le sens de cette œuvre, Beethoven répondit: «Lisez «La tempête» de Shakespeare!», d'où le nom de sonate «La tempête». Le premier mouvement, assez développé, précède une partie centrale en un adagio tel qu'on les aime avant que l'allegretto final ne

vienne mettre un terme sans pour autant vraiment justifier le sous-titre de la «La tempête».

Edith Fischer montre une remarquable aisance. Elle parvient, signe distinctif des meilleurs artistes, à faire oublier toute contrainte technique, de virtuosité pure, pour ne laisser paraître que sa superbe sensibilité. Est-elle contente de cet enregistrement? Elle nous a répondu: «J'admire beaucoup tout ce que fait Claves. Avec un courage extraordinaire, cette maison suisse fait des choses admirables et très intéressantes. J'ai enregistré un second CD chez Claves. Il devrait sortir prochainement.»

Il est vrai que Claves nous a toujours étonné. Comment cette jeune maison d'édition peut-elle rivaliser avec les plus grandes? Pas par la quantité, mais par l'originalité et par la qualité du produit. Le présent CD témoigne une fois de plus en faveur de Claves.

Voyez chez votre disquaire habituel!
N. Lagger

— Mais alors, pourquoi n'avoir pas gardé ces élèves-là?

— Tout simplement parce que les petits, plus que les élèves avancés, ont besoin d'un professeur stable. On ne peut pas avec eux changer continuellement, se faire remplacer sans cesse. Aux élèves adultes, avancés, on peut donner des cours très concentrés, leur demander de travailler seul pendant deux ou trois semaines. Mais les petits, vous devez les suivre journalièrement. Voilà pourquoi j'ai dû abandonner plutôt les jeunes élèves. Et croyez bien, je le regrette énormément, car je suis passionnée par l'enseignement aux enfants.

Nous poursuivrons cet entretien prochainement. Edith Fischer nous entretiendra plus particulièrement de son activité de soliste et surtout de l'intégrale des sonates de Beethoven, une intégrale qu'elle vient de donner avec un grand succès à Londres.

Nous remercions vivement les organismes valaisiens qui, de Sierre à Saint-Maurice, en passant par Sion et Martigny, nous permettent, dès janvier 1988 de goûter à l'intégrale des trente-deux sonates de Beethoven. Prenez note des dates, ce sera fantastique!
N. Lagger

Coup de ♥

les cuisines valaisannes que l'on aime

Visitez nos 23 cuisines d'exposition

Pour une rénovation ou une nouvelle construction, nos conseillers vous aident à réaliser la cuisine de vos rêves

Devis immédiat par ordinateur

Apportez le plan de votre cuisine

FABRIQUE-EXPOSITION

MAJO

1907 Saxon - Tel (026) 6 27 27

Expo ouverte tous les jours jusqu'à 18 h samedi 16 h

Calendrier

Mercredi 16
SION, Théâtre de Valère (15 h): «Poucette», d'après Andersen. Un spectacle pour enfants. Par les Marionnettes de Genève.

Jeudi 17
SIERRE, Notre-Dame-des-Marais (20 h): concert par l'Octuor Vocal de Sion. Avec le concours de F.-X. Amherd (guitare). Œuvres de la liturgie orthodoxe, latine et madrigaux, noëls, etc.

Samedi 19
LENS, église paroissiale (20 h 15): concert spirituel donné par le Chœur d'hommes de Lens (dir. Cl. Lamon) et le Chœur d'hommes d'Ayent (dir. L. Fardel). Avec le concours de A. Bouchud (orgue), B. Carlen (soprano), Ch. Fellay (ténor), G. Jambers (basse).

Chants et motets de Noël, le «Magnificat» de Charpentier et la «Messe en sol» de Schubert.

SION, Conservatoire, salle des Archets (15 h): audition des classes de percussion de MM. Métrailler et Prévost. Avec le concours d'Aline Baruchet-Demierre et de Romain Favre (contrebasse). Œuvres de Bach à Scott Joplin.

PRAZ-DE-FORT, salle de l'école (20 h): soirée annuelle de «L'Echo de la Vallée» (dir. Maurice Tornay). Œuvres de Scheidt, Sibelius, Gossec, Urfer, Schulé, etc. En seconde partie une pièce de théâtre.

Dimanche 20
SION, église du Sacré-Cœur (20 h 30): concert de Noël de la Schola des Petits Chanteurs de Notre-Dame de Sion (dir. B. Héritier). Avec le concours de F.-X. Amherd, (guitare) et D. Combes (hautbois). Œuvres latines (grégorien, motets) et noëls populaires d'auteurs valaisiens. N. Lagger

En direct du Théâtre des Arts-Héberiot à Paris

Soirée OFFENBACH

par les Musicomédiens

Opéras-bouffes: Daphnia et Chloé l'île de Tulipatan

Salle de Congrès du Régent, Grans

28 décembre 1987 à 20 h 45

Réservations: (027) 41 46 40 et 41 27 02

TABLES DE FETES

Hôteliers, restaurateurs,

Ne manquez pas d'afficher

VOS MENUS DE FIN D'ANNÉE

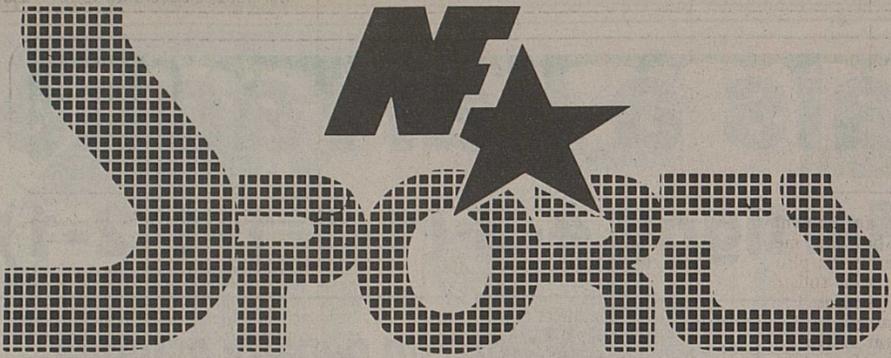
dans les rubriques GASTRONOMIE qui vous sont réservées.

PARUTIONS: 22 décembre - 28 décembre - 30 décembre

DÉLAIS: 16 décembre - 22 décembre - 23 décembre

Vous aiderez ainsi nos lectrices et lecteurs (plus de 114 000) dans le choix d'un endroit agréable où passer joyeusement les fêtes de Noël et le cap de la nouvelle année

▽ SION (027) 21 21 11, int. 63, prend votre message.



SKI ALPIN: Accola se brise une main

Le Davosien Paul Accola ne participera pas, ce matin, au slalom de Madonna di Campiglio. Le Giron s'est en effet brisé une main à l'entraînement lundi à Alta Badia. Souffrant d'un genou, le Suédois Jonas Nilsson, champion du monde 1985, a également déclaré forfait.

L'ordre des départs: 1. Grega Benedik (You). 2. Bojan Krizaj (You). 3. Rudolf Nierlich (Aut). 4. Joël Gaspoz (S). 5. Günther Mader (Aut). 6. Marc Girardelli (Lux). 7. Mathias Berthold (Aut). 8. Didier Bouvet (Fr). 9. Frank Würndl (RFA). 10. Ivano Edalini (It). 11. Bernhard Gstrein (Aut). 12. Dietmar Köhlichler (Aut). 13. Tetsuya Okabe (Jap). 14. Armin Bittner (RFA). 15. Ingemar Stenmark (Su). Puis: 17. Pirmin Zurbriggen. 26. Jean-Daniel Déleze. 53. Hans Pieren. 56. Christophe Berra. 59. Martin Knöri. 77. Martin Hangl. 1re manche à 10 h 05, 2e manche à 13 h 05.

Hockey sur glace

Lugano et Klotten creusent l'écart

Lugano et Klotten sont de plus en plus seuls. Au terme de la 19e journée du championnat de LNA, au cours de laquelle le leader s'est imposé sur la glace du troisième, Davos, le fossé entre le duo majeur du hockey helvétique et le reste du peloton tend à devenir un gouffre. Cependant, rien n'a été facile pour eux: les Tessinois, bien qu'ayant mené 2-0 dès la... 1re minute, ne se sont imposés que 3-2, et les Zurichois, manquant de réussite (trois tirs sur le cadre), ont dû se contenter d'un succès à peine moins étonnant (3-1) sur Fribourg Gottéron.

En ce qui concerne la participation au tour final, la bonne affaire a été réalisée par Ambri-Piotta, vainqueur (6-2) de Langnau. Les Levantins passent en effet à la 3e place, avec une longueur d'avance sur Davos et deux sur Bienne. Les Seeländais, sans Dupont, ont en effet échoué à Berne (4-3). Menés 2-0 puis 3-2, les Biennois sont revenus, avant de s'incliner sur un but de Dekumbis.

En queue de classement, Sierre engrange un précieux point face à Zoug (6-6), après avoir refait à deux reprises un retard de deux buts et mené 6-5 à la 55e minute...

En LNB également, les deux premiers - Ajoie et Zurich - prennent le large. Les Jurassiens ont écrasé La Chaux-de-Fonds (11-4), les Zurichois ont pris le meilleur sur Olten en terre soleuroise (5-3). Derrière, Martigny a sans doute perdu tout espoir de prendre part au tour final en s'inclinant à Rapperswil (4-3). Les Valaisans auraient pu revenir à deux longueurs du 4e en cas de succès. Leur retard est désormais de cinq points. En bas du tableau, si Coire a pris un peu d'air en allant s'imposer à Uzwill, la situation de La Chaux-de-Fonds demeure préoccupante.

LNA

RÉSULTATS

Ambri - Langnau	6-2 (1-1, 2-0, 3-1)
Berne - Bienne	4-3 (2-1, 1-1, 1-1)
Davos - Lugano	2-3 (0-2, 2-0, 0-1)
Klotten - Fribourg	3-1 (1-1, 1-0, 1-0)
Sierre - Zoug	6-6 (2-2, 1-2, 3-2)

CLASSEMENT

1. Lugano	19 15 3 1 104-52 33
2. Klotten	19 15 0 4 121-50 30
3. Ambri-Piotta	19 10 4 5 95-63 24
4. Davos	19 10 3 6 85-70 23
5. Bienne	19 9 4 6 75-68 22
6. Zoug	19 8 2 9 74-95 18
7. Berne	19 5 3 11 65-82 13
8. Fribourg	19 5 1 13 87-105 11
9. Sierre	19 3 3 13 62-119 9
10. Langnau	19 2 3 14 73-139 7

DEMAIN

Bienne - Sierre
Fribourg - Davos
Langnau - Klotten
Lugano - Berne
Zoug - Ambri

En savoir plus sur...

● DAVOS - LUGANO

Patinoire de Davos. 3050 spectateurs. Arbitres: Stauffer, Hugentobler et Höltschi. Buts: 1re Ton (Johansson) 0-1. 1re Lüthi (Jaks) 0-2. 34e Nethery (Levie) 1-2. 40e Jost (Nethery, Levie) 2-2. 45e Jaks (Lüthi, Lugano) à 5 contre 4. 2-3. Pénalités: 8 x 2' contre Davos, 5 x 2' contre Lugano. Note: 57e tir sur le poteau de Neuenschwander.

● AMBRI-PIOTTA - LANGNAU

Valascia. 3200 spectateurs. Arbitres: Tam, Stettler et Dolder. Buts: 4e Mettler 1-0. 20e Geddes (Horak) 1-1. 22e McLaren (Fransiol) 2-1. 25e Vignano (Rieffel, Metzger) 3-1. 49e Hirschi 3-2. 51e Kaszycki (Tschumi) 4-2. 52e Bärtschi (Brenno Celio) 5-2. 54e Vignano (Metzger) 6-2. Pénalités: 3 x 2' contre les deux équipes. Note: 7e tir sur le poteau de Geddes.

LNB

RÉSULTATS

Ajoie - Ch.-de-Fds	11-4 (4-1, 2-3, 5-0)
Bâle - Herisau	11-8 (2-2, 4-3, 5-3)
Olten - Zurich	3-5 (1-2, 1-0, 1-3)
Uzwill - Coire	4-5 (0-3, 2-1, 2-1)
R.-Jona - Martigny	4-3 (1-1, 1-1, 2-1)

CLASSEMENT

1. Ajoie	19 13 1 5 98-71 27
2. Zurich	19 12 2 5 107-73 26
3. Rapperswil-Jona	19 10 2 7 86-64 22
4. Olten	19 10 1 8 86-79 21
5. Herisau	19 8 3 8 85-83 19
6. Coire	19 8 1 10 76-82 17
7. Martigny	19 7 2 10 67-84 16
8. Uzwill	19 6 3 10 65-79 15
9. Chaux-de-Fonds	19 5 5 9 76-98 15
10. Bâle	19 6 0 13 66-99 12

DEMAIN

Chaux-de-Fonds - Uzwill
Coire - Olten
Herisau - Rapperswil-Jona
Martigny - Ajoie
Zurich - Bâle

Un patin dans le pétrin!

Sierre - Zoug 6-6 (2-2 1-2 3-2)

Sierre devait gagner. Il n'a pas perdu. Rien à redire, même si l'éthique a reçu sa claue. Car Zoug et Murray, c'est du gâteau. Avarié!

Ce n'est pourtant pas Freddy Rumo qui a concocté la formule du championnat de hockey! Et pourtant, hier soir à Graben, on a retrouvé les deux éléments principaux du tristounet dimanche 13 décembre. Et de ses précédentes journées de football artificiel. Nervosité et suspense ont en effet pris le pas sur la sérénité et la grâce. Les absents, nombreux, n'ont pas eu tort. Les présents, souvent silencieux, en ont eu marre. Parfois. Marre de la passivité arbitrale, de l'esprit zougois aussi vicieux que Ciccolina, de l'anti-spectacle offert par la bande à Murray et, conséquence inévitable, par celle à Johansson entraînée dans une fête des nerfs à fleur de peau et de crosses. Au bout de ce décompte à rebours du plaisir, un point chacun. Une juste «récompense», même si Sierre a cru, l'espace de cent cinquante secondes, qu'il allait faire triompher la morale. Michel Martin - son meilleur match de la saison - amusa Simmen pour la troisième fois de la soirée. On jouait la 55e minute et les «rouge et jaune», aux lignes remaniées sans cesse, menaient alors pour la première fois de la «guéguerre» pas jolie (6-5). Juste «récompense» aussi pour Zoug - ça fait mal de devoir l'écrire - parce que Colin Müller eut à deux reprises le but de la vic-

toire à sa portée. Les deux fois, Schläfli dit non. On jouait alors les deux dernières minutes. Et le drame vécu dimanche à Tourbillon laissa encore planer sa cape noire sur

Par Christian Michellod

Graben. Il la retira juste à temps. Juste avant le point de non retour qui se profile désormais à l'horizon de la cité du soleil voilé.

La moindre

Sierre a trop commis d'erreurs grosses comme un éléphant qui ne trompe pas pour empocher la totalité d'un enjeu capital. De Schläfli (en cause sur les numéros deux et cinq) à McEwen (il voulut trop en faire et se fit cueillir par René Müller sur l'égalisation finale) en passant par Jäggi (0-1) et Flotiront (3-4), les Valaisans cumulèrent les bévues défensives. Reconnaissons au moins aux antipathiques Allemaniques l'habileté d'avoir tiré profit de ces cadeaux d'avant-Noël. La moindre...

Gaston

Le débat - vous l'avez sans doute compris - ne vola pas à hauteur frissonnante. Bloqués par l'importance de l'issue, les Sierrois retombèrent partiellement dans leur travers frai-



Aldo Zenhäusern (à gauche) et Michel Schläfli (au centre) résistent à l'attaque de Tschumi (à droite). Sierre devra néanmoins se contenter du match nul. (Photo Remo)

chement passé. Ils perdirent souvent les pédales et la rondelle face à des Zougois durs comme l'enfer. Leur performance alla cependant crescendo. Malheureusement, ils durent toujours courir après un score déficitaire encaissé à cause de gaffes dignes de Gaston. A la 45e minute d'ailleurs, on crut les carottes à point de cuisson. Tschanz trompait Schläfli entre ses jambes et Zoug esquissa un envol (3-5). En moins de deux

minutes cependant, Sierre revint dans la partie. Une nouveauté. Martin, après un engagement arraché par Lötscher (4-5), puis Boucher, sur un centre en retrait de Locher (5-5), rétablirent une logique parité. La marque évolua encore, mais l'égalité, elle, avait déjà dit son dernier mot.

Arrêt

Au Tessin, samedi dernier, le Sierre de Johansson avait reculé d'un pas. Du pied gau-

che. Hier soir, au terme d'un match à gagner et qu'il ne perdit pas, il confirma l'arrêt de sa progression tactique. Du pied droit. A la veille de rencontrer successivement Bienne et Lugano, on affirmera donc que les Valaisans ont mis un patin dans le pétrin. Mais, nous diront les pessimistes, ça fait longtemps qu'on sait que Sierre a mal à la «pâte». D'accord. Pourtant, tant qu'il y a de la vie, on n'a pas le droit de désespérer. Quoique...

Spectateurs: record négatif!

Sierre: Schläfli; McEwen, Zenhäusern; Neukom, Flotiront; Jäggi; Locher, Boucher, Glowa; Martin, Lötscher, Rotzer; Fonjallaz, Robert, Mathier. Coach: Johansson.

Zoug: Simmen; B. Müller, Waltin; Casalini, Hager; Burkart, Tschanz; C. Müller, Laurence, Fritsche; Amsler, R. Müller, Schädler; Tschumi, Fontana, Christoffel. Coach: Murray.

Buts: 2'07 R. Müller 0-1; 11'34 Waltin (Laurence) 0-2 (Zoug à 5 contre 4, pénalité de Boucher); 12'18 McEwen (Mathier) 1-2; 19'38 Martin (McEwen) 2-2 (Sierre à 5 contre 4, pénalité de Schädler); 22'20 Laurence 2-3; 28'19 Rotzer (Martin) 3-3; 37'24 C. Müller (Laurence) 3-4; 44'06 Tschanz (Fontana) 3-5; 45'09

Martin (Lötscher) 4-5; 46'46 Boucher (Locher) 5-5; 54'09 Martin (Lötscher) 6-5; 56'41 R. Müller 6-6 (Sierre à 5 contre 4, pénalité de Laurence).

Notes: patinoire de Graben. 2400 spectateurs. Arbitre: M. Weilenmann, assisté de MM. Progin et Zeller. Sierre au complet; Zoug sans C. Stoffel, Stalder, Morf (tous blessés).

Pénalités: 7 x 2' contre Sierre (Boucher, Neukom, Zenhäusern, 2 x McEwen, 2 x Lötscher); 6 x 2' contre Zoug (R. Müller, Tschumi, Schädler, Tschanz, Christoffel, Laurence) + 1 x 5' (Fritsche) + 10' (Fritsche).

Faits spéciaux: 24'43 poteau de Lötscher. 46'46 A 5-5. Murray demande un temps mort. 55'20 Johansson fait de même.

BERNE - BIENNE 4-3 (2-1 1-1 1-1)

Rien n'y fit...

Berne: Tosio; Siltanen, Künzi; Beutler, Rauch; Staub, Müller; Guido Laczko, Triulzi, Fischer; Cunti, Fuhrer, Dekumbis; Vondal, Hotz, Thomas Laczko.

Bienne: Anken; Cattaruzza, Poulin; Gschwind, Pfoosi; Zigerli, Rüedi; Kohler, Äschlimann, Leuenberger; Wist, Nuspliger, Bärtschi; Mattioni, Kiefer, Dubois.

Buts: 15e Vondal 1-0. 17e Beutler (Cunt) 2-0. 18e Kohler (Äschlimann) 2-1. 22e Bärtschi (Wist) 2-2. 26e Thomas Laczko 3-2. 42e Poulin (Wist, Bienne à 5 contre 4) 3-3. 48e Dekumbis (Cunti, Fuhrer) 4-3.

Notes: Allmend. 10866 spectateurs. Arbitres: Moreno, Stalder, Kunz. Pénalités: 4 x 2' contre Berne, 3 x 2' + 10' (Poulin) contre Bienne.

On savait depuis samedi dernier que Dupont, suspendu, ne jouerait pas hier soir. Surprise et consternation pour les supporters bernois: Baumann, blessé, était également absent. Privées de leur moteur, les deux équipes partirent handicapées dans cette rencontre.

En définitive, la non-participation de Dupont fut plus durement ressentie que celle de Baumann. Sans vouloir porter préjudice aux mérites d'Äschlimann, Kohler et Leuenberger se sentirent un peu orphelins sans leur avant-centre habituel.

En progrès depuis ces dernières semaines, l'équipe de la Ville fédérale empoigna la rencontre à

100 à l'heure. A la fin du premier tiers-temps, un score de 4, voire de 5-1 pour Berne nous aurait paru normal. Mais voilà, Fuhrer n'est plus que l'ombre du brillant joueur qu'il fut et il manqua un nombre incalculable d'occasions réelles.

La deuxième période fut de loin la moins intéressante. L'on sentait les deux équipes nerveuses, personne n'osant prendre ses responsabilités. L'égalisation de Bärtschi, obtenue à la 21e minute, sembla crispier davantage encore ses coéquipiers. Il fallut une erreur d'appréciation d'Anken pour que Berne puisse reprendre l'avantage cinq minutes avant la seconde pause. Bienne vécut alors une fin

de tiers pénible, mais une nouvelle fois, les avants bernois se montrèrent bien maladroits.

Profitant d'une supériorité numérique, les Biennois égalisèrent à nouveau au début du troisième tiers. Dès cet instant, le match s'anima enfin, les attaques se succédant les unes aux autres. Finalement, grâce à une combinaison Cunti-Fuhrer-Dekumbis (la plus belle action du match), ce dernier pouvait offrir la victoire à son équipe.

Même en évoluant à six contre quatre durant les trente dernières secondes de la partie, les Biennois durent finalement s'avouer vaincus. Eric Berthoud

KLOTEN - FRIBOURG GOTTÉRON 3-1 (1-1 1-0 1-0)

Malgré Stecher!

Klotten: Pavoni; Rauch, Zehnder; Wick, Bruder; Baumann, Übersax; Schlagenhaut, Mongrain, Wäger; Celio, Yates, Hollenstein; Erni, Beat Lautenschlager, Peter Lautenschlager.

Fribourg Gottéron: Stecher; Lacroix, Brasey; Hofstetter, Pfeuti; Silling, Thévoz; Martin, Mirra, Sauvé; Pousaz, Montandon, Theus; Lüdi, Rotzetter, Kaltenbacher.

Buts: 8e Sauvé 0-1. 11e Schlagenhaut (Wäger) 1-1. 33e Wick (Yates) 2-1. 60e Wäger (Hollenstein) 3-1.

Notes: Schlüfweg. 3300 spectateurs. Arbitres: Hirschi, Schneider, Hirter. 8e tir sur le poteau de Wäger, 46e, tir sur la latte de Zehnder, 54e, tir sur le poteau de Schlagenhaut.

Pénalités: 5 x 2' contre Klotten, 8 x 2' contre Gottéron.

Grâce à un Stecher parfait, à une volonté jamais prise en défaut, le HC Fribourg a obtenu un résultat fort honorable à Klotten. Avouons pourtant que les hommes de Bengt Olh-

son ne pouvaient espérer plus. Manquant d'idées, de précision dans leurs passes, les visiteurs n'ont en effet pas souvent porté le danger dans le camp des Zurichois. Ce fut au premier tiers-temps que les Romands laissèrent la meilleure impression.

Grâce à un rythme supérieur à celui de leurs adversaires, ils s'assurèrent alors une légère domination territoriale concrétisée rapidement par le but de Sauvé. Mais, face à un Klotten assez médiocre, Fribourg n'eut, hélas! pas assez de bon sens dans ses évolutions. Trop porté sur la défensive, il donna un certain coup de main à une équipe qui semble, depuis le match contre Ambri, au creux de la vague. Il est vrai qu'hier soir, les «Aviateurs» ne furent que l'ombre de ce qu'ils étaient au début de la saison. Incapables d'échafauder une attaque bien menée, ils ne vé-

curent que de quelques exploits personnels, que le brillant Stecher annihilait régulièrement.

En fait, les banlieusards zurichois durent attendre la dernière minute pour être sûrs de leur victoire, ceci à la faveur de la sortie du gardien fribourgeois, qui céda sa place à un joueur de champ à douze secondes de la fin du match.

On oubliera rapidement cette rencontre qui ne fut jamais émaillée de hauts faits. Il n'empêche qu'en réussissant ce résultat serré, la troupe d'Olhson a peut-être renforcé son moral. On doit en tout cas reconnaître qu'elle joua avec beaucoup de discipline et que le fore-checking qu'elle pratiqua tout au long de la rencontre gêna terriblement son antagoniste.

Souignons qu'en attaque Sauvé et, par moments, Montandon sortirent leur épingle du jeu. Ils auraient pu d'ailleurs surprendre un Pavoni qui, une fois de plus, n'eut rien à se reprocher. Hier soir pourtant, Stecher a été le meilleur des deux gardiens.

Logique, mais à l'arraché

Rapperswil-Jona - Martigny 4-3 (1-1 1-1 2-1)

Après Ajoie et Uzwill, Martigny n'a pas réussi à épingle Rapperswil à son palmarès. Il s'en est pourtant fallu d'un rien. D'un tiers-temps précisément. Car durant plus de quarante minutes, les Valaisans ont rivalisé avec les Saint-Gallois.

Samedi passé, en s'imposant au Lido, La Chaux-de-Fonds avait prouvé que Rapperswil n'était pas invincible sur sa patinoire fétiche. Entre Romands, la voie royale était tracée; Martigny n'avait plus qu'à l'emprunter. Une opération facile en théorie, une autre paire de manches toutefois sur la glace...

Sur la défensive

Martigny n'a pas adopté trente-six tactiques. Les Octoduriens ont surtout insisté sur le défense. Soixante minutes durant, ils ont attendu leurs adversaires à l'orée de leur propre camp. En choisissant cette option, Normand Dubé misait sur le contre, sur la rapidité de ses garçons. Une arme tantôt redoutable, tantôt néfaste selon la valeur de l'opposition. Hier soir en l'occurrence, Rapperswil a été gêné dans sa progression, parfois même impuissant devant l'énigme posée par son rival. Le mentor canadien a donc réussi dans son entreprise. Il en fallait pourtant plus

pour que le favori n'impose pas sa loi.

Nervosité excessive

Au premier tiers, les Valaisans ont bien résisté aux assauts des joueurs locaux, plus souvent en possession de la rondelle. Le verrou défensif martignier s'est révélé efficace, à défaut d'être spectaculaire. Meuwly a néanmoins dû s'incliner à la 14e minute, alors que Gagnon «chauffait» le banc des infâmes. Auparavant, Bapst avait ouvert la marque à la 7e, d'un tir de la ligne bleue.

Mais le début de partie fut surtout empreint du sceau de la nervosité. Les deux formations multiplèrent les mauvaises passes et les dégagements interdits. Elles se craignaient mutuellement, tâtaient le terrain. Le score nul, dans ces conditions, ne lésait personne, à l'exception peut-être du public.

En sursis

La période médiane demeura



Par Blaise Craviolini

d'une limpidité douteuse, même si la cadence augmenta d'un cran. Rapperswil assura à nouveau l'initiative du jeu. Cette fois, avec davantage de tranchant en attaque. Martigny continua cependant à inquiéter le gardien Morger, procédant toujours par à-coups. En toute logique, Loher tira profit d'un cafouillage devant Meuwly à la mi-match. Peu après, Bachmann expédia une «bombe» sur le poteau. Nul doute que si Martigny avait encaissé son second revers sur cette action, il aurait eu toutes les peines du monde à renverser la vapeur. D'autant plus que les Saint-Gallois semblaient inspirés à ce moment précis. Car, vous l'avez compris, les visiteurs profitèrent au maximum de ce sursis. Comme souvent dans ces cas-là. A la 38e, Aebersold dévia dans le mille un tir de Gagnon. Tout était à refaire!

Satanée 46e minute!

Irrépressibles physiquement, les Alémaniques présentèrent enfin un visage digne d'un préten-

Malgré un penalty manqué...

Rapperswil-Jona: U. Morger; Zahner, Rautakallio; Bhend, Grissemann; Flückiger, Stockler; Kohler, Muffler, Eicher; Loher, Hills, Bachmann; P. Morger, Dobler, Rogenmoser. Entraîneur: Esa Siren.

Martigny: Meuwly; Bapst, Gagnon; Siegrist, Pochon; J.-L. Locher; Monnet, Raemy, Pleschberger; Aebersold, Gosselin, Pillet; Mauron, Nussberger, Baumann; Moret. Entraîneur: Normand Dubé.

Buts: 7e Bapst 0-1, 14e Rautakallio (Rapperswil à cinq contre quatre) 1-1, 28e Loher 2-1, 39e Aebersold-Gagnon 2-2, 46e Kohler-Eicher (Rapperswil à quatre contre cinq) 3-2, 48e Hills 4-2, 53e Pleschberger 4-3.

Notes: patinoire (neuve) du Lido, 2200 spectateurs. Arbitres: MM. Trolliet, Salis et Fahrny. Pénalités: 2 x 2' contre Rapperswil et 3 x 2' contre Martigny (Pochon, Gagnon, Siegrist). Absents: Baumann (gardien titulaire), Haussener et D. Burkard du côté saint-gallois; R. Locher, Evéquo, Rouiller (tous blessés) du côté valaisan.

Faits spéciaux: à la 46e, Bachmann manque la transformation d'un penalty. 59'25: temps mort pour Rapperswil.

dant aux play-offs durant le troisième tiers. A vrai dire, Martigny contribua au réveil de l'équipe de Siren. A la 46e, les Octoduriens bénéficièrent d'une supériorité numérique. Au lieu de poser leur jeu, ils balbutièrent. Aebersold n'eut d'autre recours que de faucher Bachmann, qui s'en allait seul affronter Meuwly. Le Saint-Gallois rata le penalty, mais dans la même minute, Kohler surprénait

Meuwly, coupable. Sur sa lancée, Rapperswil creusa l'écart par l'intermédiaire de Hills. En fin de partie, malgré la réussite de Pleschberger, Martigny ne trouva plus les ressources pour égaliser.

Ainsi, la logique a fini par prévaloir. Avec la complicité de Dame Chance, les Valaisans auraient pu empocher un point. On ne pouvait raisonnablement pas leur en demander davantage!

- Olten - CP Zurich 3-5 (1-2 1-0 1-3)
Kleinholz. 4400 spectateurs. Arbitres: Voillat, Schmid, Künzi. Buts: 4e Schneeberger (Lörtscher) 1-0, 15e Weber (Poltera) 1-1, 18e Tuohimaa (Wysanen, Weber) 1-2, 29e Allison (Lörtscher) 2-2, 42e Morrison 3-2, 56e Tuohimaa (Weber, Havlicek) 3-3, 59e Geiger 3-4, 60e Tuohimaa 3-5.
- Ajoie - Chaux-de-Fonds 11-4 (4-1 2-3 5-0)
Patinoire de Porrentruy. 3200 spectateurs. Arbitres: Bertolotti, Gard, Probst. Buts: 4e Daniel Dubois (Tschanz) 0-1, 5e Métivier (Rohrbach) 1-1, 6e Leblanc (Lechenne) 2-1, 7e Métivier (Kohler, Rohrbach) 3-1, 11e Métivier (Christophe Berdat) 4-1, 26e Benoît (Prestidge) 4-2, 33e Tschanz (Mouche) 4-3, 33e Benoît (Daniel Dubois) 4-4, 37e Maurer (Métivier, Schmid) 5-4, 39e Leblanc (Métivier) 6-4, 44e Métivier (Seminelli) 7-4, 51e Leblanc (Métivier, Berdat) 8-4, 52e Forster 9-4, 52e Berdat (Kohler) 10-4, 57e Leblanc (Berdar, Métivier) 11-4.
- Uzwill - Coire 4-5 (0-3 2-1 2-1)
Uzeshalle. 800 spectateurs. Arbitres: Pahud, Chies, Fassbind. Buts: 2e Lavoie (Stebler) 0-1, 16e Lavoie 0-2, 18e Alex Wittmann (Lavoie) 0-3, 22e Bertschinger 1-3, 30e Plump (Burkard) 2-3, 32e Keller 2-4, 44e Burkhard (Plump) 3-4, 51e Lavoie (Kurilowski) 3-5, 56e Plump (Bertschinger) 4-5.

1^{re} ligue: LAUSANNE - CHAMPÉRY 5-5 (0-1 1-2 4-2)

Le lion sans crocs!

Lausanne: Neuhaus; Bobillier, Trallero; Favrod, Arnold; Saladin, Circelli; Bonito, Lussier, Monnier; Eceur, Weber, Leuenberger; Maillard, Amstutz, Blanchard; Aviles.

Champéry: Vouilloz; Erismann, Jud; Croci-Torti, D. D'Amico; Maylan, Spadone, Grenon; Cachat, Coulon, Payot; Ravera, Ganz, X. D'Amico.

Buts: 8e Payot (0-1), 22e Cachat (0-2), 28e Cachat (0-3), 38e Bonito (1-3), 42e Coulon (1-4), 43e Lussier (2-4), 44e Maillard (3-4), 46e Croci-Torti (3-5), 47e Aviles (4-5), 55e Leuenberger (5-5).

Notes: patinoire de Malley. 1065 spectateurs. Arbitres: MM. Rössli, Henninger et Walder. Lausanne joue sans Rochat (blessé). Pénalités: 3 x 2' contre Lausanne et 2 x 2' contre Champéry.

Oh! quel match avons-nous vécu, hier soir. En effet, qui l'eût cru? Jamais à Lausanne, nous n'avions vu un tel tableau d'affichage dans la halle de Malley et surtout un Lausanne mené 4-1 au score après quarante-deux minutes de jeu, puis 5-3 à la 46e, la dernière réussite champérolaine étant l'œuvre de Croci-Torti. Il faut dire que, jusqu'alors, les Lausannois n'avaient guère démontré leurs prétentions, se contentant, comme souvent, d'user de leur jeu individualiste, chacun se lançant dans son petit numéro. Ce petit jeu facilita évidemment le travail de la défense de Champéry, au sein de

laquelle le «vieux» régnait en maître.

En pressant les Lausannois au départ de leurs actions, Champéry mit plusieurs fois la défense lausannoise dans ses petits patins. Et, comme cette dernière se désorganisa, les visiteurs purent assiéger les buts lausannois, qui tremblèrent trois fois successivement.

Le désarroi des Lausannois était complet quand, à quatre contre cinq, Cachat porta le score à 3-0.

Ce ne fut qu'au cours du dernier tiers que les hommes de Bastl se réveillèrent enfin, parvenant à arracher le match nul. Champéry eut alors le tort de

vouloir maintenir le score en se cantonnant en défense. Il permit ainsi à son adversaire d'établir un siège en règle autour du bastion défendu par Vouilloz, alors qu'en continuant d'attaquer, il aurait probablement causé la surprise de la soirée.

- cx -

RÉSULTATS			
Lausanne - Champéry	5-5		
GE Servette - Neuchâtel	9-1		
CLASSEMENT			
1. Lausanne	10 8 2 0	72-29	18
2. GE Servette	10 8 0 2	83-20	16
3. Viège	9 7 1 1	78-20	15
4. Neuchâtel	9 5 3 1	44-34	13
5. Champéry	10 5 2 3	43-50	12
6. Yverdon	9 4 0 5	34-51	8
7. Monthey	9 3 1 5	40-51	7
8. Moutier	9 1 2 6	30-54	4
9. Fleurier	9 1 1 7	33-69	3
10. Forward Morges	9 1 1 7	24-63	3
11. Star Lausanne	9 1 1 7	27-67	3

DEMAIN
Star - Moutier
Yverdon - Viège

SAMEDI
Fleurier - Morges
Neuchâtel - Monthey

TOURNOI DES «ISVESTIA»

Un avant-goût de Calgary

Le tournoi des «Izvestia», qui réunit dès aujourd'hui mercredi et jusqu'à mardi prochain, à Moscou, l'URSS, la Tchécoslovaquie, la Finlande, la Suède, le Canada et la RFA, constitue un «hors-d'œuvre» de qualité avant le rendez-vous olympique de Calgary, en février prochain.

«Nous considérons avant tout ce tournoi comme l'une des étapes de notre préparation aux Jeux olympiques», a indiqué Viktor Tikhonov, l'entraîneur de l'équipe d'URSS. Selon ce dernier, une série de rencontres amicales en Suède (et en Suisse...) a révélé de «sérieuses insuffisances» et, en premier lieu en ce qui concerne le niveau de

préparation physique des joueurs». Le tournoi des «Izvestia» sera donc, pour les Soviétiques, l'occasion de faire le point.

Tenant du trophée, l'URSS partira toutefois favorite. Seule la Tchécoslovaquie paraît capable de venir contester sa suprématie. La Suède, sacrée championne du monde à Vienne, alignera en effet une équipe considérablement remaniée, les meilleurs joueurs scandinaves appartenant actuellement à des clubs de NHL. La Finlande, l'équipe de RFA «olympique» et le Canada devraient logiquement évoluer un ton en dessous.

Les rencontres auront lieu au palais des sports de Loujniki et au centre sportif Olympiyskiy.

Le programme

Mercredi 16: Finlande - Tchécoslovaquie, URSS - RFA, Canada - Suède.

Judi 17: Suède - RFA, URSS - Finlande, Tchécoslovaquie - Canada.

Samedi 19: Tchécoslovaquie - Suède, Canada - URSS, RFA - Finlande.

Dimanche 20: RFA - Canada, URSS - Tchécoslovaquie, Suède - Finlande.

Mardi 22: Finlande - Canada, Suède - URSS, Tchécoslovaquie - RFA.

SKI NORDIQUE: LES 30 KM DE CASTELROTTO

Torgny Mogren récidive

Vainqueur samedi des 15 km de La Clusaz, le Suédois Torgny Mogren (24 ans) a fêté une nouvelle victoire. Lors des 30 km de Castelrotto, où pour la première fois de l'histoire de la coupe du monde les coureurs effectuaient un départ en ligne, Mogren a battu au sprint son compatriote Gunde Svan et le Canadien Pierre Harvey. C'est le premier succès que Mogren cueille sur cette distance dans une épreuve coupe du monde.

Svan et Harvey ont été les seuls capables de suivre le rythme effréné que Mogren, victorieux de la coupe du monde 1986-1987, a imposé tout au long de la course. Très vite en action, les trois hommes prirent l'avantage dès le départ et creusèrent progressivement l'écart sur le reste du peloton, le plus souvent emmené par le Suédois Christer Majbaeck et le Norvégien Vegard Ulvang.

Malgré les efforts de Majbaeck et d'Ulvang, les trois leaders se présentèrent détachés dans la dernière ligne droite, où Mogren, plus frais, s'imposait brillamment.

Huitième à La Clusaz, le Grison Giachem Guidon a une nouvelle fois tiré son épingle du jeu en prenant la neuvième place à 23 secondes de Mogren. Un autre Suisse a terminé dans les points.

Jeremias Wigger s'est en effet classé au quatorzième rang. En affichant une très grande régularité, Wigger a ainsi obtenu le meilleur classement de sa carrière dans une épreuve coupe du monde.

L'expérience du départ en ligne s'est avérée positive. Le départ des 108 coureurs, répartis en quatre rangées de 25, n'a pas provoqué le chaos redouté. Cette innovation permet au public de suivre une course beaucoup plus vivante. L'expérience ne sera pas reconduite cette année pour les hommes. Les dames utiliseront quant à elles ce procédé en mars prochain à Oslo.

Le classement

30 km messieurs coupe du monde de Castelrotto (style libre, départ en ligne): 1. Torgny Mogren (Su) 1 h 16'11". 2. Gunde Svan (Su) à 0"6. 3. Pierre Harvey (Can) à 3"1. 4. Christer Majbaeck (Su) à 5"8. 5. Vegard Ulvang (Nor)

à 7"5. 6. Jan Ottoson (Su) à 8"5. 7. Pal Gunnar Mikkelsplatt (Nor) à 9"7. 8. Vladimir Smirnov (URSS) à 18"6. 9. Giachem Guidon (S) à 22"9. 10. Vladimir Sachnov (URSS) à 31"5. 11. Alex Prokurov (URSS) à 41"2. 12. Thomas Eriksson (Su) à 50"8. 13. Albert Walder (It) à 1'01"4. 14. Jeremias Wigger (S) à 1'14"1. 15. Silvio Fauner (It) à 1'14"4

Classement de la coupe du monde (2 courses): 1. Mogren 50 points. 2. Svan 40. 3. Mikkelsplatt 24. 4. Ulvang 20. 5. Guidon, Ottoson et Harvey 115. 8. Majbaeck 13. 9. Thomas Wassberg (Su) 12. 10. Uwe Bellmann (RDA) 11. 11. Holger Bauroth (RDA) 10. 12. Smirnov 8. 13. Kari Ristanen (Fin) 7. 14. Martin Hole (Nor) et Sachnov 6. Puis les autres Suisses: 41. Jürg Capol à 2'50"2. 64. Battista Bovisi à 4'23"4. 62. Markus Fährdich à 4'42"2. 77. Markus König à 7'21"6. 82. Christian Marchon à 9'23"3. 108 partants, 91 classés.

COMMUNIQUÉ AVCS

AVCS alpin groupe candidats cours N°9

Lieu et date: 17 au 20 décembre 1987.

Début du cours: 17 décembre 1987 à 18 h 30.

Fin du cours: 20 décembre 1987 à 16 heures.

Prix: 135 francs.
Matériel: skis SL + RS, matériel de gymnastique et de bain.

Excuses: jusqu'à jeudi à midi le 17 décembre à R. Eyer, FO 9, Naters.

Le chef alpin candidats AVCS: Robert Eyer

HAUTE-NENDAIZ

Course éliminatoire OJ du Valais central

Dimanche 20 décembre 1987, slalom géant deux courses.

Organisation: Ski-Club Nendaz.

Lieu: Tracouet piste nationale.
Inscriptions: sur formule FSS au plus tard le vendredi 18 décembre à 18 heures, à envoyer à l'Office du tourisme, 1961 Haute-Nendaz.

Année de naissance: 1972, 1973, 1974 et 1975.
Tirage au sort: le vendredi 18 décembre à 20 heures à l'office du tourisme.

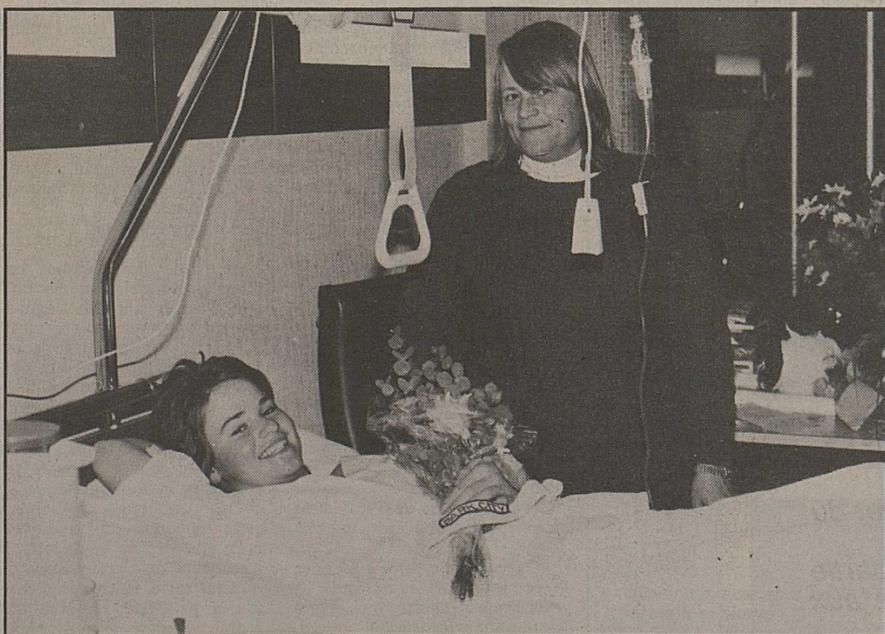
Distribution des dossards: Restaurant Le Sporting dès 8 heures.

Reconnaissance de la piste: de 8 heures à 9 h 45.

Premier départ: 10 heures.

Distribution des prix: trente minutes dès la fin de la course dans l'aire d'arrivée.

La skieuse Tori Pillinger quittera le Valais vendredi



Sur son lit d'hôpital, Tori Pillinger n'a pas perdu son sourire. Vendredi, elle s'envolera, en compagnie de sa mère, pour son pays d'origine.

Sa terrible chute dans le schuss d'arrivée du super-G de Loèche-les-Bains, samedi, est encore bien présente dans la mémoire des spectateurs et téléspectateurs. Relevée avec les graves blessures que l'on sait, acheminée par hélicoptère à l'Hôpital de Sion où elle a été immédiatement opérée par le Dr Bernard Bonvin, Tori Pillinger (21 ans) est aujourd'hui en bonne voie de guérison si bien que son retour au pays a pu être organisé. L'Américaine, qui avait signé son meilleur résultat de coupe du monde l'année dernière à Val-d'Isère (6e de la descente), quittera, en effet, le Valais, ven-

dredi, à destination de sa ville d'origine, Park City, dans l'Utah, où elle poursuivra sa convalescence.

Invitée par la station de Loèche-les-Bains pour une cure de rétablissement de trois à quatre semaines, Tori Pillinger envisage de répondre à cette invitation dans le courant de cette année ou au début de l'année prochaine.

Son retour en coupe du monde ne s'opérera évidemment pas avant la prochaine saison.

La rédaction sportive du «Nouveliste» souhaite à la sympathique championne un complet rétablissement et un excellent retour chez elle.

GARAGE TECNORM

PRÉFABRIQUÉ EN BÉTON ARMÉ, toutes dimensions. Monobloc ou par éléments. Toit en tuiles ou toit plat. Pose rapide et facile. Le plus vendu en Suisse romande.

TECNORM S.A.
Route de Champ-Colin, 1260 NYON
Zone indus. Ouest - Tél. 022/61 42 67

Représentant pour le Valais
Francis Michaud
Chemin de Surfrête 5
1920 Martigny - Tél. 026/2 64 08
Auto-Centre - Tél. 026/2 44 48

HONDA

FRAISE A NEIGE HS 80
8 CV, largeur de travail 600 mm. Démarreur électrique, puissance et performances. Simple, maniable. Le vrai «dur» infatigable, une aide précieuse pour cet hiver.

BONVIN, machines agricoles.
Conthey Tél. (027) 36 34 64
Charrat Tél. (026) 5 32 42
36-660399

CHICCO DORO
LE CAFE CHIC - LE CAFE OR

MIGROS

Clémentines d'Espagne
Offre spéciale du 16.12 au 24.12

Le kg **1.50**

Fenouil d'Italie
Offre spéciale du 16.12 au 19.12

Le kg **1.90**

Morilles séchées
Offre spéciale du 16.12 au 24.12

20 g ~~7.40~~ **6.-**
(10 g = 3.-)

Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 16.12 au 31.12

Tous les Aproz-Party
4x3dl ~~2.50~~ **2.-**
(1 dl = -16,7)

Multipack jusqu'au 24.12

Pêches, macédoine de fruits, poires, ananas et abricots en boîtes de 820 à 850 g
-.60 de moins

Exemple: Macédoine de fruits 850 g (Eg. = 548 g)
~~2.40~~ **1.80** Eg. (100 g = -32,8)

A partir de 2 boîtes au choix

Offre spéciale du 16.12 au 19.12

Pommes de terre Bintje
Le cabas de 2,5 kg
~~2.60~~ **2.60** (1 kg = 1.04)

Orchidée Minicymbidium
1 rameau fleuri et feuillage **5.-**

Bretzels salés et Sticks au sel
-.30 de moins

Offre spéciale du 16.12 au 31.12

Exemple: Sticks au sel 190 g
~~1.20~~ **-.90**
(100 g = -47,4)

Tous les jus de fruits M-Queen Gold
-.40 de moins

Multipack du 16.12 au 24.12

Exemple: Jus d'orange 1 litre ~~1.70~~ **1.30**

A partir de 2 litres au choix

Toutes les tourtes glacées Midor de 530 à 620 g
1.50 de moins

Offre spéciale du 16.12 au 31.12

Exemple: Vacherin 530 g
~~7.-~~ **5.50**
(100 g = 1.03,8)

Surprise Migros no 51

(Multipack 16.12 - 29.12)

Riz Carolina USA et Vialone parboiled

-.60 de moins

Exemple: Riz Carolina USA parboiled 1 kg ~~1.80~~ 1.20
A partir de l'achat de 2 kg au choix

MIGROS

AGNES EGGS-MOTTET

Il était une fois... un régent

Roman

LA MATZE

Vient de paraître...

L'action de ce roman se situe au début du siècle dernier. Au sein d'une population en grande partie analphabète, un régent est confronté aux pires difficultés... Et à la méfiance agressive des habitants d'un village, quelque part en Valais.

Broché, 160 pages.

Vente en librairies dans les kiosques Naville, Placette et Migros ou directement aux Editions de la Matze, case postale, 1951 Sion.

36-657890

prêt comptant

Discret. Simple. Rapide.
Dans toutes les BPS.

Appelez-nous simplement.

Pour des dépenses imprévues ou pour franchir un cap difficile, le prêt comptant de la Banque Populaire Suisse est une aide rapide et efficace. Appelez-nous ou passez nous voir!

► Pour plus de sécurité: une assurance solde de dette est comprise.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

La banque proche de chez vous.

Localité	Téléphone	Interne
Sion	027 21 11 81	268
Sierre	027 55 32 44	16
Martigny	026 2 39 23	16
Crans	027 41 13 05	19
Montana	027 41 10 43	2
Verrier	026 7 01 81	30
Lausanne	021 49 35 72	70/71
Montreux	021 963 53 61	218
Vevey	021 921 05 41	24
Villeneuve	021 960 42 42	2
La Tour-de-Peilz	021 944 44 31	12



CENTRE COMMERCIAL

MAGRO

vivre à meilleur compte!

PRIX DEGROS

UVRIER

Aujourd'hui

OUVERTURE NOCTURNE

jusqu'à 22 heures
450 places de parc gratuites

A notre snack, dès 18 heures:

- Carré de porc rôti garni + dessert Fr. 11.-
- Emincé au curry garni + dessert Fr. 8.-

BOUCHERIE

Escalope de veau **39.80** kg

Ragoût de porc **12.50** kg

Lard sec **12.-** kg

MAGRO MENAGER

Congélateur bahut **QUEROP SUISSE HF 5271**



253 litres
1 panier
dim: 92x65x85 cm

574.-

Livraison sur demande.

Garantie - Service après vente
(027) 33 11 61 - raymond perolo

AUTO-SHOP

PNEUS D'HIVER



- Mélange de la bande de roulement
- Technique de pamellisation
- Profil à blocs

Montage - Equilibrage Electronique

ouvert le samedi
Tél. (027) 31 27 36

CENTRE FLORAL

SAPINS DE NOËL

«Nordmannia» qui ne perdent pas les aiguilles, 80 cm à 4 mètres de haut

- Grand choix:
- d'arrangements fleuris
 - et de plantes vertes

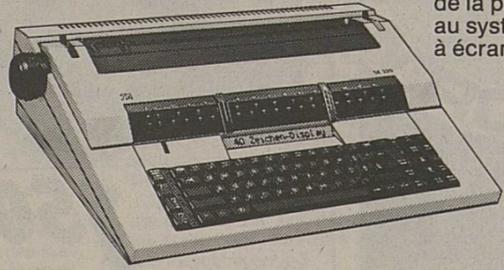
Tél. (027) 31 26 76

ALIMENTATION SPIRITUEUX	PRESSING	MAGRO MENAGER	CHAUSSURES	AUTO-SHOP	BRICOLAGE OBIRAMA
BOUCHERIE CHARCUTERIE	KIOSQUE JOURNAUX	BOUTIQUE DU CADEAU	RADIO-TV PHOTO-CINÉ	PROVIMI-LACTA	BATI-CENTRE OBIRAMA
FRUITS ET LEGUMES	MEUBLES	RESTOREX	ALIMENTATION NATURELLE	CENTRE FLORAL	PHARMACIE

SUPER -91
S/PLOMB -85
PARKING GRATUIT

Textes de fêtes

avec **TA ADLER** présentation impeccable que vous soyez chef, employé ou indépendant.



plus de 10 modèles TA, de la portable au système à écran

Ce soir ouvert jusqu'à 22 heures

PAPETERIE
ORGANISATION DE BUREAU
BUREAUTIQUE / INFORMATIQUE
SERVICE APRÈS-VENTE

Rue des Mayennets 10
1950 Sion
Tél. (027) 22 62 62

JORDAN
JACQUES & FILS SA

Chérubin
Corolle

En même temps qu'à Paris...
CHÉRUBIN de la collection **COROLLE** qui a reçu **LE GRAND PRIX DU JOUET AFFECTIF**.

Chérubin de Corolle un bébé plus vrai que vrai.

Mme Calpini vous attend tous les après-midi au rayon JOUETS (premier étage) ...pour vous présenter cette étonnante collection. Une exclusivité de Coop City!

PRÉSENTATION des COLLECTIONS

LEGO® + DUPLO®

les jouets éducatifs par excellence qui existent aussi bien pour le bébé que pour l'adolescent.

SERVICE-CONSEILS LEGO + DUPLO
au rayon JOUETS, premier étage

Coop City

1980 Sion
Place du Midi
1 h parking gratuit dès fr. 20.- d'achat
Grands Magasins d'Actualité

A vendre
Fiat Panda 4x4

6000 km.
Fr. 12 500.- à discuter.

Tél. (026) 7 50 50 et le soir 7 79 39.

036-051726

A vendre
Golf GL automatique

54 000 km, état de neuf, expertisée.
Fr. 7500.-

Tél. (027) 22 84 41 bureau.

036-302347

A vendre de privé
jeep Suzuki LJ 80

expertisée, 1981, bleue, avec bâche, 48 000 km, radiocassette.
Exposée au GARAGE DE CHAMPSEC Fr. 5500.-

036-305147

A vendre
break Citroën CX 25 TRI aut.

juillet 86, 35 800 km, équip. hiver + 1re main, état de neuf, Fr. 18 400.- ou Fr. 507.- par mois sans acompte, garantie et expertisée.
Garage du Nord S.A., Sion
Tél. (027) 22 34 13.

A vendre

Audi Quattro 200 turbo

climatisation, métallisée, 1986, 9000 km.

Sans catalyseur.

Tél. (027) 31 36 68.

036-662741

A vendre

Audi 80

113 CV, 1987, 13 000 km, noir mét., toit ouvrant, stéréo, + options.
Tél. (026) 2 26 55 bureau.

Achète toutes voitures expertisées ou non

Garage Delta, Sion.
Tél. (027) 22 34 69.
036-653808

A vendre
Subaru Justy 4 WD

1987, 5 portes, 10 000 km, Fr. 12 800.-

Mazda RX 7

1986, 20 000 km, 150 CV, toit ouvrant, Fr. 26 800.-

BMW 520

1981, 68 000 km, direction assistée, Fr. 7500.-

Mini 1000 HL

1979, 80 000 km, Fr. 3500.-

Lancia A 112 Abarth

1983, 38 000 km, Fr. 6500.-

Tél. (027) 86 36 03 ou 86 44 60 midi et soir.

036-051713

A vendre

Lada 1500 break

35 000 km, 1981, 4 pneus sur jantes. Fr. 3800.-

Tél. (026) 4 92 09.

036-401352

Diesel
VW LT 35 Fiat 242 Mercedes 406

Ireco OM 30
Tél. (028) 46 56 86.

Alfa GTV 6 2,5

1983, expertisée. Fr. 14 700.- ou Fr. 340.- par mois.

Tél. (037) 62 11 41.

17-598656

Toyota Tercel aut.

1982, expertisée. Fr. 6900.- ou crédit.

Tél. (037) 62 11 41.

17-598658

Voitures de direction

Buick Royal, 1985, 2 portes, toutes options, 10 000 km.

Buick Riviera, 3,8 V6, 1987, 2 portes, toutes options, 10 000 km.

Buick Century, 1986, 4 portes, toutes options, 10 000 km.

Buick Park Avenue, 3,8 V6, 1987, 4 portes, toutes options, 5000 km.

Buick Somerset, 3,0 V6, 1987, toutes options, 9000 km.

Cadillac Seville, 1983, 4 portes, toutes options, 50 000 km.

Cadillac Fleetwood, 1984, 4 portes, toutes options, 40 000 km.

Pontiac Grand Am, 1986, 4 portes, toutes options, 12 000 km.



Marché permanent de l'OCCASION
RAMUZ-EDELWEISS SA
139, av. de Morges, Lausanne. Tél. (021) 25 31 31

Autolocation Utilitaires

Montana-Crans 027 / 41 33 10
Sion 027 / 22 34 13
Verbier 026 / 7 75 53

Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

Hertz No 1

Nouveau: Tarif économique - tout compris.
Réservations: 24 heures à l'avance.

VÉHICULES AUTOMOBILES



PORSCHE

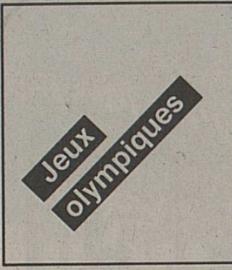
A VENDRE

Porsche 928 S, gris foncé + options neuve, prix spécial
Porsche 944, bleu foncé mét., neuve, 1987, prix spécial
Porsche 928 S, gris mét., 33 000 km, 1985
Porsche 944, blanche, 68 000 km, 1985
Porsche 924 turbo, brun-beige, 88 000 km, 1982
Porsche 924 turbo, brune, 95 000 km, 1981

Livraison rapide
Tous modèles de la gamme

Garage Olympic

Agence officielle
3960 SIERRE
Tél. (027) 55 33 33
Demander M. Paul Antille



DANS DEUX MOIS CALGARY!

Satisfaction et inquiétude

Les infrastructures et l'organisation des Jeux olympiques de Calgary sont, à deux mois du coup d'envoi, dans l'ensemble satisfaisantes. De retour d'une mission d'une semaine au Canada, M. Michel Rouiller, chef de mission des délégations suisses aux Jeux de Calgary, se déclare optimiste. Néanmoins des inquiétudes persistent dans le clan helvétique. Elles sont principalement liées à l'hébergement au village olympique principal et aux accès des sites des compétitions de ski.

La délégation suisse aux Jeux olympiques d'hiver de Calgary (13-29 février 1988) totalise 140 membres athlètes, entraîneurs, soigneurs et officiels - à qui s'ajoutent 45 journalistes, 13 photographes et 60 employés de la SSR (techniciens et journalistes). Sans omettre 40 personnes chargées de promouvoir la candidature de Lausanne à l'organisation des Jeux d'hiver de 1994.

Accompagné de M. Roger Hauser, responsable des transports et du logement de la mission olympique suisse, M. Michel Rouiller revient plutôt optimiste d'une dernière visite de contrôle sur les emplacements des Jeux de février 1988. Les deux hommes ont successivement pu vérifier l'état des installations et l'efficacité de l'organisation tant dans la ville olympique qu'à Nakiska (ski alpin) et à Canmore (ski nordique).

En matière de transport, les Suisses ne partagent pas l'optimisme de leurs interlocuteurs canadiens. Ces derniers ont mis sur pied une logistique en théorie excellente. Reste à savoir, estime M. Rouiller, si elle fonctionnera lorsque la neige et le public seront au rendez-vous. Les temps d'accès donnés par l'organisation aux sites du ski alpin et nordique doivent selon l'avis helvétique être

au moins doublés. Ceci ne sera pas sans conséquences sur le déroulement des compétitions et les conditions de travail de la presse. Sans parler des athlètes qui ne bénéficieront pas de transferts par hélicoptères. La délégation suisse pourra compter pendant la durée des Jeux sur sept véhicules officiels, dont un autocar pour les hockeyeurs. En outre, elle disposera d'une quinzaine de voitures de tourisme, en principe toutes munies d'un radiotéléphone.

En matière de logement, la situation à moins de deux mois des Jeux est préoccupante en ce qui concerne le village olympique principal, à Calgary même. Là seront hébergés nos hockeyeurs, les patineurs, les bobbeurs, les sauteurs à ski et les athlètes du combiné nordique.

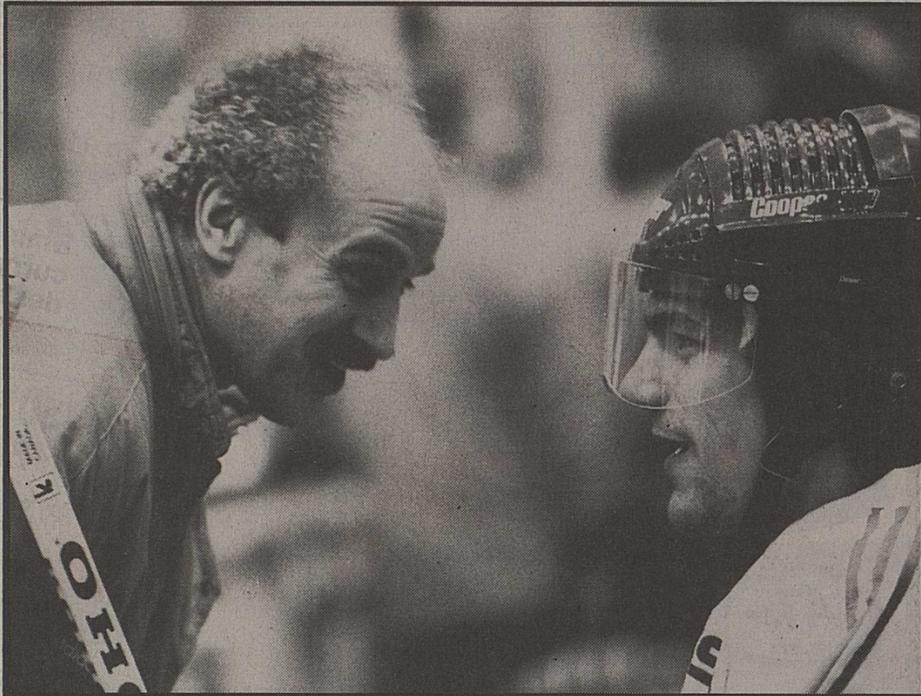
L'infrastructure est constituée par les bâtiments d'une Université. Il s'agit donc de chambres d'étudiants; exclusivement des chambres doubles, avec lavabos, douches et W.-C. à l'étage. Les salles prévues pour les soins sont restreintes et mal disposées. En outre, tous ces aménagements ne sont pas terminés. Selon M. Rouiller, ces conditions sont insatisfaisantes et pas adaptées aux

exigences légitimes de sportifs d'élite.

A Canmore en revanche, où séjourneront les skieurs nordiques, tout est impeccable. Les Suisses seront regroupés dans un bâtiment qui offre 23 chambres individuelles. Dans de bonnes conditions de confort et d'intimité.

A Nakiska enfin, pas de problème pour les alpins. Filles, garçons et entraîneurs seront logés dans une annexe de l'hôtel Kananaskis. Une annexe parfaitement équipée, avec 32 lits en chambres doubles, avec une piscine et un centre de fitness. Le tout situé à quelques minutes à pied de l'aire d'arrivée des compétitions. Indéniablement les Suisses ont en l'occurrence joué juste. Ils protègent championnes et champions des remous du village olympique. Ils leur évitent des transferts longs et fatigants. Ils réalisent enfin une affaire financière intéressante en évitant des frais onéreux d'hélicoptère et les prix inflationnistes de Calgary.

Car à Calgary, si la neige est enfin tombée, les prix, eux, montent dans une proportion inquiétante, souligne M. Rouiller. Mais les tarifs pratiqués par le restaurant suisse devraient rester rai-



Schenk à Eberle: «Tu crois que ça va être drôle à Calgary?» L'optimisme n'est pas entièrement partagé par tout le monde. (ASL)

sonnables. Ce restaurant de 150 places, édifié à un jet de pierre de la place olympique où seront remises les médailles et du «Pallister», hôtel du CIO et des officiels,

constituera le point de ralliement des Suisses. Subventionné en partie par l'Office national suisse du tourisme, par Lausanne 94 et diverses entreprises helvétiques, il

devrait offrir une efficace carte de visite de notre pays. Une image que les sportifs comptent bien compléter, sur le terrain, par leurs exploits.

Boxe: Sacchia retourne à Berne

Le 26 décembre prochain, Enrico Scaccia affrontera l'Anglais Carlton Warren, au Kursaal de Berne, dans un combat prévu en dix reprises. Ce sera la première fois depuis sa séparation d'avec Charly Bühler, que le poids moyen italo-helvétique participera à nouveau à un meeting organisé par son ancien manager.

Dans la même réunion, le Suisse d'origine turque Savas Iskender affrontera en poids moyens et en huit rounds, le Chilien de France, Luis Machuca. En miwelters, Jean-Charles Meuret aura affaire au Belge Robert Tatoun. Enfin, la réunion bernoise comportera une rencontre interclubs amateurs entre une sélection bernoise et Mulhouse.

KARATÉ: LE VALAIS A LA COUPE DE NYON

La preuve par neuf

Brillante prestation du Karaté-Club Valais ce week-end à la coupe de Nyon dernière compétition du calendrier 1987. En effet, les élèves de Jean-Claude et d'Olivier Knupfer se sont adjugés neuf médailles lors de cette épreuve Kata-Kumité qui réunissait plus de 200 participants.

Mais félicitons tout d'abord Marc-André Pagliotti qui, lors de cette coupe, a été nommé arbitre régional.

Chez les filles Alix de Roten qui convoitait une place sur le podium depuis quelque temps déjà, s'est adjugé la médaille de bronze.

Dans les moins de 65 kg juniors, la finale fut à nouveau valaisanne

mais le résultat inverse à la celui de la coupe de Meyrin, puisque ce fut Didier Cretton qui remporta la médaille d'or face à Stéphane Meier médaille d'argent. Toujours dans cette catégorie Laurent Moulin dont c'était la première apparition en compétition pris la médaille de bronze.

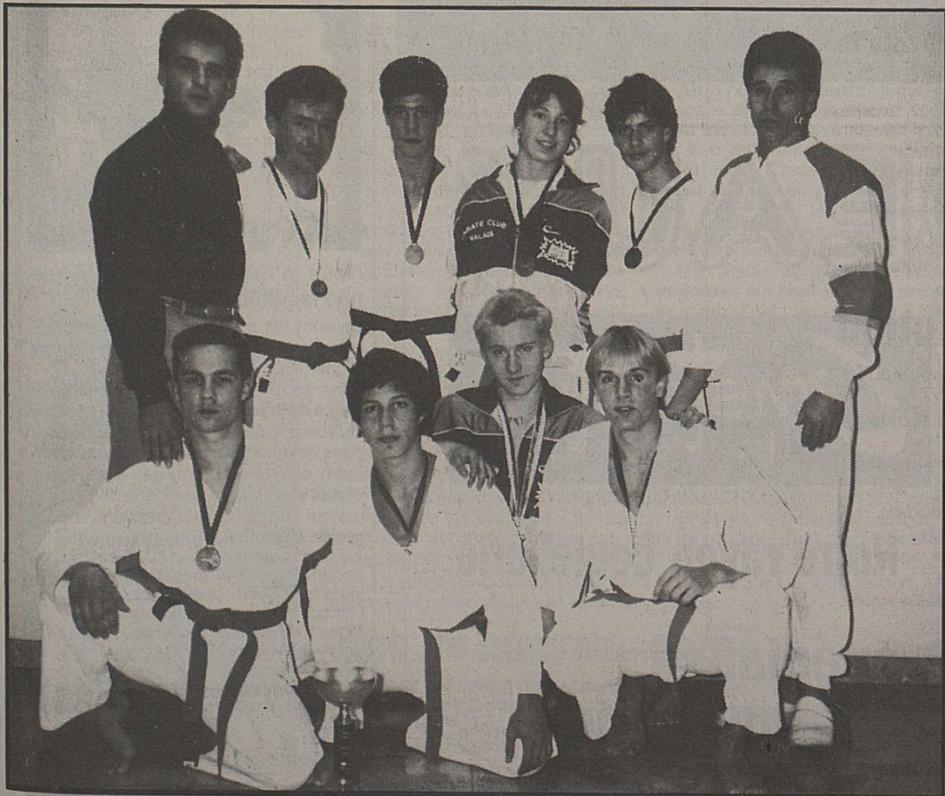
Dans la catégorie moins 70 kg juniors, Manfred Imsand confirmant ses brillantes qualités s'adjugea la médaille d'argent alors que Jacques Pitteloud renouvela sa prestation des championnats de Suisse en terminant à la troisième place pour le bronze.

Dans les plus de 70 kg juniors Steve Clavien dont c'était égale-

ment la première compétition, s'appropriera la médaille de bronze.

Chez les seniors dans la catégorie moins de 70 kg Pierre-Alain Tavernier après un parcours sans faute jusqu'à la finale s'est octroyé la médaille d'argent. Quant à Michel Velen dans la catégorie plus de 80 kg, il confirme le sérieux de sa préparation en remportant la médaille de bronze.

Pour le Karaté-Club Valais le millésime 1987 a été parfait puisque sur les cinq coupes il a amassé 28 médailles et l'on peut affirmer que grâce à la persévérance et au dévouement de ses dirigeants et de ses combattants la continuité est assurée.



Debout: O. Knupfer, entraîneur, Sierre; M. Velen, M. Imsand, A. de Roten, S. Meier, J.-Cl. Knupfer. Accroupis: P.-A. Tavernier, D. Cretton, J. Pitteloud, L. Moulin (manque S. Clavien).

Dans les coulisses des rallyes

● Malgré le retrait (provisoire) de la marque, une Mitsubishi Starion turbo sera néanmoins alignée dans quelques manches du prochain championnat suisse des rallyes, celles à prédominance goudron et où la puissance tiendra un rôle majeur. C'est l'Alémannique Marc Hopf, qui se défendit fort bien en Valais avant de devoir renoncer au volant d'un pareil engin, qui se chargera de cette présence, à titre indépendant.

● Une autre japonaise aux dents longues participera à cette compétition. Il s'agit d'une Toyota Celica groupe A dont disposera Gérard Toedtli. Cette saison, le Neuchâtelois avait étreigné une Corolla mais il eut le malheur de la démolir lors de l'épreuve de Saint-Cergue. Toedtli passe pour l'un des pilotes les plus rapides, directement derrière les ténors de nos joutes.

● Après un exercice tout à fait prometteur qui le vit accomplir un crescendo de la meilleure veine, le Nendard Jean-Laurent Girolamo a décidé de changer de monture. En 1988, en principe pour la durée complète du championnat national, il roulera non plus sur Datsun mais sur une VW Golf GTi à seize soupapes, homologuée dans le groupe N.

● A l'enseigne de «Autosport» à Bex, Gianni Pontiggia a ouvert récemment un local dans lequel il s'adonne à la préparation de voitures de compétition en général et de rallyes en particulier. Mécanicien de profession, Pontiggia s'est ainsi recyclé après avoir tâté de la monoplace (7e du championnat suisse de formule 3 en 1986, sur une Dallara). Mais, faute de moyens financiers suffisants, il dut abrégé son aventure.

En entretenant d'excellentes relations avec l'Italie, et plus spécifiquement avec l'ingénieur Boffa (ex-Abarth), il a pu réunir un lot de véhicules destinés aux rallyes et qui vont de la nouvelle Lancia Intégrale groupe N (homologuée au printemps prochain seulement) à la Delta, en passant par des Fiat Uno turbo (A & N/GT) qu'il propose ainsi en location. Certains clients l'ont déjà approché, dont Daniel Carron lors du dernier «Valais» que l'Ormonan termina à une honorable neuvième place. D'ailleurs, pour 1988, Carron est à la recherche d'un budget afin de poursuivre cette expérience avec une Delta groupe A, pour toute la durée du championnat suisse si possible.

Jean-Marie Wyder

Basketball: première ligue Troistorrents - Blonay 78-82 ap. prol. (36-25) (70-70)

Troistorrents: Vanay Yves, 2; Schütz Henri-Pierre; Vanay Pierre, 22; Pellaud Emmanuel, 14; Laurent Stéphane, 4; Grau Christophe, 29; Es-Borrat Luc; Merz Jean-Béat, 7.

Blonay: Mury Christophe; Pontolet Jean-Luc, 2; Haug Olivier, 29; Demont Olibier, 4; Petten Yves, 5; Barone Jean-Christophe, 15; Demestral Bernard, 25; Dutoit André, 2; Bernel Alexandre.

Mauvaise passe pour le BBC Troistorrents. Après sa contre-performance contre le BBC Martigny, le club chorgue se trouve sous la menace d'un forfait administratif qui pourrait lui coûter quatre points au classement si son recours n'aboutissait pas. C'est avec un moral devenu fragile que les Bas-Valaisiens entamèrent la partie. Très concentrés en défense, ils prirent pourtant un départ de choix menant 24-5 à la 10e minute. La victoire semblait avoir choisi son camp lorsque les joueurs locaux cédèrent à une nervosité incompréhensible. Ou alors était-ce déjà les effets de l'arbitrage pour le moins très discutables de M. Parmentier. Toujours est-il que les Vaudois revinrent à 28-20 à la 13e minute, annihilant ainsi en moins de trois minutes le remarquable début de partie des locaux. L'écart dès lors se stabilisa pour se fixer à 36-25

à la mi-temps. Dès la reprise, Blonay tentait de revenir au score sans jamais parvenir à prendre l'avantage. Ainsi le score oscillait entre quatre et neuf points en faveur des Chablaisiens, jusque dans la dernière minute du temps réglementaire où de Mestral arrachait l'égalisation pour ses couleurs à la dernière seconde et dans une position invraisemblable. Troistorrents qui avait mené pendant 39'59" se voyait ainsi contraint aux prolongations. Le moral atteint, les nerfs à fleur de peau, les joueurs locaux commirent tant de bêtises que le gain du match leur échappa. Un véritable hold-up réussi par Blonay bien aidé par des adversaires trop fébriles et par l'arbitrage de M. Parmentier. Le BBC local se trouve désormais dans une position délicate avant le début du 2e tour.

Lutte

Le championnat suisse interclubs

Weinfelden. Tournoi de promotion de première ligue: Martigny II - Granges 12-28. Granges - Weinfelden 15-25. Weinfelden - Martigny II 31-9. Granges - Martigny II 31-9. Weinfelden - Gran-

ges 23-16. Martigny II - Weinfelden 8-32.

Classement: 1. Weinfelden, 8 points; 2. Granges, 4; 3. Martigny II, 0. Weinfelden et Granges sont promus en LNB.

FANTASTIQUE!

Dimanche 27 décembre dès 13 h 30 - MARTIGNY

Salle du CERM

CHAMPIONNAT D'EUROPE DE BOXE

Catégorie welter

Pour la première fois en Valais

MAURO MARTELLI JEAN-MARIE TOUATI

tenant du titre 12 x 3 challenger, champion de France, 36 combats

29 combats, invaincu 4 autres combats professionnels, avec John Kichenin, Mousse Moukenjo, la vedette française Antoine Fernandez et l'enfant du pays, pour son premier combat professionnel, Bernard Bonzon. Combats amateurs.

Parking: sur place, suivre panneaux d'indication CERM.

Points de vente (dès 14 décembre):

Ecublens-Lausanne: AS Avondo Sports S.A., rte du Bois 17, Ecublens

Genève: Comptoir Papiers-Points S.A., rue des Deux-Ponts 33

Martigny: Motel du Transalpin, Martigny-Bourg

BCV Migros Manoir, av. de la Gare 20

Montana: Office du tourisme et BCV

Monthey: BCV Verrerie centre Migros, BCV agence, pl. Centrale

Saxon: Meubles Descartes S.A.

Sion: Coop City

Prix des places: de Fr. 40.- à Fr. 200.-

Reservations par téléphone: (021) 35 28 65 dès maintenant.

Organisation: Boxing Club Martigny et consorts sous le contrôle de la Fédération suisse de boxe.

La magie du cristal!

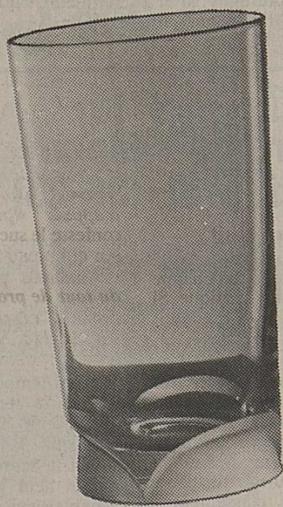


A 47.-
les six

B 43.-
les six

C 35.-
les six

D 43.-
les six



E 49.-
les six



F 45.-
les six



Lot de 6 verres en cristal au plomb «Uzes», pied satiné
A Verres à vin rouge, les 6 47.-
B Verres à vin blanc, les 6 43.-
C Verres à liqueur, les 6 35.-
D Flûtes à champagne, les 6 43.-
E Verres à longdrink, les 6 49.-
F Verres à whisky, les 6 45.-

Coop City Sion Place du Midi
 Tél. 22 90 35 ☑ 1 h gratuite dès Fr. 20.- d'achat



OMEGA
Significant Moments
 OMEGA MARQUE TOUJOURS LES TEMPS FORTS DES JEUX OLYMPIQUES DE LA CONQUÊTE DE L'ESPACE D'UNE VIE RÉUSSIE COMME LA VÔTRE OMEGA CONSTELLATION POUR VOUS DEUX.

Horlogerie-Bijouterie
E. KOHLER
 Rue des Remparts 8
 Tél. (027) 22 57 96 - SION

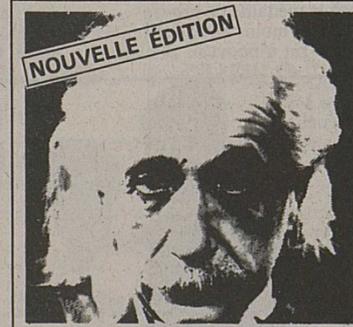
Crédit-express
Limites les plus hautes en 24 heures
 Paiements comptants élevés - mensualités modérées également si crédit en cours.
MBS Landstrasse 26 5430 Wettingen
Téléphone 056/27 25 45
 Pas d'attente pour nos clients aux guichets de banque. Samedi ouvert 10-16 h

Occasion intéressante
 A vendre
machine à café
 marque: La San Marco, 1 groupe, prix à discuter.
 Tél. (026) 2 27 26.
 036-829149

Téléphériques Super-Saint-Bernard
 toutes les installations fonctionnent, toutes les pistes sont ouvertes.
 Rens. Tél. (026) 4 91 10.
 036-051716

A la rue des Châteaux à Sion
Au Troc Rétro
 vous trouverez des mousquetons Fr. 400.-, 11 longs Fr. 650.-, Wetterlis Fr. 800.-, Martini Stutz Fr. 1800.- ainsi que diverses autres armes à des prix fous.
 Tél. (027) 22 41 46.
 036-828732

Donnez de votre sang Sauvez des vies!



Nous n'utilisons que 10% de nos facultés mentales
 Ce sont les propres mots d'Albert Einstein, le plus grand physicien des temps modernes.
 Dans son livre «La Dianétique, la puissance de la pensée sur le corps», L. Ron Hubbard a fait un autre pas de géant dans cette direction. Il démontre comment chacun peut utiliser ces découvertes et se libérer lui-même des barrières qui l'ont jusque-là empêché d'utiliser pleinement son potentiel mental.
 Commandez votre propre exemplaire aujourd'hui, 470 pages passionnantes. Envoyez le coupon ci-dessous à
Mission de scientologie, rue de la Madeleine 10, 1003 Lausanne, ☎ 23 86 30.
 Oui! Envoyez-moi exemplaire de «La puissance de la pensée sur le corps» par L. Ron Hubbard.
 Prix: Fr. 32.-
 contre remboursement
 chèque ci-joint
 Nom
 Adresse

ANNONCES DIVERSES

Ing. dipl. **Fust** Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas

Toutes les marques en stock

Une simple prise suffit: **Electrolux** WTK 135
 Capacité 4,5 kg, mesure électronique de l'humidité, sélecteur de température, 220/380V
1690.- Location 71.- livraison incl.

Novamatic TRK 885, dès 83.-*
 Bosch T 620, dès 88.-*
 Adora TS 222.0, dès 102.-*

- Grand rabais à l'emporter
- Excellente reprise de votre ancien appareil
- Garantie jusqu'à 10 ans
- Choix permanent d'occasions

* Location mensuelle / durée minimale 4 mois
20000 appareils en stock

Service total Fust

Sion, avenue de Tourbillon 47 027/22 77 33
 Villeneuve, Centre Riviera 021/60 26 55
 Vevey, rue de la Madeleine 37 021/51 70 51
 Lausanne, rue Haldimand 12 021/20 77 33
 Lausanne, place Centrale 1 021/22 33 37
 Réparation rapide toutes marques 021/20 10 10

Fust: Le N°1 pour l'électroménager et les cuisines

CADEAUX

Constantin
 fils s.a. sion

Notre rayon coutellerie
spécialisé en argenterie et inox

36-660870

LE MARTIGNY-SPORTS AU ROYAUME DES ÉLUS Du pianissimo à l'allegro!

Martigny qualifié pour le tour de promotion. A fin août, après un début de championnat catastrophique, cette affirmation relevait de l'utopie, du rêve fou. Aujourd'hui, ce bonheur inespéré est pourtant devenu réalité...

Faire jouer le MS parmi les orchestres les plus huppés de deuxième division au printemps, voilà un défi que le président Yvon Zuchuat et son comité voulaient relever à l'amorce de cette saison. Bien sûr, quelques-uns des meilleurs solistes octoduriens avaient quitté la formation durant l'été (Régis et Serge Moret, Martelli). Mais dans le même temps, Bert Theunissen avait cédé sa baguette à Radu Nunweiler et six nouveaux choristes étaient apparus (Taica, Rapolder, Marchand, Brantschen, Burn et Ben Brahim). Dès lors, les «grenat» semblaient pourvus de registres susceptibles d'interpréter une belle symphonie.

Cacophonie

Seulement voilà. L'union de plusieurs tenors ne compose pas forcément un ensemble harmonieux. Ainsi, l'ouverture tint plus de la cacophonie que de l'œuvre magistrale (trois défaites: à Carouge, contre Chênois et à Montreux et... 11 buts encaissés). Pire même. Nunweiler, le maestro, s'aperçut très vite que ses protégés ne jouaient pas tous la même partition. Il s'en souvient:

«En fait, nous étions confrontés à deux problèmes majeurs. Primo, les joueurs qui venaient de vivre une saison difficile avaient perdu confiance. Habités à se défendre, à évoluer avec la bride sur le cou selon des principes qu'on leur avait inculqués, ceux-ci ne parvenaient plus à exprimer leurs talents. Il devenait dès lors impératif de changer leur mentalité. Secundo, l'introduction brutale de tant d'éléments nouveaux exigeait une période d'adaptation. Histoire de parfaire la cohésion et les automatismes.»

Changement d'orientation

A l'heure du bilan, le Roumain n'hésite pas à assumer une part de responsabilité dans ce départ catastrophique. «Mon équipe pa-

raissait avoir une vocation offensive. Mais les résultats ont très tôt démontré le contraire. Dès lors, il a fallu changer d'orienta-

★ Par Christian Rappaz

tion, adopter une manière plus réaliste. D'ailleurs, avec une telle formule de championnat nous n'avions pas le choix.» En reniant volontairement une partie de ses principes, l'entraîneur obtint alors les satisfactions escomptées. La victoire acquise aux dépens d'Yverdon puis le nul arraché à Bienne confortèrent de surcroît Nunweiler dans ses options. Avec le recul, l'ex-Lausannois avoue que ces résultats positifs ont été salutaires: «Il était indispensable de faire des points pour éviter que la confiance s'étiolle, que l'ambiance ne se détériore. A ce sujet, je dois rendre hommage à l'équipe, qui a sur réagi malgré l'adversité.» Raffermi par cette amorce de redressement, le MS connut d'ailleurs une période euphorique - sept matches sans défaite - que seul le revers à domicile face à Renens est venu ternir.

Les raisons d'un couac

Au moment de l'analyse, l'échec de Renens, allié au couac de la coupe contre Malley et à la lourde défaite concédée à Bulle (5-1) suscitent quelques questions. Radu Nunweiler refuse toutefois de cautionner la thèse d'une capitulation sans condition: «Non, ces dérapages s'expliquent par un manque de fraîcheur. On ne peut décemment exiger de joueurs amateurs, forcés de suivre un rythme infernal, qu'ils évoluent toujours à leur meilleur niveau. Par contre, lors de ces ratages, la discipline individuelle a souvent laissé à désirer car chacun a voulu sauver la baraque. Sur ce plan, il y a encore beaucoup de travail», commente le mentor bas-valaisan.



Ouf! Rapolder (à gauche), Yvan Moret (à droite) et le MS ont rattrapé au dernier moment le wagon des nantis. Au printemps, le stade d'Octodure devrait donc vivre des heures chaudes... (ASL)

Zwygart, un gentil «vilain!»

Parti pianissimo dans ce tour qualificatif, le MS a donc terminé sur un allegro pour se retrouver parmi les nantis. Une sorte d'exploit en quelque sorte. Cette progression coïncide d'ailleurs avec le rendement sans cesse croissant des différents compartiments de jeu. Après bien des atermoiements, la défense, qui a souvent pu compter sur un Frei étincillant - «même s'il demeure encore perfectible», dixit Nunweiler - a fini par trouver une assise certaine.

Depuis l'arrivée pourtant controversée de Charly Zwygart (sept derniers matches) le compartiment intermédiaire a lui aussi gagné en maturité. A ce sujet, l'entraîneur est catégorique: «Nous étions souvent dominés au milieu. Charly a donc apporté son expérience et son sens de l'organisation. De plus, par ses bonnes dispositions d'esprit, il a su montrer l'exemple. Franchement, même si ses références ont été mises en doute, personnellement, il m'a donné entière satisfaction».

se réjouit l'ancien international de Dynamo Bucarest.

L'efficacité? Un problème collectif

La ligne d'attaque n'échappe pas, elle non plus, à la critique. Si l'on était en droit d'attendre plus de l'association Ben Brahim-Marchand, Nunweiler refuse pour sa part de faire le procès de ses attaquants. «A eux deux, ils ont marqué 17 buts sur 29 - respectivement 12 et 5 - soit près de 60% de nos réussites. Dès lors, il serait malveillant de leur faire porter le

chapeau. En fait, notre système ne privilégie pas les attaquants. Souvent isolés, ils manquent d'appuis pour s'exprimer», confesse le successeur de Theunissen qui prend le contrepied de ses affirmations pour ajouter: «Lors du tour de promotion, nous prendrons d'ailleurs plus de risques sur ce plan. Nous n'avons rien à perdre et nous devons assurer le spectacle à domicile. Car au printemps, la manière importera plus que le résultat», garantit le Roumain. Et c'est peut-être dans ce contexte que le MS dévoilera ses réelles possibilités...

MATCH NUL POUR LES «MOINS DE 21 ANS» Israël - Suisse 1-1 (1-0)

Suisse: Stiel; Fischer; Gämperle, Widmer, Ceccaroni; Sylvestre, T. Wyss, Morisod; Chassot (66e Fluri), Knap, Chapuisat (85e Triebold).

Buts: 16e Levi 1-0. 64e Sylvestre 1-1.

Notes: Kfar-Saba. 500 spectateurs. Arbitre: Rovadja-Zvi.

Face à des Israéliens athlétiques et rugueux, l'équipe de Suisse espoirs a dû se contenter d'un nul (1-1) équitable. Disputée à Kfar Saba, à une quarantaine de kilomètres de

Tel-Aviv, par une température agréable, cette rencontre représentative n'a pas apporté de grands enseignements à Daniel Jeandupeux, qui a personnellement dirigé cette sélection.

Le stoppeur lucernois Widmer et le demi argovien Thomas Wyss se sont révélés les plus aptes à contrecarrer les assauts vigoureux des Israéliens. Les quatre romands en lice, Morisod, Sylvestre, Chassot et Chapuisat, ont rencontré bien des problèmes pour exprimer leur qualités techniques. Le Chaux-de-Fonnier Sylvestre, le plus actif de ce quatuor, a eu le mérite d'obtenir l'égalisation à la 64e minute en reprenant en demi-volée un centre de Chapuisat, auteur d'un beau débordement sur le flanc gauche.

Israël avait ouvert la marque à la 16e minute à la suite d'une percée en force de son ailier Levi, l'élément le plus remuant et le seul joueur à écoper d'un carton jaune

au cours de cette rencontre. Les Suisses devaient attendre la fin de cette première mi-temps pour porter le danger par Knap.

A la 69e minute, l'attaquant bâlois décochait un tir particulièrement dangereux. Mais trois minutes plus tard, son camarade de club Ceccaroni suppléait sur la ligne de la tête le gardien Stiel battu.

Geiger O.K.

Alain Geiger pourra tenir sa place ce soir avec l'équipe A. Le libéro xamarien ne se ressent plus du k.o. subi lundi mais se plaint en revanche d'une main endolorie, ayant eu deux doigts luxés lors de son choc avec le Saint-Gallois Gämperle. Cette gêne ne compromet en rien sa titularisation.

Hier matin, une partie des internationaux ont joué aux touristes en se rendant en excursion à Jérusalem.

AMICAL: ARGENTINE - RFA, CE SOIR Sur un air de revanche

Présentée par la presse sud-américaine comme la «revanche» du Mondial 86, bien qu'il ne subsistera que dix «survivants» de la finale du 29 juin, le match amical Argentine - RFA le mercredi (22 heures suisses) au stade Velez Sarsfield de Buenos Aires, clôturera une brève tournée sud-américaine de la formation ouest-allemande.

Emmenés par leur capitaine, le Napolitain Diego Armando Maradona, les Argentins retrouveront leurs héros mexicains avec Jorge

Burruchaga, le Nantais effectuant son grand retour après neuf mois d'absence pour blessure, leurs «Espagnols» Jorge Valdano (Real Madrid) et Jose Luis Brown (Murcie), sans oublier leur gardien Nery Pumpido, leurs arrières Jose Luis Cuciuffo, Oscar Ruggeri et Sergio Batista. Les seuls absents seront le défenseur Julio Olarticoechea et les demis Hector Enrique et Ricardo Giusti.

A l'inverse, la sélection ouest-allemande de Franz Beckenbauer sera entièrement remodelée, ne

conservant que deux rescapés du Mexique, les demis du Bayern Munich Andreas Brehme et Lothar Matthäus. Samedi, les Allemands avaient tenu en échec le Brésil (1-1) à Brasilia.

LES ÉQUIPES

Argentine: Pumpido; Brown; Cuciuffo, Ruggeri, Fabri; Sensini, Batista, Troglio, Burruchaga; Maradona, Valdano.

RFA: Immel; Buchwald; Reuter, Kohler, Frontzeck; Herget, Brehme, Matthäus, Schwabl, Klinsmann, Thon.



Stéphane Chapuisat et la Suisse: un match plus difficile que prévu. (AP)

Programme de l'équipe de Suisse

L'Association suisse de football (ASF) a fixé les dates des rencontres Suisse - Angleterre et Suisse - Espagne du printemps prochain qui se dérouleront sur le sol helvétique. Le 28 mai 1988, les protégés de Daniel Jeandupeux affronteront l'Angleterre. Huit jours plus tard, soit le 5 juin, ils recevront l'Espagne. Les villes qui organiseront ces deux matches n'ont pas encore été désignées.

A la veille de Suisse - Angleterre, les sélections helvétiques et anglaises des moins de 21 ans seront aux prises.

Zico de nouveau opéré

Devenu champion du Brésil, dimanche, avec son club de Flamengo, Artur Antunes Coimbra, plus connu sous son nom d'artiste de Zico, s'est soumis, lundi, à une opération à son genou droit. Zico, 34 ans, avait été remplacé en cours de finale face à Internacional Porto Alegre (1-0), au Maracana, devant 150 000 spectateurs. Il s'agit de la troisième opération du genre pour le N° 10 brésilien depuis septembre 1985. «Mais, ce n'est pas la fin de ma carrière», a assuré Zico, précisant «qu'il ne s'agissait que de le débarrasser d'un résidu cartilagineux dans son genou gauche.»

SAN SIRO ET LES VOYOUS Un témoin valaisan raconte

Désirant garder l'anonymat, témoin des scènes qui se sont déroulées dimanche dernier à l'occasion du match Milan-Rome, un Valaisan maintenant rentré chez lui raconte:

«Dimanche dernier, en lieu et place de me rendre à Sion - j'avais trop peur que l'équipe valaisanne perde - je me suis déplacé à Milan. Au stade San Siro, il y avait au moins 70 000 spectateurs. Si j'avais su ce qui m'y attendait, j'aurais mieux fait d'aller à Sion. Certainement que j'y aurais terriblement souffert. Mais je n'aurais pas été saisi par cette peur effroyable qui m'a étreint avant, pendant et après le match de San Siro.

De soi-disant tifosi ont transformé un dimanche de football en une journée de délinquance. Tout a commencé peu avant 10 heures, à l'arrivée des premiers autocars romains. Affamés, à

demi-endormis ou ivres, plusieurs d'entre eux ont pensé bien faire en se ravitaillant gratuitement de solide et de liquide, prenant d'assaut un kiosque mobile. Après l'avoir littéralement vidé, ils l'ont encore sérieusement endommagé. D'autres énergumènes s'en sont pris à un bambin, arrachant de son cou une écharpe aux couleurs du Milan. Vers 13 heures, les premières et véritables rencontres entre voyous des deux parties se sont vérifiées à l'entrée du stade, sept blessés au total.

Apparemment, le calme a été rétabli avant le début de la partie, grâce à l'intervention décisive des agents de la police et des carabinieri, mais il n'a pas duré longtemps. Vers 16 heures, deux pétards ont explosé et atteint le gardien romain Tancredi, qui a été transporté à l'hôpital dans un état extrêmement grave.

A partir de ce moment-là, la partie pouvait être considérée comme terminée. La majorité des tifosi milanais - les véritables - a quitté pacifiquement le stade. Alors que d'autres groupes ont déclenché des actions de représailles contre les Romains: on y a assisté du même coup à une véritable bataille.

Tout y a passé, coups de poing, coups de pied, jets de pierres, fusées, il y eut saute-qui-peut général. Isolés, les Romains ont été protégés par les policiers. Un de leurs autocars a été complètement démolie et leurs passagers contraints de prendre le train pour regagner leurs foyers. A la gare centrale, les échauffourées ne se comptaient plus. C'est en voyant un policier valaisan au départ de Domo que je me suis senti à nouveau en sécurité...»

Propos recueillis par Louis Tissonnier

Carlos Manuel, « l'enfant d'or » de Benfica, est devenu Sédunois

Il a signé un contrat de deux ans et demi avec le FC Sion

ANTOGNONI, Tardelli, Rummenigge... Carlos Manuel. L'attraction de rêve envahi aussi Tourbillon. Jamais par le passé le football sédunois ne se sera enrichi d'un nom aussi prestigieux. L'aura du Portugais de Benfica Lisbonne dépasse en renommée tous ses prédécesseurs venus sur les bords du Rhône. Carlos Manuel, joueur aux 43 sélections en équipe A du Portugal, l'homme qui qualifia son pays pour le Mondial du Mexique (1986) en inscrivant un but mémorable à Harald Schumacher lors d'un RFA - Portugal... a épousé la cause du FC Sion.

Celui que tout Lisbonne appelle « l'enfant d'or » signait hier en début d'après-midi un contrat de deux ans et demi dans les bureaux du secrétariat du club. Jusqu'en juin 1990, Carlos Manuel est appelé à diriger la manœuvre au cœur de la formation sédunoise. Demi offensif de vocation il devient son nouveau meneur de jeu.

Ainsi donc l'espoir renaît en Valais avec une puissance toute particulière. La première équipe du renouveau résolue par des dirigeants meurtris souligne leur volonté de ne pas abdiquer. En engageant ce joueur de talent,

ils montrent leur volonté de faire revivre le FC Sion. Ils indiquent clairement à tous ceux qui soutiennent financièrement le club que leurs efforts ne recevront pas de

★ Par Jacques Mariéthoz

l'ingratitude en retour. Autour de Carlos Manuel, Sion peut construire un brillant football grâce aux autres joueurs de valeur du contingent.

Le purgatoire du tour de promotion-relégation peut déboucher sur un maintien glorieux en LNA.



Dans la famille sédunoise. Hier, au secrétariat du club, le comité du FC Sion accueillait son nouveau joueur étranger. Au premier plan (de gauche à droite), MM. Spahr, vice-président, Luisier, président, Mlle Oliveira et son fiancé Carlos Manuel. Derrière: MM. Gasser, secrétaire général, Schmid, trésorier, et Walker, de la commission technique. (Photo NF)

CARLOS MANUEL « Au 10 janvier 1988 »

Il a fait les beaux jours de Benfica Lisbonne depuis neuf ans et de l'équipe du Portugal. Au retour du Mexique en 1986, le mécontentement régnait. Pour cause de divergences avec le président de la fédération, lui et la majorité des internationaux quittaient la « nationale ». Depuis hier Carlos Manuel a également dit adieu à Benfica.

Pizzeria du Pont du Rhône! Il est 15 heures. Carlos Manuel et sa fiancée Nani dégustent une spécialité de la famille Fournier-Patuzzi. Amis du FC Sion, ils se sont arrangés! Carlos Manuel méritait la dérogation.

Un peu plus tard il se prêta de bonne grâce à nos questions.

— Les Valaisans sont impatientes d'en savoir plus. Ra-

contez-nous votre trajectoire de footballeur.

— Je suis né à Moite à 20 kilomètres de Lisbonne. A 14 ans je suis entré au club de Cuf et j'y suis resté jusqu'à l'âge de 18 ans. Durant cette période j'évoluais tantôt en avant, tantôt en arrière au sein de l'équipe. A 17 ans l'entraîneur m'a appelé en première formation.

Par la suite, à 19 ans j'ai

joué une saison au club de Barreirense. Puis j'ai rejoint le grand Benfica. J'avais 20 ans et je suis resté fidèle à ce club.

Dès mon entrée en première équipe de Cuf j'ai porté le N° 6. Par la suite ce numéro ne m'a plus quitté aussi bien à Benfica qu'en équipe nationale du Portugal.

— Depuis quand êtes-vous professionnel?

— Depuis l'âge de 20 ans. De 14 à 20 ans je travaillais à

côté du football. Mon emploi se trouvait dans une usine de fabrication de pièces pour les machines des chemins de fer portugais.

— De quand date votre dernier match avec Benfica?

— Il remonte à quinze jours environ. Nous affrontons le Sporting dans notre stade pour le compte de la supercoupe du Portugal. Nous avons hélas perdu 0-3 devant notre public. Je ne serai plus là pour disputer le match retour que Benfica va sûrement gagner pour avoir le droit de jouer une troisième rencontre.

— Quelle est votre carte de références?

— Avec Benfica Lisbonne j'ai gagné cinq championnats et sept coupes du Portugal. Sur le plan européen, nous avons disputé la finale de la coupe de l'UEFA en 1983 face à Anderlecht. Nous l'avons perdue. 1-0 au match aller et 1-1 au retour.

A part cela j'ai été sélectionné six fois avec les « moins de 21 ans » et quarante-trois fois avec l'équipe A du Portugal.

— Comment et pourquoi avez-vous quitté Lisbonne pour Sion?

— Un joueur professionnel appartient autant au club qu'à lui-même. Les offres venues d'Italie et de Suisse ont fait l'objet de discussions entre dirigeants. Le choix s'est finalement arrêté sur Sion et personnellement je ne regrette rien.

L'accueil que j'ai reçu de la part du président du FC Sion et de son comité sont un véritable réconfort pour moi. Je suis persuadé qu'avec des gens de ce calibre je donnerai le maximum de moi-même afin que l'équipe retrouve la place qu'elle mérite.

J'ai quitté Benfica en bons termes je vous assure. Cependant après neuf années passées dans le même club j'avais envie de voir d'autres horizons. Mon seul regret est celui de devoir quitter ma fa-

mille. J'espère trouver dans votre stade une partie de l'ambiance portugaise.

— Quel est votre première impression du Valais?

— Je ne le connais pas assez pour juger. Pour moi l'important réside dans l'accueil qui m'a été fait par votre président et son entourage. Avec de telles personnes il doit être possible de réaliser de belles choses.

En tout cas les montagnes qui entourent cette ville de Sion me plaisent.

— Connaissez-vous le football suisse?

— Non pas encore en profondeur. Au Mondial du Mexique par contre j'ai affronté le Maroc et j'ai joué face à l'un de mes futurs coéquipiers Aziz Bouderbala. Il m'avait impressionné non pas à cause du bandage entourant son genou mais surtout par la qualité de son football. D'autant plus que ce jour-là nous avions subi une cinglante défaite (3-1) au stade du 3-Mars de Guadalajara.

— Quand commencera votre vie de Sédunois?

— Je retourne maintenant au Portugal. Mon arrivée à Sion est programmée pour le 10 janvier prochain. Je serai présent au premier entraînement du 11 janvier pour préparer le tournoi de Lucerne.

— Vous êtes fiancé. A quand le mariage?

— Cela ne saurait tarder. Si nous avons le temps nous nous marierons au Portugal d'ici notre retour en Suisse. Dans le cas contraire nous remplirons cette formalité en Valais plus tard.

Depuis plus de deux ans je vis avec Nani et nous ne sommes pas à un jour près.

— Encore une question. Quel est votre nom complet et celui de votre fiancée?

— Je m'appelle Carlos Manuel Correia dos Santos. Ma fiancée a 22 ans et porte le nom de Nani Oliveira. Elle est une authentique fille de Lisbonne.

A bientôt Carlos Manuel, « enfant d'or » du Benfica!

A LIRE! Larmes de crocodile

Cet article de qualité paru dans « 24 Heures » sous la signature de Norbert Eschmann mérite d'être soumis à la réflexion de nos lecteurs.

Un jeu nouveau. Formule Rumo oblige, les publics de plusieurs stades ont vécu par le biais du Totomat plus que par le football proposé. Il ne manquait que les paris. Cette exaltation, conséquence du suspense entretenu, laisse, une fois vécue, comme un malaise. Le foot soudain devenu... le jeu de l'avion!

Restent alors ceux qui ont touché, et, au-dessus de la fameuse barre, vont prendre des vacances. En se félicitant de ne pas être, par exemple, Valaisan. Référence au FC Sion, plus encore à son malheureux gardien Pittier.

D'autres vont faire des comptes. Pour mesurer l'injustice.

De Xamax (dont l'avance va fondre, car divisée) aux plus humbles. Sion, toujours, qui termine avec onze points d'avance sur Zurich, mais repartira sur la même marche. Sion encore, qui dans une situation normale comptabiliserait quatre points de retard seulement sur une éventuelle place UEFA.

Mieux, en LNB, le très modeste Yverdon termine à égalité avec Martigny, se retrouve septième à la différence de buts, mais abordera le tour de relégation à égalité avec La Chaux-de-Fonds. Qu'il distance présentement de... 13 points!

Aberrant. Le mot de la fin de Barberis: « La formule est sportivement injuste. Mais, hier soir, soulagé, je n'ai pu m'empêcher de la trouver belle. »

Comme au jeu de l'avion, il ne manque plus que les larmes de crocodile des vainqueurs.

Norbert Eschmann

Aziz Bouderbala a été opéré

De Saint-Etienne il soupire mais salue les Valaisans

Il en avait marre de ne pas se sentir bien dans sa peau. Depuis lundi, sa pubalgie a passé de vie à trépas. Elle s'en est allée sous le scalpel du Dr Imbert à la clinique radiologique et orthopédique de Saint-Etienne.

En principe, la pubalgie d'Aziz Bouderbala devrait faire partie de l'histoire ancienne. Le Marocain doit se réjouir d'avoir derrière lui ce passage sur le billard. Il a subi sa narcose au 60 de la rue Robespierre. Cela n'a pas atténué les effets post-opératoires.

Hier en matinée, nous avons pu le rejoindre par téléphone. La voix d'Aziz ne venait pas d'outre-tombe, mais elle était empreinte de douleur: « J'ai eu très mal au cours de la dernière nuit. C'est peut être normal, mais

je me réjouis que cela devienne plus supportable.

J'ai été opéré lundi à 15 heures et je resterai ici environ douze jours. Ensuite, je retournerai à Sion avant d'aller passer quelques jours chez mes parents au Maroc.

Saluez bien tous mes amis de Sion et merci de votre coup de fil! »

Opération de routine

Nous avons eu la chance de pouvoir atteindre le Dr Imbert par la même occasion. C'est lui qui a opéré Bouderbala. Ce chirurgien très connu

nous apporta son appréciation sur son intervention: « En fait, il s'agit d'une opération de routine. »

L'intervention, pour être complète et efficace, doit être effectuée des deux côtés. Je l'ai pratiquée ainsi sur votre joueur. En principe, dans quarante-cinq jours, il devrait pouvoir reprendre l'entraînement. Nous le gardons ici une douzaine de jours. Les douleurs ressenties en ce second jour par mon patient sont tout à fait normales. Cela ira mieux d'ici peu de temps.

J'espère vous le rendre en très bonne forme. »

Les amis d'Aziz Bouderbala, désireux de lui faire parvenir un petit mot, peuvent l'adresser à: Clinique radiologique et orthopédique, 60, rue Robespierre, 42100 Saint-Etienne (France).

C'est le moment de resserrer les liens au sein de la famille des footballeurs sédunois. J. Mariéthoz

Brigger: confirmation?

Il est à Tel Aviv. Il a appris la rupture entre Sion et son ami Bregy. Jean-Paul Brigger aurait confirmé à un journaliste du « Sport » de Zurich son intention de quitter Tourbillon.

On ose tout de même espérer que ses déclarations impetives ne seront pas confirmées à son retour en Valais. Jacques Mariéthoz

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

LE LYNX
ROBENCE IMMOBILIERE

ZITA BROCCARD
Tél. (027) 88 33 22
Haute-Nendaz

Nendaz à vendre
2 pièces, près télécabine meublé
Fr. 160 000.-

3 pièces, centre, immeuble Platanes, bien entretenu meublé
Fr. 230 000.-

duplex en attique, 3 pièces, immeuble Grand-Place, centre avec piscine et sauna, construction récente, meublé
Fr. 280 000.-

VENTE-LOCATION-GÉRANCE
Grand choix d'appartements, immeuble bien situés, chalets.
En construction: immeubles LAKE-PLACID A et B.

A louer au centre de Sion
bureau 5 pièces
avec 2 salles d'archives et cuisines, libre dès le 1.2.1988, place de parc numérotée à disposition.
Tél. (027) 23 16 66.

Uvrier
A vendre
appartement 4 1/2 pièces
rez-de-chaussée supérieur, comprenant: 1 garage, 1 place de parc, pelouse privative avec accès direct depuis le salon.
Pour tous renseignements: Tél. (027) 31 15 75.

Veyras
On cherche à acheter
villa familiale
Faire offre sous chiffre F 36-051606, Publicitas, 1951 Sion.

Cherche à louer
région Sierre et environs
appartement 4 à 4 1/2 pièces
loyer modéré.
Tél. (027) 55 01 82, heures de bureau (027) 55 64 50, le soir.

Olion (VD)
A louer joli et confortable appartement
4 pièces de 130 m²
comprenant: grande cuisine agencée, 2 balcons, place de parc, jardin. Libre tout de suite ou à convenir. Prix à discuter.
Tél. (021) 964 37 88.

A vendre à Sierre à la rte des Longs-Prés,
appartement 3 1/2 pièces
confortable. Fr. 195 000.-.
Pour tous renseignements: Régie René Antille, rue Rainer-Maria-Rilke 4, 3960 Sierre.
Tél. (027) 55 88 33.

Mayens-de-Conthey
Cherche à acheter
chalet
Faire offre avec photo sous chiffre L 36-662714, Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Sion
résidence St Aroline
Rue du Stade
appartements neufs 5 1/2 pièces, 144 m²
Zone tranquille, grand balcon. Dès Fr. 334 000.-.
Rens. et visites: Tél. (027) 36 10 01 - 55 18 73.

A vendre ou à louer à Crans
joli appartement de 2 1/2 pièces
à 10 minutes du centre.
Tél. (027) 55 67 52 ou 55 19 42.

immo conseil et promotion sa

A vendre, à louer ou en leasing
surfaces de 150-1000 m² dans CENTRE ARTISANAL ET COMMERCIAL, SION

Renseignements: (027) 23 53 00.

Immo conseil et promotion sa
Avenue des Mayennets 5 1950 Sion
Tél. 027 23 53 00

Mayens-de-Sion
A louer pendant la période de fin d'année
chalet meublé
Fr. 3000.-.
Tél. (027) 36 17 18 heures de repas.

Zu verkaufen in Grächen an schöner, sonniger Lage
700 m² Bauland
Zone W1.
Anfragen unter Chiffre S 03-41540 an Publicitas, 4010 Basel.

A louer à Sion
4 1/2 pièces
Fr. 890.- par mois sans charges, garage et place de parc. Libre dès le 1.1.1988.
Tél. (027) 23 34 94.

Martigny. A louer
dès le 1.1.1988
2 1/2 pièces
Fr. 750.-, charges comprises.
Tél. (026) 2 91 93.

Morgins
A vendre
terrain à bâtir
très belle parcelle 840 m², centre station. Prix Fr. 120 000.-.
Faire offre sous chiffre M 36-662495, Publicitas, 1951 Sion.

A louer à **Château-neuf-Conthey**
appartement résidentiel 130 m²
Cheminée française. Fr. 1000.- + charges.
Tél. (027) 22 84 41 bureau.

A vendre à **Ayent**
dans zone à construire
terrain de 7000 m²

Je cherche à louer ou à acheter à **Martigny**, pour date à convenir
appartement 3 à 4 pièces
Prix modéré.
Ecrire sous chiffre Z 36-302348, Publicitas, 1951 Sion.

Dans village du vignoble valaisan, préférence proximité de Sion, je cherche à acheter
appartement ou petit villa
3 à 4 pièces, neuf ou ancien, mais à prix modéré.
Ecrire sous chiffre 200-4167, Assa Annonces Suisses S.A., 1211 Genève 26.

Sion
Je vends
appartement 2 pièces
Comprenant: cuisine équipée (lave-vaisselle), coin repas, living avec cheminée et balcon, 1 chambre à coucher, salle de bains.
Fr. 189 000.- y compris place de parc extérieure privée.
Tél. (027) 23 48 23 (heures de bureau).

Sion
Je vends
appartement 2 pièces
Comprenant: cuisine équipée (lave-vaisselle), coin repas, living avec cheminée et balcon, 1 chambre à coucher, salle de bains.
Fr. 189 000.- y compris place de parc extérieure privée.
Tél. (027) 23 48 23 (heures de bureau).

Sion
Je vends
appartement 2 pièces
Comprenant: cuisine équipée (lave-vaisselle), coin repas, living avec cheminée et balcon, 1 chambre à coucher, salle de bains.
Fr. 189 000.- y compris place de parc extérieure privée.
Tél. (027) 23 48 23 (heures de bureau).

Sion
Je vends
appartement 2 pièces
Comprenant: cuisine équipée (lave-vaisselle), coin repas, living avec cheminée et balcon, 1 chambre à coucher, salle de bains.
Fr. 189 000.- y compris place de parc extérieure privée.
Tél. (027) 23 48 23 (heures de bureau).

A VENDRE à Bramois

GRAND STUDIO
dans petit immeuble neuf, cuisine en chêne massif, cave, etc.
Fr. 99 000.-.

AGENCE PIERRE JACQUOD
12, rue du Rhône - Sion
Tél. 027 23 21 56
Renseignements: Marc Aymon

Vente directe du constructeur
4 villas individuelles à Savlèse
Situation exceptionnelle au lieu dit Zambotte, sur parcelle de 3150 m². Ensoleillement, vue imprenable 181 m² surface habitable: séjour avec cheminée française, 3 salles d'eau, 112 m² en sous-sol, 22 m² garage indépendant, chauffage par pompe à chaleur. Choix des finitions au gré des acquéreurs.
Prix dès Fr. 530 000.-
Rens.: tél. (027) 22 23 95
Atelier d'architecture Jean-Pierre BAGNOUD, 1950 Sion.

Saxon. A vendre dans petit immeuble résidentiel, très calme
4 1/2 pièces, 120 m²
comprenant: séjour avec cheminée, balcon, 3 chambres, une partie nuit, cuisine agencée avec lave-vaisselle, salle de bains, douche, W.-C. séparé, place de parc, garage, grande cave.
Prix Fr. 275 000.- à discuter.
Tél. (026) 6 30 49.

Urgent! Cherche à acheter
chalet à rénover
minimum 4 pièces. Région Martigny-Monthey.
Tél. (039) 23 94 75 dès 19 h 30.

A vendre à Val-d'Illiez
très joli chalet
avec 660 m² de terrain. Rez-de-chaussée: séjour, cuisine agencée, coin à manger, W.-C., réduit. Etage: 3 chambres, salle de bains + W.-C., balcon. Hypothèque à disposition.
Prix: Fr. 298 000.-
Rens. et vente: Agence immobilière D. Bussien S.A.
Tél. (025) 71 42 84.

Charrat. A louer
tout de suite
dépôt, atelier, bureau
200 m², accès camion, installation électrique, téléphone.
Fr. 580.- par mois.
Tél. (026) 2 66 49, (026) 2 27 58.

Un placement de père de famille
A Sion, un particulier vend des bureaux très bien loués, bail à long terme assuré.
Fr. 55 000.- de fonds propres suffisent.
Ecrire sous chiffre Y 36-051737, Publicitas, 1951 Sion.

Couple de métier (lui cuisinier) cherche à louer, éventuellement à reprendre, si prix raisonnable
café-restaurant
même en campagne. Agence s'abstenir. Ecrire sous chiffre 22-120-412 Est Valdois, 1820 Montreux.

A vendre à Propéraz/Monthey
très jolie villa
avec env. 700 m² de terrain. Séjour, cuisine agencée, 3 chambres, salle de bains + W.-C., atelier, carnotzet, cave.
Garage. Emplacement de 1er ordre.
Vue imprenable. Prix à discuter.
Rens. et visites: Agence immobilière D. Bussien S.A.
Tél. (025) 71 42 84.

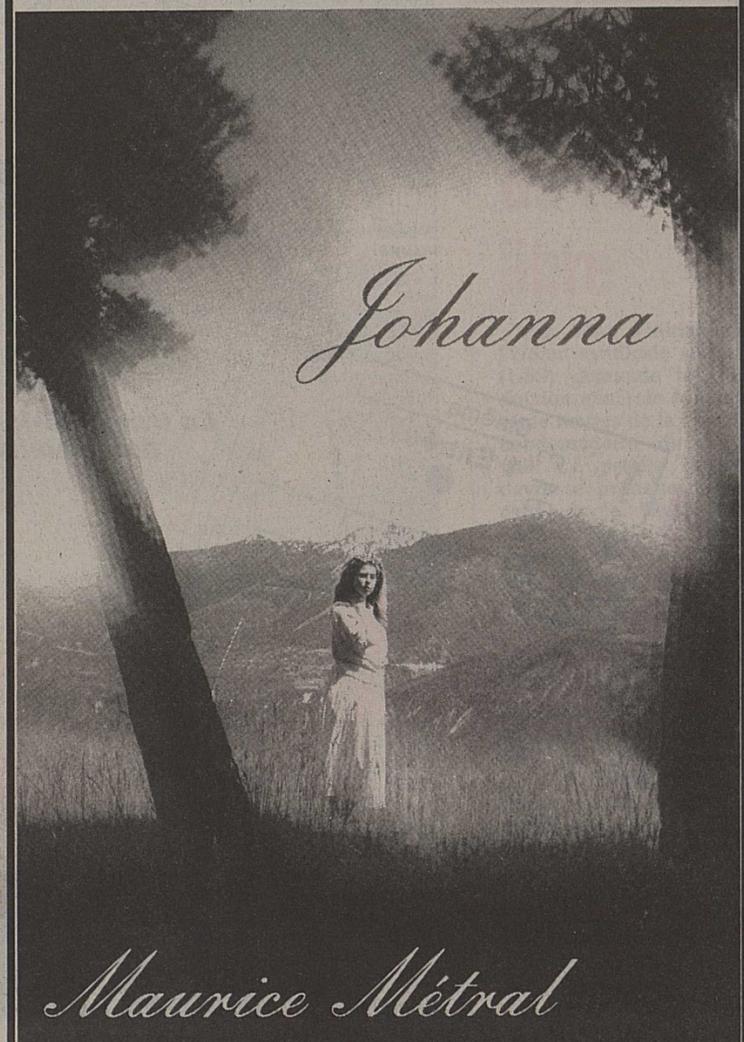
A vendre, tout de suite, en nom propre, près de Sierre
immeuble de 14 appartements
5,6 % de rendement net.
Pour traiter: 200 000.- éventuellement paiement partiel par reprise d'un chalet.
Tél. (027) 38 42 74, le soir.

Centre Commercial

NOËS-SIERRE

Jeudi 17 décembre
de 15 h à 22 h

A l'occasion de l'ouverture nocturne jusqu'à 22 heures



Maurice Métral

MAURICE MÉTRAL
dédicacera son dernier album
« JOHANNA »

PLACETTE

NOËS-SIERRE

Diseaux Poissons
exotiques et eau de mer
Petits rongeurs Aquariums

ZOO-AQUARIUM LORETAN

Tél. (027) 22 35 27
Rue de la Dixence 17, SION en face du Conservatoire

A louer au Grand-Pont pour 1 ou 2 personnes
grand studio
cuisine équipée poutres apparentes. Fr. 760.- net. Libre 1er janvier.
Tél. (027) 23 25 70.

Sion, quartier ouest
A louer
studio meublé
Libre tout de suite.
Tél. (027) 22 92 08 et 22 39 24.

MICHEL GEORGES - DIPL. COMMERCIAL
★ BUREAU COMMERCIAL ★ / Place de la Gare 2, Sion (Valais, Vaud, Genève) Privé: 1961 Les Haudères

ORIENTATION ET CONSEILS POUR:

- le crédit personnel
- l'assurance-vie, l'assurance hypothèque garantissant le financement dans l'investissement immobilier
- achat et vente d'immeubles

● Une organisation dynamique et compétente
● Au service d'une importante clientèle dans toute la Suisse romande.

thermomètre à vin

Cinéma
1 Entrée
083913
Non valable sans le
coupon de contrôle

Le trait d'union
des Valaisans

Ahomez-vous et choisissez

- Choisissez:**
 (ou) 2 entrées FC Sion
 " 2 entrées HC Sierre
 " 2 entrées cinéma
 " 1 sac à commissions +
 " 1 t-shirt NF
 " 1 thermomètre à vin (jusqu'à épuisement
 du stock)

Nous vous offrons en plus:
 le premier mois gratuit
 (et) une annonce gratuite dans le marché du mardi
 (deux lignes, une fois par année)

Attention: chaque mois tirage au sort, 5 montres NF à gagner



Souscrivez dès ce jour un abonnement au

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

LE TRAIT D'UNION DES VALAISANS

Avec chaque semaine le
supplément NF magazine

TIRAGE AU SORT DU MOIS DE NOVEMBRE

Les cinq montres NF ont été gagnées par:

- M. René Zufferey, Chippis
- M. Didier Biselx, Martigny
- M. René Oggier, Sion
- M. Etienne Cretton, Vernayaz
- M. Jean-Camille Favre, Chamoson

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès
ce jour jusqu'au 31 décembre 1988

Nom

Prénom

Adresse

Date Signature

Cadeau choisi*

*Pour le t-shirt, prière de nous préciser la gran-
deur (S-M-L ou XL)

Ce coupon est à détacher et à retourner à l'ad-
ministration du «Nouvelliste et Feuille d'Avis
du Valais» rue de l'Industrie 13, 1951 Sion.
L'abonnement se renouvelle tacitement sauf ré-
vocation écrite un mois avant l'échéance.



NOËL SOUS LES COCOTIERS

Des Valaisans dans la ruée vers l'été

Planter là l'hiver et ses frimas. Passer Noël et Saint-Sylvestre au chaud, outre-mer, sous les cocotiers. La formule est à la mode sous nos latitudes, à tel point que pour être certain de pouvoir se dorser sur la plage de ses rêves, mieux vaut réserver sa place plusieurs mois à l'avance.

De l'Italie à la Scandinavie, l'heure de l'envol vers les tropiques s'apprête à sonner pour des milliers de gens. Parmi eux des Valaisans, proportionnellement un peu moins nombreux que les Suisses alémaniques par exemple, parce qu'ici le soleil brille même en hiver, parce que le Valais est aussi un pays de vacances à Noël. Cette année en particulier, le nombre de Valaisans en partance est cependant loin d'être négligeable, selon les responsables et les employés d'agences de voyages interrogés.

«Mon mari et moi n'aimons ni le ski ni le froid. C'est en outre à cette période de l'année que nous pouvons le plus facilement prendre nos vacances, explique cette amoureuse des îles. C'est la raison pour laquelle, depuis quinze ans, nous passons les fêtes de fin d'année sous les cocotiers. Nous avons découvert là-bas une autre façon de célébrer Noël. Noël, dans les îles catholiques comme la Martinique, c'est une grande et joyeuse kermesse. Rien de comparable avec Noël en Suisse, placé sous le signe de la consommation, artificiel, un peu déprimant.»

«J'en connais qui s'en vont outre-mer pour fuir les fêtes, c'est sûr. Des solitaires, par exemple. Mais la plupart désirent avant tout souffler un peu, s'accorder une pause au soleil», de l'avis d'une employée d'agence.

Repos, dépaysement, farniente et sable chaud avant tout donc. Ceux qui franchis-

sent ces milliers de kilomètres dans des buts culturels ou pour aller à la rencontre d'autres civilisations sont une minorité.

C'est complet

Où s'envolent-ils? L'offre est restreinte en hiver, pour qui rêve de soleil et de plages. «Rares sont ceux qui sortent des sentiers battus des édens touristiques, explique un agent. Scandinaves, Espagnols ou Valaisans, tous se ruent vers les mêmes plages, les mêmes lieux.»

«C'est exactement le phénomène de l'entonnoir, ajoute un responsable d'agence. Les destinations potentielles ne sont pas légion comme en été. Par conséquent, il y a vite foule en ces endroits et il faut réserver très tôt sa place, près d'une année avant, au mois de janvier, pour être absolument sûr de passer les vacances de ses rêves.»

Et si vous prenait aujourd'hui l'envie imprévue de vous envoler vers les tropi-



Hong Kong, une classique hivernale.

ques? Eh bien! il vous faudrait faire preuve de beaucoup de souplesse quant à la destination et, avec un peu de chance, quelqu'un se désistera sur un vol, à destination du Kenya par exemple, qui affiche complet depuis un mois.

Le hit des destinations

Le Kenya occupe cette année une des premières places de ce hit de ces paradis de vacances qui varient aussi peu que le nombre des pays sous les tropiques.

La côte africaine, l'Extrême-Orient, le Brésil, les Antilles, les Seychelles, les Maldives, les Caraïbes sont des valeurs sûres pour les agences de voyages. Les Etats-Unis, la Floride en particulier sont également très prisés cette année, à cause de la chute du dollar.

Ajoutons que nombre de Valaisans passeront Noël aux Canaries. «La destination la plus proche et la moins chère», nous explique-t-on. Une classique que certains vacanciers branchés qualifient cependant de ringarde.

Des prix très haute saison

Mais en se contentant des Canaries, il faudra tout de même débourser pour une semaine d'été en hiver un minimum de 1200 francs par personne. C'est que les prix sont plutôt gratinés pendant la période de Noël - Nouvel-An. C'est plus que la haute saison touristique dans ces pays de rêve: pour pouvoir se dorser sur des plages durant les fêtes de fin d'année, on paie le prix fort, assorti de quelques suppléments, sur le vol ou le repas de Saint-Sylvestre. «Les prix pratiqués au Kenya par exemple sont tout à fait arbitraires, voire scandaleux. Ils ne sont nullement dictés par les conditions climatiques, qui varient

peu, mais par les marées de touristes», déclare un responsable d'agence.

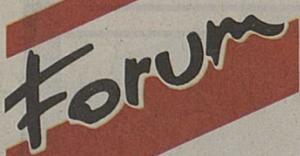
Passer les fêtes de fin d'année sous les cocotiers, qui dans certaines îles font office de sapins de Noël, n'est donc pas à la portée de toutes les bourses. C'est pourquoi les jeunes gens et les familles en partance pour les tropiques en cette période de l'année sont moins nombreux que les couples dans la quarantaine.

Variations thermiques: sans danger

Et le retour en hiver? «Physiquement, j'avais emmagasiné tellement de soleil qu'en débarquant à Kloten, par moins 24 degrés, je n'ai pas éprouvé l'impression qu'il faisait si froid, se souvient une vacancière. Il m'a en fait fallu une semaine pour redescendre de mon cocotier.»

Ces fortes variations de température sont jugées inoffensives par un spécialiste en médecine tropicale: «Si on prend du repos, qu'on se comporte normalement, on les supporte bien. Quant au risque d'être davantage sujet aux rhumes ou aux refroidissements en revenant des pays chauds, il n'est pas prouvé. Aucune étude n'a encore été entreprise à ce sujet.»

GENEVÈVE ZUBER



MARC JAERMANN

VIOLONCELLISTE

«L'influence positive du chanoine Pasquier»

De son violoncelle s'échappe un son velouté, chaleureux et lumineux. Tour à tour, il sait rendre, à coup d'archet bien senti, la tendresse, le tragique et la désolation vécus par Schumann. Si notre entretien, effectué le temps d'un bis, nous dévoilait un esprit fantaisiste, l'heure de la répétition imposait sans peine Marc Jaermann. Son assurance, ses exigences, son perfectionnisme, traçaient à grands traits le portrait d'un professionnel, rompu aux prestations musicales. Sans cesse à la recherche d'un absolu, Marc Jaermann suggérait, sans jamais exiger. Sa détermination seule suffisait à convaincre l'orchestre. De nuance en nuance, le concerto de Schumann prenait corps.

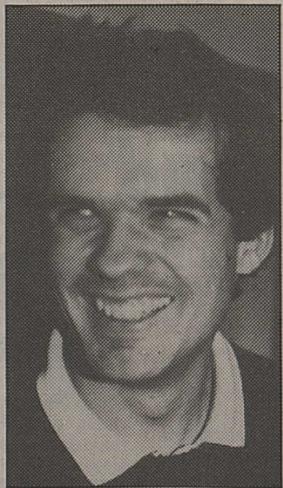
Malgré son nom bernois, Marc Jaermann est Lausannois. Après de brillantes études, c'est au Conservatoire de la capitale vaudoise qu'il vient prodiguer son enseignement. «J'ai obtenu un diplôme d'enseignement à Lausanne, dans la classe d'Edgard Fischer. Après la virtuosité décrochée à Zurich, auprès de Claude Stark, je me suis perfectionné à Gstaad chez Radu Aldulescu, puis à Vienne chez André Navarra.» Navarra, un nom prestigieux à qui le jeune violoncelliste doit beaucoup.

«C'est vrai, Navarra m'a énormément apporté sur le plan du son, de la technique fondamentale de l'instrument.»

Parallèlement à ses heures d'enseignement, Marc Jaermann mène une brillante carrière d'instrumentiste de chambre. Des ensembles réputés comptent sur sa précieuse collaboration. Citons plus particulièrement le Trio Musiviva, premier prix du concours de Colmar en 1983 et le quatuor «Sine nomine», premier prix du concours d'Evian en 1985. Lorsqu'il vous parle de ce qu'il nomme son idéal, la musique de chambre, les yeux de ce sympathique violoncelliste s'éclairent de mille petites étoiles. «J'apprécie particulièrement cette forme musicale. C'est exaltant! Elle permet de s'exprimer avec d'autres, tout en interprétant sa propre partie. En résumé, la musique de chambre réclame à la fois l'effacement et la présence du soliste. Il suffit de se mettre en avant au bon moment. Le ré-

pertoire est extraordinaire. De plus, cette forme d'expression nous gratifie toujours d'un bon public.»

S'il avoue un penchant mar-



qué pour la musique de chambre, Marc Jaermann ne dédaigne pas l'enseignement. Il ne rechigne pas non plus devant des engagements en qualité de soliste. «Je ne supporterais pas d'effectuer ce travail cinq jours sur cinq. Mais, je tiens à ce que mes heures d'enseignement se déroulent le mieux possible. Quelle satisfaction, lorsque le courant passe avec un élève! Quant aux contrats de soliste, j'avoue ne pas les chercher. Je n'écris jamais. C'est tout de

même passionnant. Jouer comme soliste vous procure un plaisir instrumental particulier.»

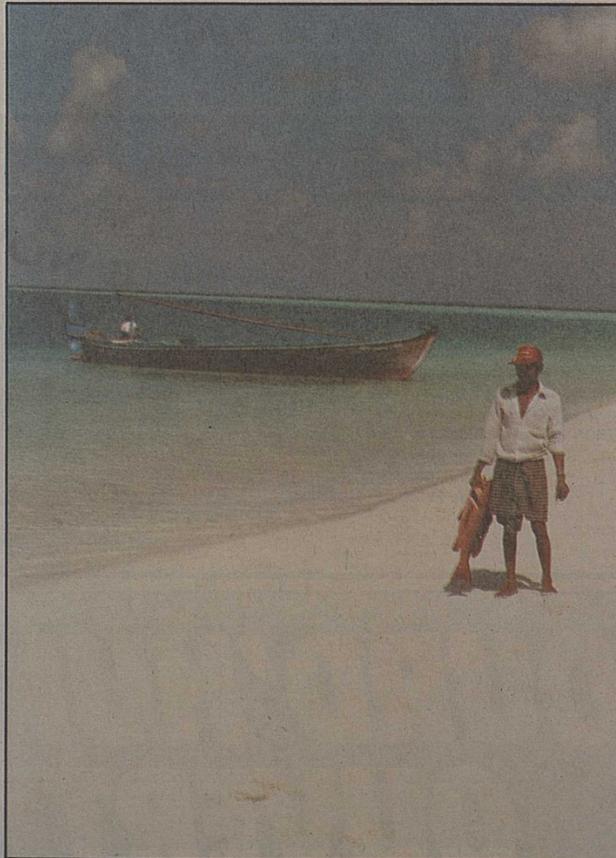
Remarqué par l'orchestre de Saint-Maurice, Marc Jaermann répond positivement à l'invitation de cet ensemble.

«Ma première rencontre avec Saint-Maurice remonte à 1985, lors du concert donné le dimanche de la Passion à la basilique. On savait que j'avais déjà joué Saint-Jean. C'est pour cette raison qu'on est venu me chercher.»

Comme tous ceux qui possèdent la chance de travailler avec cet orchestre, pas tout à fait comme les autres, Marc Jaermann ne tarit pas d'éloges. «Saint-Maurice est certes un orchestre d'amateurs, mais il se dégage un enthousiasme fantastique. Une conséquence directe de l'influence positive qu'exerce le chanoine Marius Pasquier. Vous retrouvez ici une foi profonde en la musique. L'ambiance est chic! Je suis venu pour deux répétitions. A chaque passage, on ressent ce climat d'amitié, de coopération très agréable.»

Cette complicité se concrétisera, pour la plus grande joie du public, à l'occasion du traditionnel concert de Noël. Marc Jaermann, dès les premiers sanglots lancés par son violoncelle, traduira fidèlement la souffrance d'un compositeur luttant pour ne pas sombrer dans la folie.

ARIANE ALTER



Les Maldives: d'innombrables grains de beauté sur l'océan Indien. Des îles très prisées pendant les fêtes de fin d'année.

MARTIGNY

A la croisée des chemins

25

COLOMBEY - SAINT-GINGOLPH

Gare au radar!

32

Le stress du temps libre

Par voie d'initiative, l'Union syndicale suisse (USS) demande la réduction générale à quarante heures de la durée hebdomadaire du travail. Le peuple suisse devra se prononcer sur cette durée légale de l'activité hebdomadaire applicable à tous, avec une pleine compensation du salaire.

L'USS, à la souplesse des contrats collectifs négociés, préfère la mesure linéaire, quitte à mettre en difficulté certains secteurs de notre économie. Au moment où la flexibilité est souhaitée par de nombreux partenaires sociaux, elle choisit la rigidité de la norme unique.

L'USS est-elle vraiment, en l'occurrence, sur la même longueur d'ondes que ses affiliés? J'en doute. En Suisse, la majorité des travailleurs

préfère des salaires plus élevés, ou un allongement de la durée des vacances, à un raccourcissement de l'horaire hebdomadaire.

Dans ses considérants, l'USS prétend que les loisirs grimpent dans l'échelle des valeurs des ouvriers et qu'il serait temps de satisfaire ce besoin légitime, chaque semaine.

Autrement dit, l'initiative, si elle était acceptée, améliorerait la qualité de la vie des heureux bénéficiaires de ce cadeau.

Heureux vraiment? Les salariés ouest-allemands, selon l'Institut de recherche sociologique de Hambourg, ne profitent pas de leurs horaires hebdomadaires allégés (38 heures et demie et 40 heures). Ils s'ennuient, ne parviennent pas à se détendre après leur travail. Ils souffrent, disent les sociopsychologues, du «stress du temps libre».

S'agit-il d'un virus ouest-allemand intransmissible, d'une inadaptation très spécifique et limitée géographiquement? Ce serait surprenant. Alors, il vaut mieux négocier, entre partenaires sociaux, les réductions du temps de travail et trouver, d'un commun accord, des formules souples, modulées dans le temps.

H. Pellegrini

CONTHEY

17.12.87

JUMBO

OBIRAMA UVRIER

Skis juniors

BLIZZARD

Avec fixations **TYROLIA**



1^{er} PRIX DE LA DESCENTE DES PRIX!

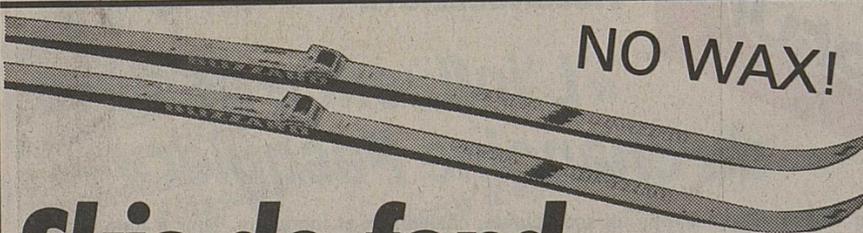
ATOMIC ARS SPORT S	249.-
ATOMIC ASP EXCELLENT	299.-
BLIZZARD DELTA	269.-
BLIZZARD OLYMPIC SP	399.-
FISCHER FLEX LITE SPECIAL	269.-
FISCHER SPORT CARBON	359.-
HEAD MANTA	299.-
KÄSTLE FWS PRO	269.-
ROSSIGNOL SPORT	299.-

Skis BLIZZARD
Skis avec fixations
TYROLIA

199.-

Skis FISCHER SC 4
Skis avec fixations
TYROLIA

249.-



Skis de fond

BLIZZARD SUPER GLIDER
avec fixations ADIMATIC
d'ADIDAS.

119.-

BON JUMBO

Validité
illimitée

Skis de marque Avec ce bon:

ATOMIC ARS SPORT S	199.- au lieu de 249.-
ATOMIC ASP EXCELLENT	249.- au lieu de 299.-
BLIZZARD DELTA	219.- au lieu de 269.-
BLIZZARD OLYMPIC SP	349.- au lieu de 399.-
FISCHER FLEX Lite	219.- au lieu de 269.-
FISCHER SPORT CARBON	309.- au lieu de 359.-
HEAD MANTA	249.- au lieu de 299.-
KÄSTLE FWS PRO	219.- au lieu de 269.-
ROSSIGNOL SPORT	249.- au lieu de 299.-

valeur
50.-

VALABLE A JUMBO

BON JUMBO

Validité
illimitée

Skis de fond

BLIZZARD SUPER GLIDER
avec fixations ADIMATIC
d'ADIDAS.

Prix JUMBO normal 119.-
Avec ce bon 99.-

valeur
20.-

VALABLE A JUMBO

AUJOURD'HUI OUVERT JUSQU'À 22h!

Ouverture partielle de la déviation de Martigny

Octodure à la croisée des chemins

MARTIGNY. – Octodure est depuis hier après-midi la première ville du canton à disposer de deux contournements autoroutiers. L'ouverture partielle au trafic de la déviation de Martigny, entre l'échangeur du Grand-Saint-Bernard et la jonction des Neuilles, place la cité dans une situation nouvelle. Saura-t-elle négocier ce virage économique que d'aucuns prédisent délicat. Oui affirme sans hésitation le président Pascal Couchepin. A condition que, derrière leurs autorités, les commerçants multiplient les innovations pour attirer la clientèle.

Une plaquette distribuée ces jours-ci à tous les ménages présente la politique future en matière de circulation et de signalisation. La voie à suivre, en quelque sorte.

«Pollution signalétique»

Tirée à 7500 exemplaires, cette remarquable brochure était présentée hier à la presse, en préambule à l'inauguration de la jonction autoroutière sud.

Selon le conseiller municipal Roger Bonvin, l'élaboration de ce document réalisé en collaboration avec l'Institut des transports, à Lausanne, visait un double objectif: préparer la ville à la déviation, mais également redéfinir les circulations urbaines tout en restructurant une signalisation devenue envahissante avec plus de quatre cents signaux recensés. Une «pollution signalétique» comme l'appellent les auteurs de la plaquette.

Concrètement, le secteur touristique, hôtelier et culturel bénéficiera, dès le printemps prochain, de nouveaux panneaux indicateurs, alors que la signalisation générale, elle, sera modifiée d'ici l'hiver 1988-1989.

Qualité de vie

Globalement dans son plan des circulations, l'exécutif local a défini trois options: trier le flux des

automobiles avant leur entrée à Martigny; soulager le centre de la ville où l'on a compté en période de pointe le passage de 20 000 véhicules par jour; créer enfin des parkings à la périphérie.

Sur le plan routier, une petite ceinture reliera les quartiers les uns aux autres, une seconde, plus grande, donnant accès aux trois zones industrielles et aux équipements sportifs. Les avantages?

Moins de bruit, de vibrations et de pollution puisque la circulation engendrée par ces zones à forte activité économique n'empruntera plus les rues de la ville. Pour le président Couchepin, la restructuration progressive du réseau routier offrira au cœur de la cité des espaces propices à l'animation culturelle et commerciale, tout en permettant aux piétons de disposer de davantage d'égards, dans les carrefours en particulier, puisque des phases leur seront entièrement réservées.

Pas avant 1993

Selon M. Philippe Bovy, professeur à l'EPFL, le nouvel état – lisez la présence de la déviation – devrait fournir l'occasion à Martigny de valoriser sa position. La politique de simplification et de cla-

rification de la signalisation est un de ces éléments, au même titre que l'amélioration qualitative des circulations et la consolidation du réseau routier extérieur.

Est-ce à dire que les tristement célèbres «bouchons» sur l'axe avenue de la Gare - avenue du Grand-Saint-Bernard font désormais partie du passé? Malheureusement pas. En réalité, il faudra attendre 1993 et la déviation complète de Martigny pour que ce mal chronique soit définitivement érayé. Parce que, pour l'heure, avec l'installation des feux lumineux au Pré-de-Foire, on a simplement déplacé le «phénomène» de quelques centaines de mètres.

Michel Gratzl



Le traditionnel couper de ruban. De gauche à droite: MM. Kurt Suter, directeur de l'Office fédéral des routes, Bernard Bornet, conseiller d'Etat, Pascal Couchepin, président de Martigny, Gabriel Magnin, chef du Service cantonal des ponts et chaussées.

Ouvrez l'œil et le bon!

(gram). – Deux kilomètres! C'est la longueur que mesure – pour l'heure du moins – la déviation de Martigny, entre l'échangeur de la N9 du Rhône et la jonction des Neuilles. Constitué par une chaussée à quatre voies, cet ou-

vrage a coûté 36 millions de francs. Mis en chantier par étapes successives, il permet désormais au trafic international de transit de contourner partiellement la cité.

En attendant mieux, les véhicules circulant en direction de l'Italie ou de la France retrouvent la route du Levant à la hauteur de la centrale de chauffage à distance, puis le Bourg au Pré-de-Foire.

L'ouverture de ce contournement autoroutier sud a nécessité le réaménagement du carrefour des Neuilles et de celui du Pré-de-Foire. Ces deux intersections sont équipées – pour quelques années du moins – de feux lumineux.

Sur le Pré-de-Foire, on a songé à installer un giratoire (c'eût été le premier dans le canton). Trop dangereux a-t-on estimé du côté de l'Etat du Valais, surtout en raison du trafic poids lourds et de la faible marge de manœuvre. Mais l'idée n'a pas été abandonnée. Le conseiller d'Etat Bernard Bornet qui présidait hier au côté du directeur de l'Office fédéral des routes M. Kurt Suter la cérémonie appelée à marquer l'inauguration de ce nouveau tronçon de la A21 (anciennement A114) n'a pas caché que la formule des feux lumineux n'était qu'une solution provisoire.

Il faudra donc attendre le percement du tunnel sous le mont Chemin puis le prolongement de la déviation jusqu'au carrefour du Transalpin pour que vraisemblablement la signalisation lumineuse soit démontée.

Dans l'intervalle, automobilistes

octoduriens, ouvrez l'œil et méfiez-vous des pièges de l'habitude. Faute de quoi...

20^e anniversaire de l'Amicale des Fribourgeois de Monthey



MONTHEY. – Fondée en 1967, l'Amicale des Fribourgeois de Monthey et environs se porte bien. Pour ses 20 ans, elle a organisé une grande journée comprenant notamment un cortège dans les rues de Sion, cortège auquel participaient les différentes sections valaisannes. Lors du souper annuel amitié et humour ont donné le ton favorisant de sympathiques retrouvailles à l'image de cette photo qui montre le président de la section de Monthey M. Norbert Sallin en compagnie de la chanteuse fribourgeoise Carole Rich.



Le carrefour du Pré-de-Foire est désormais équipé, pour un temps du moins, de feux lumineux, nécessités par cette déviation partielle.

Avec le **Nouvelliste** en Méditerranée et au Moyen-Orient

Samedi passé, les voyageurs du «Nouvelliste», leurs amis et invités étaient réunis à la salle de conférence de la CEV à Sion. Dans une ambiance détendue, amicale, ils ont échangé leurs souvenirs, trinqué à la joie des retrouvailles, esquissé des projets, de voyages bien sûr, tout en dégustant l'excellent vin offert par la maison Gilliard.

Au cours de cette séance d'information, M. André Luisier, assisté de MM. Jacques Lathion et Hermann Pellegrini, a présenté la croisière que le «Nouvelliste» propose à ses lecteurs pour 1988. Elle aura lieu du samedi 14 au mardi 24 mai.

Par rapport aux autres formes de voyage, la croisière offre l'avantage d'un mariage heureux du confort et de la découverte à chaque halte.

Avec l'«Eugenio Costa», bateau choisi, le confort est garanti. Long de 218 mètres, large de 29 mètres, ce paquebot de première classe présente toutes les caractéristiques d'un palace flottant, avec ses nombreux salons, ses piscines, ses emplacements de jeux, ses salles de spectacle, ses boutiques, sa garderie d'enfants et ses ponts spacieux. Tout y est prévu pour donner aux passagers le maximum d'agréments, de divertissements.

L'embarquement se fera à Gênes, le 14 mai, en fin d'après-midi, après un voyage en car ponctué par une halte gastronomique à Casale Monferrato. L'«Eugenio Costa» empruntera le mer de Ligurie, puis le mer Tyrrhénienne, passera le matin aux abords des îles Pontine et longera Ischia, Procida, Capo Miseno pour arriver à Naples à 13 heures. Il sera alors possible de visiter Naples ou de choisir l'une des deux excursions prévues: Pompéi ou Capri.

Le départ de Naples est prévu à 19 heures avec la traversée de l'inoubliable golfe de Naples et le

passage au large de Capri et Sorrento.

Au matin du troisième jour, le bateau entrera dans le golfe de Messine et jettera l'ancre dans la rade de Taormina dont la visite est prévue durant la matinée. Au début de l'après-midi, il croisera au large de la Calabre pour entrer dans la mer Ionienne.

Le quatrième jour sera consacré à la détente à bord au cours d'une navigation en haute mer qui se terminera à Alexandrie en Egypte. Les participants pourront visiter Le Caire, les fabuleux vestiges des pharaons. Et entre-temps le bateau se rendra à Port-Saïd, à l'embouchure du canal de Suez où aura lieu l'embarquement.

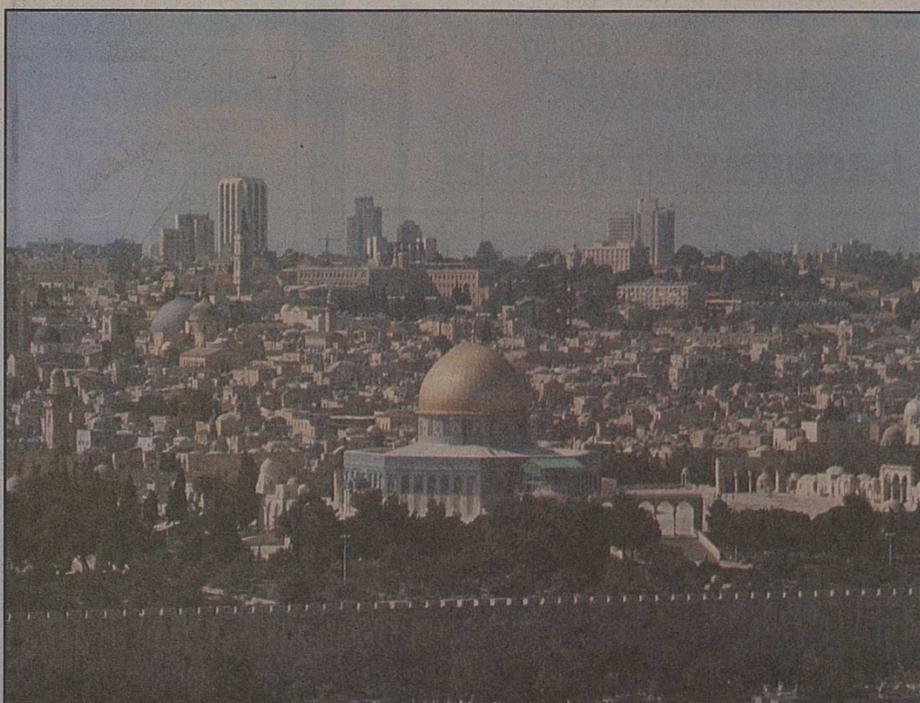
L'étape suivante est Israël. Elle commencera au port de Ashdod situé près de Tel Aviv et permettra aux voyageurs de visiter Jérusalem et Bethléem.

Les trois jours suivants seront consacrés à la découverte de Chypre, Rhodes et Cythère grâce à des excursions soigneusement préparées.

Le retour vers Gênes se fera par le détroit de Messine, avec un passage aux abords de l'île Stromboli connue pour son volcan toujours en activité. Le bateau arrivera à Gênes la Superbe, le 24 mai à 10 heures. Le repas d'adieu sera pris en route, à Caluso, dans un surprenant restaurant italien.

Nous vous présenterons prochainement cette croisière par une série de reportages sur l'«Eugenio Costa» et les principales étapes du périple projeté. Vous pouvez d'ores et déjà obtenir des renseignements sur le voyage 1988 du «Nouvelliste» auprès de l'agence Lathion à Sion.

C'est dans la joie d'un repas partagé que s'est terminée la séance d'information de samedi, repas dégusté à l'Hôtel du Rhône.



Un des temps forts de la croisière sera la visite de Jérusalem où se trouve la mosquée d'Omar avec sa coupole dorée, un des lieux sacrés de l'islam.

SIERRE

**Jeudi 17
et lundi 21
DÉCEMBRE**

**Ouverture
jusqu'à 22 h**

P - Animation

Groupement des commerçants
et des cafetiers-restaurateurs
de Siere

OUVERTURE NOCTURNE

ANNONCES DIVERSES



**NOUVEAU A
MARTIGNY-BOURG**

PIC-ASSIETTE

Boutique - Rue du Bourg 42
MARTIGNY-BOURG

**cadeaux originaux
dès Fr. 5.-**

Services à fondue, vaisselle,
céramique rustique, étain, moulins
à poivre et sel, lampes à bougies,
grill pour la cheminée, objets
décoration, etc.

**Ouverture tous les jours
de 10 h à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h**

**Ouvertures nocturnes: les 17
et 22 décembre jusqu'à 22 h**

Rue du Bourg 42
près du Chapiteau romain

36-698

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI

**Cherchez-vous une
activité indépendante
et motivante sans gros
investissement?**

Si vous êtes jeune et dynamique,
âgé(e) de 20 à 35 ans, écrivez-moi
sous chiffre W 36-320290, Publicitas,
1951 Sion.

036-320290

Nous cherchons des

**dessinateurs
indépendants**

disponibles pour élaboration de
plans de grands mandats dans
le domaine de structuration du
bâtiment. Durée une année et
demie environ.

Ecrire ou téléphoner à ETECA,
Montchoisi 1, 1006 Lausanne.
Tél. (021) 948 86 64.

17-061753

Valaisanne
**cherche
emploi**

comme
**téléphoniste
réceptionniste** ou
travail de bureau.
Expérience, bonnes
connaissances
allemand et anglais.
Tél. (025) 77 17 02
ou 77 34 43.

036-426038

Sion
**Café-restaurant
cherche**

serveuse

connaissant les 2
services. Congé
samedi et un
dimanche sur deux.

Tél. (027) 22 53 92.

036-662655

Pully (VD)
cherche

**jeune fille ou
dame**

pour la garde d'un
bébé.

Tél. (021) 29 45 45.

036-051347

Jeune homme 20
ans, permis B avec
3 ans d'expérience

**cherche
place**

dans l'hôtellerie,
pour le service de
midi (extra).

Tél. (027) 22 69 39
entre 12 et 18
heures.

036-829132

Hôtel restaurant à
Martigny **cherche**

**apprenti
cuisinier**

Entrée tout de suite
ou à convenir.

Tél. (026) 2 11 84.

036-662688

DANCING LE GALION, SION

cherche pour 1er février 1988 ou
date à convenir

**serveurs (suisses)
barmaid**

remplaçante, pour week-ends,
vacances, etc.

Ecrire avec documents usuels ou
prendre contact par téléphone
(027) 22 09 50 dès 22 heures.

36-1211

Cherchons pour notre entreprise à
Monthey

**dessinateur en bâtiment
expérimenté**

Pour établissement de plans, soumissions,
surveillance de chantier, capable de travailler seul.

Veillez adresser votre offre manuscrite
avec curriculum vitae à:
**Bureau technique Meisterstück
case postale 1100, 1870 Monthey**
Tél. (025) 71 56 65 et 71 64 20.

036-829119

Pour le début janvier, cherchons pour
Monthey

**secrétaire
correspondancière**

connaissance parfaite de l'orthographe,
situation d'avenir.

Faire offres sous chiffre OFA 9242, à
Orell Fussli Publicité, case postale,
1920 Martigny.

036-828890

Dame
cherche

**heures de
ménage**

A Sion et environs.
Libre tout de suite.

Tél. (027) 23 20 65.

036-302351

**Jeune
Portugais**

saisonnier, cherche
n'importe quel
emploi pour mars
1988.

Tél. (027) 22 56 95
heures de bureau.

036-302349

Donnez de votre sang



Sauvez des vies!

DES CADEAUX UTILES
à choisir parmi nos derniers modèles:
manteaux - tailleurs - robes - jupes
vestes - pulls - chemisiers
La mode fait toujours plaisir!

Pour vous rendre service, ce soir ouvert jusqu'à 22 heures

Au Brin de Laine

Rue du Rhône
M^{me} Amoos-Romailler
SION

Un placement plus sûr
rapporte davantage

4 1/4%

Les carnets et les comptes de dépôt de la Banque Aulina vous offrent une réelle occasion de réaliser un bon placement à des conditions avantageuses. Possibilités de retrait jusqu'à Fr. 20 000.- par mois sans préavis.
Taux d'intérêt des obligations de caisse de la Banque Aulina:
Durée 5 à 8 ans 5%
Durée 3 et 4 ans 4 3/4%
Sous réserve de modification des conditions.
1951 Sion, 2, rue du Scex,
Tél. 027 22 95 01

banque aulina

Société affiliée de l'UBS

Messieurs, Mesdames,
Vous avez des problèmes de COUPEROSE?

L'Institut de Beauté Rachel
Remparts 8 - SION
vous propose un soin efficace pour éliminer les rougeurs disgracieuses.
Tél. (027) 23 38 28
Première séance gratuite.

VE AUTOMATISATION
Portes de garages

VERGERES ERIC

Conthey - tél. 027 36 33 40

Pour vos vacances de fin d'année, tarif réduit au
parking du Palexpo

pour usagers de l'aéroport de Genève.
Laissez votre voiture au parking couvert du Palexpo (10 minutes à pied de l'aérogare).
Tarif réduit Fr. 25.- la semaine.
Commande des macarons:
ORGEXPO, c.p. 112, 1218 Grand-Saconnex, ☎ (022) 98 11 11.

82-321

SKIS

	Enfants	Adultes
skis:	Fr. 25.-	Fr. 50.-
souliers:	Fr. 20.-	Fr. 40.-
bâtons:	Fr. 5.-	Fr. 5.-
Total	Fr. 50.-	Fr. 95.-

L'ACHAT est moins cher chez nous qu'une location ailleurs! Matériel en excellent état. Marques mondiales.

ÉQUIPEMENT NEUFS
Anoraks pour enfants et adultes, pantalons de ski, ensembles de piste et fond Nabholz, etc. Immense choix de pulls de marque. A des prix qui feront votre BONHEUR!

AU BONHEUR

Place du Midi 50 (store.bleu)
SION

36-650325

Flambant neuve et froidement calculée.



Nous refusons, pour une fois, de vous parler de style, de performances ou de confort. Car il est parfaitement inutile de s'étendre sur ces vertus premières de l'Uno qui sont les attributs évidents d'une première de sa classe.

Nous préférons plutôt aborder un thème qui se cache sous le capot: cette fameuse Fire «Single Point Injection» (S.P.I.). Voilà quatre mots qui sont le titre d'un nouveau chapitre de l'Histoire de la technologie Fiat.

Mais vous ne remarquerez cette évolution qu'au petit «i.e.» désormais associé à l'Uno 45 ou au «S i.e.» accompagnant l'exécution de luxe de l'Uno 45.

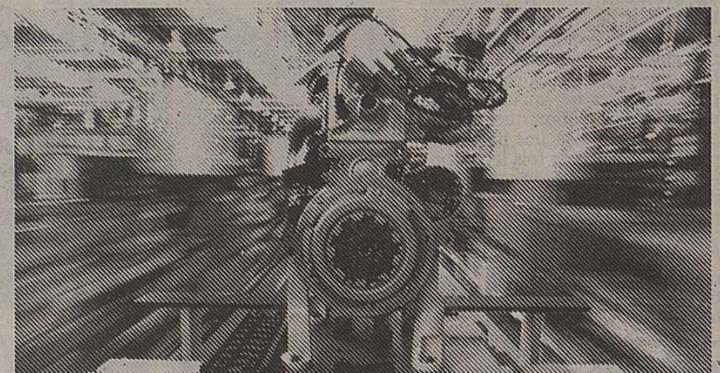
Mais vous remarquerez surtout cette évolution lorsque vous enfoncerez l'accélérateur: le moteur Fire, révolutionnaire, monté par des robots, est dorénavant doté de qualités bien supérieures. Un module S.P.I. ultra-moderne réalisé par Bosch garde en permanence sous contrôle la perfection du mélange air/essence.

Pour assurer la parfaite homogénéité d'un ensemble parfait, le rapport prix/performance est lui aussi optimal; ce n'est pas, dans ce cas, le résultat d'une créativité technique, mais le résultat d'un froid calcul. Et vous verrez que les nouveaux modèles

Fire à injection électronique d'essence vous sont proposés à un prix incroyablement attrayant.

Financement et leasing
avantageux
par Fiat Crédit SA.
6 ans de garantie anti-
corrosion.

Uno i.e. avec Fire.
A partir de fr. 11 950.-



Les robots de montage commandés par ordinateur garantissent une absolue précision lors de la création des moteurs Fire.

FIAT

La nouvelle voie.

GARAGE BRUCHEZ & MATTER

1920 MARTIGNY et BAS-VALAIS
Tél. (026) 2 10 28

GARAGE DE CHAMPSEC

1950 SION
Tél. (027) 31 39 17

GARAGE DU PETIT-LAC

3960 SIERRE
Tél. (027) 55 52 58

MONTREUX OUVRE SES MAGASINS!

Les dimanches 13 et 20 décembre de 14 h. à 18 heures

Faites vos achats
en toute sérénité, nous les faisons
porter à votre véhicule!

Association des commerçants, hôteliers et restaurateurs de
Montreux Centre

**OPÉRATION
CADDIES BOYS**

PREMIÈRE SUISSE A MARTIGNY Plus d'ordures, moins de pollution



Un véritable mastodonte spécialement équipé pour la collecte de déchets encombrants. Dans la trémie peuvent être déversés 2 mètres cubes de déchets avant qu'il ne soit nécessaire d'enclencher la phase de compression. (Photo Georges-André Cretton)

MARTIGNY (gir) - 3 m 70 de hauteur, 2 m 50 de largeur, 10 m de longueur. Capacité du caisson: 26 mètres cubes. Poids total autorisé: 28 tonnes. Des données impressionnantes pour ce camion de collecte des déchets. Et pour cause. Il s'agit du plus grand véhicule de ce type jamais utilisé en Suisse. Il a été présenté hier à Martigny, lieu de sa mise en service. Grâce à sa fantastique capacité, ce camion voire préserve l'environnement. Des véhicules plus grands permettent en effet

de diminuer le nombre de transports des déchets. Les navettes entre le lieu de collecte et l'usine d'incinération sont considérablement réduites. Une rationalisation bienvenue dans notre époque soucieuse d'écologie.

Etanchéité

C'est d'ailleurs le souci de l'environnement qui a dicté le choix des maisons Ochsner pour la benne et Mercedes pour le châssis. Parfaitement étanche, le «monstre» ne laissera s'échap-

per aucun liquide nauséabond. Si ce type de benne est standard en Italie, il constitue une première sur sol helvétique. Le nouveau véhicule vient compléter l'équipement de la maison Favre S.A., qui en comptait cinq, de format plus réduit, à ce jour. Une innovation importante puisque l'entreprise collecte chaque année quelque 11 millions de tonnes d'ordures ménagères - dont cinq pour la seule ville de Martigny - dans 17 communes de la région.

A L'HÔPITAL Le Père Noël de l'Inno fait des heureux!

Pour ne pas manquer à la tradition - qui existe d'ailleurs depuis que les Grands Magasins Innovation S.A. se sont installés à Martigny - le Père Noël, après avoir distribué au Bar Molino les friandises et l'écu en chocolat habituel à tous les enfants sages, s'est rendu à l'Hôpital régional de Martigny. Chargé de cadeaux, de chocolats, de parfums et autres présents, il a apporté dans le cœur des malades, un peu de chaleur, de réconfort et de joie de vivre. Il fallait voir à la pédiatrie les enfants sauter de joie et crier de bonheur en recevant leur cornet de friandises. Il fallait entendre ces personnes âgées, à la fois émues et contentes, avec parfois une larme au coin de l'œil, pour comprendre qu'une visite, une petite attention, un simple geste de gentillesse, une bonne parole, pouvaient à la fois les réconforter et les encourager dans leur dure épreuve et leur espoir de trouver la guérison. Bravo donc au Père Noël de l'Inno pour avoir pensé à tous ces malades et pour leur avoir permis de vivre quelques instants de bonheur.

Aux aînés de Martigny et environs

MARTIGNY. - Nous rappelons à tous les aînés de Martigny et environs le thé dansant qui aura lieu comme d'habitude à l'Hôtel Kluser, Martigny, le mardi 22 décembre, de 14 à 17 heures. Notre jeune et talentueux ami musicien nous fera passer un merveilleux après-midi. Venez nombreux l'encourager.

Pro Senectute

SCHMID & DIRREN S.A. Vingt ans et dix ans

MARTIGNY. - L'entreprise Schmid & Dirren S.A., spécialiste de la bureautique en Valais, vient de fêter trois de ses employés pour leur fidélité. - M. Joseph Travelletti d'Ayent, chef du service technique, pour vingt ans de collaboration. - MM. Jean-Marc Rebord de Martigny et François Gross de Monthey, tous deux collaborent également au service technique, secteur photocopie. Au cours d'une soirée regroupant les intéressés, accompagnés de leurs épouses, la direction de la société leur a remis un cadeau souvenir en les remerciant de leur dévouement et de leur engagement.



MM. Jean-Marc Rebord, J. Travelletti et F. Gross entourés de MM. B. Dirren et B. Schmid.



Mercredi

- 6.00 La Première de RSR.
- 10.00 Clin d'œil avec Pierre-Alain Roh.
- 10.15 C'est à vous pour pas un rond.
- 11.00 Nostalgie à plein tube.
- 12.00 Les jeux de midi.
- 12.30 Midi première.
- 18.00 Les informations internationales, régionales et locales.
- 18.55 Dialogue énergétique.
- 19.00 Jouons sur 90,8.
- 19.05 Enfantsillages.
- 19.15 Cinéma magazine avec Hervé Rey et Michel Motier.
- 20.00 Bol d'air avec Vick Parker.
- 22.00 FM & Compagnie avec Pierre-Alain Roh.
- 24.00 Musique de nuit.

Assemblée générale du PDC de Fully

FULLY. - Les membres et sympathisants du PDC de Fully sont invités ce soir dès 20 heures au Restaurant de Fully à participer à une assemblée générale qui prévoit l'ordre du jour suivant: - Rapport du président Martin Carron. - Exposé de M. Géo Bétrisey «Economie et emploi en Valais». - Rapport des mandataires. - Budget communal et bourgeois 1988. - Divers. Invitation cordiale à tous.

L'AMOUR c'est...



... pour tous les jours de l'année. TM Reg. U.S. Pat. Off. - all rights reserved © 1979 Los Angeles Times Syndicate

C'est noir sur blanc, clair et net, sous vos yeux. C'est l'annonce.

VENDREDI AU CASINO DE SAXON Graeme Allwright le déraciné

SAXON (gir). - La venue de Graeme Allwright constitue un véritable événement. Car le guitariste néo-zélandais est un cas à part. Cet homme attachant est particulièrement sensible aux problèmes humanitaires. Troubadour des temps modernes, ermite vagabond, Graeme Allwright donnera son unique concert en Suisse au Casino de Saxon.

Allwright ne s'est lancé dans la chanson qu'à l'âge de 40 ans. Il interpelle alors les jeunes avec ses textes aux relents de mai 68. Puis, c'est la découverte du tiers monde, de l'Inde et des enfants démunis du Bangla Desh. Les bénéfices réalisés lors de ses tournées sont versés à cette cause humanitaire.

Générosité

En 1971, Graeme disparaît



Générosité, désir d'évasion et de connaissance: des moments intenses à vivre en compagnie de Graeme Allwright.

de la circulation. Il voyage dans des pays pauvres. Sur les pentes de l'Himalaya, il s'occupe de tout un village, heureux de se rendre utile, lui qui

se sent parfois déchiré d'impuissance: «La chanson paraît si faible...».

Quelques années plus tard, il retrouve la France et la scène. Il donne des concerts avec Maxime et Catherine Le Forestier. La recette et les droits d'auteur sont là aussi versés à une organisation d'aide humanitaire.

En spectacle comme dans la vie, Graeme Allwright est d'une immense générosité...

Avec Jacky Lager

La première partie du spectacle sera assurée par Jacky Lager. Il présentera son «Autre face», ses chansons pour adultes. Une bonne occasion de découvrir Jacky Lager sous un autre angle.

Vendredi 18 décembre au Casino. Début du spectacle à 20 h 30.

Promotion civique à Sembrancher



Le président M. Clément Métroz et les membres du conseil entourent les nouveaux citoyens de Sembrancher.

SEMBRANCHER. - Elles se suivent et se ressemblent, les promotions civiques. Samedi dernier, ce sont les jeunes filles et jeunes gens de Sembrancher - nés en 1967 - qui ont été conviés à cette traditionnelle cérémonie par leurs responsables politiques.

Le président Clément Métroz et ses conseillers

communaux ont remis à ces tout nouveaux citoyens un bon d'achat qui leur permettra d'acquiescer un ouvrage retraçant les principaux événements de l'année de leurs 20 ans. Cette promotion civique s'est terminée par un succulent repas.

A PROPOS D'UN TABLEAU DE FAISANT L'inspiration scientifique

MARTIGNY (gir). - Rien de plus mystérieux, chez un artiste, que les sources de son inspiration. Différents facteurs entrent en ligne de compte. Les souvenirs, l'imagination, mais aussi, parfois, des données scientifiques. Comme chez le peintre de l'espace Jean-Paul Faisant.

Il y a quelques jours, M. Georges Meynet, de l'Observatoire de Genève, se rendait à Saxon pour visiter l'exposition du peintre octodurien. Un tableau devait le frapper particulièrement: «Vers la supernova 1987 A».

Toute proche

En scientifique s'occupant d'astronomie, M. Meynet s'était penché sur cette question. «L'observation de la supernova dans le grand nuage

de Magellan du 24 février dernier constitue un événement majeur pour la communauté astronomique.» Cette étoile, «qui a explosé à 156 000 années lumière de chez nous» a mis le monde scientifique en émoi.

Une raison bien simple à cette réaction: l'explosion en question «jouit d'un statut privilégié en raison de sa proximité. Cela fait plus de trois cents ans qu'une supernova n'avait été découverte dans un voisinage aussi proche du système solaire». Pour la première fois, un tel événement pouvait être observé avec des moyens techniques performants.

Une mort qui donne vie

Selon M. Meynet, «la pro-

digieuse énergie dégagée par le phénomène de supernova est mis à profit pour approfondir nos connaissances sur les structures qui peuplent notre univers (...). Sources de lumière extrêmement puissantes, elles pourraient être utilisées pour estimer les distances (...).».

En fait, le phénomène supernova lie étroitement mort et naissance. Car s'il «ponctue en quelque sorte la fin de la «vie» nucléaire d'une étoile, il peut aussi être à l'origine de nouveaux soleils (...). Ainsi la mort d'une étoile apparaît comme la chance de nouveaux commencements» estime M. Georges Meynet.

D'une autre planète

Dans la toile de Faisant, ces données scientifiques sont transposées en peinture. La supernova blanche auréolée de couleurs vermillon, sur fond ocre-beige, traduit la grande explosion. Celle-ci est vue d'un astre avoisinant, comme si le peintre avait planté son chevalet sur une planète située dans le nuage de Magellan.

D'un blanc bleuté, plissé de lignes lumineuses orangées, le premier plan confère à la toile sa perspective. Quant aux pitons rocheux situés sur la droite, ils témoignent de la part d'imagination qui entre en ligne de compte dans la composition de l'œuvre.

Mais l'imagination rejoint parfois la réalité. Ainsi, en 1986, Jean-Paul Faisant avait-il vu la comète de Halley, d'un observatoire chilien, comme il l'avait peinte quelques mois auparavant.



«Vers la supernova 1987 A: sanduleak - 69 degrés 202». Cette toile et d'autres sont visibles au Casino de Saxon jusqu'au 31 décembre. Tous les jours de 10 à 22 heures.

Galerie de Rome

MARTIGNY

BOUTIQUE CADEAUX EXPOSITIONS

Aquarelles: Robert Granthil
Céramiques: Marc Salzmann
Porcelaine peinte à la main: F. Buthy

(objets en cuir, lampes, verres, vases, sculptures, petits meubles, etc.).

Ouvert le dimanche et nocturnes (en décembre)

Place de Rome
Tél. (026) 2 47 50

Immeuble La Louve

143-102521

Gravure gratuite

élycée
for elegance

PERSONNALISEZ VOS CADEAUX

à Sion, les 16 et 22 décembre
à Monthey, les 18 et 22 décembre

NOCTURNES

**Un stylo gravé
Une marque d'amitié**

Pour vos cadeaux, offrez un stylo de notre assortiment. Un stylo qui sera gravé gratuitement dans nos magasins, du 14 au 24 décembre.

Une spécialiste Elysée sera présente au magasin de Sion, pour mieux vous servir.

Un cadeau SCHMID & DIRREN: une nouvelle façon de faire plaisir. Un cadeau bienvenu. Et utile en plus.

L'ART D'OFFRIR
SCHMID & DIRREN

SD

MARTIGNY • SION • MONTHÉY

MARTIGNY • PLACE DE LA POSTE 7
TÉL. 026 / 243 44 • TÉLÉFAX 026 / 277 55
SION • RUE DENT-BLANCHE 19
TÉL. 027 / 23 15 74 • TÉLÉFAX 027 / 23 15 92
MONTHÉY • RUE DU COPPET 4
TÉL. 025 / 71 63 22 - TÉLÉFAX 025 / 71 46 13

Les terres cuites de Provence

Mille idées cadeaux
pour les nostalgiques du soleil du Midi

poteries, lampes à abat-jour de soie, cendriers, soucoupes, services de table

Des œuvres authentiques choisies directement dans les ateliers des potiers de Provence.

Tissus, crèches et santons de Provence

Marie-Paule Roduit BOUTIQUE - CADEAUX ET LISTE DE MARIAGE
Grand-Pont 17 (près de la fontaine), 1950 SION
Tél. (027) 22 93 67



Les Editions Marguerat ont le plaisir de vous annoncer la sortie de presse de:

LA HAUTE-ROUTE

CHAMONIX - ZERMATT - SAAS-FEE

Photos: Michel Darbellay
Introduction: Maurice Chappaz

Textes: André Roch, guide Genève
René Mayor, guide Entremont
André Contamine, guide Chamonix
Félix Julien, guide Zermatt
René Pettigax, guide Courmayeur
Candide Pralong, guide Val d'Hérens
Edouard Ravanel, guide Argentières
Joseph Savioz, guide Val d'Anniviers
Alfons Supersaxo, guide Saas-Fee

Un magnifique ouvrage relié et laminé, au format de 23 x 28 cm. 156 pages, 115 photos couleurs et noir/blanc, deux reproductions extraites de la carte nationale au 1:100 000 avec l'itinéraire de la Haute-Route.

Note de l'auteur
Ceci est un livre d'images. Mes Leicas, Hasselblads, films Ektachromes ou Plux-X les engendrent. Derrière la technique, il y a sans cesse une émotion, ce respect toujours présent de l'immense décor dans lequel j'évolue depuis l'enfance! Maurice Chappaz nous emmène de sa plume vigoureuse là où « la terre a levé l'ancre ». La Haute-Route est restée une des grandes aventures de l'Homme. L'avion, l'hélicoptère et le téléphérique l'ont rendue plus accessible; des lieux jusqu'à aujourd'hui réservés à une élite d'alpinistes sont à la portée de touristes et de sportifs moins entreprenants. C'est à l'aventure, en montagne particulièrement, que par-dessus frontières et mesquineries, les hommes se doivent de garder un esprit plus fraternel. Vivre en haute montagne, c'est assumer la totale responsabilité de chacun de ses gestes et de ses décisions; c'est ce métier d'Homme, hérité des traditions des navigateurs et des explorateurs, que vous découvrirez en parcourant la Haute-Route.

COMMANDE: _____ ex. « LA HAUTE-ROUTE » à Fr. 67.- (+ port)

Nom/Prénom _____
Adresse: _____
Date et signature: _____

A retourner à votre libraire ou: Editions MARGUERAT S.A.
2, place Saint-François, 1002 LAUSANNE

Guy Gessler, éditeur à Sion, vous propose sa collection

Peintres de chez nous

De très beaux livres reliés, richement illustrés en noir-blanc et couleurs:

Rouge, Meylan, Olsommer, Loye, Andenmatten, Zufferey, Chavaz (épuisé), Aubert, Ritz, Gautschi, Menge, Dubuis, Monnier.

CHARLES MENGE

Vente en librairies ou chez l'éditeur, c.p., 1951 Sion.
36-657888

Quelqu'un pour qui le sens de la solidarité n'est pas un vain mot, 24 heures sur 24

143

LA MAIN TENDUE

Pour Valais - Chablais, vous pouvez appeler le 143, aussi bien du réseau 025, que 026, 027 et 028

DERNIERE VENTE DE MEUBLES DE L'ANNEE

Tapis à tous prix
N°1 Qualité - Certificat d'origine

MATEUS SOMNIERS
Grandes marques - Haute qualité

Vente temporaire du 17 au 23 décembre 1987

Salons rustiques et cuir - Tables massives toutes dimensions - Guéridons
Vaisseliers 2, 3, 4 portes - Armoires rustiques - Chambres à coucher
Salles à manger en chêne et noyer - Chaises - Pin massif - Bahuts, etc.

MARTIGNY

Zone industrielle - Quartier de la Douane - Rte du Levant 145 - De 9h. à 12h.15 - 13h.15 à 18h.30

LIVRAISON GRATUITE

Daniel Bettex - 1438 Method

TÉL. 026/291 39

CONSEIL GÉNÉRAL DE MONTHÉY: QUATRE HEURES ET DEMIE DE DÉLIBÉRATIONS

Budget 1988: bénéfice... mais de nombreuses questions

MONTHÉY (ruc). — Le budget 1988 est le deuxième à s'inscrire dans le cadre du sixième plan quadriennal de la commune de Monthey. Il se caractérise par deux constatations: un total des crédits de paiements reportés très élevé qui, ajouté aux crédits de paiements en cours, dégage un programme d'investissements 1988 extrêmement important; des excédents de dépenses dans plusieurs chapitres des financements spéciaux. Malgré tout, le président Alain Dupont remarque que la situation financière de la commune peut être considérée comme étant saine. Le budget de l'exercice 1988 dégage un bénéfice comptable de 47 000 francs. Il se conforme aux options financières du plan quadriennal. Il n'en reste pas moins que de nombreuses questions ont alimenté la discussion, lundi soir, à l'occasion de la séance du conseil général.

Au sein du conseil général, on constate un certain malaise. Le porte-parole du groupe d.c. l'a clairement laissé entendre lundi soir. Une question écrite a même été déposée sur le bureau de l'exécutif (voir encadré ci-dessous). C'est dire que la situation, saine aux dires du président Alain Dupont, soulève quelques points d'interrogation. Ils sont relatifs à l'augmentation du personnel des services communaux, à la croissance des dépenses de fonctionnement, à la sécurité publique ou encore au déficit de la patinoire. Pour M. Dupont, il n'y a pas lieu de s'alarmer: «Nous avons éliminé un million de francs pour favoriser le maintien de la marge d'autofinancement à 15%. D'autre part, nous allons étudier un budget de base zéro en reprenant dans le détail tous les comptes de la commune. La critique concernant l'augmentation du personnel communal n'est pas fondée. Il ne faut pas s'affoler devant les investissements. La situation financière de notre commune est extrêmement saine, et pour longtemps encore. Certes, notre souhait est de porter la marge d'autofinancement à cinq millions de francs (3,6 millions aujourd'hui).»

Diminution de l'endettement

Par rapport au budget 1987, les dépenses de fonctionnement ordinaires, la progression est de 840 000 francs, soit 4,4%. Les recettes fiscales nettes marquent une croissance de 1,14 million de francs, soit 4,9%. Etant donné que l'exercice 1988 coïncide avec la deuxième année d'une période fiscale bisannuelle, les impôts des personnes physiques ne devraient pas progresser. Finalement, le budget de l'exercice 1988 dégage un bénéfice comptable de 47 000 francs. La comparaison des charges nettes du service financier avec les recettes nettes d'impôts dégage par ailleurs un ratio de 6,7%. Il est donc favorable, puisqu'au-dessous

du plafond planifié de 10%. Pour apprécier l'évolution des finances communales, plus précisément de la commune dans les financements spéciaux, il faudra aussi tenir compte du fait que, durant le laps de temps couvert par le plan quadriennal précédent, soit du 1er janvier 1983 au 31 décembre 1986, l'endettement net a diminué d'environ 2,5 millions de francs. Rappelons d'autre part que l'option se rapportant à l'endettement dans le plan quadriennal 1987-1990 est ainsi libellée: «Par rapport à son niveau au 1er janvier 1987, l'endettement net n'augmentera, en moyenne, que de 4 millions de francs par an.»

Rapport de minorité

Lundi soir, un rapport de minorité a été présenté par M. André Tornay. Il comportait quatre points, dont un relatif au cycle d'orientation. Il faut savoir que l'exécutif propose la construction d'un bâtiment dans l'aire du Reposieux. La Municipalité s'explique: «La situation actuelle et l'application de la nouvelle loi du 16 mai 1986 concernant le cycle d'orientation exigent la construction d'un bâtiment scolaire de dix-huit classes; le crédit de paiement 1988 (900 000 francs) permettra l'achèvement de douze classes.» Longuement débattue, cette proposition passera finalement la rampe, non sans qu'une commission ne soit nommée, qui étudiera toutes les retombées inhérentes à ce cycle, aux perspectives d'avenir, etc. Il faut aussi savoir qu'à Monthey, on est en déficit d'une vingtaine de classes. Pour cette construction, trois variantes sont en «jeu».

Notons encore que, sur proposition de M. Bernard Premand (d.c.), une somme de 20 000 francs sera prélevée de la caisse communale. Elle servira à venir en aide à l'une ou l'autre des communes haut-valaisannes sinistrées durant l'été.

Remise en forme de l'infrastructure hospitalière montheyssanne

MONTHÉY. — Lors de leur dernière séance les conseillers de district ont rappelé certains points importants à réaliser et en attente urgente de réalisation, de l'infrastructure de l'hôpital du district de Monthey.

M. Paul Guerraty, président du conseil de direction a précisé qu'à l'issue de la cinquième étape de restructuration dont le devis est en main du Service cantonal de la santé publique depuis le 22 janvier 1987, l'hôpital de district totalise 127 lits aigus, 5 lits de soins intensifs, et 50 lits de gériatrie.

Il a relevé que «la prise en charge globale d'un patient de gériatrie ainsi que celui du type C, implique un environnement médical soignant et social très important. Le médecin, l'infirmière, l'infirmière assistante, la diététicienne, le psychiatre, les bénévoles, les ergothérapeutes, les physiothérapeutes et l'aumônier sont indispensables.»

Cette infrastructure reconnue nécessaire ne peut être dispensée sans compromettre la qualité des soins et l'économie générale.

Qu'est-ce qu'un patient du type C?

A cette question M. P. Guerraty précise que «c'est un patient atteint de maladies chroniques dont l'état de santé nécessite des soins continus et une surveillance médicale régulière. Il est contraint à une hospitalisation intermédiaire ou de longue durée, voire définitive, à caractère médical et social.»

Le malade du type C nécessite: — des soins d'entretien avant tout paramédicaux, impossibles à donner à domicile; — un nursing complexe et souvent difficile; — une physiothérapie d'entretien pour prévenir une dégradation des fonctions; — une hospitalisation dont la durée est de plusieurs mois, plusieurs années, voire définitive.

Ces constatations émises, M. P. Guerraty précise que «notre district doit pouvoir disposer dans un délai raisonnable de ces 25 lits décidés par les conseillers de district en 1986», ce que devrait ratifier le Grand Conseil dans sa session prorogée de mars prochain.

Avec l'année déjà perdue, d'autres problèmes deviennent urgents, tels la restructuration du service de gynéco-obstétrique et le changement du central téléphonique complètement dépassé.

M. P. Guerraty relève qu'en ajoutant les projets pendents à ce jour concernant Sion (18 millions), Sierre (estimation 80 millions), Monthey 15,3 millions, on obtient par habitant, pour les objets créés par le Grand Conseil de 1961 à 1990, un montant moyen de 1299 francs pour Monthey, 1368 pour Martigny, 2567 pour Sion, 3283 pour Sierre, 1222 pour Viège et 1869 pour Brigue.

Notons également l'intervention d'un conseiller s'inquiétant de la différence du forfait entre les compagnies d'assurance privée et les caisses-maladie respectivement de 302 francs les actes en plus pour les premières, 275 francs pour la CNA et 250 pour les caisses-maladie. Cette différence provient des subsides accordés par l'Etat aux assurances à but mutuel alors que les compagnies privées sont en fait des sociétés à but lucratif.

Pierre Chevalley

Monthey: une révolution électrique

MONTHÉY (ruc). — Une révolution; le mot n'est pas trop fort. C'est ce que se propose de faire M. Favre, nouveau directeur des services industriels montheyssans. Lundi soir, il a détaillé son projet d'installation d'un réseau HT-65 kV. Un projet devisé à 6,75 millions de francs.

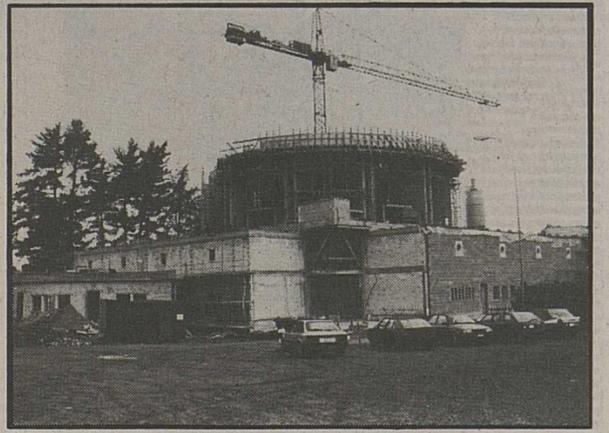
Depuis le début du siècle, l'usine de la Vièze et Ciba-Geigy fournissent l'énergie à Monthey. Au vu du développement de la cité, cela n'est plus suffisant. Il faut un ceinture générale de la ville et une assurance quant aux besoins de la vallée d'Illiez. Aujourd'hui, sept points d'injection sont en place. Cela pose de nombreux problèmes de gestion d'énergie. La solution est donc une solution de synthèse entre les besoins de la ville à long terme, en profitant toutefois de l'infrastructure de Ciba-Geigy. De nombreuses simulations ont été faites à l'aide d'un ordinateur. La solution préconisée par M. Favre, qui sera applaudie lundi soir: la construction d'une station de 65 kV (3,6 millions de francs) avec deux transformateurs; coût du génie civil et du réseau câblé: 1 million.

Nombreux avantages

La proposition de M. Favre comporte de nombreux avantages; pour ne pas dire que des avantages. Tout d'abord, elle permettra une gestion globale de la consommation de la ville de Monthey, une gestion et un contrôle de la caractéristique de consommation; sans parler de la libération des taxes de raccordement. En fait, ce service devrait largement s'autofinancer, ce d'autant plus que, M. Favre l'a clamé, Monthey vit aujourd'hui, énergiquement parlant, une période euphorique.

Inauguration du Théâtre du Crochetan

MONTHÉY (ruc). — Plus de quinze millions de francs! C'est ce que coûtera finalement la construction du Théâtre du Crochetan. Pour l'heure, les travaux se poursuivent normalement. On commence donc à parler d'inauguration. En effet, dans son message, le conseil municipal s'est réservé le droit de solliciter en cours d'année des crédits d'engagement et de paiement, notamment si la décision relative au spectacle inaugural du théâtre ne peut être prise durant la période de l'élaboration du budget 1988. Cela signifie tout simplement que, du côté des instances exécutives montheyssannes, ça bouge, même si l'inauguration reste programmée pour 1989.



Le Théâtre du Crochetan en construction; en attendant une création mondiale...

Le Conseil municipal n'entend pas faire les choses à moitié. Cette inauguration se fera en grandes pompes; c'est le moins que l'on puisse dire! Encore que quelques incertitudes, surtout financières, planent sur le projet. Car projet il y a; et plutôt grandiose! Une création mondiale; rien de moins. Une

création qui devrait coûter quelque 850 000 francs. Pour une ou deux soirées, la facture est salée. Mais les autorités de la ville espèrent pouvoir «vendre» le spectacle à d'autres villes helvétiques. Pour l'heure, l'idée est lancée. Le Conseil municipal espère trouver tout d'abord une

somme de 500 000 francs. Des contacts verbaux ont été pris avec l'Etat du Valais. Les banques ont été approchées, de même que la Maison de la Culture.

Un «Opéra de charme» en première mondiale à Monthey? Le train est sur les rails!

SAINT-MAURICE

Les jeunes étudiants chantent Noël

Le Chœur du collège de Saint-Maurice nous a habitués durant toutes ces dernières années à présenter un concert de Noël pour ses amis et pour la population d'un village des environs. Cette année encore, les 70 jeunes membres de ce chœur vont partager la joie de la Nativité en offrant deux concerts: le samedi 19 décembre à 20 h 30 à l'église paroissiale de Vionnaz et le dimanche 20 décembre à 15 h 30 à la basilique de Saint-Maurice.

Comme chaque année le programme préparé par ces jeunes choristes (ils ont tous entre 15 et 20 ans) et par leur chef, M. Michel Roulin, est consacré à des pièces fort variées: des noëls traditionnels alternent avec des doubles chœurs du XVIIe siècle ou avec des œuvres plus récentes tirées du

grand répertoire (Franck, Kodaly) ou de compositeurs romands (Volery, Huwiler).

Variété aussi des formations: tantôt le chœur à cappella (ainsi dans une messe encore jamais chantée de Pierre Colin, compositeur peu connu de la Renaissance), tantôt le chœur et l'orgue ou les cuivres (pour interpréter la «Missa brevissima» en do de Johann Eberlin, autre musicien peu connu, mais du XVIIIe siècle). Les jeunes solistes, tous issus du chœur, prêteront leur fraîcheur à cette messe d'Eberlin comme aussi à des œuvres de Bach (choral «Bist du bei mir») et de Schubert (le célèbre «Ave Maria»).

L'orgue ou le clavecin chanteront aussi Noël sur des airs de Clérambault, Dandrieu, Bach ou

Messiaen. La trompette et le piano feront entendre un concerto en mi bémol majeur de Haydn. La diversité ne manque pas, on le voit, pour ces concerts: enseignants et étudiants réunis pour chanter et partager la joie de Noël.

Grâce à l'appui des autorités communales de Vionnaz, le Chœur du collège de Saint-Maurice peut également maintenir une autre tradition: celle du concert gratuit. Il compte cependant sur un public généreux et attentif qui l'aidera à poursuivre son effort: chanter Noël, c'est dire la douceur du mystère et l'espoir de la paix. Nul doute qu'un public nombreux viendra encourager toute cette jeunesse à Vionnaz et à Saint-Maurice.

RALLYE PARIS-DAKAR

Clay Regazzoni avec les Valaisans



Clay Regazzoni au volant de son 16 tonnes. Il aura à ses côtés pour le rallye Paris-Dakar 1988 un second pilote valaisan, Alberto Reverbi, importateur de voitures.

MONTHÉY (gib). — Pour la seconde fois, l'ancien coureur automobile de F 1, Clay Regazzoni sera au départ du rallye Paris-Dakar. Pour l'édition 1988, il sera au volant d'un camion de seize tonnes de 550 chevaux. A ses côtés, un second pilote valaisan, Alberto Reverbi et un navigateur français. Le camion, un Tatra tchécoslovaque, est actuellement à Monthey pour les derniers préparatifs. En effet, Jean-François Bonvin et Harold Missiliez, deux Montheyssans, seront également de la partie, dans une jeep d'assistance. Le NF a rencontré Clay Regazzoni à Monthey.

La présentation de cette équipe a eu lieu à Bologne le 6 décembre lors d'un Motor-Show qui vient de se terminer. Jean-François Bonvin, homme d'affaires, et Harold Missiliez, commerçant, seront respectivement pilote et le navigateur d'une Daihatsu Rocky turbo diesel de 130 CV. Ils s'occuperont de l'assistance. Tous deux comptent déjà à leur actif trois rallyes Paris - Dakar et deux rallyes des Pharaons. Un troisième homme suivra l'épreuve en avion, le mécanicien montheyssan Jean-Luc Berod.

Un 16 tonnes pour Clay

Clay Regazzoni dispose cette année d'un camion à six roues, un Tatra 815 VE diesel, équipé d'un refroidissement à air, de suspensions indépendantes et d'une capacité de 1200 litres de carburant. Il peut atteindre la vitesse de 180 km/h.

La carrière sportive de Clay, de son vrai prénom Gian Claudio, a débuté en 1963. Avec une Austin Sprite et une Morris Cooper, il s'initie en cham-

pinat suisse. En 1965, c'est l'entrée en F 3 avec une De Tomaso, puis avec une Brabham et enfin il conduit pour la firme Techno. En 1968, il débute en F 2. Deux ans plus tard, Clay entre de plain-pied dans le monde de la F 1 avec Ferrari. Il obtiendra sa première victoire à Monza le 6 septembre. Après Ferrari, Clay passera successivement dans plusieurs écuries: BRM, Ferrari (deuxième du championnat du monde en 1974 derrière Fittipaldi), Ensign, Shadow, Williams, Ensign. Sa carrière en F 1 prendra fin avec son accident de Long Beach en Afrique du Sud, le 30 mars 1980. Après 132 épreuves de F 1, il aura obtenu cinq victoires, treize deuxièmes places, et dix troisièmes places.

A l'actif d'Alberto Reverbi, on remarquera huit participations au rallye Paris - Dakar, un rallye du Baja, et un de Sardaigne. Il détient le record suisse de 100 000 km sur le sable. Le troisième homme du camion, le français Thierry De Montorge, sera le navigateur (6 participations).

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



Informatique

- * Lausanne
- * Vevey
- * Sion
- * Sierre

cherche pour son centre de Sierre

secrétaire

Nous souhaitons:

- CFC
- bonnes connaissances de la langue allemande.

Nous offrons:

- travail varié et passionnant
- équipe jeune et dynamique.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre de service avec la mention «**Offre de service**» à l'adresse suivante:

Avec S.A.
M. René Florey
Route de l'Hôpital 4
3960 Sierre

36-662722

HOTEL DU RHONE

Rue du Sex, Sion
Tél. (027) 22 82 91

sommelier(ère)

- pour café et bar
 - entrée début janvier
 - avec permis de travail.
- S'adresser à la direction ou tél. (027) 22 82 91.

036-662740

Famille à Athènes cherche

jardinière d'enfants

évent. Jeune fille pour s'occuper d'une fillette de deux ans. Pas sérieuse s'abstenir.

Pour renseignements:
Tél. (029) 8 81 68.

17-462109



monteurs électriciens aides-monteurs

Sion, tél. (027) 22 30 44

36-662475

URGENT!

Boutique enfants à Sion cherche

vendeuse expérimentée et souriante

Entrée immédiate. A plein temps ou à mi-temps.

Faire offre sous chiffre U 36-051734, Publicitas, 1951 Sion.

036-051734



TRAVAIL TEMPORAIRE

Nous cherchons

- maçons**
- monteurs électriciens**
- électriciens autos**
- serruriers**
- mécaniciens méc. gén.**
- menuisiers**
- installateurs sanitaire**
- ferblantiers**
- monteurs en chauffage**

Les personnes intéressées sont priées de contacter
T. Pereiro ou A. Casarini.

1870 Monthey, 5, pl. Tübingen-Le Cerf, **025-71 76 37**

Organisme de conseils en matière de recherche et de sélection de personnel toutes professions.



MARTIGNY
cherche
décorateur(trice)
à mi-temps

Contact:
M. Mabilard

Tél. (026) 2 85 55



Importateur des omnibus KAESSBOHRER SETRA et des PISTEN-BULLY

cherche pour entrée au plus tôt ou à convenir, pour sa succursale de Sion, pour son service intérieur et extérieur,

bon mécanicien poids lourds

Nous offrons:

- activité intéressante et variée
- locaux modernes et bien équipés
- prestations sociales étendues
- ambiance de travail agréable
- bon salaire
- emploi stable.

Nous demandons:

- sens de l'initiative
- aptitude à exécuter tous travaux de façon indépendante et consciencieuse
- contact facile
- bonne connaissance de l'allemand.

Nous nous réjouissons de vos offres de service.

MOTOFORCE S.A.
Route Chandoline
1950 Sion
Tél. (027) 31 30 41
M. H. Böhlen

44-580177

TIMAC S.A.
grais en gros
1950 Sion

Nous engagerions

une secrétaire

pour notre secrétariat dans le but de seconder efficacement la titulaire actuelle.

Nous demandons:

- langue maternelle allemande et sachant converser parfaitement en suisse allemand
- bonnes connaissances en français
- diplôme d'une école de commerce ou certificat de capacité de fin d'apprentissage
- aptitudes à travailler d'une manière indépendante

Faire offre manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae et copies de certificats à: TIMAC S.A., rue de Lausanne 35, 1950 Sion.

036-051693

Cherchons pour Martigny une

secrétaire

Nous exigeons:
- certificat de capacités
- un peu d'expérience
- facilités d'adaptation.

Nous offrons:
- salaire adapté aux qualités
- liberté d'action
- responsabilités.

Offres détaillées avec prétentions de salaire sous chiffre P 36-662516, Publicitas, 1951 Sion.

036-662516

Le siège de nos sociétés à Lausanne cherche pour son département des sinistres

plusieurs chefs

pour diriger des groupes de techniciens.

Cette position de CADRE conviendrait à une personne au bénéfice de quelques années d'expérience dans le règlement des sinistres toutes branches et avec de très bonnes connaissances de l'allemand.

Nous remercions les personnes intéressées d'adresser leur offre accompagnée des documents usuels à:



Département du personnel. Réf. SIN.
Case postale 120, 1001 Lausanne.

22-639825

LA BOUTIQUE DU CADEAU

L'art de faire plaisir!

Céramique



de Florence

Objets décoratifs



vases, assiettes, etc.



CENTRE COMMERCIAL MAGRO - Mme Suzy Perolo

UVRIER-SION
(027) 33 11 61

ROCHE (VD)
(021) 960 32 21

Listes de Mariage

Bureau d'architecture
Jean-Pierre Braune, diplômé ETS/REG et Frédy Fauchère, architecte

cherche

dessinateur(trice) en bâtiment expérimenté(e)

Entrée à convenir.
Avenue Saint-François 32, 1950 Sion
Tél. (027) 23 31 58.

036-662239

Urgent!
Bar La Bohème à Conthey cherche

serveuse

pout tout de suite ou à convenir. Sans permis s'abstenir.

Tél. (027) 36 38 28.

036-051718

CE SOIR: NOCTURNE!



NOS COLLECTIONS FÊTE-COCKTAIL VOUS ATTENDENT! DÈS Fr. 199.-

L'ENFANT PRODIGE

pour *elle* mode féminine

Place du Midi 40
Sion

**ACTION «SAPINS DE NOËL»
EN FAVEUR DE TdH MASSONGEX**
Dans une ambiance de fête

EPINASSEY. — Lancée l'année dernière, l'initiative «action sapins de Noël» en faveur des enfants de Terre des Hommes, Maison de Massongex, sera reconduite cette année par son auteur, M. Pierre-André Anthamatten, avec l'aide d'une équipe de bénévoles.

L'opération se déroulera le samedi 19 décembre, de 9 à 18 heures à Epinassey, à proximité immédiate de la plantation, au domicile de M. Anthamatten (parcours signalé depuis l'usine de ciment, sortie de Saint-Maurice).

Plus de 3000 sapins sur pied sont à disposition des acquéreurs, par n'importe quel temps, dans une véritable ambiance de fête.

Une cantine chauffée vous attend avec tous les ingrédients de la bonne humeur. Le Père Noël et son âne se prêteront volontiers au jeu des photos. Ils vous offriront le vin chaud en attendant que les spécialistes de la coupe vous préparent l'arbre de fête choisi. Radio Chablais assurera une animation particulière, un chœur de jeunes égaiera la cantine de ses chants de circonstance et des enfants de la Maison de Massongex viendront vous témoigner leur reconnaissance. Le bénéfice intégral de la vente leur est attribué. L'an dernier, cette action a permis de récolter près de 8000 francs et les organisateurs espèrent bien franchir le cap des 10000 ce prochain samedi.

Le prix du sapin est à la convenance et à la générosité de la bourse de chacun. La recette et les dons sont inscrits dans le livre d'or en faveur de la jeunesse déshéritée, qui mérite bien que l'on songe à elle, à la veille de la Nativité, source de joie et de bonheur.

Venez en famille participer à cette fête du partage, tel est le vœu des organisateurs dont l'initiative convient d'être encouragée.

«ÇA VA BARDER» ENTRE COLLOMBEY ET SAINT-GINGOLPH
GARE AU RADAR

VOUVRY (gib). — Le 22 décembre prochain, les communes de Vouvry, Vionnaz, Collombey-Muraz, Saint-Gingolph et Port-Valais signeront une convention aboutissant à la création d'une police intercommunale composée de six agents. Parmi les nouvelles possibilités d'intervention offertes à ce groupe de surveillance, il en est une qui ne passera pas inaperçue, notamment auprès des automobilistes. Cette police pourra, en effet, procéder à des contrôles radar. «Dès le 1er janvier 1988 ça va barder» avertissait lundi soir le président de Vouvry, Bernard Dupont, lors de l'assemblée primaire de cette commune.

Pourtant, il ne devrait pas y avoir d'excès, a également promis M. Dupont, qui ajoute «pour autant qu'il n'y en ait pas du côté des usagers de la route. Nous ne voulons pas d'une police parafiscale, mais simplement assurer la sécurité des personnes et des biens». M. Dupont devait également préciser que la création de cette police ne répond pas à une volonté de faire payer systématiquement les citoyens. Quant à savoir quel uniforme sera choisi pour ce corps de police, il semble que celui déjà utilisé à Vouvry et Collombey soit favori.

L'assemblée primaire de lundi soir à Vouvry a permis au Conseil communal de présenter le budget 1988 (voir NF de mardi). Evoquant le problème de la liaison routière avec Vil-



leneuve et celui du vieux pont sur le Rhône à la Porte-du-Scey, le président devait regretter le fait qu'il s'agisse «d'un serpent de mer dont je ne suis pas sûr que notre génération voie la fin». En effet, si les études préliminaires en cours cherchent à trouver un tracé débutant entre les Evouettes et le pont actuel, la volonté de réaliser rapidement ce tracé n'est pas aussi vive du côté vaudois que valaisan.

Discipline

Le nouveau plan de circulation, destiné à améliorer la qualité de la vie et la sécurité, a soulevé un certain nombre d'oppositions lors de sa mise à l'enquête. «Son but est de préserver le centre du village et non pas comme beaucoup le croient, d'entraver leur liberté de mouvement» expliquera M. Dupont qui s'estime bien placé pour comprendre les soucis des automobilistes. «Je fais 50000 kilomètres par an à travers l'Europe en voiture, mais il y a un minimum de discipline que nous devons accepter.»

De l'eau dans le gaz

Au chapitre des questions

posées par l'assistance, des citoyens se sont intéressés aussi bien à une éventuelle extension des zones à bâtir (réponse négative du conseil), qu'au fait que Vouvry n'est toujours pas alimenté en gaz. Sur ce point, le président Dupont, pressé d'expliquer le fond du problème, a évoqué, prudemment dans un premier temps, le problème des zones d'influences que gardent jalousement les différents distributeurs de notre pays. Ainsi, la société Gaznat n'entendant pas céder ses prérogatives à la Société de la plaine du Rhône, Vouvry se trouve dans une impasse, tout comme d'autres communes de la région.

Inadmissible

Pressé de questions, le président n'a pas tardé à livrer à ses administrés le fond de sa pensée. «J'appelle cela une atteinte directe et inadmissible à la liberté de la population. Que ceux qui sont à la tête de ces sociétés le sachent et je suis prêt à le répéter en public.»

Des bidons d'huile ont été découverts dans une décharge de la commune destinée

uniquement aux matières dégradables. Un citoyen, immédiatement appuyé par un autre, s'est insurgé contre cet état de fait aussi regrettable que dangereux. «C'est désespérant, dira M. Dupont, et pourtant nous multiplions les ramassages et nous avons même mis à la disposition de la population un conteneur pour les huiles minérales. C'est terrible, il va falloir prôner la délation et dénoncer les coupables. Nous n'arriverons à résoudre ce problème que si tout le monde collabore.»

L'assemblée primaire et bourgeoise a accepté lundi soir de donner compétence au conseil dans la cession de 4000 m² de terrain industriel à la Société électrique du Bas-Valais, la SEBV devant ériger un nouveau centre administratif et technique à Vouvry. Le lieu de son implantation doit encore être déterminé.

Conseil général de Saint-Maurice

L'assemblée aura lieu à 20 heures ce soir au collège de la Tuilerie. La séance est publique. Ordre du jour: budget-information sur le réaménagement des îles.

Chablais vaudois

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSUS

Une dernière séance sans problème

VERS-L'ÉGLISE (elem). — Les membres du Conseil communal d'Ormont-Dessus ont été conviés lundi soir à la dernière séance de l'année, placée sous la présidence de Mme Josiane Gallaz qui cédera son poste à M. Philippe Nicollier, brillamment élu par ses collègues conseillers. L'ordre du jour prévoyait entre autres la discussion de nombreux préavis qui ont tous aisément passé la rampe des urnes.

Après avoir remercié l'huissier démissionnaire M. André Forcy, remplacé par M. Jean-Michel Morand, le conseil s'est attaqué aux divers préavis de l'ordre du jour. Le remplacement des conventions entre la SRE et la commune, le rachat des parts du Domaine de la Réserve des Sources, l'octroi d'une subvention communale complémentaire au Syndicat d'améliorations foncières des Echenards et une adaptation du règlement communal sur les fichiers informatiques et la protection des données personnelles ont fait l'unanimité parmi des conseillers en plein accord avec la Municipalité et les commissions concernées.

Le budget 1988 a été accepté sans autre, offrant un déficit de 110350 francs pour des montants respectifs de recettes et dépenses de 4480900 francs et 4591300 francs. La commission des finances rappelait néanmoins la nécessité d'une meilleure perception de la taxe de séjour tout en précisant que la mise en vigueur de

la nouvelle loi sur les impôts ne permettait pas de chiffrer avec précision les futures recettes fiscales.

Bonne nouvelle pour la station des Diablerets qui voit le projet de plan partiel d'affectation créant une zone commerciale et d'habitation au lieu dit Au Plan accepté par le Conseil communal: en d'autres termes, le feu vert pour le renouveau de l'Hôtel du Chamois est donné, projet jugé important pour le développement de la station vaudoise.

Finalement, le syndic Jean-Claude Moillen se félicitait de l'élection de M. Philippe Nicollier aux rênes du législatif communal, secondé qu'il sera par MM. Michel Borghi et Jean-Luc Buset premier et deuxième vice-présidents. Quant à Mme Gallaz, première dame présidente du CC, elle prendra allègrement sa «retraite» au terme d'une demi-législature jugée des plus satisfaisantes dans la vallée supérieure des Ormonts.

BOURGEOISIE DE SAINT-MAURICE
Sapins de Noël

La Bourgeoisie de Saint-Maurice informe la population que la vente des sapins de Noël aura lieu le samedi 19 décembre, dès 9 heures, sur la place du Parvis.

Administration bourgeoise

CHAMPIONNAT VALAISAN DE SCRABBLE

Une affaire de Keim

Ce n'est une surprise pour personne de voir Véronique Keim remporter le titre cantonal devant son frère Christian. Les deux Martignerains se sont imposés, sur leur terrain, au terme de trois parties disputées samedi après-midi à La Porte-d'Octodure. Avant le coup d'envoi de cette dixième édition, les pronostics allaient bon train: certains misaient sur les Aymon, d'autres sur Meichtry ou Blatter, d'autres encore sur un outsider tel que le Séduois Guillaume; mais tous s'accordaient à voir en les Keim les grands favoris de cette épreuve qui regroupaient quarante-trois joueurs et dont l'arbitrage était assuré par une équipe aiglonne et fribourgeoise.

A l'issue de la première manche, la championne d'Octodure prenait déjà la tête provisoire avec 960 points (à 15 du top); la Séduoise Michèle Meichtry la talonnait à un point, puis suivaient Christiane Aymon (935), Camille Rithner (933), Jean-Pierre Aymon (920) et Danièle Dorsaz (916).

La deuxième manche, très difficile en l'occurrence, permettait au Séduois Guillaume de faire «d'une pierre, deux coups»: premier de ladite manche avec une certaine avance sur C. Keim (40 points) et Véro Keim (75 points), il prenait le comman-

dement du classement intermédiaire avec 1736 points, devançant les Martignerains de respectivement, 26 et 5 points, tandis que les Meichtry et Aymon «prenaient» 29 et 32 points. Pour les autres poursuivants, la tâche serait lourde... pour revenir; quoiqu'au scrabble... il ne faut jurer de rien!

En s'imposant dans l'ultime partie, la championne valaisanne laissait, une fois de plus, son frère à 10 points, la Montheysanne D. Dorsaz à 36 points, le Séduois R. Blatter à 47 points, alors que juste derrière, A. Udriot et A. Berthod réalisaient une belle dernière manche.

Classement: 1. Véronique Keim, Martigny, 2555 points; 2. Christian Keim, Martigny, 2519; 3. J.-Fr. Guillaume, Sion, 2453; 4. Roland Blatter, Sion, 2443; 5. Christiane Aymon, Vouvry, 2439; 6. Danièle Dorsaz, Monthey 2423; 7. J.-P. Aymon, Vouvry, 2418; 8. Michèle Meichtry, Sion, 2403; 9. Annelise Udriot-Turin, Monthey, 2381; 10. Marylise Keim, Martigny, 2372; 11. Renée Rey, Vouvry, 2361; 12. Jacqueline Gillioz, Sion, 2349; 13. Jacques Berlie, Vouvry, 2348; 14. Alain Berthod, Sion, 2312; 15. Micheline Fraisier, Sion, 2295. 43 classés. *joker*

UN LIVRE POUR NOËL

La légende de la Grotte aux Fées

SAINT-MAURICE (gib). — Que diriez-vous d'un petit séjour à la Grotte aux Fées de Saint-Maurice, tout en restant bien au chaud en attendant la belle saison? La journaliste valaisanne Fabienne Luisier vous propose cette aubaine. En collaboration avec les Editions Rhodaniques, elle retrace les aventures de la fée Frisette et de ses douze petits lutins grâce à un livre qu'elle vient d'écrire sur la «Légende de la Grotte aux Fées». Il s'agit d'un ouvrage de 96 pages, richement illustré avec les planches couleurs dessinées par Marie-Jeanne Veuthey de Doréaz. Ce livre pour petits et grands peut être obtenu immédiatement par souscription jusqu'au 15 janvier à un prix de lancement, soit auprès des librairies dès la fin de cette semaine. Voilà un beau cadeau de Noël qui ne manquera pas de connaître un grand succès.

Avec ses 15000 visiteurs par an, la Grotte aux Fées figure parmi les points forts de l'attraction touristique de notre canton. Fabienne Luisier, journaliste au «Nouveliste», Bagnarde d'origine et native de Saint-Maurice, est retournée sur ce lieu cher à son enfance pour vous conter l'histoire de la fée Frisette. Fabienne Luisier est notamment l'auteur des «Billets du samedi» qui ont succédé à la rubrique «Une Valaisanne au bout du lac». Cette rubrique a accompagné au début des années huitante les derniers mois de préparation d'une licence en lettres à l'Université de Genève.

«Pour quitter le royaume de l'Eternelle Jeunesse, Frisette emprunta un grand char d'or tiré par un dragon de l'écurie de sa reine. Dans un coin, elle emporta ses plus jolies robes, ses plus beaux bijoux. Puis elle fit s'asseoir sur la banquette arrière douze petits lutins qui lui serviraient de compagnons et de gardes du corps. On ne sait jamais... Ensuite elle ordonna au dragon de prendre la direction de la Terre.»

C'est ainsi que la fée Frisette arriva au-dessus du lac Léman et qu'elle décida de s'installer dans la grotte qui surplombe le château de Saint-Maurice. Fabienne Luisier rapporte fidèlement la légende connue depuis bien longtemps, mais quelque peu oubliée depuis le début de ce siècle. En fait de fées, il n'y en avait qu'une, Frisette. Fabienne Luisier a enrichi la légende par des dialogues et des personnages annexes. Quelques noms de familles saint-mauriciards sont également venus se greffer dans ce récit fort bien écrit.

L'ouvrage a été tiré à 1500 exemplaires. Il retrace une légende que de très nombreux touristes viennent découvrir à longueur d'année, puisque la grotte est ouverte au public tous les jours. Redécouverte par un chanoine de l'abbaye, elle permit de venir en aide à un orphelinat, l'argent récolté auprès des visiteurs lui étant destiné. La grotte appartient à la suite à diverses familles, avant d'être expropriée par l'armée. La Confédération en



L'auteur, Fabienne Luisier (à droite), et Marie-Jeanne Veuthey (illustrations), présentaient hier matin à la presse romande leur création: «Légende de la Grotte aux Fées, ou l'histoire de Frisette».

est l'actuelle propriétaire, la commune de Saint-Maurice louant les lieux.

A quand une route?

La construction d'une petite route serait fort utile pour développer ce haut lieu du tourisme valaisan. Bon nombre de touristes sont découragés par la montée menant à la grotte, une montée qui s'avère dangereuse en hiver. Les plans de cette route existent déjà. L'armée, qui surveille d'un œil attentif tout ce qui se projette dans ce secteur, serait bien inspirée en facilitant l'accès au public. En donnant son feu vert, elle contribuerait sans nul

doute à concilier des intérêts de défense bien compréhensibles et la mise en valeur d'un fleuron du tourisme saint-mauriciard et valaisan.

Car la légende de la Grotte aux Fées attire des habitants des cinq continents. Le texte explicatif distribué aux visiteurs est d'ailleurs disponible en quinze langues, dont le chinois et le russe.

Pour commander cet ouvrage au prix de lancement de 23 francs (offre valable jusqu'au 15 janvier seulement), une seule adresse: l'Imprimerie Rhodanique S.A., case postale 129, 1890 Saint-Maurice.

Saxon

SPORTS-LOISIRS

Skis nando
avec fix. Silvertta
399.-
Crettaz

Riddes

ANNONCES DIVERSES

COLLECTION
VENICE SIMPLON
ORIENT-EXPRESS

De Londres à Paris, de Paris à Venise, le Venice Simplon-Orient-Express fait revivre aux voyageurs d'aujourd'hui la splendeur des Années Folles...

Retrouvez cette ambiance dans notre boutique de Crans-Montana.

Idées originales pour vos cadeaux.

Place de l'Ancienne-Poste
Tél. (027) 41 41 48

Peut-on résoudre votre problème avec de l'argent - Oui? C'est parfait. Nous vous aiderons.

Remplir, détacher et envoyer!

Oui, j'aimerais un crédit de _____ **Mensualité désirée** _____ **env. Fr.** _____ **B 587**

Nom _____ Prénom _____
Rue/No _____ NPA/Lieu _____
domicilié ici depuis _____ domicile précédent _____ né le _____
nationalité _____ profession _____ état civil _____
employeur _____ depuis? _____
salaire mensuel Fr. _____ revenu conjoint Fr. _____ loyer mensuel Fr. _____
nombre d'enfants mineurs _____ signature _____

Banque Rohner
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

ICS-INFOSEC
BUREAUTIQUE - MICRO-INFORMATIQUE

Les nocturnes ou... le temps de bien choisir... pour ne pas avoir à se repentir...

A notre centre d'exposition, nos spécialistes vous donneront leurs meilleurs conseils pour vous aider à choisir:

- machines à écrire
- traitements de textes
- ordinateurs personnels PS/2 de la dernière génération d'IBM.

RENDEZ-VOUS donc, les mercredi 16 et mardi 22 décembre 1987 jusqu'à 22 heures

A cette occasion, vous saurez comment obtenir GRATUITEMENT nos fournitures-cadeaux.

Samedi 19, ouverture non-stop de 8 h à 17 h.

REVENDEUR OFFICIEL
IBM

ICS-INFOSEC SA, AV. PRATIFORI 10 - 1950 SION - TEL. 027-23 58 15

LA BULLE

AVENUE DE LA GARE 35
1950 SION tel. 23.51.96

Place de la Planta
Bâtiment bleu

Sweaters aux dessins B.D.
Marsupilami - Gaston - Mordillo - Achille Talon - Ptiluc - Guillaume Tell - Snoopy

Joggings pour adultes et enfants

Ouvertures nocturnes les 16 et 22 décembre

36-661866

PAUL-HENRI BRUTTIN

NETTOYAGES

SION — TÉL. (027) 23 12 19

- Dératisation
- Désinfection
- Désinsectisation

36-644626

ENSEIGNEMENT

ANGLAIS ALLEMAND FRANÇAIS-ORTHOGRAPHE

Forfait avantageux. Me rends à domicile Sion, Sierre et environs (15 km).
Tél. (027) 41 34 79 (11 h - 14 h).
22-638135

Pour Noël, magnifiques

chinois lassie-collie

pure race.
Prix: Fr. 650.-/pièce.
Tél. (039) 37 14 36 (039) 37 14 37.
28-573339

MODELES EXCLUSIFS

Dinastie

Robes de chambre uniques, avec finitions main

BOUTIQUE

Le Bas Chic

Centre Métropole - SION - ☎ 22 01 61

et plus de 4000 paires de bas et de collants *fogal*

Un cadeau original.

Photo Gibus

FRISBA

Garages préfabriqués

Solution individuelle
Soumettez-nous votre projet de garages. Nous vous offrons une solution rationnelle et individuelle.

FRISBA SA NVS
1095 Lutry, Téléphone 021/3913 3

Saxon

CHAUSSURES

Moon-boots
contre le froid
dès 19.95

Crettaz

Riddes

PRÊTS
Fr. 40'000.-

FINANCEMENT LEASING (privé et entreprise)

chez **INTER-CONSEILS**
Les Crétuz 2 - 1522 LUCENS
021/906 81 81

A La Channe

Bruno Pasquier - SION
Saint-Théodule 3 - Tél. (027) 23 14 09

Magasin d'étains

Pour tout achat dès Fr. 200.-, nous vous offrons une magnifique rose en étain.

36-630295

L'appareil de traitement des eaux

KENWOOD
AQUATRON
Sans chimie

La solution efficace contre le calcaire et la rouille agit sans chimie. Le champ d'application est partout où l'eau provoque de la corrosion et des dépôts, tant dans le domaine privé qu'artisanal et industriel - qu'il s'agisse de nouvelles constructions ou de systèmes existents de conduites tubulaires.

Les avantages en bref:

- ★ protection efficace contre les dépôts et la corrosion
- ★ frais d'exploitation minimes (5 W/h = env. Fr. 7.50 par an)
- ★ montage simple
- ★ sans chimie
- ★ pas de pollution de l'environnement
- ★ pas de frais d'entretien

Garantie
2 ans sur le matériel et le fonctionnement ainsi que 2 ans de garantie d'efficacité

Si aucun résultat ne devait être enregistré en l'espace de deux ans, nous garantissons la reprise pure et simple (sans expertise). Nous reprenons l'appareil en remboursant le prix d'achat facture.

KENWOOD

Entrée de l'eau du robinet

Electrode
Champ énergétique
Electrode
Ecoulement de l'eau

Sortie de l'EAU ACTIVÉE

Chez votre revendeur spécialisé:

P. COSTA
Chemin St. Hubert 37
1950 Sion
Tél. 027/22 37 48

MAÎTRISE FÉDÉRALE
FILS
FERBLANTERIE - SANITAIRE - COUVERTURE

★ = tous les sports

A vendre
fourneau pierre ollaire
restauré, prêt à la pose, rouet, bahut, fourneau en caille carré brun, une pipe.
Tél. (027) 81 12 42.
036-661245

A vendre
meubles anciens
table, chaises, vaisselier, armoire, commode, secrétaire, bahut, fauteuil Louis-Philippe.
Tél. (027) 81 12 42.
036-661251

CREDIT COMPTANT
Jusqu'à Fr. 40'000.- sans garanties. Discret et sans enquête auprès de l'employeur!
 Veuillez me soumettre une offre de crédit comptant sans engagement.
 Je sollicite un crédit comptant de Fr. _____ NO

Remboursement mensuel env. Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NPA/localité _____
Date de naissance _____
Etat civil _____
Signature _____
Service rapide 01/211 76 11, Monsieur Lambert
Talstrasse 58, 8021 Zurich

CITY BANK

Saxon

MODE

1000 idées cadeaux articles bébé

Crettaz

Riddes

Imporphyre Michel Métrailler

Pierres naturelles - Simili
3000 m² de stock

Route cantonale - 1917 ARDON ouest - Tél. 027 / 86 33 73

J. DUBUIS

éclairage au néon
enseignes lumineuses

10 ANS
1975-1985

Rue du Sex 45
Sion
Tél. 027/23 48 68

GERALD WUTHRICH

PEINTURE PAPIERS-PEINTS
REVÊTEMENTS MURAUX

SION
Tél. 23 26 21
22 48 37

Jos. CLIVAZ S.A.

MENUISERIE SION

Notre département spécialisé vous assure un travail rapide et soigné

Agencement Etudes Devis
Tél. 027/23 33 63

SATEB Traitement du bois

entreprise spécialisée Michel-André Jordan sion
1951 Sion, c.p. 3190, Maurice-Troillet 1
Tél. (027) 23 24 88

TRAITEMENT PAR INJECTION GARANTI 10 ANS

Lutte contre: la vermine du bois (capricorne, vrillette, etc.) et champignons par produit incolore et inodore après séchage admis pour les locaux agricoles et d'habitation.

Expertise et devis gratuit et sans engagement de votre part.

Nom: Prénom:
Tel: Adresse:

Le spécialiste du chauffage au bois

cheminées françaises, poêles, fourneaux, canaux de fumée isolés, cassette de cheminée, accessoires.

1200 m² de stock à disposition des constructeurs de cheminées et du client particulier.

Exposition Dépôt

Grand-Rue 37 1896 VOUVRY (025) 81 31 41	Sous-Gare 1896 VOUVRY	Case postale 47 1897 LE BOUVERET (025) 81 21 51
---	--------------------------	---

Novico sa

MAJO Fabrication valaisanne
1907 Saxon
Tél. (026) 6 27 27

Elles sont faites pour durer!

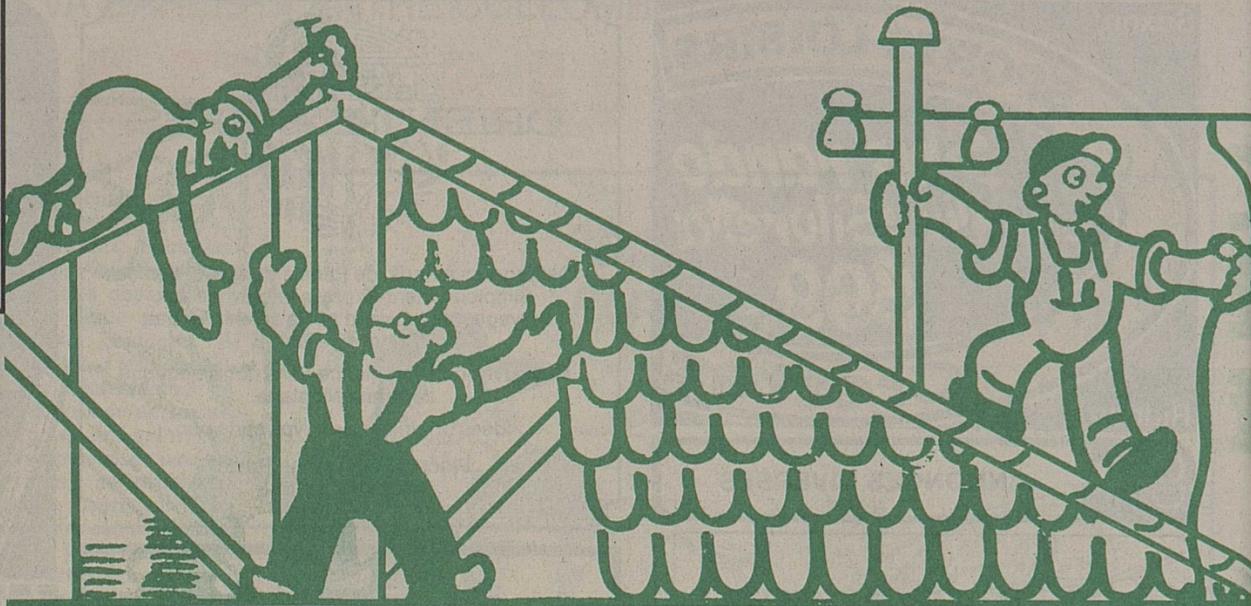
Type MAJO ANTIQUE.
Portes chêne massif (panneaux + cadres)
7870.-
inclus montage par nos propres poseurs.

Appareils Therma + Franke inclus.

Conseils à domicile et devis gratuits par notre personnel expérimenté.

25 ans d'expérience.

Expo ouverte tous les jours jusqu'à 18 h 00
Samedi jusqu'à 16 h 00 ou sur rendez-vous



Réparation, restauration, renforcement

Le décapage hydrodynamique et le sablage permettront d'obtenir des surfaces propres et saines pour recevoir un mortier de ragréage. Les tôles collées, les armatures fixées à la résine synthétique et le béton projeté donneront à votre structure les résistances exigées par de nouvelles conditions de porteurs ou de charge.

Les démolitions douces, par forage et sciage, vous permettent de transformer et de réorganiser votre structure presque sans déplacer un meuble.

Pour les démolitions plus importantes, nos pinces crocodile entreront en action pour réduire le béton avec un minimum de poussière et de bruit.

Grâce à l'expérience acquise au cours des années, nos spécialistes peuvent trouver la solution correspondant le mieux à vos souhaits, qu'ils soient esthétiques ou techniques.



S.A. CONRAD Zschokke
Rue Chanoine-Berchtold 2
1950 SION

Renforcement de sommier avec du béton projeté.

JÖTUL

Cheminées et fourneaux en fonte et pierres ollaires, cassettes, récupérateurs. Demandez conseil aux professionnels du feu de bois

STIEGER CHEMINÉES
Poëlier-fumiste
1963 Vétroz - Tél. (027) 36 23 24

Pour mieux vous servir, notre exposition est à Vétroz, avenue de la Gare, 2e maison à droite après la Carrosserie Berner.

Ouvert mardi, jeudi et vendredi, de 14 h à 18 h 30.

FABRICATION ARTISANALE DE MARBRE RECONSTITUÉ

Valmarbre Sion S.A.

- Appareils sanitaires
- Revêtement de sols et parois
- Plans de travail pour cuisines
- évier-égouttoir incorporé
- Dessus de comptoir
- Tables de toute forme et toute dimension

Av. du Grand-Champsec 12
1950 SION
Tél. (027) 31 41 95

Horaire: lundi - vendredi 8 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h 30
samedi 8 h à 12 h

ZSCHOKKE

Rue du Chanoine-Berchtold 2
1950 SION - Tél. (027) 22 31 82

BÉTON PROJETÉ
Construire + transformer

- 1 Projection de béton sur des panneaux spéciaux constituant:
- 2 la structure en béton armé et
- 3 l'isolation thermique
- 4 PLUS DE GAINAGE NI DE RHABILLAGÉ

Voyez la finition...
... qui permet, par ex. la pose directe de faïence ou l'application d'une couche de finition.

ARTS & CUISINES

Exposition de cuisines et carrelages

Place de la Gare - 1937 ORSIÈRES

Devis et dessins par ordinateur.
Conseils à domicile sans engagement.
Réalisation de haute qualité pour tous les budgets.
Ouvert le samedi ou sur rendez-vous au (026) 4 29 28.

VOLETS EN ALUMINIUM

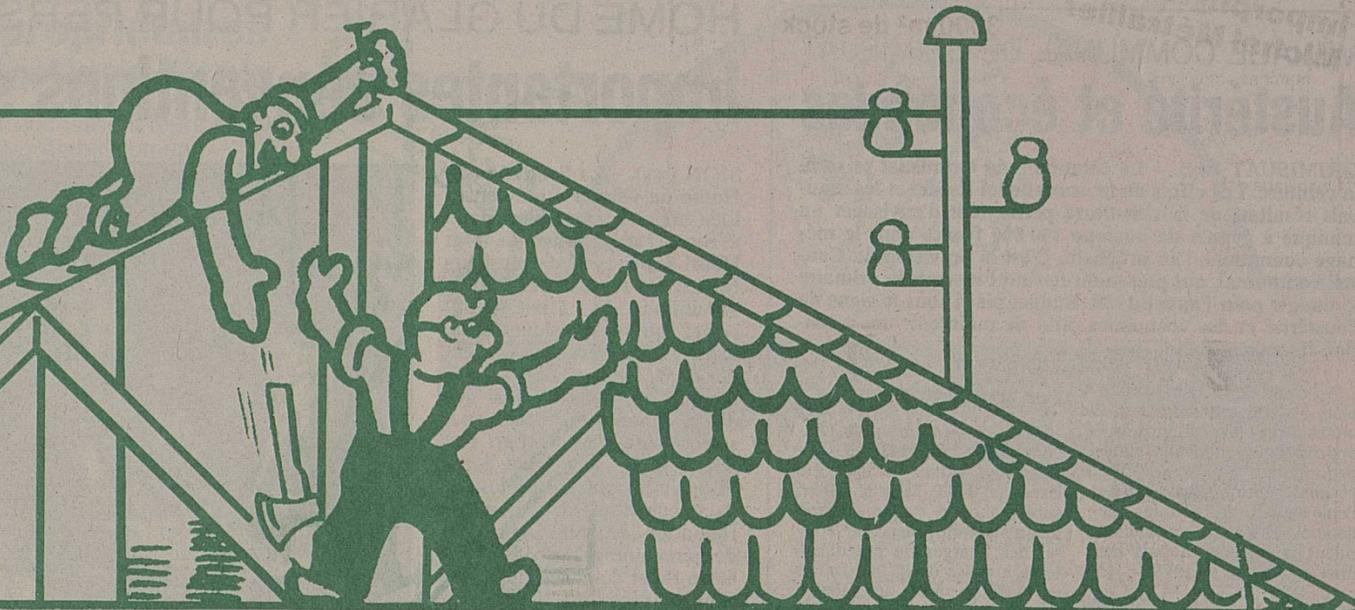
Volets à rouleaux en aluminium, thermolaqué, stores à lamelles, stores en toile. Notre service de réparation et d'entretien.

Plus de peinture, plus d'entretien
Nos volets en aluminium sont thermolaqués par voie électrostatique et cuits à une température de 200° C.
Gamme de couleurs à votre choix.

Pour nouvelle construction, ancien bâtiment et rénovation.

CHARLES IMHOF STORES ET VOLETS A ROULEAUX
SION, rue de Conthey 2
Tél. (027) 22 66 38

CONSTRUIRE ENOVER EPARER



**Fourniture
avec ou sans pose**

- Volets à jalousie en aluminium
- Volets à rouleaux
- Stores à lamelles
- Rideau à bandes verticales
- Rideau plissé
- Store en toile
- Store corbeille
- Mini-store
- Moustiquaire
- Porte et grille roulantes en aluminium

RIQUE DE STORES
ite des Ronquoz - 1950 SION
(027) 22 55 05-06
vice de réparation
s tout le Valais



LES CUISINES
renovées pour un prix
raisonnable. L'ancien
redevient neuf!

PORTAS® Nous renovons PORTES et CUISINES

Plus de 450 Entreprises Spécialisées dans 10 pays d'Europe

Téléphonez ou visitez notre exposition

Agent exclusif pour le Canton du Valais.
Serv. Portes PORTAS TTM SA, Chemin de la
Sinière 6, 3960 Sierre, ☎ 027/55 42 15



CHEZ NOUS VOUS TROUVEREZ VOTRE FENETRE :

- Pour le neuf et la rénovation
- Isolante : thermique et acoustique
- Une technique nouvelle
- Un matériau moderne : le PVC
- Une gamme de couleurs
- PVC mixte aluminium
- Portes d'entrées
- Volets battants et volet roulants
- Vérandas et jardins d'hiver



AGENT GÉNÉRAL POUR LE VALAIS
PROÉNERGIE Rue des Creusets 31
1951 SION 027/22 96 86

UN SYSTEME DE PORTES ET FENETRES
FINSTRAL®
ISOLE . ROBUSTE . ESTHETIQUE



ZSCHOKKE

Rue du Chanoine-Berchtold 2
1950 SION - Tél. (027) 22 31 82

tapis
biaggi

Une gamme complète
Service soigné chez le spécialiste
Pose à domicile

**MOQUETTE - TAPIS D'ORIENT
PARQUET - LINOS
RIDEAUX - COUPONS**



BÉTON PROJETÉ

renforcer + réparer

Exigez les résistances

et bénéficiez de notre expérience!

Nouveau



gran-skan

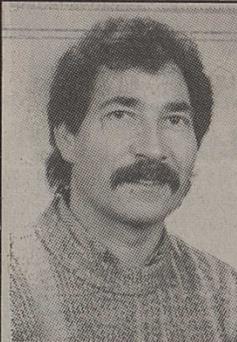
11 modèles différents en stock
EXPOSITION sur 5 étages
Cuisines - Electroménager



Ménage Moderne

BRUTTIN ELECTROMENAGER
Porte-Neuve 28 - Sion

Tél. (027) 22 48 86



- COULEURS
 - VERNIS
 - OUTILLAGE
 - ÉNERGIE
- SIERRE (027) 55 68 24
MARTIGNY (026) 2 52 68
MONTHÉY (025) 71 30 32

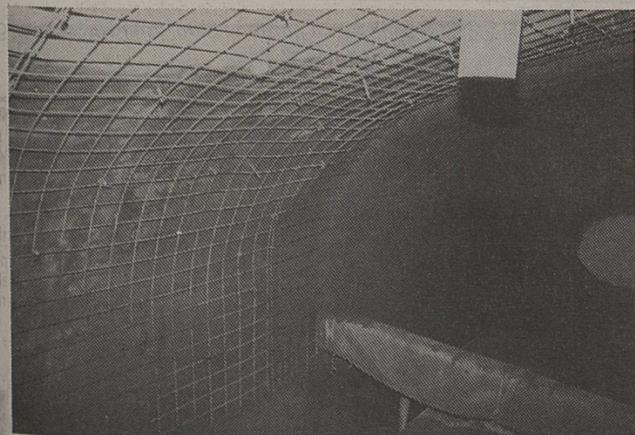
Réparation, restauration, renforcement

Les propriétaires d'ouvrages sont de plus en plus nombreux en Suisse. Cela implique une augmentation des constructions et surtout des transformations et rénovations.

Là-dessus se greffent tous les problèmes d'assainissement et de transformation de ces ouvrages pour leur donner la fonctionnalité, le confort et les résistances exigées.

Zschokke a créé à cet effet son département RRR «Réparation Restauration Renforcement» qui peut vous conseiller et rechercher avec vous la solution la plus judicieuse. Par ses connaissances et sa structure, Zschokke peut vous proposer, en travaillant aussi avec des entreprises de la région, l'intégralité de ces travaux.

Certaines phases de cette activité sont déterminantes, par exemple celle du diagnostic où il faut procéder à une auscultation de la structure, à des prélèvements et analyses chimiques et physiques d'échantillons, à l'exécution d'un rapport utilité-prix.



Avec ces éléments, le maître de l'œuvre peut décider en toute connaissance de cause et le travail peut commencer. Des hommes d'expérience ont mis en œuvre des techniques modernes pour satisfaire vos besoins.

Renforcement de voûtes avec du béton projeté.

ISOLATION

par injection de laine de pierre

MARCOLIVIER S.A., AYENT

L'expérience complète des techniques d'isolation par injection

laine de pierre imprégnée aux SILICONES, incombustible, reste toujours parfaitement sèche, même en cas d'intrusion d'eau.

Réduite en flocons de quelques millimètres, la fibre est injectée n'importe où entre deux parois, sous toit, etc. Chaque fissure est comblée, les courants d'air sont éliminés. L'injection sous pression ne déplace, ni ne fait travailler le bois.

Conductivité thermique: 0.037 W/mK.

VITE FAIT

BIEN FAIT

Une injection MARCOLIVIER est menée rationnellement et rapidement, avec le matériel le plus performant de Suisse romande. C'est pourquoi l'isolation complète des parois d'une maison familiale ne prend guère plus de deux journées et coûte environ Fr. 2000.- à Fr. 3000.- pour un bâtiment moyen de 10 x 10/m² vide 0,04.

Veillez nous demander une offre de prix sans engagement de votre part.

Pour en savoir plus = coupon à retourner à
ENTREPRISE MARCOLIVIER S.A., La Place, 1966 Ayent
Tél. (027) 38 12 77.

NOM _____ ADRESSE _____ TEL. _____

Garantie du produit à vie

MÉNAGE COMMUNAL DE GRIMISUAT Austérité et économies

GRIMISUAT (wy). — La commune de Grimisuat se serre la ceinture. Les effets de la nouvelle loi fiscale et les mauvais résultats de la viticulture permettent d'envisager un manque à gagner de quelque 350 000 francs dans le ménage communal, l'an prochain. C'est la prévision du Conseil communal, qui présentait devant l'assemblée primaire le budget pour l'année 1988. Budget placé sous le signe de l'austérité et des économies, afin de maintenir une situation financière saine.

Au cours de la même assemblée, les citoyens ont été unanimes, à une exception près, à approuver les nouvelles taxes communales concernant l'eau potable, l'épuration des eaux et l'enlèvement des ordures ménagères. Des taxes qui demeureraient inchangées depuis leur mise en vigueur en 1973...

Excédent de dépenses

Le budget 1988 totalise 3,2 millions de produits, pour 3,4 millions de dépenses. D'où un excédent de dépenses d'un peu plus de 200 000 francs. Une situation particulièrement saine, puisque les amortissements comptables inscrits dans ce budget atteignent 628 000 francs.

Au chapitre des investissements, la commune disposera d'un montant de quelque 450 000 francs, qui sera affecté principalement aux amortissements de la dette, aux participations pour l'aménagement des routes cantonales Drône-Grimisuat et Grimisuat-Ayent, à l'aménagement d'une place autour de l'église paroissiale, ainsi qu'à divers travaux concernant l'installation d'eau potable et les travaux publics.

Les taxes à la hausse

Les taxes communales concernant l'eau potable et l'assainissement urbain avaient été fixées en 1973. Elles n'avaient subi aucune augmentation jusqu'à ce jour, bien que le total des charges de ces dicastères a passé de 93 000 francs en 1977 à près de 215 000 francs en 1987! Dans le seul domaine de l'achat d'eau potable, la facture par habitant et par année a passé de 16 à 44 francs en moins de dix ans...

Le nouveau règlement permettra de réajuster partiellement ces taxes, sans pour autant qu'elles couvrent le prix de revient réel. Par un système de tarifs différenciés, le Conseil communal espère aussi inciter la population à l'économie, tout en tenant compte des considérations d'ordre social, telles que les cas des familles, des personnes âgées, etc.

Selon le budget accepté par l'assemblée primaire pour 1988, le total des taxes encaissées pour l'eau, les égouts et l'enlèvement des ordures devrait atteindre le montant de 211 000 francs, alors que le budget 1987 prévoyait pour les mêmes rubriques des recettes pour 89 000 francs seulement.

HOME DU GLARIER POUR PERSONNES ÂGÉES Importantes conventions signées hier à Sion

SION (wy). — La Fondation du Home du Glarier a été constituée officiellement hier matin à Sion. En présence de Mgr Henri Schwery et de plusieurs invités, les représentants de la Fondation du Grand-Séminaire, soit son président le vicaire général Franciskus Lehner et M. Bernard de Torrenté, membre du conseil, ainsi que de la commune de Sion, par son président M. Gilbert Debons et le secrétaire Serge Margelisch, ont en effet signé l'acte constitutif de la nouvelle fondation, qui aura pour objet de gérer une maison de repos et un foyer d'accueil pour personnes âgées dans l'actuel bâtiment du Grand-Séminaire, situé à proximité de la cathédrale.

Au cours de la même séance, les parties intéressées, en l'occurrence les fondations du Grand-Séminaire et du Home du Glarier ont également signé l'acte de constitution d'un droit de superficie et d'usufruit, permettant à la nouvelle fondation de disposer du bâtiment actuel du Grand-Séminaire, ainsi que du jardin attenant, jusqu'en l'an 2040. La prolongation de ce droit de superficie fera l'objet de nouvelles discussions en temps voulu.

En contrepartie de la concession de droit de superficie, la Fondation du Home du Glarier devra payer au propriétaire du fonds une annuité de 70 000 francs. Le futur home du Glarier sera réservé en priorité aux habitants de la capitale. Les communes de Salins, des Agettes et de Veysonnaz, qui par-



Deux conventions signées hier à l'Hôtel de Ville de Sion. Le Home du Glarier, en plein cœur de la ville, est né. Un beau cadeau de Noël pour les personnes âgées de la région séduinoise.

ticiperont financièrement à la constitution du capital de la fondation, pourront également disposer de places pour leurs habitants.

Au centre de la ville

Une étude sur la politique de la vieillesse et la prise en charge des personnes âgées au niveau de la subrégion séduinoise avait été ordonnée par le Conseil communal de Sion. Le rapport, déposé en octobre 1984, arrivait à la conclusion que la capitale manquait de places pour la prise en charge de personnes âgées de la région séduinoise. Un premier projet avait été accepté pour la construction d'un home à Vissign par la commune et la bourgeoisie.

En juillet 1986, ce projet était abandonné au profit d'un centre

qui pouvait être aménagé dans le bâtiment du Grand-Séminaire, cette construction étant devenue disponible lorsque le séminaire valaisan a été transféré à Givisiez, près de Fribourg. Une nouvelle situation qui se prêtait bien mieux au but recherché. Au centre ville, dans un quartier tranquille, à proximité des églises, des commerces, de la place de la Planta, du jardin public, agrémenté d'un merveilleux jardin privé, le nouvel emplacement devait recueillir tous les suffrages.

A titre de rappel, signalons que des places pour les personnes âgées de la capitale seront également disponibles au Home le Carillon de Saint-Léonard, la municipalité séduinoise participant financièrement à cette réalisation, et

pouvant ainsi disposer d'un tiers des lits.

Dès la fin des travaux de transformation

Diverses transformations seront exécutées en 1988 pour répondre aux exigences spécifiques d'un home pour personnes âgées. L'Office fédéral des assurances sociales s'est déjà déclaré favorable au projet, tout comme l'Office fédéral des constructions. Côté cantonal, le décret sera soumis au Grand Conseil en mars prochain.

Dès la fin des travaux, le futur home séduinois, qui offrira également une surveillance médico-sociale, pourra accueillir une cinquantaine de pensionnaires. En plein cœur de la ville où ils ont vécu...

Le marché de Noël à Sion



SION (vp). — Les marchands de Noël ont installé leurs tréteaux dans les rues de Sion où ils resteront jusqu'au 24 décembre. A la Planta, vous trouverez les stands du traditionnel marché du vendredi, tandis que la rue de Porte-Neuve accueille des artisans valaisans. Cuir, céramique, poterie, statues de pâte à sel, fleurs séchées, bougies et bien d'autres créations se partagent les espaces d'exposition. Le marché de Noël accompagnera bien sûr les ouvertures nocturnes.

Merci pour tant de oui

Lundi soir 7 décembre, une foule de personnes étaient réunies à l'église Saint-Guérin pour veiller et prier. Organisée par l'Association oui à la vie, la soirée était animée par les jeunes de Lourdes qui avaient été invités.

Ce fut une découverte enrichissante que de suivre saint Nicolas de Flue dans les engagements divers de sa vie. Ce fut encore plus important de se remettre en question sur notre propre façon de nous engager en tant que chrétiens. Ce n'est pas toujours facile de dire oui à notre baptême, à notre rôle de père ou de mère de famille, à notre

tâche de citoyen, à notre place dans diverses sociétés et surtout à la présence de Dieu au cœur de nos vies. Ce n'est pas facile et souvent nous baïssons les bras, le monde nous semble si laid, si décourageant...

Quelle espérance alors dans le témoignage de ce couple qui, dans l'audace de sa foi, de son amour, de sa confiance en Dieu, a adopté quatre enfants handicapés se joignant à ses propres enfants au nombre de trois. «A travers ces enfants, nous disaient mari et femme, nous avons appris la tendresse, l'amour vrai, nous avons changé notre regard pour accueillir l'autre dans toute sa réalité.»

Quelle espérance dans ce chant, repris par tous «Change ton regard et le monde changera»...

Quelle espérance aussi quand tant de jeunes et d'adultes se rassemblent pour prier, pour raviver la force de continuer leur route avec le Christ.

Cette force qui nous pousse en avant, nous la puissions dans le corps et le sang de Jésus livré pour nous. L'eucharistie de cette soirée a été présidée par Mgr Schwery. Dans son homélie, notre évêque a souligné de rôle de Marie: Marie, la chérie de Dieu, conçue sans tache, Immaculée Conception, pour être l'autel vivant par lequel le Christ est venu, vient encore aujourd'hui pour nous inviter à l'amour mutuel.

«Quand on mange de ce pain, Jésus vient dans nos cœurs; quand on mange de ce pain, on n'a plus jamais peur.»

Ce chant nous invite, au terme d'une telle tâche, à aller dire notre

joie, à aller dire notre foi et c'est dans cet esprit que chacun a quitté l'église après l'envoi et la bénédiction donnés par notre évêque.

Parce que cette soirée a été un temps très fort de prière, de partage: merci aux prêtres et à notre évêque qui ont dit oui à leur présence à cette veillée, merci à tous ceux qui ont dit oui à la préparation, ceux qui ont dit oui à la participation, ceux qui ont dit oui à l'union de prière parce qu'ils ne pouvaient être présents.

Merci surtout à Dieu qui nous appelle à nous réunir en son nom.

Un jeune

Une voiture remorquée prend feu

SION (vp). — Hier, en début d'après-midi, une voiture a pris feu au chemin des Amandiers, dans la descente qui mène de l'hôpital de Gravelone à la rue du Petit-Chasseur. La voiture était remorquée pour être amenée au garage à la suite d'une panne. A un moment donné, le conducteur essaya de remettre le moteur en marche en passant une vitesse. La voiture, une Fiat Ritmo, commença alors à fumer, puis à brûler. Les pompiers sont intervenus, mais le véhicule a été entièrement détruit.

Bus 2000 pour skieurs

Au pied des pistes dans un fauteuil

SION (wy). — Un abonnement pour une journée de ski, transport compris au départ de Sion, pour la somme de 20 francs! Voir même de 10 francs pour les enfants de moins de 16 ans! C'est l'offre actuelle de la poste de Sion, qui a mis sur pied cette action spéciale avec la collaboration de quelques sociétés de remontées mécaniques du Valais central: Nax, Mayens-de-l'Ours, Veysonnaz et Nendaz (secteur Printze), autant de pistes que l'on pourra atteindre dans un

fauteuil... Ce billet «spécial neige», valable pour chaque course horaire, sera vendu durant toute la saison hivernale, aux guichets de la poste principale de Sion. On peut également obtenir la carte demi-journée, au prix de 16 francs pour les adultes, de 8 francs pour les enfants de moins de 16 ans.

L'offre est plutôt avantageuse, et elle ne manquera pas d'inciter les sportifs à laisser leur voiture au garage. Au pied des pistes, sans le souci de dénicher une place de

parc, sans le risque d'une plaque de verglas qui vous enverra dans le talus, sans attente devant les caisses des remontées mécaniques, c'est plutôt tentant! Un voyage en toute sécurité, les skis aux pieds en quittant son fauteuil, le tout à des prix sans concurrence, l'offre est exceptionnelle...

La carte de ski, transport en car compris, peut être obtenue tous les jours au service des cars postaux (poste principale de Sion), également les samedis et dimanches.



Une journée de ski (ici sur les pistes de Nax), y compris le transport à partir de Sion, pour 20 francs! Particulièrement avantageux...

« ANNIVIERS, MA MAISON »

UN TÉMOIGNAGE DE LA VIE D'AUTREFOIS PRÉSENTÉ A SION

Les habitants du bassin séduinois auront le plaisir de rencontrer l'auteur du livre «Anniversaires, ma maison». En effet, M. Pierre Salamin présentera et dédicacera son

ouvrage le mercredi 16 décembre de 19 h 30 à 22 heures aux grands magasins Coop City à Sion.

Véritable témoignage de la vie rude des paysans d'autrefois, ce livre rappellera à bon nombre de Valaisans des souvenirs déjà presque oubliés.

Illustrées d'anciennes photos et écrites dans un style vivant, au goût du terroir, ces quelque deux cent vingt pages se présentent comme une bonne idée de cadeau... avec la dédicace de l'auteur.

Pierre Salamin.



CENTRE MÉTROPOLE SION

Début de la quinzaine littéraire

Aujourd'hui, à partir de 14 heures, débute le panorama de la littérature valaisanne organisé chaque année par l'Association valaisanne des écrivains et le Centre Métropole Sion. Maurice Métral, Henri Maître, Olivier Taramacaz ouvrent les feux pour ce premier jour de dédicace. Ils seront présents au stand de la littérature valaisanne dès le début de l'après-midi.

Les Frères Giroud propriétaires du Café Giroud à Martigny-Croix

remercient Chris et José Tamarcaz qui cessent leurs activités après cinq ans à la tête de leur établissement.

Chris et José Tamarcaz

remercient leur fidèle clientèle de la confiance témoignée durant ces cinq ans et s'associent aux Frères Giroud pour souhaiter que cette fidélité se reporte sur la nouvelle tenancière

M^{me} Corinne Cathrein-Frossard

qui se fera un plaisir de vous offrir

le verre de l'amitié le jeudi 17 décembre 1987 de 18 h à 20 h 30

36-091118

ANNONCES DIVERSES

La Matze CABARET-DANCING
SION

NUIT de ST-SYLVESTRE
Soirée dansante avec

● Souper aux chandelles
Spectacles, ambiance, cotillons, champagne

Pour renseignements ou réservations:
Tél. (027) 36 31 47 dès 15 heures
ou (027) 22 40 42 dès 22 heures
Pascal Papilloud et son équipe vous souhaitent un joyeux Noël et de bonnes fêtes!

CHEVALINES SA

Pour vos boucheries

RAGOÛT 1^{er} choix
pour fabrication le kg Fr. **10.-**

MORCEAUX CUISSE
non salés pour viande séchée le kg Fr. **14.-**

MORCEAUX CUISSE
assaisonnés pour viande séchée le kg Fr. **16.50**

Poulains frais du pays

MARTIGNY
CENTRE COMMERCIAL
MANOIR
Tél. 026 / 2 12 86

SIERRE
CENTRE COMMERCIAL
CASINO
Tél. 027 / 55 90 28

MONTHY
Ruelle des Anges
Tél. 025 / 71 36 02

SION
Rue de la Dixence 6
Tél. 027 / 22 96 77

Crédit personnel

rapide et discret, 24 - 28 heures. J'effectue les démarches, vous encaissez l'argent. Reprise de crédits en cours.

Tél. (038) 25 12 82 jusqu'à 22 h 30.

28-301538

A la Trouvaille de La Souste vous trouverez des cadeaux de Noël originaux, pour toutes les bourses

porte-bougies, figurines de Noël, assiettes peintes à la main, anciens fers à repasser, trophées de chasse, armes, lampes, objets en étain, laiton, cuivre, diverses cloches, antiquités, secrétaire en noyer, belles armoires anciennes, table valaisanne en noyer, rouets, pendules, et une foule d'autres articles. A chaque achat, une surprise vous attend. Heures d'ouverture: de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30. Tél. (027) 63 35 65 (027) 63 17 50. 036-662751

SOS DETTES
consultez-nous
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 24 45

A vendre portes-fenêtres

sapin double vitrage, 1 couche peinture, non utilisées. 3 vant. dim. 182 - 210, 5 pièces, 4 vant. dim. 244 - 210, 25 pièces, à céder Fr. 100.- la pièce. Tél. (026) 2 66 49, (026) 2 27 58, 036-401355

Vous partez en vacances, vous avez

besoin de quelqu'un

pour soigner vos plantes, chercher le courrier, garder votre chien, etc.

Téléphonez moi au: (027) 41 95 21.

036-320288

A vendre,

3 chèvres

2 chamoisées + une Toggenburg. Portantes pour le 1^{er} février 1988.

Tél. (027) 38 26 07 dès 17 heures.

036-051727

Prière de ne pas stationner sur le trottoir

Centre le Bourg **SIERRE** Beauté + bien-être
Tél. (027) 55 01 06

Pour les fêtes: tout pour votre beauté

- soins esthétiques
- solarium - sauna - massages
- coiffure
- amincissement - cellulite (approuvé depuis 2 ans)
- idées cadeaux

Notre succès n'est pas un hasard!

36-662736

* Pour alléger le travail de la maîtresse de maison: *

BUFFET FROID

à l'emporter

Par personne: (Dès 4 personnes) **13.- 18.50 20.50**

Par personne: (Dès 10 personnes) **25.50 28.50**

sur commande: - pour Noël jusqu'au mardi 22 déc.
- pour Nouvel An jusqu'au 29 déc.

* MRestaurant *

MIGROS
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS VALAIS

LOT DE FOURRES DE DUVETS ET DE TRAVERSINS



(en provenance d'une inondation, lavé et séché dans les trois jours, n'ayant subi aucun dégât).

Qualité:

100% coton mercerisé couleur, cuisable, entretien facile, 71 fils au cm².

Rayures ou carreaux.

1 fourre 135/170 cm + 2 fourres 65/100 cm pour **39.-** au lieu de 158.-

1 fourre Jersey 160/210 cm + 1 fourre 65/100 cm pour **69.-** au lieu de 198.-

Du mercredi 16 au jeudi 24 décembre sur la place du marché de la Planta à Sion, vous trouverez tous ces articles à notre stand (devant le poste de la police cantonale).

R. STOLZ S.A., TEXTILES, Tramelan

LES GRANDES OCCASIONS DE LA MODE ITALIENNE CONTINUENT

Ensemble: jupe + pull-over Fr. 49.-

Et en plus, en cadeau: un magnifique jouet pour vos enfants!

CHEMISE
CRAVATE
VESTE
PANTALON
CHAUSSETTES
SOULIERS
IMPERMEABLE
PARAPLUIE
VALISE

Fr. 490.-

VESTIFRANCHI

MARTIGNY
ZONE INDUSTRIELLE - PORT FRANCO
BRIG
VOLKSHAUS - ALPINA

PANATHLON-CLUB VALAIS

La médaille du mérite à Jean-Pierre Fournier

En présence de 36 membres et sous la présidence de M. Hermann Perroud, le Panathlon-Club Valais tenait sa réunion mensuelle lundi dernier.

Les deux principaux points à l'ordre du jour comprenaient l'attribution de la médaille du mérite et l'acceptation de nouveaux membres.

Jean-Pierre Fournier de Nendaz, chef de l'équipe féminine suisse de ski alpin a été désigné brillamment pour l'obtention de la médaille du mérite. La cérémonie de remise de cette distinction aura lieu au local du club (Hôtel du Rhône) le lundi 11 janvier 1988.

Par ailleurs quatre nouveaux membres furent présentés et acceptés au sein du panathlon. Il s'agit de Mme Simone Favre-Hallenbarter de Sion (natation), MM. Hervé Lathion de Sion (athlétisme), Marius Ro-



Jean-Pierre Fournier: le Panathlon-Club Valais à son tour a reconnu le grand mérite du chef de ces dames.

byr de Chermignon (sports militaires) et Christian Turin de Muraz-Collombey (waterpolo). J. M.

Saint Nicolas chez les gymnastes de Sion Jeunes



Ils sont tout heureux...

Depuis des dizaines d'années, Saint Nicolas est l'un des rares personnages dont le «look» n'a pas changé. Immuable, vêtu d'une toque rouge, affublé d'une blanche barbe et accompagné de son inséparable compère, Père Fouettard, les deux légendaires représentants des autorités célestes ont rendu visite, samedi dernier, aux gymnastes de Sion Jeunes.

Emotion dans le cœur, joie ou anxiété dans les yeux, chaque visage reflétait la gravité du moment lorsque retentit le son de la célèbre clochette. A l'entrée de l'illustre saint et de son acolyte, les plus gentils regardaient avec envie la hotte débordante de cadeaux, les plus coquins ne voyaient que la baguette qui leur était peut-être destinée.

Mais félicités ou grondés, tous les enfants présents pour les accueillir reçurent leur cornet de friandises.

Profitant de sa venue sur terre, Saint Nicolas a remis également aux membres les plus assidus leur juste récompense.

Un après-midi bien rempli et que chacun gardera dans ses souvenirs.

Merci Saint Nicolas et Père Fouettard, n'oubliez pas de nous revenir l'année prochaine.

Aux amateurs de chant choral

Les chefs de chœur, les choristes, les enseignants et tous les mélomanes seront heureux d'apprendre que le livre «L'art choral» (précédemment «Livre du chef de chœur») de Pierre Kaelin, va être réédité, et sortira avant Noël.

On le trouvera dans les librairies spécialisées ou à Diffusion Chorus, chemin des Osches 57, 1009 Pully, téléphone (021) 28 06 74.

En souscription avec 25% de rabais jusqu'au 31 janvier 1988. Un beau cadeau pour Noël.

Giuseppe Benso narra

Il cantautore Giuseppe Benso presenta, a tutti gli appassionati di lingua e letteratura italiana, un simpatico racconto intitolato «Una favola per domani».

Si tratta della storia di un bambino, che diventa adulto crescendo soprattutto nello spirito. Egli raggiunge così un livello di libertà interiore che lo porta alla piena coscienza cosmica. Per cui supera tutti i suoi ostacoli mediante strane e curiose esperienze.

Il professor Antonio Santoro dice: «Una favola per domani» è un racconto cristallino e paradossale, lungi di avere la pretesa di proporci una filosofia, ma che teneramente ci conduce verso un'altra teoria: quella dell'amore e della libertà.

Il disegno della copertina e i ritratti dei personaggi principali sono opera del piccolo Lorenzo di soli otto anni, figlio dell'autore.

I libri e i dischi di Giuseppe Benso sono in vendita presso Claude Masserey, Grand-Pont 11 a Sion.

Une Fédération des clubs d'ânés du Valais romand?

Les responsables des clubs d'ânés du district de Conthey se sont rencontrés à Ardon, le jeudi 26 novembre écoulé. Ils ont été accueillis par des souhaits de bienvenue de M. Henri Gaillard, président du Club d'ânés d'Ardon-Magnot.

M. Roger Fellay, président de la commune, dit tout son plaisir de recevoir, dans la salle des conférences du bâtiment communal, les représentants des personnes âgées. Il fit un exposé sur l'histoire, le développement et la situation économique de sa commune.

Il donna quelques renseignements sur le projet de construction du home pour personnes âgées, prévu à Vétroz, par les trois communes de Conthey, Vétroz et Ardon.

Après son exposé, les trente participants ont pu apprécier un excellent apéritif offert par la municipalité.

M. G.-A. Héritier, représentant de Pro Senectute, félicita les responsables des clubs pour leur dévouement et fit remarquer que ces assemblées annuelles ont un caractère unique en Valais.

Le cas de la Fédération romande des clubs d'ânés, où seul le Valais n'est pas représenté, fut évoqué. La constitution d'une Fédération des clubs d'ânés du Valais romand peut-elle être envisagée?

Après un repas en commun et une rétrospective sur l'activité de chaque club au cours de l'année 1987, les participants eurent le plaisir de visiter la fonderie d'art à Vétroz. Un participant

Concours design Le Corbusier

SION (fl). - Le groupe de l'Art-enciel veut terminer l'année du centenaire de la naissance de Le Corbusier en beauté. Un concours design ouvert à tous, jeunes et moins jeunes, amateurs et professionnels, précèdera peut-être des vocations...

D'abord, il faut imaginer une place ou un parc de village, de quartier ou de station touristique. Quelque chose qui aurait la dimension d'un terrain de football. Un espace vide, de 100 mètres sur 50, sur lequel on pourrait construire un kiosque ou une tour solaire. Mais le concours propose aussi d'autres thèmes. Par exemple une bouteille pour vin ou jus de fruit, ou une étiquette, pour habiller ladite bouteille, ou encore du mobilier électoral, genre urne, table et isoaloir.

L'art du quotidien

Ce concours s'adresse à trois catégories de participants: les

amateurs 1 (de 12 à 15 ans), les amateurs 2 (16 ans et plus) et les professionnels.

Définie comme joute d'idées, cette manifestation est intitulée «Concours design Le Corbusier Sion 1987». Elle veut mettre en exergue la recherche de formes nouvelles, sensibles et belles, à propos d'objets cotoyés tous les jours. Elle attire également l'attention du public sur la polyvalence de «Corbu», qui se distingua comme architecte, designer, sculpteur, peintre et écrivain...

Un jury composé de MM. Angel Duarte, sculpteur, Walter Fischer, directeur de l'école des beaux-arts, et des architectes Jean-Pierre Giuliani, Peter Krekic et Pierre Maret examineront les œuvres déposées auprès de l'Art-enciel, case postale 2040, 1950 Sion. Une adresse également valable pour les modalités d'inscription.

En souvenir de... Ange-Marie Dubuis

Un vent léger a soufflé.
La flamme d'une bougie s'est éteinte, un cœur s'en est allé.
Ange doucement a fermé les yeux sur un monde qu'elle avait connu et aimé.
Dans un sourire, elle a quitté notre chemin.

Nous nous retrouverons un jour [unis comme autrefois].
Ne regrettons pas les moments [futurs].
Apprécions les instants passés [sachant que de là-haut elle pense à nous].
Ses enfants et petits-enfants

Mary-Paule Gfeller

Mary-Paule,
Notre petit rossignol,
Il faudra que toujours,
Grâce à ton amour,
Ton prénom rime
Avec sublime.
Car parfois nos cœurs,
Bien trop laborieux,
Se questionnent en vain
Face aux événements soudains.
Tu es partie

Vers d'autres mélodies,
Loin des mélancolies
Et des mesquineries.
Tout s'est arrêté,
Car tu as quitté notre réalité,
Pour une autre liberté,
Pour un monde plus coloré.
Mais sache qu'ici-bas
Ton sourire demeurera
Dans nos cœurs fatigués,
Mais pour toi: ÉTOILÉS!

Véro

Jeanne Sauthier

Tu nous as quittés
Et avec toi, c'est aussi un peu de [notre enfance]
Qui s'en est allée
Le temps s'est arrêté quelques [jours]
Puis a repris lentement sa course
En laissant au fond de chacun
Le souvenir d'une dernière étreinte
Que l'on voudrait prolonger...
Si, parfois, tu nous as sentis
[peut-être un peu distants]
C'est parce que nous n'avons pas [toujours compris]

Cette douleur intérieure
Qui exigeait de toi tant de luttes
Et que tu savais si bien cacher
[devant tes amis].
Quel profond exemple de courage
[et de dignité]!
Tu nous avais donné une [merveilleuse leçon de la vie]
Et tu nous laisses une merveilleuse [leçon de la mort].
Merçi.
Tes petits-enfants

Regina Rao-Udry

Notre vœu n'a pas été exaucé.
Que la vie a pu t'être cruelle, toi qui à l'âge de 2 ans et demi as été confrontée durement avec la vie qui t'arrachait ta chère maman, te laissant toi et tes deux sœurs complètement désespérées, seules avec votre papa. Je n'ai malheureusement pas pu vous gêner mais seulement parler au plus pressé.

Ton amour m'a bien souvent réconforté, c'est pourquoi ton départ est d'autant plus pénible que je ne sentirais plus ton soutien.

Tu as porté ta croix, tu es montée au calvaire avec le sourire, tu nous as donné le meilleur de toi-même.

Aujourd'hui loin des souffrances terrestres, tu jouis de l'absolu, de la vraie vie.

Le mariage est une bénédiction et les enfants qui m'ont été donnés un présent de Dieu. Regina tu as été cet enfant incomparable qui m'a aidé à vivre.

Ton papa

Noël du missionnaire valaisan

Il y a quelques jours, vous avez reçu un bulletin de versement vous invitant au partage avec nos missionnaires.

Pour concrétiser votre générosité, vous avez la possibilité de faire un don au Noël du missionnaire valaisan et de répondre ainsi à l'appel du Christ en faveur des plus petits de nos frères.

Faisons de notre Noël une ouverture aux autres! Ne nous laissons pas influencer par la publicité qui nous incite à faire de cette fête une course à la consommation!

Gardons nos cœurs ouverts à l'amitié pour que Noël soit partout la fête de l'amour.

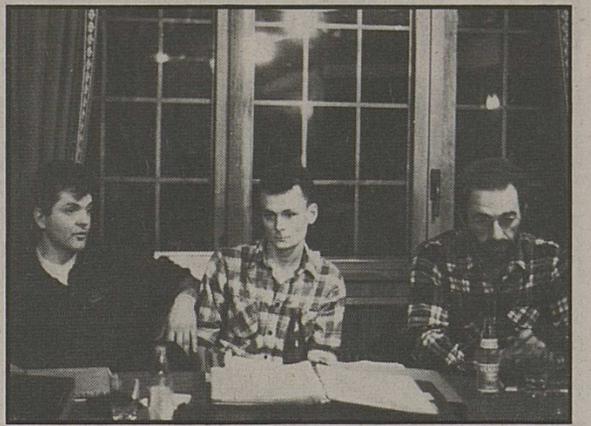
Centre missionnaire d'Héremence
Pour le Noël du missionnaire valaisan
c.c.p. 19-4504-9

S.O.S. Futures mères: action de Noël

SION (vp). - Le mouvement S.O.S. Futures mères du Valais central organise aujourd'hui ainsi que le mardi 22 décembre un bouillon de Noël. L'action aura lieu devant les magasins Unip, Coop-City et Küchler à Sion. S.O.S. Futures mères remercie tous ceux qui l'ont aidé cette année, car c'est grâce à eux que l'organisation peut venir en aide aux mères les plus démunies.

Le mouvement lance aussi un appel à tous ceux qui pourraient lui faire don d'objets ou d'habits pouvant servir à des enfants ou à un ménage (meubles, poussettes, etc.). Pour toute aide ou don, téléphoner à la permanence téléphonique (027) 22 12 02 ou se rendre au nouveau local qui se trouve à la rue du Rhône 26, 2e étage, à Sion.

Place au tout-terrain



Un club dont Patrick Dicours assure la présidence.

SAVIÈSE (fl). - Les amateurs de sensations sur quatre roues sont nombreux. En Valais aussi. Néanmoins, les stations sont souvent réfractaires au bruit et à la poussière.

Récemment fondé, le Club du quatre a déjà pas mal d'adeptes. Présidé par M. Patrick Dicours de Savièse, il réunit les passionnés de randonnées et expéditions 4 x 4. Lors de l'assemblée générale, ces mordus de l'aventure ont commenté la périlleuse pratique de leur sport favori.

Difficile

En général, les membres d'un club obéissent à certaines règles de politesse élémentaire. Les chauffeurs de 4 x 4 res-

pectent tout territoire traversé, et ne manquent pas d'obtenir les demandes d'autorisation nécessaires. Mais les séances de conciliation avec les offices du tourisme régionaux ne portent guère de fruits. Heureusement, les contacts interclubs sont simples et enrichissants.

Entre sable et neige

Pour l'année prochaine, le groupe valaisan propose tout un programme d'activités, qui démarre avec une balade hivernale, pour se terminer sur un projet de voyage au Niger. Initiation, rondes et trophées, ainsi se profileront les sorties du Club du quatre, auquel sont actuellement affiliés quinze véhicules.

Promotions à l'UBS Sion

SION. - La direction générale de l'Union de Banques Suisses a procédé aux quatre nominations suivantes au sein de la succursale de Sion, nous adressons aux nouveaux promus toutes nos félicitations et leur souhaitons plein succès dans l'exercice de leur fonction.

M. Etienne Putallaz, fondé de pouvoir principal

Né en 1934, M. Etienne Putallaz entre au service de l'UBS en 1951. Il occupe, avec rang de fondé de pouvoir dès 1971, le poste de chef du département administratif. Bien connu au sein des milieux du football, il assure depuis plusieurs années la présidence du FC Conthey; il est également délégué de l'AVF auprès de la ZUS.

M. Georges Bonvin, fondé de pouvoir

Né en 1955, M. Georges Bonvin, licencié en sciences économiques, entre à l'UBS Sion en 1979. Il assume successivement les fonctions de chef du secrétariat des crédits et de chef des affaires clientèle commerciale, avec rang de mandataire commercial.

M. Bonvin est bien connu dans les milieux politiques puisqu'il occupe un poste de député suppléant.



M. Gilbert Lathion, mandataire commercial

Né en 1954, M. Gilbert Lathion entre à l'UBS en 1970 comme apprenti.

Dès le 1er janvier 1985, il fonctionne comme chef caissier.

Le conseil à la clientèle, l'administration et la gestion des guichets sont ses principales tâches.



M. André Glassey, mandataire commercial

Né en 1961, M. André Glassey, après un apprentissage de commerce, entre à l'UBS Sion en 1982. Il accomplit, tout en poursuivant sa formation, des stages linguistiques en Allemagne et en Angleterre.

Dès le 14 décembre 1987, il assure la direction de la succursale de Nendaz.



Le temps des grandes antiennes

A partir du 17 décembre, l'Eglise entre dans le temps fort de la liturgie d'avent et de préparation pour la fête de la Nativité. Au centre de cette liturgie sont les vêpres, à 18 h 45, à la cathédrale.

Il paraît que l'on trouverait facilement des laïcs qui seraient motivés pour chanter ces vêpres avec ces O-Antiphones qui remontent aux premiers siècles.

Pour annoncer le grand événement de la naissance du Christ, la grande cloche de Notre-Dame sonne à toute volée.

Ne vous effrayez donc pas. Cet appel métallique a une pratique religieuse plus intense et revêt son importance durant l'année mariale, qui prendra son élan avec les grandes fêtes de fin d'année.

Instructeurs des sapeurs-pompiers

Cours cantonal: mission accomplie

SIERRE (gez). — Organisé cette année à Sierre, le cours cantonal des sapeurs-pompiers a enregistré une participation record. Pas moins de 125 instructeurs ont en effet pris part à ces journées de formation qui se sont déroulées en avril. «Un chiffre flatteur», de l'avis de M. John Glettig, chef de l'Association des instructeurs des sapeurs-pompiers du Valais central, qui tenait récemment ses assises annuelles à Sierre.

374 jours d'engagement

L'année écoulée a également été ponctuée par un cours de fourrier en octobre, par un cours pour les commandants, et par un cours d'introduction, qui a été fréquenté par 150 nouvelles recrues. Les instructeurs des sapeurs-pompiers du Valais central ont fait preuve d'un bel engagement, tant sur le plan fédéral, que cantonal et régional. Les 29 membres que

compte leur association ont en effet consacré 374 jours au total au service de l'instruction.

Nouveau règlement

Pendant leur réunion, M. Glettig a également fait mention du nouveau règlement qui les régit. L'accent y est notamment porté sur la disponibilité, les critères de choix des membres, et la représentation de toutes les parties du Valais central au sein de l'association.

Il a aussi été question de la planification de l'effectif des instructeurs, dont le nombre devrait s'élever à trente ces prochaines années. Pour réaliser cet objectif, il faudra former annuellement trois nouveaux instructeurs.

Notons pour terminer que l'assemblée a enregistré la démission de M. Clovis Caloz, de Chalais, un membre qui, trente-six ans durant, a servi avec fidélité la cause du service du feu.



MM. Georges Roduit, inspecteur régional, Pierre Ebner, président de l'Association du corps des sapeurs-pompiers du Valais central, John Glettig, instructeur-chef du Valais central et Michel Devaud, inspecteur cantonal adjoint.

AVEC L'OCTUOR VOCAL DE SION

Revu, renforcé et remodelé

SIERRE (apm). — L'agenda musical sierrois nous annonce un concert de l'avent le jeudi 17 décembre à 20 heures à l'église Notre-Dame-des-Marais. La soirée sera placée sous l'égide de l'Octuor vocal de Sion qui se propose de nous faire découvrir son tout nouveau répertoire ainsi que sa composition remodelée.

Dirigé par François-Xavier Amherdt, vice-directeur du Séminaire du diocèse de Sion à Fribourg, l'octuor fêtait l'an dernier son dixième anniversaire. Sonnaient alors l'heure des changements avec le départ de Stéphane Imboden et Guy Jambers.

Depuis, trois nouveaux membres ont rejoint Pascal Terrani, Pierre-Antoine Pannatier, François-Xavier Amherdt, Dominique Zuchuat, Christian Fellay et Rolf Fuchs. Il s'agit de MM. Karlen, Raboud et Tschopp.

Un octuor à neuf membres? L'option tient au séjour possible d'un membre à l'étranger. Et puis, être neuf sur la ligne de départ permet d'assurer le «huit» lors des prestations scéniques!

Stabiliser d'abord!

La formation ainsi révisée et épaulée, il a ensuite fallu assurer une nouvelle stabilisation du groupe. Les membres ne se changent pas impunément au sein d'un si petit ensemble. L'automne dernier a donc servi au rodage de l'Octuor vocal de Sion. Celui-ci peut actuellement affronter son public avec, en grande première à Sierre, la présentation d'un nouveau répertoire.

Ce prochain concert tient en cinq temps. Des œuvres liturgiques (orthodoxe et latine) composent

une partie du menu. Suivent des chansons profanes et populaires avant que la conclusion ne soit donnée en guise de dédicace à Noël. Entre ces trois temps forts, la guitare servira des œuvres classiques et populaires.

En marge de ce concert sierrois (plusieurs animations liturgiques sont encore prévues dans notre district) mentionnons l'impression du disque consacré à l'octuor séduinois. Celui-ci marquait le dixième anniversaire de la formation et reflète à merveille les activités de cette décennie musicale. L'éclectisme des styles se mêle aux ambiances. La liturgie (orthodoxe, latine et française) se marie là aussi avec un volet plus profane, composé de chansons populaires, de fantaisies et madrigaux. Quelques grands «tubes» de l'octuor sont également rendus par la platine.

CE SOIR A L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

Noël et son merveilleux

SIERRE (gez). — «Noël et son merveilleux», tel est le thème dont vous entretiendra ce soir, dans le cadre de l'université populaire, l'abbé Denis Clivaz, curé de la paroisse Sainte-Catherine.

Par-delà la poésie de la crèche et du pseudo-folklore créé à des fins commerciales, Noël c'est la proclamation de la foi en la divinité de Jésus-Christ, «Dieu parfait et homme parfait».

Noël n'est pas synonyme de cadeaux, de paysages d'hiver et de souvenirs d'enfance seulement. Qu'y a-t-il au-delà de cette image, de ce climat de Noël? Qu'en est-il des récits de la Bible, à l'époque où science et technique font la loi? Ce penser de tout ce merveilleux devant lequel un esprit moderne est porté à regimber? Quelle signification revêtent aujourd'hui ces récits pour notre foi?

Ce sont là notamment quelques questions que soulèvera l'abbé Clivaz ce mercredi 26 décembre à l'école des Nouveaux-Buissonnets. Sa conférence débutera à 20 h 15.

Aux paroissiennes et paroissiens de Chermignon

CHERMIGNON. — D'entente avec les autorités religieuses, les infirmières et brancardiers de Notre-Dame-de-Lourdes, sous-section de Chermignon, vous invitent à la bénédiction de la statue de saint Joseph, offerte à l'église de Chermignon.

La messe, suivie de la cérémonie de bénédiction, aura lieu le dimanche 20 décembre à 10 h 15, à l'église de Chermignon-Dessus.

Un apéritif, offert par la municipalité, sera servi dès la fin de la cérémonie, sur la place de l'église.

Association des infirmières et brancardiers
Notre-Dame-de-Lourdes,
sous-section de Chermignon

RÉDACTION DE SIERRE

☎ (027) 55 91 55/56
Case postale 403
Rue du Bourg 2
3960 Sierre

Alick Pachoud-Métrailleur

☎ (027) 55 15 22

Geneviève Zuber

☎ (027) 55 00 74

Stagiaire



L'Octuor vocal de Sion tel qu'il était formé il y a un an encore. MM. Karlen, Raboud et Tschopp ont aujourd'hui remplacé Stéphane Imboden et Guy Jambers. Une nouvelle composition mais également un nouveau répertoire que l'octuor se propose d'offrir bientôt aux Sierrois.

Assemblée primaire de Chalais: couches-culottes en stock

CHALAIS (gez). — Oui à l'achat d'un terrain à Vercorin. Non à un deuxième ramassage hebdomadaire des ordures. Ces verdicts étaient rendus lundi soir par les citoyens de Chalais réunis en assemblée primaire. A cette occasion, ils prenaient également connaissance du budget 1988.

A Chalais comme ailleurs, la nouvelle loi fiscale a des incidences négatives sur la marge d'autofinancement budgétisée pour 1988. Elle s'élève à 551 000 francs, la nouvelle loi l'amputant de 350 000 francs. Il résulte de ce budget une insuffisance de financement de quelque 130 000 francs.

Au chapitre des investissements, figure l'achat du terrain, sis au lieu dit Les Echères, à l'entrée du village, en bordure sud de la route. Ces 1848 m² (140 francs le mètre carré) pourront servir à moyen terme à doter la station d'un parking. L'endroit s'y prêterait idéalement. Mais ce terrain est intéressant pour la commune à plus d'un titre, car il est sis dans une zone qui pourrait se développer touristiquement parlant.

Autre investissement d'importance: les

100 000 francs qui serviront à améliorer les locaux communaux, dans lesquels l'administration se sent à l'étroit. Dans une deuxième phase, on envisage de construire à Chalais une salle de conférences.

Tant pis pour les jeunes ménages!

Chalais est l'une des seules communes à n'être pas servie par deux ramassages d'ordures hebdomadaires. Le volume de ces débris a augmenté de 35 % en sept ans, des réclamations ont été enregistrées à la municipalité. A une écrasante majorité, les citoyens ont cependant rejeté la proposition du conseil communal de passer d'une à deux collectes des ordures par semaine. Il en aurait coûté 10 francs de taxe supplémentaire à un quart de la population et 30 francs pour les trois quarts restants.

Peu de citoyens ont défendu ce projet. Parmi eux, un jeune père expliquant qu'un ramassage ne suffit pas, lorsque la famille compte des tout-petits. Collectionner les langes usagés pendant une semaine n'est en effet pas une sinécure.

Cette intervention n'a pas ému les plus âgés. «Malgré cette décision, les taxes, qui n'ont pas varié depuis quinze ans, pourraient bien être augmentées», déclarait le président Dany Perruchoud.

Problèmes d'acheminement de l'eau potable

Durant cette assemblée, il a également été question de la distribution en eau potable, problématique à certains moments de l'année sur les hauts de Vercorin et à Briey en particulier.

S'il y a aujourd'hui de l'eau en suffisance, il manque, au départ du réservoir des Tsablos, une conduite aux dimensions adéquates pour la transporter.

Une étude globale est actuellement en cours pour trouver des solutions. «Pour éviter ces ennuis, particulièrement pénibles en pays touristique, il faudra payer cher, effectuer une dépense de l'ordre d'un million de francs», expliquait M. Perruchoud.

Cette importante question figurera à l'ordre du jour de l'assemblée primaire, ce printemps.

Haut-Valais

SÉDUNOIS JUGÉ A DOMODOSSOLA

Drôle de Maserati

BRIGUE - DOMODOSSOLA (It). — L'histoire avait fait passer de bruit à l'époque. Rappelons brièvement les faits. Marié, 42 ans, dessinateur, employé fédéral, de passage à Domodossola le 24 janvier 1987, Jean-Claude S., domicilié à Sion, s'est rendu chez les carabinieri du lieu pour annoncer la disparition de sa voiture. Sa puissante Maserati, double turbo, était normalement parquée, selon lui, sur un emplacement avec parcourmètres.

Les agents eurent de la peine à croire les balbutiantes déclarations du plaignant. Celui-ci affirmait avoir fait son entrée en Italie le matin même par la frontière de Gondo-Paglino, au volant de son bolide, volatilisé entre-temps. Un coup de fil à l'office frontalier établit que le Sédunois ne disait pas la vérité.

Les gabelous étaient catégoriques à ce propos. Aucune Maserati en provenance de Suisse

n'avait franchi ce jour-là leur poste-frontière. Pour en avoir le cœur net, les enquêteurs se demandèrent si l'Helvète possédait réellement pareil véhicule. Un deuxième téléphone, à l'office cantonal valaisan compétent, confirma les doutes de la justice transalpine. Le plaignant n'avait pas de Maserati, en Valais du moins.

Accusé d'avoir tenté de tromper la justice, l'imputé vient d'être condamné par la présidence du tribunal de Domodossola, Mme Linda Vanucci, à huit mois de prison avec sursis pour une durée de cinq ans. Dans la cité frontalière, les délits de ce genre ne seraient pas rares. On les commet généralement en vue d'escroquer l'assurance. On ne pense cependant pas que notre homme se soit livré à pareil jeu. Son aventure serait plutôt due à une certaine forfanterie qui lui a coûté passablement cher.

GARE DU SIMPLON

Gigantesque cascade

BRIGUE - DOMODOSSOLA (It). — Dans le cadre de Noël, les préceptes sont chers au cœur de nos voisins et amis d'outre-Simplon. Une bonne partie de la place de la gare internationale (1000 mètres carrés en tout cas) est actuellement réservée pour l'édification d'une gigantesque cascade.

Elle rappelle en tous points celle, naturelle, qui se situe dans le fond du val Formazza. Les eaux de la frontière italo-suisse s'y séparent. Commerçants et artisans de la cité sont les auteurs de cet ouvrage réalisé à leurs frais, en collaboration avec le personnel des travaux publics et les autorités communales. Le nouveau syndic du lieu, notre confrère Maurizio De Paoli, n'est certes pas étranger à ce nouvel esprit qui souffle sur la localité et se propage bien au-delà des frontières. On entend ainsi rappor-

cher les enfants des deux républiques sur la base d'une meilleure compréhension, de cette charité chrétienne que la naissance du Christ inspire.

L'administration communale de Domodossola a également pris l'initiative de distribuer durant ces prochaines fêtes quelque 700 petits sapins rouges destinés aux enfants de certaines classes primaires. Elle confie également aux habitants de la localité des milliers de petits arbres, un par foyer. Au mois d'avril prochain, le corps forestier de l'Etat les reprendra en charge pour les planter dans différentes zones de la frontière. Cette expérience éducative incitera la jeunesse à réfléchir sur l'inutile gaspillage des ressources naturelles que l'on enregistre chaque année dans la course aux sapins de Noël.



Le modèle réduit de la cascade de la frontière italo-suisse, installée sur la place de la gare internationale. Elle s'élève jusqu'à une vingtaine de mètres de hauteur.

Surprenant refus à l'UVT

CONCHES (It). — Diversement commenté, le refus du peuple valaisan d'accorder à l'Univon valaisanne du tourisme des ressources plus substantielles n'en suscite pas moins de l'admiration à l'égard de ceux que cette décision touche tout particulièrement. Les employés se voient contraints d'œuvrer avec les moyens du bord. Les mêmes qui les contraignent déjà à faire des miracles lorsque la concurrence se faisait pourtant

moins sentir qu'actuellement.

Les ambassadeurs de cet important secteur économique ne méritaient donc pas pareil affront. Ils ne peuvent absolument rien si la loi proposée ne plaisait pas à la majorité des votants. On aurait voulu saboter l'organisation et son personnel que l'on n'aurait pas mieux fait.

Sans avoir nullement l'intention de contester le droit des «néin-sager», ceux-ci auraient tout de même dû réfléchir aux conséquences de leur attitude négative. Ils refusent aux autres ce qu'ils ne cessent de revendiquer pour eux-mêmes, au risque de scier la branche sur laquelle ils sont assis. Relever semblable réalité n'est certes pas porter atteinte à la démocratie que je sache.

Le personnel concerné n'a pas perdu courage pour autant. Leur première déception passée, ces gens se sont remis au travail comme si de rien n'était. A preuve la sympathique autant que dynamique assistante de direction Mme Elisabeth Bétrisey-Lagger. Elle ne recule devant aucun sacrifice pour exercer sa fonction au plus près de sa conscience, afin que l'UVT aille de l'avant malgré tout.

Une preuve de l'excellent état d'esprit qui anime les responsables de l'organisation. Sans quoi, après le refus du 6 décembre, d'autres qu'eux n'auraient certainement pas hésité à mettre la clé sous le paillason et obtenir ailleurs, sans grandes difficultés, ce que le peuple valaisan leur a refusé.



Mme Elisabeth Bétrisey-Lagger, la nouvelle «bonne à tout faire» de l'UVT.



Son épouse:
Alphonsine PITTELOU-DUSSEX, à Salins;

Ses enfants:
Roland et Marie-Claude PITTELOU-BIOLLAZ et leurs enfants Bertrand, Eric et Nicolas, à Chamoson;
Renée von EUW-PITTELOU et ses enfants François, Myriam, Danielle et Isabelle, à Aigle;
Marie-Noëlle et Gilbert BORNET-PITTELOU et leurs enfants Grégoire et Annelise, à Nendaz;

Ses frères et sœurs:
Famille Françoise STALDER-PITTELOU;
Famille Pauline FAVRE-PITTELOU;
Famille feu Marcel LIECHTI-PITTELOU;
Famille Joseph TROILLET-PITTELOU;
Famille Cyrille PITTELOU-DUSSEX;
Famille Henri PITTELOU-RIGOZZI;

Son beau-frère et ses belles-sœurs:
Madame Adèle JAGGI;
Famille Jeanne MARTINAL-DUSSEX;
Madame Laurette NICOLET-DUSSEX;
Madame et Monsieur Francis MÉTRAILLER-DUSSEX;

Ses filleuls et filleules;

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Louis PITTELOU

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, survenu à l'âge de 73 ans, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.



La messe de sépulture aura lieu à Salins, le jeudi 17 décembre 1987, à 15 heures.

Le défunt repose à son domicile, à Turin, Salins, où les visites auront lieu aujourd'hui mercredi 16 décembre, de 19 à 20 heures.

Selon le désir du défunt ni fleurs ni couronnes. Pour honorer son souvenir pensez à l'Association de parents de handicapés à Sion, c.c.p. 19-3753-0.



L'administration communale de Nendaz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Louis PITTELOU

beau-père de M. Gilbert Bornet, employé communal.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La direction et le personnel de la Scierie Troillet & Pitteloud S.A.

ont la tristesse de faire part du décès de leur associé et patron

Monsieur Louis PITTELOU

beau-frère de M. Joseph Troillet.



La direction et le personnel de l'Union de Banques Suisses Sion

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Louis PITTELOU

père de leur collaborateur et collègue de travail, Roland.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

pompes funèbres

DANY BARRAS

Grand-Champsec 12 - SION
Tél. (027) 314 400



La direction et le personnel de Publicitas centre informatique organisation, à Lausanne

ont le regret de faire part du décès de

Madame Paulette ZERMATTEN

mère de Jean-Michel leur collaborateur et collègue.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le conseil d'administration du cycle d'orientation régional de Martigny, la commission scolaire, la direction, les professeurs, le personnel et les élèves du collège Sainte-Jeanne-Antide

ont le très grand regret de faire part du décès de

Madame Thérèse MARET- CARRON

maman de M^{me} Janine Carron, leur très estimée professeur et collègue.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Parti socialiste du Valais romand

a le regret de faire part du décès de

Madame Thérèse MARET

belle-mère de son vice-président, M. Henri Carron.



La commission scolaire et la direction du cycle d'orientation de Monthey

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Thérèse MARET- CARRON

mère de M^{lle} Véronique Maret, enseignante au CO de Monthey.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1925 de Fully
a le regret de faire part du
décès de

Madame Thérèse MARET- CARRON

sa chère contemporaine.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.



L'entreprise
Dénériaz S.A., Sion
a le regret de faire part du
décès de

Monsieur Louis PITTELOU

grand-père de Nicolas, son
apprenti dévoué.



L'Association de la presse
valaisanne
a le regret de faire part du
décès de

Madame Thérèse MARET- CARRON

mère de Catherine Maret,
membre actif RP de l'associa-
tion.

Les membres de l'APV sont
priés d'assister à la messe
d'ensevelissement qui aura
lieu aujourd'hui mercredi
16 décembre 1987, à l'église de
Fully à 14 h 30.

**Dernier délai
pour vos annonces
mortuaires:
22 heures**

POMPES FUNÈRES JEAN AMOOS S.A.

Rue du Stade 1 - SIERRE - 55 10 16 et 55 67 12

Montana
41 15 82

Chippis
55 64 30

Vissoie
65 31 03



Sa maman:
Hélène MOTTIEZ-MOTTIEZ, à la Clinique Saint-Amé, à Saint-Maurice;

Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces;
Fernand QUENNOZ-MOTTIEZ, à Magnot, Vétroz, ses enfants et petits-enfants;
Gabrielle et Roger FRACHEBOUD-MOTTIEZ, à Vevey, et leurs enfants;
Clément et Yvette MOTTIEZ-BARMAN, à Massongex, leurs enfants et petits-enfants;
Blanche et Charly BONNY-MOTTIEZ, à Trey (Vaud), leurs enfants et petits-enfants;
René et Marguerite MOTTIEZ-DUCHOUD, à Martigny, leurs enfants et petits-enfants;
Aimé MOTTIEZ et son fils, à Vérossaz;

Ses filleuls, cousins et cousines;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Yvonne MOTTIEZ

survenu à la Clinique Saint-Amé, à Saint-Maurice, le lundi 14 décembre 1987, à l'âge de 68 ans, munie des sacrements de l'Eglise.



La messe de sépulture sera célébrée à l'église paroissiale de Massongex, le jeudi 17 décembre 1987, à 16 heures.

La défunte repose à la crypte de Massongex où sa famille sera présente aujourd'hui mercredi 16 décembre, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues lors du grand deuil qui vient de la frapper, la famille de

Madame Jacques de WOLFF

prie toutes les personnes, qui se sont associées à son chagrin, de trouver ici l'expression de ses remerciements émus.

Sion, décembre 1987.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Maurice MONAY

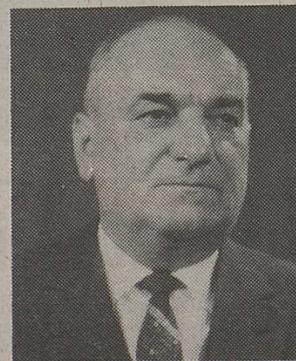
vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, vos dons pour messes, dons pour l'église de Morgins, vos messages de condoléances, vos envois de fleurs, couronnes et gerbes.

Morgins, décembre 1987.



EN SOUVENIR DE

Monsieur André RIMET



1986 - décembre - 1987

Voici une année déjà que tu nous as quittés pour un monde meilleur où il n'y a pour toi ni souffrances ni peines. Tu restes toujours présent dans nos cœurs car tu nous as laissé ce qu'il y a de plus précieux, l'exemple de ta vie.

Ton épouse, tes enfants,
petits-enfants et famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à la chapelle d'Epinassey le vendredi 18 décembre 1987, à 19 h 30.



EN SOUVENIR DE

Monsieur Hermann LÉGER



1985 - 1987

Deux ans déjà que tu nous as quittés. Le souvenir de ta bonté restera toujours gravé dans mon cœur et mes pensées. Du haut du ciel veille sur nous.

Ton épouse et famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Savièse, le jeudi 17 décembre 1987, à 17 heures.



EN SOUVENIR DE

Michel UDRISARD

17 décembre 1986
17 décembre 1987

Ta vie fut amour, bonté et respect. Au-delà de ce monde, aide-nous à supporter ton absence.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui en ce jour.

Notre cher époux,
papa, grand-papa et fils.



Une messe anniversaire sera célébrée à la chapelle des capucins, à Sion, le jeudi 17 décembre 1987, à 19 heures.



La direction et le personnel du Bureau technique Georges Rey-Bellet S.A. à Saint-Maurice et Monthey

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur René DELUCE

père de M. Pierre Deluce, leur fidèle collaborateur et ami.

L'ensevelissement aura lieu à Paris, le jeudi 17 décembre 1987.



Profondément touchée par les nombreuses marques d'amitié et de sympathie reçues lors du décès de

Monsieur Arthur BUCHARD

sa famille remercie toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin, par leur présence aux obsèques, leurs prières, leurs visites, leurs dons, leurs messages.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Un merci particulier:

- au révérend curé Léonce Bender;
- à l'aumônier de l'Hôpital de Sion;
- aux médecins et au personnel du service des soins intensifs de l'Hôpital de Sion;
- au docteur Joseph Roggo, à Riddes;
- au chœur mixte La Laurentia;
- à la classe 1910 de Leytron et environs;
- à la fanfare Union instrumentale de Leytron;
- à la fanfare La Lyre de Saillon;
- à l'Amicale des fanfares démocrates-chrétiennes du district de Martigny;
- au PDC de Saillon;
- aux commerçants du Centre commercial de Saillon;
- aux employés de l'entreprise Eddy Buchard, à Saillon;
- à la gym dames Bayard, à Saillon;
- à l'entreprise Perraudin-Carron, à Saillon et Fully;
- à la maison Veuthey, à Martigny.

Décembre 1987.



Dans l'espérance et en Eglise

Alphonse BERCHTOLD-ECŒUR

a rejoint le Dieu de tendresse.

Merci d'avoir chanté et prié avec nous, avec lui.

Votre amitié, vos offrandes, votre présence nous aident à faire un pas vers la lumière.

André Berchtold, prêtre, à Sion
et toute sa famille.

Décembre 1987.



Votre présence, votre prière, votre geste d'amitié, votre don pour la Maison des enfants, autant de témoignages qui réconfortent.

La famille de

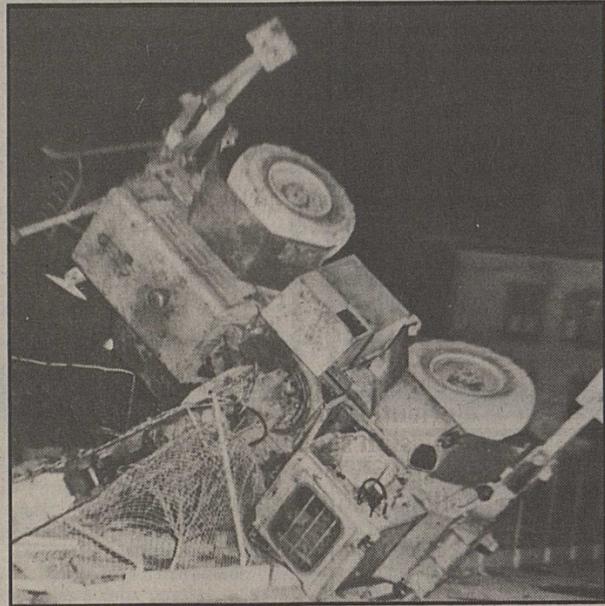
Monsieur Lucien DAYER

profondément touchée de cette sympathie vous dit du fond du cœur merci.

Décembre 1987.

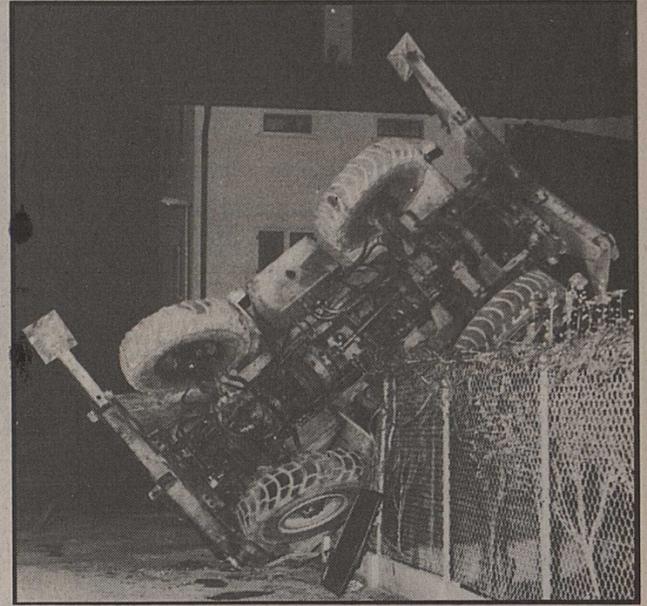
SUR UN CHANTIER DE COLLOMBEY

Un trax les quatre fers en l'air



COLLOMBEY (cg). - Un accident très spectaculaire, mais qui n'a heureusement fait aucun blessé, a eu pour cadre le chantier Les Arcades, bâtiment en construction au centre du village de Collobey.

Mardi, en fin d'après-midi, le conducteur d'un trax était occupé à récupérer des palplanches plantées pour la construction des sous-sols. Pour une raison à déterminer, durant le levage d'une palplanche, le trax s'est



renversé sur la chaussée, son conducteur n'ayant pu le maîtriser dans son déséquilibre.

Malheureusement, un des responsables du chantier, ne comprenant pas ce que sont les nécessités de l'information, s'est élevé avec véhémence contre notre présence en relevant que «le malheur des uns fait le bonheur des autres»...

Un avocat sédunois dans les filets d'une multimillionnaire

SIERRE. - La veuve du «roi du gaz» italien refait parler d'elle. Arlette Ricci, aujourd'hui multimillionnaire, était jugée par défaut hier après-midi à Sierre. M. Christian Praplan (Mme Patrizia Métrailler, greffière) présidait les débats finals opposant la riche héritière à l'avocat sédunois Bernard Ambord. Ce dernier a en effet déposé plainte pénale contre Mme Ricci pour diffamation, calomnie et injure. Il réclame 10 000 francs de tort moral, prorata qu'il juge «honnête» en regard des 500 millions de francs suisses que totalisait l'héritage de Giovanni Ricci, décédé en novembre 1984.

«Des claques!»

A plusieurs reprises en 1985, sa veuve a rédigé lettres et télex à l'adresse de l'avocat sédunois, l'accusant entre autres de manipuler le secret de fonction. «Je compte plus de trente années de barreau et personne jusqu'ici n'a eu à se plaindre de moi», relevait hier l'avocat.

«Arlette Ricci fait preuve d'inventions pures et simples.» Des

allégations qu'elle a d'ailleurs communiquées aux différents tribunaux du pays, ainsi qu'au président de la Confédération, à la Ligue des droits de l'homme, au chef du Département de justice et police à Berne, etc.

«Je souhaite lui faire sentir que la justice valaisanne n'est pas aveugle. Cette dame est saine d'esprit, mais elle a la passion des embêtements.» «Elle est ennuyeuse (encore que Me Ambord ait utilisé ici une formule plus scatologique!) et c'est bien dommage qu'elle ne soit pas là car je lui donnerais deux paires de claques.»

L'épaisseur d'un dossier...

A maintes reprises, Arlette Ricci a de fait défrayé la chronique. Une quinzaine de procès en Valais pour un dossier de quelque 1500 pages sont déjà à mettre à son actif. Une trentaine d'avocats (genevois, vaudois et valaisans) se sont penchés sur son cas. «Elle n'a jamais eu gain de cause dans notre canton. Et je suis le seul à avoir tenu bon. D'où cette correspon-

dance», arguait encore Me Ambord.

Agée de 58 ans, aujourd'hui à l'abri du moindre besoin, Arlette Ricci doit vraisemblablement couler des jours tranquilles sur sol

australien aux côtés de sa fille.

Le jugement de l'affaire qui l'oppose à Me Ambord fera l'objet d'une publication dans les colonnes du «Bulletin officiel». A suivre donc. **Alick Pachoud**

Six mois de prison pour un bricoleur de diplômes

Le Tribunal cantonal a condamné à six mois d'emprisonnement avec un sursis de quatre ans ce dessinateur qui s'était servi de papier à en-tête de la SIA pour se fabriquer à coups de ciseaux et de photocopies des pièces attestant qu'il était bien un architecte inscrit au registre professionnel. Ce faisant, la cour, composée des juges Volken, Gillioz et Spahr, a partiellement modifié le jugement de première instance qui avait condamné l'accusé à dix mois d'emprisonnement.

La cour cantonale a reconnu B. coupable de délit impossible, de faux dans les titres, d'obtention frauduleuse d'une constatation fautive, de faux dans les certificats, de dommage à la propriété, de lésions corporelles simples et de calomnie.

Elle a en outre décidé de soumettre B. à un patronage durant le délai d'épreuve.

L'avocat de B., Me Gauye, plaidait l'acquiescement, car il estimait

que son client était victime de pressions et qu'il n'était pas l'auteur des fausses pièces qu'on lui reprochait. Quant au procureur et à la partie civile, ils demandaient que soit confirmée la peine du Tribunal d'arrondissement.

Rappelons brièvement que c'est mû par l'angoisse de ne pas être admis au registre professionnel des architectes mis en place par le Conseil d'Etat que l'accusé avait fabriqué toutes sortes de pièces fictives, qu'il avait supprimé des paragraphes entiers de lettres et même profité de l'inattention d'un stagiaire avocat et notaire pour se procurer une attestation qu'il savait fautive. De plus, il avait accusé un avocat de la place de Sion d'avoir instrumenté un acte faux. Enfin, dans un esprit de vengeance, il s'en était pris à un panneau de chantier qu'il avait barbouillé, puis avait proprement «cassé la figure» à un confrère architecte. **Danièle Delacrétaz**

La grande Europe de 1992 progresse

Suite de la première page

L'ouverture des marchés publics entre les pays de la CEE et de l'AELE constituerait, certes, un pas important vers la collaboration future. On s'y achemine, même si nous constatons que pareille ouverture est difficile entre cantons de la même Confédération! L'entrée en vigueur le 1er janvier 1988 du document administratif unique pour le passage des marchandises aux frontières, et des procédures communes pour le transit des exportations constitue un pas important vers la libre circulation des biens. Il y en aura d'autres, qui sont à l'étude.

Des bruits ont couru selon lesquels l'Autriche serait prête à adhérer à la communauté. Son ministre des Affaires étrangères a souligné à Genève que cette «option» n'était pas exclue pour l'avenir. Pour l'Autriche, comme pour tous les pays membres de l'AELE, la priorité doit être accordée à la pleine participation au grand marché européen. L'Autriche présidera, dès le 1er juillet prochain, le programme de recherches eu-

ropéen Eurêka, lancé par la CEE. Elle s'est déclarée favorable à une coopération plus étroite dans les domaines monétaire et politique.

En ce qui concerne la Suisse, a souligné encore le conseiller fédéral Delamuraz, la question d'une adhésion éventuelle à la CEE ne saurait se poser avant l'an 2000. «Mais nous devons garder cette option ouverte; ce n'est qu'une différence de moment avec l'Autriche, pas d'attitude. Des obstacles demeurent, singulièrement notre système de démocratie directe auquel nous tenons, et la pratique rigoureuse de notre neutralité.»

Le pays qui, le premier, pourrait adhérer à la CEE est la Norvège; mais aucune communication ou proposition du gouvernement d'Oslo n'est encore parvenue. De toute façon, la question ne se pose pas avant 1995.

La prochaine réunion du Conseil de l'AELE au niveau ministériel aura lieu à Tampere (Finlande) les 14 et 15 juin prochain.

P.-E. Dentan

ANNÉE EUROPÉENNE DE L'ENVIRONNEMENT Série de conférences en Valais

SIERRE (gez). - Inaugurée le 21 mars passé, l'année européenne de l'environnement s'achèvera le 20 mars 1988. «Il n'est plus niable aujourd'hui que notre environnement est gravement atteint. Pour le sauver, il ne reste plus qu'à mettre de toutes nos forces», déclarait hier à Sierre M. Jean-Claude Pont, vice-président de la commission cantonale de l'année de l'environnement.

Informé et sensibiliser la population à cette question vitale, tels sont les buts qu'elle poursuit. Pour ce faire, la commission éditée des prospectus et projette de lancer un bus d'information itinérant sur les routes valaisannes. En outre, elle vient d'entamer une série de conférences-débats organisées à l'attention notamment de la classe politique et des enseignants des différentes régions socio-économiques du canton.

La première de ces soirées avait lieu hier soir à Sierre, à l'Hôtel de

Ville. Cette conférence-débat des plus instructives était entre autres animée par MM. Christian Werlen et Jean-Pierre Schnydrig, du Service cantonal pour la protection de l'environnement, et par le Dr Anton Stettler, de l'Office fédéral pour la protection de l'environnement. Nous reviendrons dans une prochaine édition sur cette soirée, et en particulier sur les principaux problèmes liés à l'environnement siérois dont il a été question.

● GRENOBLE (AP). - Le professeur Rotivel, responsable du centre antirabique de l'Institut Pasteur à Lyon, a confirmé hier que M. Jean Devance, maire de Moye, un petit village de Haute-Savoie, était bien porteur du virus de la rage. M. Devance, 38 ans, père de deux enfants âgés de 5 et 9 ans, est décédé dans la nuit du 4 au 5 décembre dans un hôpital de Grenoble. Il y avait été hospitalisé le 12 novembre.

ANNONCES DIVERSES

**PLACE DE LA PLANTA:
CLIN D'ŒIL A JUPITER**

mercredi
16 décembre dès 18 heures

C'est vrai, la Maison TITZÉ vous offre ce clin d'œil et un verre de vin chaud (pour autant, bien sûr, qu'il fasse beau et clair).

Vous pourrez découvrir les télescopes «CELESTRON», représentés en exclusivité chez TITZÉ.



Toute la gamme «CELESTRON» enfin en Valais, et en exclusivité chez

centre optique
Titzé

Opticiens diplômés
Rue de Lausanne 13, 1950 Sion

Télécabine de Vercorin S.A.
Ouverture des installations samedi 19 décembre 1987

Chalet Bellecrête

Logement pour groupes, place encore disponible.

Tél. (027) 55 20 96.

036-111231

X Procrédit - le prêt personnel rapide et discret

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/Domicile _____
Signature _____

à adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
Av. des Mayennets 5
1951 Sion
Tél. 027/23 50 23

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00



X procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

DARGAUD
BIBLIAS

Le nouveau **dancing** pour les jeunes et ceux qui sont restés jeunes. Déjà dès 20 h 30
Fermé le lundi

**Hôtel-Rest. Millius
La Souste-Loèche**

**DANCING
LA SOUTE**
à Villeneuve.

Tous les soirs de 22 h à 4 h.

Ambiance garantie avec **orchestre.**

Tél. (021) 960 14 45.
22-631504

CREDIT
pour salariés

● BUREAU COMMERCIAL ●
MICHEL GEORGES
Intermédiaire

Place de la Gare 2 - 1950 Sion
Ø (027) 22 86 07 (9 h - 12 h)

Un parfum des plus uniques:

Aromatics Elixir de Clinique.

Aromatics Elixir est unique comme la femme qui le porte. Son mélange fascinant d'herbes et d'essences, réunies en une composition incomparable, laisse un sillage exceptionnel. Aromatics Elixir - c'est le cadeau tout trouvé des femmes qui aiment l'originalité!

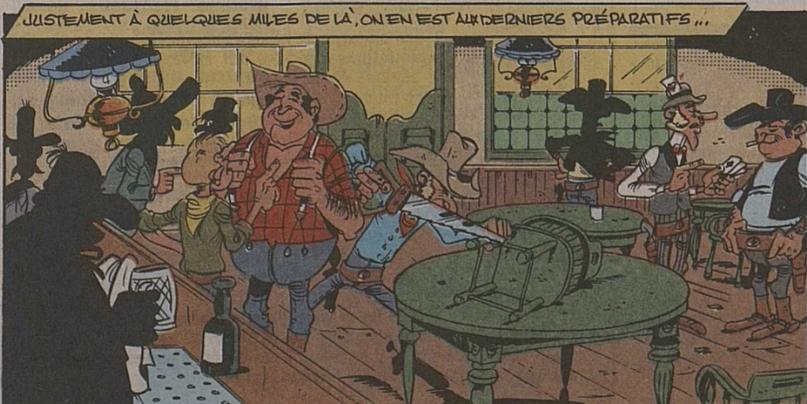
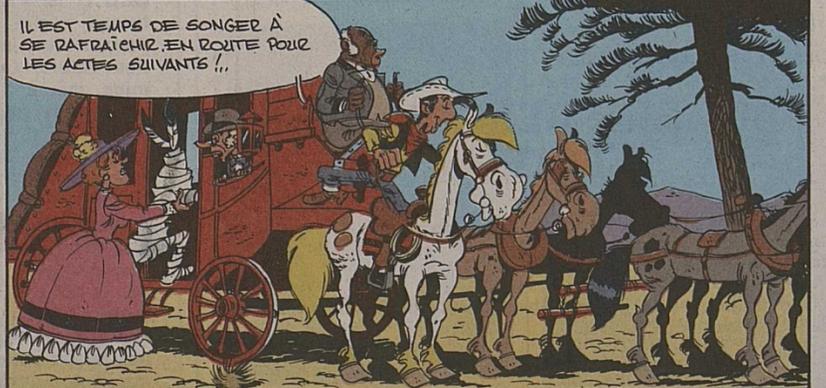
PARFUMERIE
Ariane
Rue des Vergers - SION
Tél. (027) 22 39 68

...Faites plaisir - offrez Clinique...

36-662666

Copyright: EDITIONS DARGAUD - Le Mont/Lausanne

LUCKY LUKE: L'ALIBI



DUBIED ABANDONNE LA MACHINE A TRICOTER 50 licenciements supplémentaires

COUVET (AP). - L'entreprise Dubied S.A., à Couvet (NE), va licencier cinquante personnes de plus. Selon un membre de la direction, ces nouveaux licenciements sont principalement liés au fait que les banques créancières - dont, au premier rang, la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) - ont exigé que la production de machines à tricoter soit complètement et immédiatement abandonnée. Un engagement supplémentaire des banques de l'ordre d'un million de francs serait par ailleurs maintenant nécessaire pour que soient payés les salaires du mois de décembre et le treizième salaire.

Les cinquante licenciements annoncés lundi s'ajoutent aux quatre cents décidés vendredi dernier et deviendront eux aussi effectifs à la fin de l'année. Dès lors, au début de l'année prochaine, l'usine ne devrait plus compter que quelque deux cents employés. Le personnel de la plus grande entreprise du Val-de-Travers a ainsi été réduit de près de 70% entre vendredi dernier et hier.

Le personnel a été convoqué par le syndicat FTMH pour une réunion qui se tiendra ce matin.

Les licenciements opérés par Dubied vont quadrupler le nombre des

chômeurs complets - actuellement près de 170 - dans le district du Val-de-Travers. Près du quart des travailleurs de la région se retrouveront ainsi au chômage au 1er janvier prochain.

«Incapacité de la direction»

Au début du mois de novembre, la direction de Dubied avait annoncé 140 à 160 licenciements et avait mis les ouvriers du secteur machines à tricoter au chômage partiel.

Vendredi dernier, l'entreprise faisait savoir qu'elle «suspendait» la fabrication des machines à tricoter rectiligne mais continuerait celle des machines Transnit.

Aujourd'hui comme la semaine dernière, les responsables syndicaux accusent la direction de mauvaise gestion. Selon Willy Bovet, secrétaire régional de la FTMH, c'est «l'incapacité de diriger une entreprise» dont ont fait montre les responsables de l'usine qui est la cause première du démantèlement de Dubied. A ses yeux, Dubied et ses concurrents allemands et japonais étaient confrontés aux mêmes obstacles, tels que la faiblesse du dollar. Eux sont toutefois parvenus à les surmonter.

Vol en deux temps à Bienne

BIENNE (ATS). - Vol en deux temps lundi en début d'après-midi à Bienne. Alors qu'elle se rendait à la banque, une apprentie transportant une importante somme d'argent a été attaquée par un inconnu, indiquait hier la police cantonale bernoise.

Comme elle se défendait, une partie des billets sont tombés à terre. L'inconnu, âgé en-

tre 20 et 25 ans et parlant le dialecte bernois, s'est alors enfui parvenant à emporter une partie de l'argent. Dans l'interval, un homme chaussé de patins à roulettes ramassait l'argent tombé à terre avant de s'enfuir à son tour. La police est parvenue à l'arrêter, mais ne dispose d'aucune trace de l'autre malfaiteur. Un appel à la population a été lancé.

● COIRE (ATS). - En deuxième instance, le Tribunal cantonal des Grisons a condamné un guide et organisateur de randonnées à skis à une peine de deux mois d'emprisonnement assortis d'un sursis de deux ans, a indiqué un jugement communiqué par écrit aux parties hier. L'homme avait conduit un groupe de huit skieurs le 18 avril 1985 dans le Samnaun. Surpris par une avalanche, six de ces derniers avaient péri.

Terroriste de la RAF: les chaînes du mariage ou les barreaux allemands

BERNE-ZURICH (AP). - La libération conditionnelle de l'extrémiste Gabriele Tiedemann, détenue au pénitencier de Hindelbank (BE), est proche. Il n'est pas encore certain que cette Allemande de 36 ans sera extradée en RFA. L'avocat zurichois de l'ancien membre de la Fraction armée rouge a en effet déclaré hier qu'il avait téléphoné au Tribunal fédéral pour demander que sa cliente puisse se marier avec un Suisse et qu'elle ne soit par conséquent pas extradée. Ce mariage est actuellement bloqué en raison

de l'opposition des autorités municipales zurichoises.

«Mme Tiedemann sera libérée conditionnellement à la mi-décembre. Les autorités bernoises la remettront ensuite à la Confédération en vue de l'extradition», a indiqué le porte-parole du Département fédéral de justice et police Jörg Kistler. Celui-ci a refusé de préciser la date de libération de l'ex-terroriste.

En décembre 1977, l'ex-terroriste, qui s'appellait alors Gabriele Kröcher-Tiedemann et voyageait en compagnie d'un autre membre de la Fraction armée rouge, l'Al-

lemand Christian Möller, a tiré sur deux douaniers à Fahy (JU), près de Porrentruy, les blessant grièvement. Elle a été condamnée à quinze ans de réclusion.

Le Tribunal fédéral a approuvé des demandes d'extradition allemandes à deux reprises, à la fin des années septante et au début des années huitante. Gabriele Kröcher risque d'être condamnée à une peine de six ans et quatre mois dans son pays d'origine où elle a également commis des actes terroristes.

Gabriele Tiedemann a accompli

les deux tiers de sa peine. Elle sera libérée pour bonne conduite et compte tenu du préavis favorable des autorités judiciaires bernoises, a expliqué l'avocat de l'Allemagne, Roland Gmür. Gabriele Tiedemann a «véritablement changé», selon le Zurichois.

Extradition inévitable?

Il y a environ deux semaines, Roland Gmür a demandé aux autorités fédérales de ne pas accorder l'extradition en raison de nouvelles circonstances. L'avocat a fait recours au Tribunal fédéral à

la suite du refus de Berne.

Au centre de cette bataille juridique se trouve le mariage de Gabriele Tiedemann avec le Suisse Jan Matthias Morgenthaler, 31 ans, ancien journaliste de l'hebdomadaire zurichois «WochenZeitung».

Anoncé au début de cette année, ce mariage a suscité une opposition des autorités municipales zurichoises qui soupçonnent une manœuvre pour éviter l'extradition. Cette affaire est encore pendante devant le Tribunal de district de Zurich.

Roland Gmür pense qu'il existe aujourd'hui «une espèce de

course» entre les autorités fédérales qui tiennent à l'extradition et le mariage qui empêcherait éventuellement le départ de l'extrémiste vers la RFA. Le Tribunal fédéral devrait se prononcer relativement vite sur la suspension provisoire de l'extradition, estime l'avocat.

Tout en refusant de formuler un pronostic, Roland Gmür se déclare persuadé que Gabriele Tiedemann sera immédiatement placée en détention extraditionnelle dès sa libération conditionnelle, quel que soit le verdict des juges fédéraux.

QUARANTE COUPS DE COUTEAU SANS MOBILE APPARENT VEVEY: procès d'un meurtrier de 19 ans

VEVEY (AP). - Le procès d'un Suisse alémanique de 19 ans s'est ouvert hier devant la Cour criminelle de Vevey. Ce fils d'un gendarme de Kriens (LU) est accusé d'assassinat, subsidiairement de meurtre, pour avoir tué de quarante coups de couteau un concubine de La Tour-de-Peilz qui l'avait accueilli pour la nuit. Timoré, voire indifférent, le jeune meurtrier n'a pu expliquer cet acte de violence gratuite. Il pourrait

toutefois avoir pour origine des difficultés relationnelles avec un père très autoritaire. Le jugement est attendu en fin de semaine.

Le 18 décembre 1986 vers minuit, René B., qui vient de se faire mettre à la porte de son emploi de garçon de buffet, cherche un gîte de fortune pour la nuit. Il s'introduit dans un immeuble de La Tour-de-Peilz où il rencontre par hasard un des locataires, Pierre Gonthey, concierge communal de

39 ans. Ce dernier invite spontanément cet adolescent inconnu à dormir dans son studio où ils installent un lit de camp.

Après une tasse de café, les deux hommes se couchent. Sans crier gare et sans raison apparente, René B. saisit bientôt une bouteille et la fracasse sur la tête de son hôte. Il lui assène ensuite plus de quarante coups de couteau. Froidement, il contrôle que sa victime est bien morte, se lave, lui fouille les poches et écoute un peu de musique. Le meurtrier quitte enfin le studio et s'endort dans un garage souterrain. Il sera arrêté

trente-six heures plus tard dans un bar de Vevey et passera immédiatement aux aveux.

Hier, René B. a expliqué que sa victime avait mis sa main sur son épaule et qu'il redoutait une tentative d'agression sexuelle. Cette version est peu plausible, puisque Pierre Gonthey n'avait aucune tendance homosexuelle. Le jeune Alémanique a aussi dit qu'il s'est senti «vide» après le meurtre.

René B. a été profondément marqué par les relations houleuses qu'il a entretenues avec son père, un policier spécialiste des arts martiaux. Le jeune homme a aussi

souffert durant son enfance d'être rejeté par les gamins de son âge en raison de son statut de «fils de flic». Par révolte contre son père «aussi exigeant avec lui-même qu'avec les autres», René B. a commis de petits larcins et n'a pu finir plusieurs apprentissages. Il se trouvait justement à Vevey dans le but de s'éloigner de sa famille, plus particulièrement de son père.

Extrêmement calme en apparence, René B. aimait les armes et les revues d'épouvante. Les experts psychiatres devront tenter d'expliquer d'où vient cette violence contenue.

Criminel ou non?

WINTERTHOUR (ATS). - La police ne dispose pas d'indices permettant d'établir que l'incendie de l'ancienne caserne de Winterthour est dû à un acte criminel. Comme on l'a indiqué hier, à Winterthour, le sinistre pourrait s'être déclaré après le passage de cambrioleurs qui se seraient servis de torches et ainsi avoir communiqué le feu au bâtiment par imprudence. On se souvient que l'incendie avait très gravement endommagé l'immeuble dans la nuit du 2 au 3 octobre.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER Gros retards à Bâle

BÂLE (ATS). - Deux trains de marchandises se sont heurtés hier matin dans le tunnel de Hardberg sur la ligne du Rheintal près d'Istein (RFA, Bade-Wurtemberg) entre Fribourg-en-Brisgau et Bâle, occasionnant d'importants retards d'une durée d'une heure ou plus à la gare de Bâle. La ligne Bâle - Fribourg-en-Brisgau a été bloquée à 10 h 30, a indiqué hier un porte-parole des CFF. Les trains internationaux dans les deux directions seront déviés sur Strasbourg et Offenburg (RFA).

Les trains internationaux arrivent à Bâle avec d'importants retards dus à la déviation sur le

tronçon alsacien de la SNCF à partir de Strasbourg. Les CFF tiennent à disposition des trains de réserve en direction du sud à partir de Bâle, afin de garantir les correspondances pour l'Italie, a poursuivi le porte-parole.

Les trains Intercity ouest-allemands en provenance du nord de l'Allemagne sont déjà déviés à Fribourg-en-Brisgau. Les liaisons Intercity correspondantes à destination de l'Allemagne à partir de Bâle sont supprimées. Selon la police de Lörrach, l'accident n'a fait aucun blessé, mais a causé d'importants dégâts matériels.

LISTERIA: grosses inquiétudes pour les fromages suisses en France

BERNE - PARIS (ATS). - L'avenir des fromages suisses en France inquiète sérieusement les fromagers d'Helvétie après le boycottage général décrété par une grande surface proche de Nancy (est de la France). Le représentant outre-Jura de l'Union suisse du commerce du fromage (USCP), M. Philippe Collet, parle du «syndrome du fromage», un processus «terriblement dangereux» qui pourrait faire tache d'huile et mettre en péril, selon lui, toute une branche de l'économie aussi bien en Suisse qu'en France.

Aujourd'hui encore la France et la Suisse sont divisées sur le dépitage de la listeria monocytogène. Si des contacts existent entre

l'ambassade de France, à Berne, et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), ce dernier n'en n'a pas encore eu directement avec le Ministère de l'agriculture, à Paris, afin de trouver un langage commun.

Au Ministère français de l'agriculture, le docteur Yves Saurais affirme que la France s'est alignée sur le plan d'analyses mis au point par les Américains, après l'épidémie de listériose qui avait coûté la vie à 50 personnes, en Californie, en juin 1985. Or, souligne le docteur Saurais, «les Américains, réputés tatillons dans le domaine

du contrôle alimentaire, font confiance à nos analyses (...) Nous n'avons aucun problème avec nos exportations de fromages à destination des Etats-Unis.»

Même son de cloche à Berne à l'Office fédéral de la santé publique où le docteur Hans Schwab, affirme, lui aussi, que la Suisse applique la méthode américaine «légèrement modifiée». L'adjoint du chef de la division du contrôle des denrées alimentaires souligne cependant que ladite méthode ne quantifie par la listeria monocytogène (la seule des sept souches de listeria qui soit pathogène). «Elle fournit une réponse négative ou positive.»

La France, deuxième importateur de fromages suisses derrière l'Italie, représente 10 000 tonnes par an, toutes variétés confondues. Or, sans vouloir prononcer de chiffre, M. Collet note déjà une baisse de tonnage en décembre, alors que la campagne publicitaire lancée cet automne (octobre-no-

vembre) sur les points de vente de l'Hexagone avait relancé les ventes de 3 à 4%.

Même si la majorité des commerçants français restent acquis à la qualité des fromages suisses, certains ont néanmoins retiré la publicité de leurs magasins afin de ne pas donner à leur clientèle l'impression qu'ils se moquent d'elle, déplore M. Collet.

Le boycottage décidé par le directeur d'une succursale de la chaîne Mammouth, à Laxou, près de Nancy, a été assorti d'un appel aux autres responsables de supermarchés afin qu'ils fassent de même. Et c'est ce qui inquiète l'USCF: «Il est très dangereux de jouer sur l'appellation d'origine - suisse - d'un produit», estime M. Collet qui lance un appel à la «prudence». «Il faut éviter, dit-il, de donner aux Français, devenus très chatouilleux, la possibilité de penser que la Suisse fait de cette affaire une opération de protectionnisme pour ses pâtes molles.»

3 kilomètres de bébés sous les étoiles...

LAUSANNE (AP). - 6154 enfants sont nés l'an dernier dans le canton de Vaud. Ils pesaient ensemble environ 20 tonnes et, mis bout à bout, mesureraient près de trois kilomètres. C'est ce que constate le Service cantonal vaudois de recherche et d'information statistique (SCRIS) dans la dernière édition de sa publication «Numerus». Dans ce même article humoristique, le SCRIS se livre à un périlleux exercice de jonglerie statistico-astrologique.

On découvre ainsi que parmi les nouveau-nés vaudois de 1986, la majorité des garçons ont pour signe du zodiaque le Taureau, alors que les plus rares sont les Capricornes. Chez les filles, on trouve beaucoup de Poissons et peu de Sagittaires.

Le SCRIS précise encore: «Les Lions risquent fort d'être attirés par les femmes Gémeaux. Malheureusement, ils ont une longueur moyenne à la naissance supérieure à celle de l'ensemble des garçons du canton, alors qu'elles

pesaient 61 grammes de moins que leurs sœurs. Et l'on sait que les femmes légères peuvent nuire à la carrière d'un grand homme.»

Une manière de montrer, comme le constate «Numerus», ce qu'il ne faut pas faire avec des chiffres et que les statisticiens ont aussi de l'humour.

● BERNE (ATS). - Dès aujourd'hui à 17 heures, un tronçon de la N 8 entre Bönigen et Iseltwald, sur la rive gauche du lac de Brienz, sera provisoirement ouvert à la circulation. Cette nouvelle liaison routière fait partie de la route nationale qui reliera ultérieurement Brienz à Interlaken. L'ouverture complète de la liaison est prévue pour le printemps 1988, a annoncé hier l'Office d'information du canton de Berne (OID). Long de 5 km 800, ce tronçon comporte plusieurs ouvrages d'art de divers grands types. L'ouvrage le plus important et le plus cher situé sur ce tronçon est le tunnel de Sengg de 877 mètres de long.

● GENÈVE (ATS). - La section genevoise de la Société suisse des employés de commerce (SSEC) a regretté hier que deux syndicats aient refusé le contreprojet à l'initiative déposée en juillet dernier par le groupement des jeunes dirigeants d'entreprises demandant une ouverture nocturne hebdomadaire des magasins jusqu'à 21 heures à Genève. Dans ces conditions, la SSEC a décidé de lutter fermement contre cette initiative et invite vendeuses et vendeurs à rejoindre ses rangs. La proposition de contreprojet émanait des associations de commerçants signataires de la convention collective du commerce de détail non alimentaire et proposait, à titre d'essai pendant une année, une fermeture hebdomadaire retardée à 20 heures.

REVENU PAYSAN

Importante détérioration

BERNE (ATS). - Le revenu des paysans suisses a de nouveau enregistré une forte baisse en 1986. Dans les régions de plaine, les gains journaliers moyens sont descendus à 125 francs (contre 138 francs l'année précédente), alors que dans les régions de montagne, le revenu moyen s'est établi à 82 francs (88 francs) par jour, a indiqué hier le service alémanique d'information agricole (LID).

Ces chiffres proviennent d'une évaluation de la station fédérale de recherche en gestion et technique agricoles de Tänikon (TG) fondée sur l'étude des clôtures de bilan agricole. Dans les régions de plaine, 2516 exploitations agricoles ont été testées, et 902 exploitations dans les régions de montagne.

Le recul est encore plus grand par rapport à 1984, époque où les agriculteurs de plaine gagnaient encore 162 francs et les paysans de montagne 93 francs par jour. Selon le LID, l'année 1984 était certes considérée comme une année particulièrement bonne.

Cette baisse provient du fait que les récoltes ont produit de moindres revenus en 1986. En outre, le prix du porc et du gros bétail de boucherie est encore tombé l'an dernier, alors que celui des moyens de production agricoles augmentait légèrement.

Une famille de paysans de plaine disposait en 1986 d'un revenu moyen de 68 000 francs pour 422 jours moyens de travail normal d'exploitation, avec un engagement moyen de 300 000 francs de capitaux propres. Dans les régions de montagne, une famille paysanne devait se contenter de 47 000 francs de revenus moyens pour 447 jours moyens de travail, avec un engagement moyen de capitaux propres de presque 200 000 francs.

Deux nouveaux fromages sur la liste

BERNE (ATS). - La liste des fromages contaminés par la listeria continue de s'allonger. Désormais, le gorgonzola de la marque Impérial et le brie Président sont aussi mis à l'index. Vendredi déjà, Coop Suisse, qui en est le distributeur, les retirait de la vente à tous les rayons de ses magasins. C'est ce que révèle «Le Matin» dans son édition d'hier.

La direction de Coop Suisse à Bâle a confirmé cette information. Elle a été avisée de la contamination des deux fromages, l'un à pâte mi-dure, le gorgonzola, qui est aussi le premier fromage italien atteint, l'autre à pâte molle, un brie français, par le chimiste cantonal bernois. Celui-ci était responsable des examens de

ces fromages, car la centrale laitière du groupe Coop se trouve dans le canton de Berne, à Kirchberg.

La liste originale établie par l'Office fédéral de la santé publique contient dix-huit fromages. Depuis sa publication, jeudi dernier, un fromage, l'Arenenberg, une pâte molle thurgovienne, en a été retiré.

Le vacherin fribourgeois de la maison Cremo pourrait bientôt suivre la même voie. Les premiers tests effectués par l'entreprise sont encourageants. Une seconde série de tests est en cours. En fin de semaine, les résultats devraient permettre au chimiste cantonal fribourgeois de se prononcer et éventuellement de remettre le vacherin sur le marché.

Gary Hart candidat

CONCORD (Etats-Unis) (ATS/AFP). - L'ex-sénateur démocrate du Colorado Gary Hart a annoncé hier à Concord (New Hampshire) qu'il était de nouveau candidat à la présidence des Etats-Unis.

M. Hart, révélation de la campagne 1984, s'était retiré de la course à la Maison-Blanche pour 1988 en mai dernier, après que la presse eut révélé qu'il entretenait des relations avec un mannequin, à l'insu de sa femme.

L'Italie condamne Licio Gelli à huit ans de réclusion

FLORENCE (ATS/AFP). - L'ancien «maître vénérable» de la loge maçonnique clandestine P2, M. Licio Gelli, a été condamné hier par la Cour d'assises de Florence à huit ans de réclusion pour «organisation de bande armée», a-t-on appris de source judiciaire.

M. Gelli est considéré comme l'homme clef d'un réseau de pouvoir parallèle, présent dans les années septante dans de multiples

rouages de l'Etat, des services secrets à la finance, de la presse à la classe politique.

Il était jugé par contumace: en septembre dernier, il s'est constitué prisonnier en Suisse, et est incarcéré depuis à la prison de Champ-Dollon à Genève. Il s'était enfui en août 1983 de cette même prison. Le 22 décembre prochain va débiter un autre procès contre Gelli au tribunal correctionnel de Genève. Une procédure d'extra-

dition est par ailleurs en cours, mais n'est pas près d'aboutir.

Au procès de Florence, qui n'a abordé qu'une petite partie de ses activités présumées, il était accusé d'avoir subventionné des groupes extrémistes de droite en Toscane, impliqués dans des attentats dans les années septante.

C'est la première fois que M. Gelli est condamné par la justice italienne.

ISRAËL

Opération antiterroriste au Liban du Sud

JÉRUSALEM (ATS/Reuter). - Un soldat israélien a été blessé hier et un véhicule «terroriste» a été détruit au cours d'accrochages entre des soldats israéliens avec des combattants au nord de la zone de sécurité, dans le Sud-Liban, a annoncé l'armée israélienne.

Il s'agit de la première confirmation israélienne d'une opération dans cette zone. Un porte-parole militaire israélien à Jérusalem avait affirmé auparavant qu'il ne se passe rien au Sud-Liban.

«L'IDF (Force de défense israélienne) recherchait des concentrations terroristes dans la zone du village de Maydoun, en dehors de la zone de sécurité (...) lorsqu'elle s'est affrontée à des terroristes se cachant dans un terrain difficile», a déclaré un porte-parole de l'armée.

Les sources proches des services de sécurité libanais à Rachaya avaient cité Maydoun comme l'un des trois villages ayant été la cible de l'opération israélienne.

«Il y a eu d'importants échanges de tirs, comprenant l'usage de

mortiers, et au cours desquels un soldat israélien a été légèrement blessé et un véhicule terroriste détruits», a dit le porte-parole israélien.

A Rachaya, on indiquait que des forces israéliennes soutenues par des chars et des hélicoptères de combat avaient passé leurs lignes de défense, ce qui constitue la plus importante incursion israélienne en territoire libanais à partir de la zone de sécurité cette année.

La porte-parole israélienne, qui n'a pas donné d'indications sur l'importance des forces israéliennes engagées dans cette opération, ni dit pas s'il y avait eu des victimes dans le camp adverse, a affirmé qu'une cache d'armes avait été détruite au cours des recherches.

RDA - RFA: grand troc

BONN (ATS/AFP). - Les détenus qui ont bénéficié de l'amnistie en Allemagne de l'Est vont être autorisés à rejoindre la RFA aux termes d'un accord confidentiel négocié récemment, a affirmé le quotidien conservateur ouest-allemand «Die Welt».

Dans son édition à paraître aujourd'hui, le journal a indiqué que le secrétaire d'Etat aux relations interallemandes, M. Ludwig Rehlinger, a obtenu cette concession et d'autres lors de négociations avec l'influent avocat est-allemand Wolfgang Vogel, qui s'occupe des questions de dissidents et d'échanges entre les deux Allemagnes.

M. Rehlinger a aussi obtenu, selon «Die Welt», que les cas de familles séparées soient traités plus généreusement par Berlin-Est, et que dix agents âgés des services d'espionnage ouest-allemands emprisonnés en RDA soient autorisés à partir à l'Ouest, en échange de trois espions est-allemands détenus en RFA.

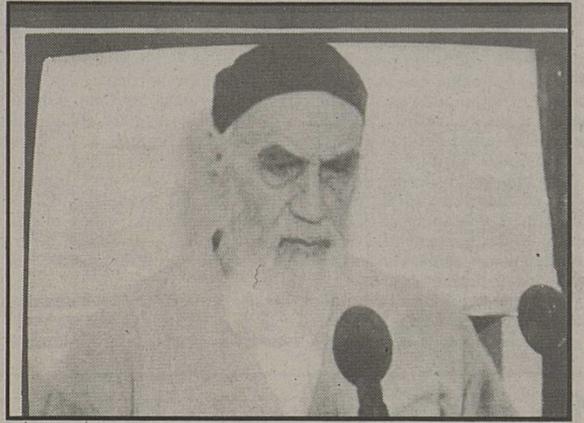
Le Ministère des affaires interallemandes s'est refusé à toute confirmation comme il l'avait fait plus tôt pour une information de l'agence de presse DPA. Selon celle-ci, cinq hommes et une femme, condamnés pour espionnage en RDA, sont arrivés hier en train en RFA, et Bonn a libéré trois agents de la RDA, qui ont été conduits en voiture en Allemagne de l'Est.

Tempête de neige aux Etats-Unis: 22 morts au moins

WASHINGTON (ATS/AFP). - Une très forte tempête de neige s'est abattue lundi sur le centre et le sud-ouest des Etats-Unis, immobilisant des centaines d'automobilistes et faisant au moins 22 morts, selon les services de météo et les autorités locales.

A West Memphis (Arkansas) notamment, cinq personnes sont mortes et une soixantaine ont été blessées, dont treize grièvement, a-t-on indiqué de sources médicales. Selon un porte-parole de la police, les sauveteurs ont entrepris des recherches pour découvrir les corps d'éventuelles victimes dans les décombres d'un immeuble qui s'est écroulé du fait des in-

De toute façon Khomeiny est malade...



NICOSIE (AP). - L'ayatollah Khomeiny a reçu dans sa résidence de la banlieue de Jamaran à Téhéran des familles de victimes de guerre et de prisonniers en captivité en Irak, a annoncé hier Radio Téhéran.

Cette brève dépêche, qui ne contient aucun autre détail, semble destinée à répondre aux informations selon lesquelles le guide suprême de la révolution serait gravement malade.

L'Iran a annoncé jeudi que Khomeiny a rédigé un nouveau testament pour sa succession.

La télévision iranienne a montré l'ayatollah à son domicile, assis, un tapis sur les genoux, tendant le document scellé en face d'un groupe de dirigeants, parmi lesquels l'ayatollah Hussein-Ali Montazeri, son successeur désigné.

Le «Times» de Londres annonce hier, en citant des «sources iraniennes habituellement dignes de foi», qu'une équipe de médecins britanniques et autrichiens s'est rendue à Téhéran pour soigner Khomeiny dans un petit hôpital près de Jamaran.

Au procès des tueurs de Fiumicino

« Je ne suis pas venu ici pour demander pardon... »

ROME (ATS/Reuter). - Le seul survivant du commando qui a tué seize personnes à l'aéroport Fiumicino de Rome en décembre 1985 a déclaré, hier à l'ouverture de son procès, qu'il

n'avait pas renoncé à la lutte armée et il a accusé les agents de sécurité israéliens d'être également responsables de la mort des victimes. L'audience d'hier a essentiellement été consacrée

à des questions de procédure, telles que la lecture de l'acte d'accusation. Le procès a été ajourné jusqu'à lundi prochain.

«Je ne suis pas venu ici pour demander pardon», a déclaré

Ibrahim Mahmoud Khaled, 20 ans, au début du procès. «Je suis venu ici pour expliquer comment le massacre (de l'aéroport) est arrivé.»

Outre Khaled, le dirigeant du groupe extrémiste palestinien Fatah-Conseil révolutionnaire, Abu Nidal, et l'un de ses lieutenants, Rachid al Hamieda, sont également jugés, mais par contumace, pour meurtre et possession d'armes à des fins terroristes.

Khaled parlait en italien de l'intérieur d'une cage dressée dans une salle de tribunal d'une

prison de haute sécurité dans les faubourgs de Rome. Un hélicoptère tournait au-dessus de la prison, tandis que des policiers armés de mitraillettes patrouillaient le secteur.

Le 27 décembre 1985, le commando de quatre hommes dont faisait partie Khaled avait attaqué, au fusil d'assaut et à la grenade, la zone d'enregistrement de compagnies aériennes israélienne et américaine à l'aéroport de Fiumicino. Le bilan avait été de seize morts (dont les trois compagnons de Khaled abattus par des gardes

de sécurité israéliens) et 89 blessés. Khaled lui-même avait été gravement atteint.

L'opération de Fiumicino avait coïncidé avec une action similaire à l'aéroport de Vienne, où trois personnes avaient été tuées. Le procureur de la République italienne, Domenico Sica, affirme dans un rapport, document de base du procès de Rome, que le Fatah-Conseil révolutionnaire, plus connu sous le nom de groupe Abu Nidal, était à l'origine des deux opérations.

Drôle de monde

Billets de banque en plastique

SYDNEY (ATS/AFP). - La Banque de réserve d'Australie (institut d'émission) a annoncé hier qu'elle émettrait prochainement des billets de banque en plastique pour commémorer le 200e anniversaire de l'établissement des Blancs dans le pays. Pour décourager les faux, leurs couleurs sont chatoyantes.

Le gouverneur de la Banque centrale, M. Bob Johnston, a précisé que les billets de plastique, d'une valeur faciale de dix dollars australiens (72 cents US) comporteraient un procédé de prévention de la contrefaçon: les couleurs du billet changent selon les angles d'où on les observe.

Il a fallu vingt ans de travaux et un investissement de 14 millions de dollars US à l'Organisation de recherche scientifique et industrielle du Commonwealth, et à l'imprimerie de la banque australienne, pour mettre au point cette technique.

Où mène la longue marche

BANGKOK (AP). - Un Chinois qui avait parcouru un millier de kilomètres pour trouver du travail en Thaïlande, s'est retrouvé en prison parce qu'il n'avait pas de visa d'immigration, a annoncé hier la police.

Kung Saiying, 33 ans, originaire du sud de la Chine, a été appréhendé dans une rizière, où il travaillait illégalement. Il a déclaré qu'il avait dû laisser sa femme dans le Yunnan.

L'infortuné marcheur est passible d'une peine de deux ans de prison et d'une amende de 20 000 bahts (1 000 francs). Il sera en outre refoulé après avoir purgé sa peine.

Le hic...

GLOCESTER (Rhode Island) (AP). - Un lycéen américain de Gloucester a tiré une balle dans la nuque d'un camarade lors d'une tentative malheureuse pour lui faire passer son hoquet, a annoncé la police lundi.

David Duquette, 19 ans, a été inculpé de meurtre avant d'être libéré contre une caution de 40 000 dollars en l'attente de son jugement.

Duquette a expliqué à la police que son ami Nicholas Lovell, 16 ans, a été pris d'une crise de hoquet alors qu'ils jouaient avec un ordinateur familial dimanche soir. Duquette a alors saisi dans la chambre des parents de Lovell un revolver qu'il a cru non chargé et tandis qu'il appliquait le P-38 contre la nuque de Lovell, pour lui faire peur, le coup est subitement parti.

La police a considéré ce drame comme «un malheureux accident», soulignant que Duquette n'a jamais été condamné.

Des seins pour le ballon

STOCKHOLM (AP). - Une jeune Suédoise de 21 ans, joueuse de football, a subi une opération de la poitrine pour améliorer son jeu sur le terrain, a rapporté lundi la presse suédoise.

Gunilla Axen a en effet subi l'ablation d'une partie de sa poitrine (1 kg 300) en octobre, précise le journal de Stockholm «Aftonbladet».

Elle raconte qu'elle avait, avant l'opération, des difficultés à jouer correctement, et qu'elle avait dû à plusieurs reprises renforcer son soutien-gorge en cours de partie. «Quand je courais, j'avais l'impression que mes seins partaient chacun de son côté.»

La footballeuse précise qu'elle a décidé cette opération pour améliorer la qualité de son football et non son aspect physique.

En bref

● LIÈGE (AP). - Louis Xhignesse, 62 ans, a été réélu dimanche membre du conseil de la province de Liège (est de la Belgique) bien qu'il soit décédé le 1er décembre. Son nom, qui figurait sur la liste officielle de candidats libéraux avant sa mort, n'a pu être rayé à temps. Il a été élu grâce aux voix du Parti libéral mais aussi grâce à 180 personnes qui ont voté pour lui personnellement et ne savaient rien de son décès.

● DACCA (ATS/AFP). - Le gouvernement du président Hussain Mohammed Ershad a ordonné hier que soient relâchés sept dirigeants de l'opposition, tous affiliés au parti de droite Jamaat-i-Islami. Le gouvernement a également décidé de relâcher 436 prisonniers à l'occasion du jour anniversaire, demain, de la victoire du Bangladesh sur le Pakistan, le 16 décembre 1971, après neuf mois de guerre de libération, a ajouté BSS.

● DAX (AP). - Plus de 150 pompiers des Landes et des Pyrénées-Atlantiques ont été mobilisés hier pour éteindre un incendie dans un wagon d'hydrocarbures dans la gare de Dax (Landes). Cet accident n'a fait aucune victime mais la gare de Dax et ses environs ont été évacués et la circulation ferroviaire interrompue. L'incendie a été maîtrisé vers midi mais la situation ne devait pas redevenir normale avant la soirée, car il restait environ 150 000 litres d'essence à pomper.

● GENEVE (ATS). - L'affaire des 15 réfugiés iraniens et turcs expulsés de France au Gabon est entrée dans «une phase très délicate», a indiqué hier à Genève le porte-parole du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Quatorze de ces quinze réfugiés, expulsés lundi dernier par les autorités françaises, ont entamé une grève de la faim. Plusieurs d'entre eux ne boivent même pas. Deux de ces derniers seraient dans une «situation critique», rapporte l'AFP de Libreville.

● RIO DE JANEIRO (AP). - Un avion de l'armée de l'air brésilienne s'est abîmé dans la mer au large de la côte atlantique dans le nord-est du pays avec 29 personnes à bord, qui sont toutes présumées mortes, a rapporté l'armée de l'air hier.

ACCORD DE FAÇADE A VIENNE L'OPEP tente de sauver les meubles

VIENNE (ATS/AFP). - L'OPEP est sortie affaiblie d'une conférence marquée par l'affrontement politique entre l'Iran et les pays arabes du Golfe, mais a évité le pire grâce à l'intervention d'un groupe de pays refusant de se laisser enfermer dans ce conflit. Les divergences entre les deux camps du Golfe ont conduit l'OPEP à conclure un accord de façade.

Le plafond de production en vigueur au second semestre 1987 a été reconduit pour douze pays seulement (15,06 milliards de barils par jour), au premier semestre 1988, l'Irak s'étant exclu du compromis. Le prix officiel du brut a été gelé à 18 dollars le baril.

«C'est le meilleur accord qu'on pouvait atteindre dans les circonstances politiques de l'OPEP», a déclaré le ministre vénézuélien du Pétrole Arturo Hernandez Grisanti. De son côté le président de l'OPEP, le ministre nigérian Rilwanu Lukman, a reconnu que ce sont «les positions irréconciliables de deux pays qui ont rendu impossible leur inclusion à tous les deux dans l'accord».

Le marché a tout de suite marqué son scepticisme quant à la crédibilité de ce compromis. Les cours du brut de mer du Nord, ont baissé d'un quart de dollar mardi à 16,50-16,55 dollars le baril.

Téhéran n'a en effet pas obtenu satisfaction sur le relèvement du prix du baril de 18 à 20 dollars pour compenser la baisse du billet vert. De source iranienne, on indiquait que l'Iran ne voulait pas se trouver à l'écart de l'organisation pour les discussions futures.

A peine l'encre du communiqué final séchée, les deux camps ont repris leurs invectives. M. Aghazadeh de Téhéran a accusé le Koweït et l'Arabie saoudite de défendre les intérêts américains en refusant de compenser la dépréciation du dollar.

De son côté, le ministre koweïtien Ali Khalifa Al-Sabah a dénoncé les «tricheries sur les prix» et les «énormes rabais» par rapport au prix officiel consentis par «un ou deux pays», sans citer nommément l'Iran. Il a menacé de faire de même si ces pratiques ne cessaient pas.

TERRITOIRES OCCUPÉS NOUVELLE JOURNÉE DE VIOLENCE

BERNE (ATS/Reuter/AFP). - L'armée israélienne a tué au moins deux Palestiniens, peut-être trois ou quatre, et en a blessé plusieurs autres, hier dans la bande de Gaza, tandis que la répression par Israël de l'agitation dans les territoires occupés suscitait des critiques croissantes de la communauté internationale.

Trois manifestants ont été tués hier, selon le bureau de presse palestinien. Un adolescent de 17 ans a été abattu en début de matinée à Beit Hanoun (au nord-est de Gaza) et sa mort a été confirmée par l'armée israélienne. Selon plusieurs sources palestiniennes concordantes, deux autres Palestiniens ont été tués par balles devant l'hôpital Dar al-Shifa de Gaza alors que plusieurs milliers de personnes assiégeaient l'établissement.

L'armée n'a pas encore confirmé ces deux morts mais a cependant indiqué que «le bilan de la journée n'était pas définitif».

Si en Cisjordanie la situation a été hier moins tendue que les jours précédents - bien que les mots d'ordre de grève générale aient été suivis et que quelques échauffourées aient été signalées aux abords de l'Université Bir Zeit, près de Ramallah - c'est à Gaza que les affrontements ont été les plus durs.

A Gaza, l'armée tente actuellement d'assurer le contrôle des axes routiers, cibles fréquentes des manifestants qui lapident tous les véhicules israéliens et des édifices publics.

Le cycle violence-répression s'intensifie un peu plus chaque

jour, amenant de plus en plus de réactions ouvertement hostiles à la politique de la poigne de fer. De son côté, M. Shamir a déclaré à la Radio israélienne qu'il envisageait d'interdire à la presse étrangère l'accès des territoires occupés. L'agitation actuelle s'explique par la publicité faite par la presse aux manifestations de Palestiniens à Gaza et en Cisjordanie, a-t-il affirmé en substance.

Au total, le bilan officiel d'une semaine d'agitation dans la bande de Gaza et en Cisjordanie occupées s'élève donc pour le moment à au moins dix Palestiniens tués.